



Informazioni su questo libro

Si tratta della copia digitale di un libro che per generazioni è stato conservata negli scaffali di una biblioteca prima di essere digitalizzato da Google nell'ambito del progetto volto a rendere disponibili online i libri di tutto il mondo.

Ha sopravvissuto abbastanza per non essere più protetto dai diritti di copyright e diventare di pubblico dominio. Un libro di pubblico dominio è un libro che non è mai stato protetto dal copyright o i cui termini legali di copyright sono scaduti. La classificazione di un libro come di pubblico dominio può variare da paese a paese. I libri di pubblico dominio sono l'anello di congiunzione con il passato, rappresentano un patrimonio storico, culturale e di conoscenza spesso difficile da scoprire.

Commenti, note e altre annotazioni a margine presenti nel volume originale compariranno in questo file, come testimonianza del lungo viaggio percorso dal libro, dall'editore originale alla biblioteca, per giungere fino a te.

Linee guide per l'utilizzo

Google è orgoglioso di essere il partner delle biblioteche per digitalizzare i materiali di pubblico dominio e renderli universalmente disponibili. I libri di pubblico dominio appartengono al pubblico e noi ne siamo solamente i custodi. Tuttavia questo lavoro è oneroso, pertanto, per poter continuare ad offrire questo servizio abbiamo preso alcune iniziative per impedire l'utilizzo illecito da parte di soggetti commerciali, compresa l'imposizione di restrizioni sull'invio di query automatizzate.

Inoltre ti chiediamo di:

- + *Non fare un uso commerciale di questi file* Abbiamo concepito Google Ricerca Libri per l'uso da parte dei singoli utenti privati e ti chiediamo di utilizzare questi file per uso personale e non a fini commerciali.
- + *Non inviare query automatizzate* Non inviare a Google query automatizzate di alcun tipo. Se stai effettuando delle ricerche nel campo della traduzione automatica, del riconoscimento ottico dei caratteri (OCR) o in altri campi dove necessiti di utilizzare grandi quantità di testo, ti invitiamo a contattarci. Incoraggiamo l'uso dei materiali di pubblico dominio per questi scopi e potremmo esserti di aiuto.
- + *Conserva la filigrana* La "filigrana" (watermark) di Google che compare in ciascun file è essenziale per informare gli utenti su questo progetto e aiutarli a trovare materiali aggiuntivi tramite Google Ricerca Libri. Non rimuoverla.
- + *Fanne un uso legale* Indipendentemente dall'utilizzo che ne farai, ricordati che è tua responsabilità accertarti di farne un uso legale. Non dare per scontato che, poiché un libro è di pubblico dominio per gli utenti degli Stati Uniti, sia di pubblico dominio anche per gli utenti di altri paesi. I criteri che stabiliscono se un libro è protetto da copyright variano da Paese a Paese e non possiamo offrire indicazioni se un determinato uso del libro è consentito. Non dare per scontato che poiché un libro compare in Google Ricerca Libri ciò significhi che può essere utilizzato in qualsiasi modo e in qualsiasi Paese del mondo. Le sanzioni per le violazioni del copyright possono essere molto severe.

Informazioni su Google Ricerca Libri

La missione di Google è organizzare le informazioni a livello mondiale e renderle universalmente accessibili e fruibili. Google Ricerca Libri aiuta i lettori a scoprire i libri di tutto il mondo e consente ad autori ed editori di raggiungere un pubblico più ampio. Puoi effettuare una ricerca sul Web nell'intero testo di questo libro da <http://books.google.com>



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>







~~74-2^a~~

~~51-1-71~~

92-9-62 +

FCC
74.361

MÉLANGES

DE

LITTÉRATURE,

D'HISTOIRE,

ET DE

PHILOSOPHIE.

REVIEWS

DE

LITERATURE,

SCIENCE,

ET DE

PHILOSOPHIE.

24861

082.2

MÉLANGES

DE Reg. 79988

LITTÉRATURE, 082.2

D'HISTOIRE, M 56

ET DE

PHILOSOPHIE.

NOUVELLE ÉDITION.

TOME SECOND.



A AMSTERDAM,

Chez ZACHARIE CHATELAIN & Fils,

Imprimeurs Libraires.

M. DCC. LXXIII.



R É F L E X I O N S.

S U R L E S

ÉLOGES ACADEMIQUES.

LES Princes sont , pour l'ordinaire , beaucoup plus loués durant leur vie qu'après leur mort ; la plupart des Gens de Lettres ont un sort contraire. Tant qu'ils respirent , on les critique ou on les oublie , selon qu'ils se distinguent ou qu'ils demeurent confondus dans la foule ; mais on les célèbre presque tous dès qu'ils ne sont plus : il n'est pas même rare de voir les manes d'un Ecrivain illustre encensés par les mêmes plumes qui l'avoient déchiré de son vivant , & qui semblent destinées à se déshonorer également par leurs satires & par leurs éloges.

Tome II.

A

2 R É F L E X I O N S

Tant d'Académies dont nos Provinces sont inondées, & qui font perdre des hommes à l'Etat sans en faire acquérir aux Lettres, ont rendu communs ces panégyriques funèbres. Les plus minces Littérateurs ayant souvent l'avantage ou le ridicule d'appartenir à quelque une de ces Sociétés, ce titre assure à leur mémoire une petite apothéose, à la vérité aussi obscure que leur vie.

Quelques Censeurs se sont élevés contre cette multiplicité fastidieuse d'éloges. Si on les en croit, ceux qui par leurs lumières & leurs talens ont éclairé leurs Contemporains, & honoré leur Patrie, sont les seuls dignes de nos hommages; mais à quoi bon, disent-ils, transmettre à la postérité des noms inconnus à leur propre siècle, & leur accorder solennellement une place dans les fastes littéraires, où l'on ne pensera jamais à les chercher? Nous avouons sans peine que l'usage dont on se

plaint a ses abus ; & quel usage n'a pas les siens ? Mais les abus nous paroissent légers en comparaison des avantages. Si les Anciens qui élevoient des statues aux grands hommes , avoient eu le même soin que nous d'écrire la vie des Gens de Lettres , nous aurions , il est vrai , quelques mémoires inutiles , mais nous serions plus instruits sur les progrès des Sciences & des Arts , & sur les découvertes de tous les âges ; histoire plus intéressante pour nous que celle d'une foule de Souverains qui n'ont fait que du mal aux hommes. D'ailleurs ne craignons point que la postérité confonde les rangs ; en faisant le panégyrique d'un homme de Lettres , nous lui assignons à peu près , même sans le vouloir , la place qu'il doit occuper. Quiconque aura lu les éloges de l'Académie des Sciences , ne sera pas plus tenté de mettre Parent à côté de Newton , que Tallard à côté de Vauban. Les hommes

4 R É F L E X I O N S .

médiocres peuvent être élevés par l'Orateur un peu au-dessus de leur place, mais les grands hommes gardent toujours la leur.

Quoi qu'il en soit, nous espérons que les Gens de Lettres qui sont l'objet des éloges suivans, ne paroîtront pas indignes de l'hommage que nous leur rendons. On y verra un des plus grands Mathématiciens de son siècle, un Philosophe pratique du premier ordre, un sage Législateur du genre humain, un Grammairien de génie; enfin, ce qui est presque aussi rare, & peut-être plus estimable, un Théologien tolérant & modéré.

C'est par les actions qu'il faut louer ceux qui le méritent; l'éloge d'un homme de Lettres doit donc être le récit de ses travaux. Mais il est peut-être aussi utile de faire connoître ce qu'il a été, & de peindre l'homme en même tems que l'Ecrivain, au risque de changer quelquefois le panégyrique en histoire. En montrant d'un

SUR LES ÉLOGES ACADEMIQ. §

côté aux Lecteurs instruits ce que les Sciences ou les Lettres doivent à celui qu'on loue, le point où il les a trouvées, & celui où il les a laissées par ses veilles, on intéressera de l'autre les Lecteurs Philosophes par le contraste ou par l'accord de ses écrits & de ses mœurs. Le caractère des hommes célèbres n'est pas moins digne de fixer nos regards que leurs talens; cette regle a cependant quelques restrictions. L'analyse des écrits est indispensable dans l'éloge historique d'un homme de Lettres; à l'égard du caractère & des mœurs, s'il est du devoir de l'Historien de ne pas cacher les défauts qui font rentrer les gens de Lettres dans la classe ordinaire de l'humanité, il est encore plus nécessaire de tirer le rideau sur les vices qui ont quelquefois terni l'éclat des talens. Le but des éloges littéraires est de rendre les Lettres respectables, & non de les avilir. Si donc par un malheur qui n'est pas

6 R É F L E X I O N S

sans exemple , la conduite a déshonoré les Ouvrages , quel parti prendre ? Louer les Ouvrages. Et si d'un autre côté la conduite est sans reproche , & les Ouvrages sans mérite , que dire alors ? Se taire. On oublie qu'on doit parler d'un homme de Lettres , ou plutôt on en fait indirectement la satire , quand on se borne à célébrer en lui l'homme vertueux ; titre très-estimable dans la Société , mais très-peu littéraire. Que penseroit-on d'un Général d'armée , dans l'éloge duquel on ne trouveroit ni batailles gagnées , ni villes prises ?

C'est apparemment par cette raison que plusieurs de nos Académies n'imposent point au Secrétaire la loi rigoureuse de faire l'éloge funebre de tous les Académiciens , l'expérience ayant prouvé que l'intrigue & la faveur ont quelquefois ouvert la porte de ces Compagnies à des hommes dont tout l'éloge doit se réduire à la date de leur naissance & de leur mort.

Il seroit pourtant juste, il seroit même à souhaiter que la loi dont nous parlons fût établie. Il en résulteroit peut-être qu'on apporteroit dans le choix des sujets une sévérité plus constante & plus continue; le Secrétaire, & sa Compagnie par contre-coup, seroient intéressés à ne se donner pour confreres que des hommes louables.

Le ton d'un éloge historique ne doit être ni celui d'un discours oratoire, ni celui d'une narration aride. Les réflexions philosophiques sont l'ame & la substance de ce genre d'écrits; tantôt on les entre-mêlera au récit avec art & brièveté, tantôt elles seront rassemblées & développées dans des morceaux particuliers, où elles formeront comme des masses de lumière qui serviront à éclairer le reste. C'est en cela que l'illustre Secrétaire de l'Académie des Sciences a sur-tout excellé; c'est par-là qu'il fera principalement époque dans.

8 R É F L E X I O N S

l'histoire de la Philosophie ; c'est par-là enfin qu'il a rendu si dangereuse à occuper aujourd'hui la place qu'il a remplie avec tant de succès. Si on peut lui reprocher de légers défauts (& pourquoi ne hasarderions-nous pas une critique qui ne le touche plus & qui ne sauroit effleurer sa gloire ?) c'est quelquefois trop de familiarité dans le style , quelquefois trop de recherche & de raffinement dans les idées ; ici une sorte d'affectation à montrer en petit les grandes choses , là quelques détails puérils , peu dignes de la gravité d'un Ouvrage philosophique. Voilà pourtant , qui le croiroit ! en quoi la plupart de nos faiseurs d'éloges ont cherché à lui ressembler ; ils n'ont pris du style de M. de Fontenelle que ces taches légères , sans en imiter la précision , la lumière & l'élégance. Ils n'ont pas senti que si les défauts de cet Ecrivain célèbre blessent moins chez lui qu'ils ne feroient

ailleurs, c'est non-seulement par les beautés, tantôt frappantes, tantôt fines, qui les effacent, mais parce qu'on sent que ces défauts sont naturels en lui, & que le propre du naturel, quand il ne plaît pas, est au moins d'obtenir grace. Son genre d'écrire lui appartient absolument, & ne peut passer, sans y perdre, par une autre plume; c'est une liqueur qui ne doit jamais changer de vase. Il a eu comme tous les bons Ecrivains, le style de sa pensée; ce style quelquefois négligé, mais toujours original & simple, ne peut représenter fidèlement que le genre d'esprit qu'il avoit reçu de la nature, & ne sera que le masque d'un autre. Or le style n'est agréable qu'autant qu'il est l'image naïve du genre d'esprit de l'Auteur; & c'est à quoi le Lecteur ne se méprend guere, comme on juge qu'un portrait ressemble sans avoir vu l'original. Ainsi, pour obtenir quelque place après M. de

TO RÉFLEXIONS, &c.

Fontenelle dans la carrière qu'il a si glorieusement parcourue, il faut nécessairement prendre un ton différent du sien; il faut de plus, ce qui n'est pas moins difficile, accoutumer le Public à ce ton, & lui persuader qu'on peut être digne de lui plaire, en le conduisant par une route qui ne lui est pas connue. Car le premier mouvement du Public, semblable en cela aux Critiques subalternes, est de juger par imitation: il court après la nouveauté, & il est toujours prêt à la proscrire. Il est vrai qu'il ne tarde pas à revenir de son injustice, au lieu que les Critiques subalternes s'opiniâtrent dans la leur.

Je ne prétends point avoir observé dans les Eloges suivans les regles que je viens d'établir; mon objet n'a point été de rendre ces Eloges agréables, je serai content si on les juge utiles.



ÉLOGE HISTORIQUE DE MONSIEUR JEAN BERNOULLI,

Professeur de Mathématiques à Basle, & Membre des Académies Royales des Sciences de France, d'Angleterre, de Prusse & de Russie, &c. mort au commencement de 1748, dans un âge fort avancé.

M. BERNOULLI ne m'étoit connu que par ses Ouvrages; je leur dois presque entièrement le peu de progrès que j'ai fait en Géométrie, & la reconnoissance exige de moi l'hommage que je vais rendre à sa mémoire. N'ayant eu avec lui aucune espèce de commerce, j'ignore les détails peu intéressans de sa vie privée; je laisse donc à des chercheurs de dates (a) & à des compila-

(a) Quelques Journalistes nous ayant paru fort

teurs le soin de le faire naître & mourir. Je commence sa vie où commence sa réputation, & son histoire n'y perdra que peu d'années. Je dis *son histoire*: car je la promets encore plus que son éloge; on ne peint point les hommes quand on les peint sans foibleffes; ôter au vrai mérite quelques taches légères, c'est peut-être lui faire tort, & c'est sûrement en faire à la vérité. Ainsi dans l'abrégé que je vais donner de la vie de M. Bernoulli, c'est-à-dire, de ses travaux, l'homme illustre se fera souvent admirer, l'homme s'y montrera quelquefois.

M. Bernoulli annonça dans une très-grande jeunesse, ce qu'il devoit être un jour, par une Dissertation sur l'effervescence & la fermentation, qu'il publia & qu'il soutint en forme de these. Bientôt après il se fit connoître aux Géometres par le fameux problème de la *Chaînette*, agité depuis long-temps parmi eux, & que le célèbre Galilée avoit en vain essayé de résoudre. Ce problème consiste à trouver la courbure

avides de ces sortes de dates, nous dirons ici, pour les rendre heureux, que M. Bernoulli étoit né le 7 Août 1667, & qu'il est mort le 1 Janvier 1748.

que prend une chaîne considérée comme un fil parfaitement flexible , chargé d'une infinité de petits poids , & suspendu dans un plan vertical par ses deux extrémités. M. Bernoulli détermina cette courbe , & trouva qu'elle étoit du nombre de celles que les Géomètres ont nommées *courbes mécaniques* , c'est-à-dire , qui ne peuvent être représentées par une équation finie. Il démontra , peu de temps après , que la courbure d'une voile enflée par le vent étoit la même que celle de la chaînette , & résolut ainsi deux problèmes très-difficiles au lieu d'un.

La flexion de la chaîne & de la voile , en chaque point , dépend de la position de chaque petit côté de la courbe : il falloit donc trouver une équation ou formule qui déterminât cette position. La Géométrie des infiniment petits , peu connue alors , étoit seule capable d'y atteindre : mais un instrument si nécessaire eût encore été inutile au grand nombre ; il demandoit une main habile pour être employé avec succès ; & d'ailleurs M. Bernoulli ne devoit en quelque sorte qu'à lui-même l'avantage de le posséder ; car il avoit contribué

par ses travaux à perfectionner cette Géométrie naissante, & pouvoit être mis au nombre de ceux qui l'avoient créée.

Peu de tems après, il résolut un autre problème, dont il avoue qu'il avoit été occupé pendant cinq ans: c'est celui du plus court crépuscule. On fait que le crépuscule, quelle qu'en soit la cause, commence le matin & finit le soir, quand le soleil est à 18 degrés au-dessous de l'horizon, c'est-à-dire, quand la portion de cercle vertical comprise entre l'horizon & le soleil caché au-dessous, est un arc de 18 degrés; le crépuscule doit donc durer autant de temps que le soleil en met à descendre de 18 degrés au-dessous de l'horizon. Or cet astre ne décrit pas tous les jours le même cercle par rapport à nous, puisqu'il est tantôt plus près de notre zénith, & tantôt plus loin. Il est donc chaque jour plus ou moins de temps à parcourir ces 18 degrés: la difficulté consiste à trouver le jour de l'année où ce temps est le plus petit qu'il est possible; & M. Bernoulli donne pour cela une règle fort simple. Mais il ne nous apprend ni le chemin qu'il a suivi pour la découvrir, ni les difficultés qui l'avoient arrêté si long-

temps. Elles étoient vraisemblablement les mêmes que M. de Maupertuis a su le premier appercevoir & résoudre dans son *Astronomie nautique*.

M. Bernoulli publia vers le même temps une espèce de thèse sur la Logique, que nous croyons pouvoir proposer comme un modèle des ouvrages de cette espèce. La Logique n'y paroît point sous la forme barbare dont les Philosophes de l'école l'avoient défigurée. Elle est réduite à ce qu'elle a de nécessaire, c'est-à-dire à peu de préceptes, & la plupart sont appuyés par des exemples tirés de la Géométrie. On peut en effet regarder cette dernière Science comme une Logique pratique, parce que les vérités dont elle s'occupe, étant les plus simples & les plus sensibles de toutes, sont par cette raison les plus susceptibles d'une application facile & palpable des règles du raisonnement.

Cette thèse fut suivie d'une dissertation sur le mouvement des muscles, que M. Bernoulli composa pour recevoir le Doctorat en Médecine; car il étudioit aussi cette dernière Science, & ses Maîtres se glorifioient de compter

parmi leurs disciples un Mathématicien du premier ordre. Mais l'Anatomiste & le Médecin, qui étoient en lui fort subordonnés au Géometre, le sont aussi dans cette dissertation; il avoit choisi un sujet où pût briller sa Science favorite; & l'ouvrage est sur-tout recommandable par l'heureux emploi que M. Bernoulli fait de la mécanique la plus subtile pour déterminer la courbure des fibres élastiques musculaires, enflées par le fluide qui les remplit: ses formules lui fournissent une table où l'on trouve la force nécessaire à un muscle pour soutenir un poids donné.

Il continua pendant quelques années à remplir les Actes de Leipfick de différens opuscules mathématiques, dignes de leur Auteur; mais le détail en seroit trop long, & ceux qui les ont suivis les ont presque fait oublier. Tels furent, pour ainsi dire, les degrés par lesquels il s'éleva en 1697 au fameux problème de la *Brachystochrone*, ou *ligne de la plus vite descente*. Voici l'énoncé de ce problème, tel que M. Bernoulli le proposa aux Géometres: *Deux points étant donnés, lesquels soient dans un plan vertical, & ne soient cependant ni dans la même*

ligne horizontale ni dans la même ligne verticale, trouver une courbe qui passe par ces deux points, & dont la propriété soit telle, qu'un corps pesant descendant le long de sa concavité, mette moins de temps à la parcourir que toute autre ligne droite ou courbe, passant par les mêmes points. Galilée qui avoit cru que la courbe de la chaîne étoit une parabole, avoit cru aussi que la ligne de la plus vîte descente étoit un cercle; & cet homme immortel par ses découvertes astronomiques & mécaniques, n'avoit pas trouvé dans la Géométrie de son temps des secours suffisans pour résoudre la question.

M. Bernoulli, en proposant le problème, avoit averti que la ligne droite qu'on pouvoit tirer entre les deux points donnés, quoique plus courte qu'aucune autre, n'étoit pas cependant celle qu'un corps pesant mettroit le moins de temps à parcourir. Nous n'entreprendrons point d'en donner la raison métaphysique. Ce n'est qu'à l'aide d'un calcul très-subtil qu'on peut démontrer cette vérité. Tout ce qui est susceptible d'idées précises, n'en souffre point d'autres; présenter des notions vagues pour des démonstrations exactes, c'est

substituer de fausses lueurs à la lumière ; c'est retarder les progrès de l'esprit en voulant l'éclairer. L'ignorance croit y gagner , & les Sciences y font une perte réelle. Ce n'est pas que la Géométrie n'ait , comme toutes les autres Sciences , une métaphysique qui lui est propre , & nécessaire même pour y faire des découvertes. Un homme qui avant que de toucher les objets , les apperçoit déjà , quoique confusément , a sans doute beaucoup d'avantage fut un aveugle qui les rencontre brusquement & par hasard ; mais ce n'est pas assez d'entrevoir une vérité géométrique dans l'éloignement ; il faut , pour ainsi dire nous assurer d'elle en la reconnoissant de plus près , & franchir l'intervalle qui nous en sépare ; or le calcul est le seul guide qui puisse conduire dans cette route , faire éviter les obstacles qui s'y rencontrent , ou avertir qu'ils sont insurmontables. Mais comme ce guide seroit trop peu familier à la plupart de nos Lecteurs , nous ne pouvons tout au plus , dans la question dont il s'agit , que diminuer le paradoxe , & dissiper les fausses raisons qui pourroient faire croire que la ligne

droite est celle de la plus vîte descente. Si un corps pesant se mouvoit uniformément, c'est-à-dire, s'il parcourroit toujours en temps égaux des espaces égaux, il n'est pas douteux que la ligne droite étant la plus courte de toutes, seroit aussi celle qu'il décriroit en moins de temps. Mais un corps pesant descend d'un mouvement accéléré, & le temps qu'il emploie à parcourir une ligne quelconque, est la somme des temps qu'il met à en parcourir les différentes parties. S'il se meut sur une ligne courbe qui passe par les deux points donnés, & qui tombe au-dessous de la ligne droite tirée par ces deux mêmes points, on voit au premier coup d'œil qu'il doit d'abord descendre plus verticalement, & par conséquent avec un mouvement plus accéléré, que s'il décriroit la ligne droite. Il n'y a donc rien d'absurde à croire qu'il puisse parcourir la ligne courbe en moins de tems. Voilà jusqu'où la Métaphysique peut nous conduire; c'est au calcul seul à achever le reste & à faire entièrement évanouir le paradoxe, parce que c'est à lui seul à déterminer & à comparer entr'eux les deux temps. On trouve par son secours, que

la *Brachystochrone* doit être une portion de cycloïde, courbe très-familier aux Géometres. C'est celle qui décrit le point de la circonférence d'un cercle qui roule sur un plan; ou pour lui donner une origine plus connue, c'est celle que trace en l'air le clou de la circonférence d'une roue qui tourne & qui avance en même temps. La cycloïde a un grand nombre de propriétés très-singulieres, & celle d'être la courbe de la plus vîte descente, n'est pas une des moins remarquables.

Il ne sera peut-être pas inutile de donner une idée de la solution de M. Bernoulli; nous la donnerons même d'autant plus volontiers, que cette solution singuliere peut fournir matiere à quelques observations importantes.

La courbe *Brachystochrone* doit être telle, que si on y prend à volonté une très-petite portion terminée par deux points quelconques, cette petite portion soit parcourue en moins de temps qu'une autre petite portion de courbe terminée par les deux mêmes points infiniment proches. En effet, si cette derniere portion étoit parcourue en moins de temps que la premiere, &

qu'on ôtât à la courbe la première portion qu'elle avoit , pour lui donner l'autre , la courbe dans ce nouvel état seroit parcourue en moins de temps que dans le premier état ; & par conséquent elle ne seroit pas dans son premier état la courbe de la plus vîte descente ; ce qui est contre la supposition. Or la portion de courbe infiniment petite dont nous parlons , peut être regardée comme composée de deux petites lignes étroites , dont chacune est parcourue avec une vîtesse différente , mais uniquement dépendante de la hauteur d'où le corps est supposé tomber. Il faut donc trouver la position que doivent avoir ces deux petites lignes pour être parcourues dans le moins de temps qu'il est possible ; l'équation différentielle qui détermine cette position est celle de la cycloïde , & on y parvient assez facilement.

Mais M. Bernoulli fit plus que de résoudre le problème de la plus vîte descente ; il prouva qu'il étoit analogue à un autre non moins difficile ; c'est la recherche de la courbe que décrit un corpuscule de lumière , en traversant un milieu dont les couches sont d'une

densité variable. On fait qu'un rayon qui passe obliquement d'un milieu dans un autre, ne continue pas son chemin dans la même ligne droite suivant laquelle il entre, mais qu'il s'en détourne d'autant plus que la densité du nouveau milieu differe plus de celle du milieu d'où il sort. Si donc un rayon de lumière traverse un fluide composé d'une infinité de couches, chacune d'une densité différente, il doit à chaque instant s'écarter un peu de sa direction, & par conséquent décrire une courbe. C'est ce que font les rayons en pénétrant notre atmosphère, dont les couches élastiques se compriment les unes les autres par leur poids, & sont par conséquent d'autant plus comprimées & d'autant plus denses, qu'elles sont plus proches de nous. M. Bernoulli prouva qu'en supposant une certaine loi dans les densités de ces couches, la courbe décrite par le rayon de lumière devoit être une cycloïde, comme la courbe de la plus vite descente en étoit une.

Il faut remarquer pourtant que dans sa solution il admet un principe contesté par plusieurs grands Géometres & ha-

biles Physiciens , savoir qu'un corpuscule de lumiere qui va d'un point à un autre placé dans un milieu différent , doit y aller dans le temps le plus court qu'il est possible. M. de Fermat avoit le premier avancé ce principe , croyant ébranler par des raisons métaphysiques l'explication ingénieuse que M. Descartes avoit donnée de la réfraction ; M. Huyghens l'avoit ensuite adopté comme une conséquence de son hypothese sur la propagation de la lumiere ; enfin M. Leibnitz l'avoit soutenu comme favorable à ses idées sur le systême des *causes finales*. On appelle ainsi cette partie de la Physique , ou plutôt de la Métaphysique , (ou peut-être ni de l'une ni de l'autre) qui a pour but de découvrir les lois de la Nature par la fin que son Auteur s'est proposée en établissant ces lois. Cette Théorie est fondée sur les axiomes si vrais , mais si peu féconds & souvent si trompeurs , que rien ne se fait sans raison suffisante , que la nature agit toujours par les voies les plus simples , & sur quelques autres aussi certains & aussi inutiles. Le Chancelier Bacon qui avoit senti combien cette maniere de philosopher étoit une

voie stérile pour les découvertes , la comparoit avec beaucoup de finesse & de vérité à une vierge consacrée à Dieu qui ne produit rien ; d'autres grands hommes n'ont pas été si sages ; & quelques Savans qui n'étoient pas de grands hommes , n'ont pas craint , même au prix des plus ridicules absurdités , d'introduire dans la Géométrie les causes finales ; témoin le P. Tacquet , Jésuite , qui trouvant quelques phénomènes de Catoptrique en contradiction avec ce principe , que la nature prend toujours le plus court chemin , croit concilier les phénomènes & le principe , en disant que la nature prend le chemin le plus long , quand elle ne fauroit prendre le plus court. Les Partisans modernes des causes finales , plus circonspects & plus raisonnables , se contentent d'en faire l'application à quelques lois très-constatées d'ailleurs , & de la chercher dans d'autres , en se taisant sur le reste. Quoi qu'il en soit , & pour en revenir à la solution que donne M. Bernoulli du problème dont il s'agit , le principe métaphysique en apparence , sur lequel cette solution est appuyée , peut n'être regardé , si l'on veut , que
comme

comme un principe purement géométrique, & la solution n'y perdra rien de son mérite.

En proposant aux Géometres le problème de la plus vîte descente, M. Bernoulli leur avoit donné un certain espace de temps pour le résoudre. Ce terme qu'il prolongea étant expiré, on ne vit paroître que quatre solutions. L'une qui étoit de M. Newton, fut envoyée sans nom d'Auteur, & M. Bernoulli dit que c'étoit *un ongle du lion* qu'il étoit facile de reconnoître; les trois autres étoient de M. Jacques Bernoulli, frere aîné de celui dont nous parlons, de M. Leibnitz, & de M. le Marquis de l'Hôpital. Presque toutes les Nations savantes donnerent chacune un athlete, & peut-être un cinquieme auroit-il été difficile à trouver.

M. Jacques Bernoulli avoit donné à son frere les premières leçons de Géométrie: il voyoit son élève courir avec lui d'un pas égal la carrière dans laquelle il l'avoit fait entrer; & peut-être conservoit-il un peu trop à son égard ce ton de supériorité dont il est si difficile de se défaire, quand une fois on l'a pris, mais que la reconnoissance même a bien de

la peine à souffrir quand il est injuste. Le rival ne vouloit plus être traité en disciple : il sembloit harceler, quoique légèrement, son ancien maître, qui n'étoit pas homme à le souffrir; & les questions fréquentes que M. Jean Bernoulli propofoit aux Mathématiciens dans les Actes de Leipsick, étoient des attaques indirectes qui s'adressoient à son aîné. Celui-ci se crut enfin assez provoqué pour en venir à un coup d'éclat : faisant donc un dernier effort, il proposa publiquement à son frere le fameux problème des *Isopérimètres*, & joignit même à son cartel la promesse d'une certaine somme. Il falloit trouver parmi toutes les courbes de même longueur qui passent par deux points donnés, celle qui renferme avec la ligne droite tirée entre ces deux points, le plus grand espace possible, & celles qui en tournant autour de cette ligne droite, engendrent le solide le plus grand, la surface courbe la plus grande, &c. La question fut même proposée avec plus de généralité que nous ne lui en donnons dans cet énoncé. On n'ignoroit pas que de toutes les figures isopérimètres, c'est-à-dire d'un égal contour, le cercle

est celle qui renferme le plus grand espace ; mais voilà tout ce qu'on savoit sur cette matiere : il restoit à trouver par une méthode directe & analytique , que le cercle avoit en effet cette propriété ; il restoit à déterminer par cette même méthode la courbe qui par sa révolution forme la plus grande surface , celle qui donne le plus grand solide , &c. enfin à trouver une infinité d'autres courbes fort différentes du cercle.

M. Jean Bernoulli résolut assez promptement toutes les questions de son frere ; mais il donna sa solution sans analyse. Son adversaire prétendit que sa solution étoit défectueuse , & non-seulement ne se crut point débiteur de la somme , mais s'engagea publiquement à trois choses ; 1^o. à deviner au juste l'analyse de son frere ; 2^o. quelle qu'elle fût , à y faire voir des paralogismes , si on la vouloit publier ; 3^o. à donner la solution complete du problème ; ajoutant , que s'il se trouvoit quelqu'un qui s'intéressât assez à l'avancement des Sciences pour proposer quelque prix sur chacun de ces points , il s'engageoit à perdre autant s'il ne s'acquittoit pas du premier ; le double , s'il ne réussissoit pas au second ;

B. ij

& le triple , s'il manquoit au troisieme. On verra par la suite de ce récit qu'il ne risquoit rien , au moins sur les deux derniers articles. Cette altercation produisit de la part des deux freres plusieurs écrits , où l'aigreur semble quelquefois prendre la place de l'émulation ; mais puisque l'un des deux avoit tort , il falloit bien que l'un des deux se fâchât.

L'Académie Royale des Sciences de Paris fut prise pour juger du différend ; c'étoit l'arbitre le plus respectable que pussent choisir les deux rivaux. La solution de M. Jean Bernoulli fut donc remise en 1701 à l'Académie dans un papier cacheté ; & l'Auteur recommanda qu'il ne fût ouvert qu'après que son frere auroit publié son analyse du même problème. Mais il y eut sur cette publication des difficultés qui durèrent plusieurs années ; elles furent terminées ou plutôt arrêtées par la mort de M. Bernoulli l'aîné , arrivée le 16 Août 1705 ; & le mémoire de son frere fut publié bientôt après parmi ceux de l'Académie en 1706. Quelque élégante que paroisse sa solution , il faut avouer qu'elle étoit en effet imparfaite à certains égards ; l'Auteur en convint lui-

même dans un écrit qu'il publiâ plusieurs années après sur cette matière, & qui contenoit une nouvelle méthode pour résoudre le problème, méthode un peu plus simple que celle de M. Jacques Bernoulli, mais d'ailleurs entièrement la même quant aux principes. Cette conformité, jointe à une rétractation si long-temps différée, a été vivement & plus d'une fois reprochée à M. Jean Bernoulli; on l'a ouvertement accusé d'une foiblesse dont les plus grands hommes n'ont pas toujours été exempts. Mais s'il avoit apperçu son erreur du vivant de son frere, peut-on croire qu'en 1706, lorsque rien ne l'y obligeoit, il eût publié cette erreur avec son ouvrage? M. Leibnitz avoit paru approuver la première solution; & une méprise assez subtile pour avoir échappé à des yeux si pénétrants, ne devoit pas coûter beaucoup à reconnoître, même par un aveu public. Le Géometre n'y eût rien perdu, & le Philosophe y eût gagné.

Tant de travaux auxquels des Mathématiciens d'une très-grande force auroient à peine suffi, n'étoient pas les seuls qui occupassent le nôtre. En 1697 il donna dans les Actes de Leipsick le

calcul des quantités *exponentielles*, c'est-à-dire des quantités constantes ou variables élevées à des puissances variables. La méthode de différentier & d'intégrer ces sortes de quantités étoit jusqu'alors inconnue, & M. Bernoulli ajouta aux nouveaux calculs cette branche devenue depuis si féconde. Les Actes de Leipfick de cette même année 1697 & des suivantes, contiennent encore plusieurs écrits importans, qu'il composa sur différentes questions mathématiques. Parmi ces écrits, on doit remarquer sur-tout ses recherches sur *le solide de la moindre résistance*, c'est-à-dire sa méthode pour trouver un solide, qui étant mû dans un fluide en repos parallèlement à son axe, rencontre moins de résistance que tout autre solide de même base, mû suivant la même direction & avec la même vitesse. M. Newton avoit donné la solution de ce problème dans son admirable ouvrage des *Principes mathématiques*, mais sans indiquer la route qu'il avoit suivie; & M. Fatio de Duillier venoit d'en publier une solution très embarrassée. Nous remarquerons, à l'occasion de ce dernier, qu'il fut dans la suite un triste exemple

dés égaremens dont les meilleurs esprits sont capables. Il préféra par choix & de bonne foi le métier d'enthousiaste & de prédicant qui le perdit, à la réputation de grand Géometre qu'il auroit pu facilement acquérir. Après avoir fait en Mathématiques des progrès considérables, il se crut destiné à de plus grandes choses, promit qu'il résusciteroit des morts, assembla toute l'Angleterre pour en être témoin, & ne tint point parole.

M. Bernoulli, effrayé des calculs de M. Fatio, se mit à chercher par une autre voie le solide de la moindre résistance, & ne fut pas long temps à le trouver. Les grands Géometres connoissent cette espece de paresse qui préfere la peine de découvrir une vérité, à la contrainte peu agréable de la suivre dans l'ouvrage d'autrui; en général ils se lisent peu les uns les autres, (b) & peut-être perdroient-ils à lire beaucoup: une tête pleine d'idées empruntées, n'a plus de place pour les siennes propres, & trop de lecture peut étouffer le génie,

(b) Nous ne disons point qu'ils ne se lisent pas, mais qu'ils se lisent peu: en ce genre, un coup d'œil jeté sur un ouvrage, suffit aux maîtres pour le juger, il n'en est pas de même en Littérature.

au lieu de l'aider. Si elle est plus nécessaire dans l'étude des Belles-Lettres que dans celles de la Géométrie, la différence de leurs objets & des qualités qu'elles exigent, en est sans doute la cause. La Géométrie ne veut que découvrir des vérités, souvent difficiles à atteindre, mais faciles à reconnoître dès qu'on les a saisies; & elle ne demande pour cela qu'une justesse & une sagacité qui ne s'acquierent point. Si elle n'arrive pas précisément à son but, elle le manque entièrement, mais tout moyen lui est bon pour y arriver; & chaque esprit a le sien, qu'il est en droit de croire le meilleur; au contraire, le mérite principal de l'Eloquence & de la Poésie, consiste à exprimer & à peindre; & les talens naturels, absolument nécessaires pour y réussir, ont encore besoin d'être éclairés par l'étude réfléchie des excellens modeles, & pour ainsi dire, guidés par l'expérience de tous les siècles. Quand on a lu une fois un problème de Newton, on y a vu tout, ou l'on n'a rien vu, parce que la vérité s'y montre nue & sans réserve; mais quand on a lu & relu une page de Virgile ou de Racine, il y reste en-

core cent choses à voir. Un bel esprit qui ne lit point, n'a pas moins à craindre de passer pour un écrivain ridicule, qu'un Géometre qui lit trop, de n'être jamais que médiocre.

Pendant que M. Bernoulli soutenoit contre son frere la dispute des Isopérimetres, une querelle beaucoup plus sérieuse l'occupoit. Il avoit publié une Dissertation, où il prouvoit que les corps dans leur accroissement souffroient une déperdition continuelle de parties successivement remplacées par d'autres. Un grand mérite fait toujours des ennemis; & par conséquent notre Géometre en avoit. Ne pouvant attaquer le Savant, ils eurent recours à une ressource assez ordinaire à l'envie; ils chercherent à rendre le Chrétien suspect. Plus jaloux de sa supériorité que des intérêts de la Religion (car il n'est pas nécessaire d'en avoir pour la faire servir de masque à la haine) ils prétendirent que l'opinion de M. Bernoulli étoit dangereuse, contraire au dogme de la Résurrection, & favorable aux objections des Sociniens. M. Bernoulli n'eut pas de peine à montrer le ridicule d'une imputation si odieuse; & s'il traita ses Adversaires

avec toute la franchise helvétique & géométrique, il faut avouer que jamais indignation ne fut plus juste.

L'accusation que M. Bernoulli eut à soutenir dans cette occasion, lui avoit été intentée par les Théologiens Calvinistes de Groningue où il étoit Professeur. La conduite qu'il tint avec eux mérite de servir de modele à tous les Gens de Lettres injustement attaqués sur un point si important; & nous croyons aussi que cette circonstance de son éloge doit nous arrêter beaucoup plus long-temps qu'aucune autre. Il vivoit dans un pays, où le Gouvernement, occupé pour lors d'affaires publiques très-importantes (c), & tolérant d'ailleurs par nécessité, n'examinait guere si un Savant, chargé d'enseigner à quelques Eleves le calcul différentiel & intégral, croyoit ou ne croyoit pas à la résurrection des morts: il ne pouvoit se dissimuler, quand il l'auroit voulu, combien ce Gouvernement avoit d'intérêt de ménager un homme aussi utile que lui par les Etrangers qu'il

(c) C'étoit dans le temps de la guerre pour la succession d'Espagne, où l'on sait que la Hollande étoit fort engagée.

attiroit à Groningue ; & rien n'étoit plus facile avec moins de probité , que d'abuser de ces avantages : il avoit le bonheur enfin de se trouver au milieu d'une République libre , où le bras séculier ne sert pas l'empressement des Controversistes avec tout le zele qu'ils ont coutume de désirer , & avec la docilité qu'ils ont le bonheur ou le malheur de rencontrer dans des climats plus méridionaux. Malgré ces considérations il crut ne devoir pas garder le silence sur des reproches trop ridicules sans doute en eux-mêmes pour qu'il les réfutât sérieusement , mais en même temps trop odieux pour qu'il ne cherchât pas à s'en laver. La manière dont il se défendit lui donna un nouveau mérite , & fut digne des motifs qui l'y déterminèrent. Il avoit beaucoup d'avantage sans doute contre les Théologiens hérétiques qui l'attaquoient. Ces Docteurs imbécilles, divisés entr'eux & également dans l'erreur , sur les points les plus essentiels de cette Religion qu'ils osoient enseigner aux autres , & qu'ils l'accusoient de renverser ; ces Sectaires dont les uns anéantissoient la toute-puissance divine , & les autres la liberté

B v

humaine, (d) donnoient assurément beaucoup de prise à qui n'eût été que Philosophe, & n'eût voulu que se venger. M. Bernoulli eut le courage & l'équité de ne point employer de telles armes, qui sans soutenir au fond sa cause, auroit pu nuire à ce qu'il vouloit & devoit respecter. Beaucoup plus modéré que ses Adversaires, il crut devoir s'abstenir de les dévoiler aux yeux d'un peuple trop accoutumé à ne point distinguer la Religion d'avec ses Ministres, & toujours disposé à secouer le joug sacré qu'ils lui imposent: il se contenta de jeter sur leurs imputations le ridicule & l'odieux qu'il auroit pu répandre sur leurs opinions & sur leurs personnes. C'est l'objet d'une harangue qu'il prononça, & qui étoit, selon le titre, une *Apologie de sa réputation, de sa religion, & de son honneur*. Les Magistrats, plus éclairés souvent qu'un Théologien dans sa pro-

(d) On connoît la fameuse division des Réformés de Hollande en *Arminiens* & *Gomaristes*. Les premiers donnent à l'homme tout le mérite des bonnes œuvres; les autres le lui ôtent entièrement. Ce sont les *Molinistes* & les *Jansénistes* de la prétendue réforme; ils se réunissoient pour calomnier M. Bernoulli, comme les *Molinistes* & les *Jansénistes* de l'Eglise Romaine se réunissent aujourd'hui pour calomnier & persécuter les Philosophes.

pre cause, lorsqu'ils sont assez équitables pour y démêler les intérêts de Dieu d'avec ceux des passions humaines, rendirent en cette occasion à notre grand Géometre une justice éclatante. Mais malgré tout l'avantage qu'il eut dans cette dispute, il n'a pas voulu que les pieces en fussent insérées dans le recueil de ses Ouvrages. Sa modération sur ce point a été peut-être excessive. Ces pieces auroient été de nouveaux Mémoires pour l'histoire de la Philosophie & de ses persécuteurs, c'est-à-dire, de l'ignorance & de l'aveuglement des hommes; car les fanatiques joueront toujours un grand rôle dans l'histoire de l'Esprit humain, par le mal qu'ils ont cherché à lui faire. On auroit pris plaisir à rapprocher les attaques que le grand Bernoulli eut à soutenir alors, des persécutions que le grand Descartes avoit essuyées soixante ans auparavant dans le même pays, pour avoir cherché de nouvelles preuves de l'existence de Dieu; & la postérité auroit eu la satisfaction d'ajouter le nom de M. Bernoulli à celui de tant d'hommes illustres, qui depuis Socrate ont souffert pour la Philosophie. Con-

tens de posséder la vérité pour eux-mêmes , ces grands Génies ne trou- bloient point l'État pour l'y faire entrer, & méritoient au moins qu'on les en laissât jouir. Mais à quoi ne doit-on pas s'attendre , quand on ne veut épou- ser , ni les passions , ni les préjugés des hommes ? La contradiction les choque moins que l'indifférence : bientôt on se voit en butte aux traits des partis les plus contraires , des sectes les plus di- visées pour les questions les plus ob- scures. Ce sont des peuples ennemis , animés les uns contre les autres par une guerre très-vive , qui se réunissent quelques instans pour exterminer un étranger , spectateur tranquille de leurs combats.

D'ailleurs il est plus que vraisem- blable , comme nous l'avons déjà infi- nué , que ce ne fut pas même ce motif qui suscita à M. Bernoulli des ennemis si redoutables. La considération qu'il s'étoit acquise , les élèves que l'Europe lui envoyoit de toutes parts , les hon- neurs que le Gouvernement & les ci- toyens s'empressoient de rendre à un étranger , furent sans doute les ressorts secrets qui souleverent l'envie. Souvent

il en a fallu moins pour exciter de plus grands troubles : & rien ne doit étonner en ce genre , quand on songe qu'une partie de la terre a été bouleversée , & que le système de l'Europe a changé de face , parce qu'un Moine a été préféré à un autre pour prêcher les indulgences.

Il est du moins certain que ni les ouvrages , ni les discours même de M. Bernoulli ne pouvoient fournir de prétexte raisonnable pour l'attaquer. Sincèrement attaché à la Religion , il la respecta toute sa vie sans bruit & sans faste. On a trouvé parmi ses papiers des preuves par écrit de ses sentimens pour elle ; & il faudra augmenter de son nom la liste des grands hommes qui l'ont regardée comme l'ouvrage de Dieu : liste capable d'ébranler , même avant l'examen , les meilleurs esprits , mais suffisante au moins pour imposer silence à une foule de conjurés , ennemis impuissans de quelques vérités nécessaires aux hommes , que Pascal a défendues , que Newton croyoit , & que Descartes a respectées.

Dans ce même temps il avoit une dispute moins importante sur le phosphore du Barometre , avec quelques membres de l'Académie des Sciences

de Paris. M. Picard avoit découvert le premier en 1675, que son Barometre secoué dans l'obscurité, donnoit de la lumiere, principalement à sa partie supérieure. On tenta la même chose sur d'autres Barometres; mais il s'en trouva très-peu qui eussent cette propriété. M. Bernoulli ayant réitéré l'expérience de différentes manieres, crut qu'une pellicule qui se formoit sur la surface du mercure, lorsqu'il n'étoit pas bien net, & l'air qui pouvoit rester dans le Barometre, étoient les causes qui empêchoient la lumiere; & il conclut de-là, que pour qu'un Barometre eût la propriété d'être lumineux, il falloit que le mercure fût très-pur, qu'il ne traversât point l'air quand on le verfoit dans le Barometre, & que le vuide du haut du tuyau fût aussi parfait qu'il pouvoit l'être. L'Académie ayant réitéré l'expérience suivant les vues de M. Bernoulli, ne trouva ces conditions, ni toutes nécessaires, ni toutes suffisantes: elle objecta à l'Auteur quelques Barometres, dont les uns ne rendoient point de lumiere, quoique construits d'après ces conditions, & dont les autres construits sans

précaution , étoient cependant lumineux. M. Bernoulli répondoit sur les premiers, qu'apparemment le mercure n'en étoit pas encore assez net, ni assez purgé d'air; & sur les autres, que le mercure en étoit peut-être plus pur qu'on ne l'imaginoit. M. Hartloeker, dont le goût pour la contradiction étoit assez décidé, attaqua quelques années après, par les plus mauvaises raisons, le sentiment de M. Bernoulli; & celui-ci fit soutenir sur ce sujet en 1719, une these très-mortifiante pour son adversaire, qui de son côté ne le ménageoit pas. On crut voir renouveler ces guerres littéraires où les Auteurs du seizieme siecle se prodiguoient les épithetes les plus savantes & les plus injurieuses, & apparemment l'Allemagne n'avoit pas encore perdu cet usage. Auresste, on a lieu de juger par la lecture d'un Mémoire imprimé dans le Recueil de l'Académie des Sciences, en 1723, que M. Bernoulli étoit assez bien fondé à soutenir son opinion. Les conditions que nous venons de donner d'après lui pour le phosphore du Barometre, sont à-peu-près celles que donne M. Dufay dans ce Mémoire, & qu'il dit avoir apprises d'un Vitrier Allemand.

En 1705, M. Bernoulli publia son excellente Dissertation, intitulée *Motus Reptorius*; en faisant glisser des courbes les unes sur les autres, suivant une certaine condition qu'il détermine, il en produit par ce moyen de nouvelles dont la longueur est égale à celles des courbes génératrices.

Le Recueil de l'Académie en 1710 & 1711, nous offre deux autres Ouvrages. Dans celui de 1710 il se propose de trouver la courbe que décrit un corps lancé suivant une direction quelconque avec une vitesse connue, & attiré vers un point fixe par une force centrale qui agisse suivant une loi quelconque. M. Newton avoit donné dans son livre *des Principes* la solution de ce problème; M. Bernoulli prétendit qu'elle étoit obscure & insuffisante, & on n'est pas peu surpris quand on voit que la sienne n'en diffère presque rien. M. Newton, selon lui, n'avoit pas suffisamment démontré qu'un corps jeté suivant une direction connue, & attiré par une force centrale réciproquement proportionnelle au carré de la distance, devoit décrire une section conique. Cependant il est évident qu'un

corps ainsi lancé ne fauroit se mouvoir que suivant une seule & unique loi, & que par conséquent, s'il peut décrire une certaine courbe, il doit la décrire en effet. Or M. Newton avoit déterminé la section conique sur laquelle le projectile pouvoit se mouvoir; il avoit donc entièrement satisfait à la question. Ce fut la réponse des Géometres Anglois, intéressés à la gloire de leur compatriote, & uniquement occupés du soin de la défendre. On sera peut-être étonné, si on connoît un peu le cœur humain, qu'ils ne cherchassent pas plutôt à la diminuer: mais n'en faisons pas entièrement honneur à leur équité; les hommes tout injustes qu'ils sont, ne le sont pourtant que jusqu'à un certain point; & la supériorité, quand elle est extrême, fait pour eux comme une classe à part, qu'ils regardent sans envie. Si les concitoyens de M. Newton n'étoient pas jaloux de son mérite, c'est qu'ils le voyoient trop au-dessus d'eux. Une inégalité moins marquée lui eût peut-être fait trouver dans sa propre nation quelques rivaux plus empressés d'obscurcir ses découvertes, que de les faire valoir. En lui laissant toute sa

réputation, ils avoient du moins la ressource de croire la partager.

M. Bernoulli prétendit avec plus de fondement en 1711, que M. Newton étoit tombé dans quelque méprise sur la mesure des forces centrales dans les milieux résistans; on faisoit alors en Angleterre une nouvelle édition de l'ouvrage de ce grand homme, & il se corrigea sans répondre.

L'année 1714 vit paroître l'excellent *Essai d'une nouvelle Théorie de la manœuvre des vaisseaux*. La manœuvre est principalement fondée sur les lois de la résistance des fluides, & ces lois, n'étoient encore que peu connues. M. le Chevalier Renau, dans un Livre qu'il avoit publié sur cette matiere, s'étoit écarté des vrais principes; aussi le chemin qu'il suivoit, l'avoit-il conduit à plusieurs erreurs. Mais ces erreurs étoient assez délicates pour avoir séduit plusieurs savans Géometres. M. Bernoulli donna dans son *Essai* la vraie théorie de la résistance du fluide au mouvement du vaisseau; fondé sur cette théorie, il se déclara ouvertement contre celle de M. le Chevalier Renau, & contre les conséquences qu'il en

tiroit. M. Renau répondit à ses objections, & s'engagea par Lettres avec lui dans une dispute très-savante, dispute où la sagacité des deux adverfaires ne se fit pas moins admirer que leur politesse mutuelle. M. Bernoulli monta dans cette occasion qu'il n'ignoroit pas les égards qu'il devoit à ceux qui en avoient pour lui; mais n'eût-il pas mieux valu les avoir toujours, & laisser à ses adverfaires le triste avantage de les violer seuls ?

Cette même année 1714, il publia dans les Mémoires de l'Académie des Sciences & dans les Journaux de Leipfick ses recherches sur *les centres d'Oscillation*. Plusieurs poids étant attachés à la verge d'une pendule, considérée comme une ligne inflexible, fans pesanteur & fans masse, il est évident que si cette verge vient à faire des vibrations, son mouvement doit être fort différent de celui qu'elle auroit n'étant chargée que d'un seul corps : car les poids placés à différentes distances, tendent à descendre également dans le même temps; or cela ne se pourroit faire fans que la verge se brisât; son inflexibilité exige nécessairement que les poids les plus

éloignés du centre de suspension décrivent les plus grands arcs. Les poids feront donc entr'eux une espece de compensation & de répartition de leurs mouvemens; la vîtesse des poids inférieurs sera plus grande & celle des poids supérieurs sera plus petite, que si chacun d'eux étoit seul attaché à la verge. Mais quelle doit être la loi de cette répartition & la vîtesse du pendule composé qui en résultera? ou ce qui revient au même, quelle est la longueur du pendule simple qui feroit ses oscillations dans le même temps que le pendule composé? voilà à quoi se réduit la question. Le point qui détermine sur la verge la longueur de ce pendule simple, est appelé *centre d'Oscillation* du pendule composé.

M. Huygens, si célèbre par ses nombreuses découvertes, & à qui Newton doit peut-être autant qu'à Descartes, avoit trouvé le centre d'oscillation par une méthode fort indirecte; M. Jacques Bernoulli l'avoit ensuite déterminé par une voie plus naturelle, mais difficile; enfin notre Géometre trouva une méthode fort simple pour résoudre la question. Cette méthode consiste en général à chercher d'abord quelle de-

vroit être la gravité dans un pendule simple de même longueur que le composé, pour que les deux pendules fissent leurs oscillations dans un temps égal. Ensuite au lieu de ce pendule simple d'une longueur connue & d'une pesanteur supposée, il substitue un pendule simple animé par la gravité naturelle, & détermine aisément la longueur qu'il doit avoir pour faire ses vibrations en même temps que l'autre.

La dispute de M. Leibnitz avec M. Newton, ou plutôt avec l'Angleterre, sur la découverte du calcul différentiel, éclata en 1715 avec beaucoup de violence, & devint presque une querelle nationale. On ne pouvoit ôter à M. Newton l'honneur de l'invention; la Métaphysique lumineuse qui l'avoit conduit à trouver les règles de ce calcul, l'extrême fécondité dont il avoit été entre ses mains, enfin des dates anciennes & bien constatées, tout déposoit en sa faveur. Quoique son rival eût le premier publié la nouvelle Analyse, sa gloire n'étoit pas si assurée. On lui reprochoit le peu de clarté, ou plutôt la fausseté palpable de ses principes, dont il paroissoit se méfier lui-même;

le peu de chemin qu'il avoit fait dans une route, dont il sembloit qu'il auroit dû voir l'étendue immense s'il l'eût ouverte en effet; enfin quelques écrits de M. Newton dont on le soupçonnoit d'avoir eu connoissance. Ces présomptions formoient contre lui un préjugé peu avantageux; mais enfin ce n'étoit qu'un préjugé; & nous n'avons garde de vouloir prononcer sur une cause qui partage encore aujourd'hui tous les Savans de l'Europe. M. Leibnitz offensé des soupçons que les Anglois avoient jeté sur ses travaux, leur proposa comme une espece de défi le problème des trajectoires. Il s'agissoit de trouver une courbe qui coupât à angles droits ou sous un angle constant une infinité d'autres courbes toutes du même genre, comme des cercles, des paraboles, des ellipses, &c. On croira sans peine que ce problème ne fut qu'un jeu pour M. Newton, car plusieurs autres Géometres Anglois remplirent le défi. Ainsi M. Leibnitz n'avoit pas été fort heureux dans le piège qu'il avoit choisi pour embarrasser ses adversaires; & la grande dispute sur l'inventeur du calcul différentiel eût été par-là décidée contre lui,

fi

Si la solution bonne ou mauvaise d'un problème isolé suffit pour décider des questions pareilles (*d*).

M. Leibnitz étant mort en 1716, M. Bernoulli continua la dispute avec l'Angleterre; il proposa de nouveau aux Savans de cette Nation le problème des Trajectoires, mais avec des conditions qui le rendoient beaucoup plus difficile; & ceux-ci à leur tour lui en proposèrent d'autres qui ne l'étoient pas moins. On peut juger par la force des combattans de la vigueur des coups qu'ils se portoient. La fraude même parut un peu s'y mêler: car dans le cours de cette dispute, M. Keill ayant proposé à M. Bernoulli un problème très-difficile, celui-ci en trouva bientôt la solution, & somma en vain son adversaire de montrer la sienne. Il étoit question de déterminer la courbe décrite par un projectile, dans un milieu résistant suivant une certaine loi qui renfermoit une infinité de cas, & dont un seul jusqu'alors avoit été résolu.

De tous les Géometres Anglois qui parurent dans la lice en cette occasion,

(*d*) On peut voir sur cette question, le Dictionnaire de l'Encyclopédie, au mot DIFFÉRENTIEL.

Tome II.

C

il n'y en avoit point de plus célèbre que M. Taylor , si connu par son ouvrage intitulé , *Methodus incrementorum directæ & inversæ* , ouvrage original & très-ingénieux , mais difficile encore aujourd'hui , même pour les plus habiles. M. Taylor avoit trouvé à-peu-près en même temps que M. Bernoulli , & par une méthode semblable , la solution du problème des centres d'oscillation ; l'un & l'autre se contestèrent la priorité de la découverte , & personne ne leur en eût refusé à chacun la propriété. Au reste nous devons dire , à l'honneur de M. Taylor , que dans cette dispute il ne sortit jamais des bornes littéraires. M. Bernoulli , attaqué par toute une Nation , jaloux de soutenir l'honneur de la sienne , & plus occupé du fond de la dispute que de la forme , n'étoit pas si scrupuleux envers les Géometres Anglois. Peut-être étoit-il excusable à l'égard de M. Keill , qui avoit en quelque maniere violé les regles du droit des gens , & dont les procédés n'étoient pas moins blâmables que les discours. Pour M. Taylor , il ne répondit aux injures que par des plaintes fort modérées aux Journalistes de Leipfick , sur la

liberté avec laquelle on traitoit sa réputation dans leur Journal. Les différentes pieces de ce procès se trouvent dans ce recueil (année 1715 & suiv.) & elles sont infiniment utiles à ceux qui veulent pénétrer dans les mysteres de la plus haute Géométrie. Mais pourquoi font-elles plus d'honneur à l'esprit qu'au cœur humain ?

On nous demandera sans doute le but & l'utilité de toutes ces sublimes recherches. Nous ne répondrons point à cette question par une injure , comme faisoit Galilée (e) : nous ne chercherons pas même à tirer de quelques-uns des problèmes dont nous avons parlé , des usages peu sensibles , & qu'on leur contesterait peut-être. Mais la Géométrie n'a-t-elle pas par elle-même une beauté réelle , indépendante de toute utilité , vraie ou prétendue ? Quand elle n'auroit d'autre prérogative , que de nous offrir sans aucun mélange des connoissances évidentes & certaines , un si grand avantage ne la rendroit-il pas

(e) On demandoit à Galilée à quoi servoit la Géométrie : il répondit que la Géométrie servoit principalement à *peser* , à *mesurer* , & à *compter* ; à *peser* les ignorans , à *mesurer* les sots , & à *compter* les uns & les autres.

digne de notre étude ? Elle est pour ainsi dire , la mesure la plus précise de notre esprit , de son degré d'étendue , de sagacité , de profondeur & de justesse. Si elle ne peut nous donner ces qualités , on conviendra du moins qu'elle les fortifie , & fournit les moyens les plus faciles de nous assurer nous-mêmes & de faire connoître aux autres jusqu'à quel point nous les possédons. Archimede est encore plus célèbre par ses recherches sur la Parabole & sur les Spirales , que par ses Spheres mouvantes & ses balances. Descartes & Newton , dont les ouvrages n'ont guere contribué qu'aux progrès de la raison , seront l'un & l'autre immortels , tandis que les Inventeurs des Arts les plus nécessaires sont pour la plupart inconnus , parce que c'est plutôt le hasard que le génie qui les a guidés. Un Historien est loué de travailler à illustrer sa Nation : quel respect ne mérite pas un petit nombre de génies rares , qui en montrant jusqu'où peuvent aller les forces de l'esprit , ont éclairé l'Univers & fait honneur à l'humanité ? Il a fallu des siècles pour les produire , & on ne peut espérer de les voir de temps en temps renaître , qu'en ne

traitant point leurs disciples de fainéans laborieux. Ainsi quand les spéculations de la Géométrie transcendante ne seroient & ne pourroient jamais être d'aucun usage, ce qu'on est bien éloigné de prouver, ces hommes respectables devoient les mettre à l'abri du reproche de frivolité que leur font tous les jours des gens oisifs, frivoles par état, & incapables de les apprécier. Si des travaux d'une utilité matérielle & sensible étoient la seule ou la principale mesure du mérite, le Laboureur & le Soldat, aujourd'hui victimes d'un mépris injuste, devoient recevoir des honneurs aussi peu mérités. Les talens de toute espece, les noms célèbres en tout genre, seroient oubliés ou proscrits ; la barbarie renaîtroit bientôt, & avec elle tous les maux qu'elle traîne à sa suite.

En 1724, M. Bernoulli composa son *Discours sur les lois de la communication du mouvement*, à l'occasion du prix que l'Académie des Sciences de Paris avoit proposé. Ce Discours, l'un de ses plus beaux ouvrages, fut loué par ses juges, mais ne fut point couronné. On trouva qu'il ne répondoit pas précisément à la question du prix : l'Académie deman-

doit les lois du choc des corps durs , & il débutoit dans sa piece par soutenir que ces corps ne pouvoient exister. Il en donnoit pour raison , que dans le choc des corps durs , la communication du mouvement devoit nécessairement être instantanée , & qu'ainsi ces corps devoient passer subitement d'un mouvement quelconque à un autre , sans passer par les degrés intermédiaires ; ce qui est contraire au principe , *que tout se fait dans la nature par des degrés insensibles*. On auroit pu demander à M. Bernoulli , si dans le choc de deux corps élastiques , égaux & semblables , qui viennent se frapper directement en sens contraire , avec des vîteses égales , le point d'attouchement ne perd pas tout d'un coup son mouvement dès l'instant que les deux corps se joignent , & si par conséquent il ne passe pas subitement & sans gradation à l'état de repos ; état dans lequel il reste pendant tout le temps que les deux corps mettent à se comprimer & à se rétablir. Si cela est , comme on ne peut en disconvenir , & si d'un autre côté la matiere ne peut être supposée actuellement divisée à l'infini , ce qui est évident , le point de contact

ne sauroit perdre son mouvement, sans qu'une petite portion de chaque corps, contiguë à ce point, ne perde aussi le sien. Voilà donc, même dans l'hypothèse abstraite de M. Bernoulli, deux parties de matière qui passent sans gradation du mouvement au repos. Ce principe que tout se fait dans la nature par degrés insensibles, est celui que Leibnitz & ses sectateurs ont appelé *loi de continuité*. On ne peut nier qu'il ne soit très-philosophique, & confirmé du moins par la plus grande partie des phénomènes. Mais c'est en faire un étrange usage, que d'en conclure qu'il n'y a point dans l'Univers de corps durs, c'est-à-dire, d'en exclure, selon l'expression d'un Philosophe moderne, les seuls corps peut-être qui y soient : car comment se former une idée de la matière, si on n'accorde pas une dureté originaire & primitive aux élémens dont elle est composée, & qui sont proprement les vrais corps? Au reste, quand l'existence des corps durs seroit physiquement impossible, il n'est pas moins certain qu'on peut toujours considérer ces corps comme on considère en Géométrie des lignes & des surfaces par-

faites , en Mécanique des leviers inflexibles & fans pesanteur ; & c'étoit là fans doute le point de vue de la question proposée.

M. Bernoulli soutenoit dans la même piece une autre opinion qui parut auffi nouvelle , quoiqu'elle eût pour premier Auteur M. Leibnitz , & qu'elle ait eu depuis bien des Sectateurs. C'étoit la mesure des forces vives où des forces des corps en mouvement , par les produits des masses & des quarrés des vîteffes. Pour réduire cette question à l'énoncé le plus simple , il s'agit de favoir si la force d'un corps qui a une certaine vîteffe , devient double ou quadruple quand sa vîteffe devient double. Jusqu'à M. Leibnitz , tous les Mécaniciens avoient cru qu'elle étoit double ; ce grand Philosophe soutint le premier qu'elle étoit quadruple , & il le prouvoit par le raisonnement suivant. La force d'un corps ne se peut mesurer que par ses effets , & par les obstacles qu'elle lui fait vaincre : or si un corps pesant peut monter à quinze pieds étant jeté de bas en haut avec une certaine vîteffe , il doit monter , de l'aveu de tout le monde , à soixante pieds étant

jeté avec une vîtesse double. Il fait donc dans ce dèrnier cas quatre fois plus d'effet , & surmonte quatre fois plus d'obstacles ; la force est donc quadruple de la premiere.

Cette preuve de M. Leibnitz fut fortifiée par M. Bernoulli d'un grand nombre d'autres. Il démontra qu'un corps qui ferme ou bande un ressort avec une certaine vîtesse , peut avec une vîtesse double fermer tout à la fois , ou successivement , quatre ressorts semblables au premier , neuf avec une vîtesse triple , &c. Il n'oublia pas d'insister sur une vérité très-importante , découverte par M. Huyghens , savoir que dans le choc des corps élastiques la somme des forces vives , c'est-à-dire , des produits des masses par les quarrés des vîtesses , demeure toujours la même ; ce qu'on ne peut pas dire de la somme des produits des masses par les vîtesses. Les partisans des forces vives ont souvent fait valoir ce théorème en faveur de leur opinion , sur-tout depuis qu'on l'a rendu beaucoup plus général , & d'un usage presque universel dans les problèmes de mécanique. Nous n'entrons point ici dans le détail des diffé-

rens écrits que la question des forces vives a produit. Il semble qu'aujourd'hui les Géometres conviennent assez unanimement que c'est une pure question de nom : & comment n'en seroit-ce pas une , puisque les deux partis sont d'ailleurs entièrement d'accord sur les principes fondamentaux de l'équilibre & du mouvement ? Dans le mouvement d'un corps , nous ne voyons clairement que deux choses , l'espace parcouru & le temps employé à le parcourir. Le mot de *force* ne nous représente qu'un être vague , dont nous n'avons point d'idée nette , dont l'existence même n'est pas trop bien constatée , & qu'on ne peut connoître tout au plus que par ses effets. Tous les Géometres conviennent entre eux sur la mesure de ces effets , & cela doit leur suffire. Nous en saurons davantage , quand il plaira à l'Être suprême de nous dévoiler plus clairement l'essence des corps , & sur-tout la maniere d'analyser par le calcul leurs propriétés métaphysiques , peut-être aussi incomparables entr'elles que nos propres sensations.

M. Bernoulli se vengea de l'infortune littéraire qu'il avoit eue en 1724 , en

remportant plusieurs années de suite le prix de l'Académie Royale des Sciences. Sa piece de 1730, sur la maniere d'expliquer par les tourbillons la forme & les propriétés des orbites des planetes, est remarquable par les efforts qu'il fait pour défendre un systême que Newton croyoit avoir anéanti. La profonde Géométrie qui regne dans cet ouvrage, la supériorité de l'Auteur sur ses concurrents, & peut-être la prédilection naturelle à des François pour l'hypothese qu'il défendoit, lui valurent le prix, malgré une erreur de calcul, qui sans doute n'avoit pas échappé à la pénétration de ses juges.

En 1734 parut l'Essai de M. Bernoulli sur *la Physique céleste*. Il tâchoit d'y expliquer par une hypothese nouvelle les principaux points du systême du monde, & sur-tout la cause de l'inclinaison des orbites des planetes, que l'Académie avoit proposée. Si on remarque dans cet ouvrage un grand nombre de choses que la saine Physique refuseroit peut-être d'adopter, on doit d'un autre côté y admirer l'adresse avec laquelle l'Auteur fait valoir en sa faveur tout ce que les ressources d'un génie

inventif peuvent fournir de séduisant ou de plausible ; & le suffrage de l'Académie , sans répondre du succès de ce travail , en a du moins été la récompense. De plus , la question qu'il falloit résoudre étoit du nombre de celles qui n'admettent aucune explication dans le systême Newtonien ; M. Bernoulli , qui d'ailleurs n'étoit pas trop favorable à ce systême , & qui ne trouvoit point dans celui de Descartes une explication satisfaisante de ce qu'il cherchoit , fut obligé d'en imaginer une autre ; & quelle est l'hypothese qui satisfait à tout ?

Voilà les principaux ouvrages d'un homme dont les Mathématiques conserveront à jamais le nom. Un écrit beaucoup plus long que celui-ci , n'eût pas suffi pour les indiquer tous ; & ceux que nous avons omis feroient encore honneur aux plus grands Géometres.

Basle étoit sa patrie ; il est juste de faire honneur à cette République d'un citoyen qu'elle a toujours distingué , puisque tant de personnages célèbres ont fait après leur mort la gloire de leur Nation , qui les avoit oubliés pendant leur vie.

Il étoit depuis long-temps le premier

des Associés étrangers de l'Académie Royale des Sciences de Paris; sans doute les Croufaz, les Wolf, les Sloane, les Poleni, &c. dont les noms remplissoient alors cette liste, se voyoient avec complaisance à côté d'un homme que les Euler, les Bradley, les Daniel Bernoulli eussent été flattés de voir à leur tête. Si la mort de M. Bernoulli a laissé un grand vide, l'Académie n'a eu que l'embarras du choix pour le remplir.

Quoique ses succès dans les Mathématiques eussent été fort précoces, & fussent l'effet d'un talent qui avoit dû reconnoître de bonne heure son objet & le saisir, cette étude néanmoins n'étoit pas la première à laquelle il s'étoit livré. Son ame avide de connoissances s'étoit, pour ainsi dire, jetée d'abord sur le premier aliment qu'on lui avoit présenté. Les charmes des Belles-Lettres, qui s'offrirent à lui dès l'entrée de sa carrière, le dédommagerent des avantages qu'il auroit pu trouver dans le Commerce pour lequel il n'avoit aucun goût, quoiqu'il y eût été destiné par un pere, qui pour avoir un fils si rare, n'en ressembloit pas moins à tous les peres. Il passa de-là à l'étude de la

Médecine ; & ce fut elle sans doute qui le conduisit insensiblement au point où la nature l'appelloit , à cette Géométrie sublime , si nécessaire pour entrevoir le mécanisme admirable du corps humain , & si insuffisante néanmoins pour en démêler tous les ressorts. M. Bernoulli aussi incapable d'en imposer à lui-même qu'aux autres , & fait pour appercevoir presque au premier coup d'œil les limites prescrites à nos connoissances , vit bientôt que l'usage de la Géométrie dans cette matiere dégénéroit trop facilement en abus : malgré le succès de la Dissertation Physico-mathématique qu'il avoit publiée sur le mouvement des muscles , & dont nous avons parlé , il crut devoir dans la suite réserver la Géométrie pour des objets moins utiles peut-être , mais plus satisfaisans du moins par les lumieres qu'elle peut y répandre.

Cependant il n'étoit pas tellement borné aux Mathématiques , qu'il perdit entièrement de vue tout le reste. Il faisoit quelquefois pour se délasser , des vers latins , peut-être aussi mal qu'un homme né à *Pékin* feroit des vers françois ; mais assez bien cependant pour pouvoir tenir un rang honorable parmi

la foule des modernes qui ont mieux aimé parler une langue morte que la leur. On nous permettra de faire à cette occasion une remarque singulière ; c'est que les langues grecque & latine, tant qu'on les a parlées, n'ayent eu qu'un très-petit nombre d'excellens Poètes, comme toutes les langues vivantes ; & qu'au contraire, depuis la renaissance des Lettres, nous nous flattions d'avoir tant d'Horaces & de Virgiles. La solution de ce paradoxe ne sera pas fort difficile à trouver, si on se demande à soi-même, pourquoi plusieurs corps célèbres qui ont produit une nuée de Versificateurs latins, n'ont pas un seul Poète françois qu'on puisse lire. Nous ne croyons donc pas devoir nous arrêter beaucoup sur les Vers latins de M. Bernoulli. Il faisoit mieux ou plus mal encore ; car dans sa jeunesse, à l'âge de dix-huit ans, il avoit soutenu une Thèse en Vers grecs, sur cette question, *que le Prince est pour les sujets* ; matière du moins aussi intéressante qu'aucune de celles qu'il a traitées depuis : mais qu'un Philosophe pouvoit se dispenser de traiter en Vers, & un Républicain de traiter en Grec. Il est rare que les hommes célèbres

ayent des enfans qui leur ressemblent. Le nôtre en a eu plusieurs d'un mérite distingué : Nicolas Bernoulli, mort fort jeune à Pétersbourg, où le Czar l'avoit appelé, & où il étoit déjà l'un des principaux ornemens de l'Académie naissante : Jean Bernoulli, aujourd'hui Professeur à Basle, qui a remporté plusieurs prix de l'Académie Royale des Sciences de Paris, & qui auroit été grand Mathématicien, s'il n'eût mieux aimé être Orateur : enfin, Daniel Bernoulli l'aîné & le plus illustre de tous, qui soutient par ses ouvrages le nom de son pere. Ses talens sublimes & connus depuis long-temps brillent sur-tout dans son *Hydrodynamique*, où il a le premier appliqué au mouvement des fluides le principe de la conservation des forces vives, & déterminé les lois de ce mouvement par des méthodes sûres & non arbitraires. Il a partagé avec son pere le prix de l'Académie en 1734, & s'est montré digne de lui en l'égalant ; depuis plusieurs années ce prix est pour M. Daniel Bernoulli une espece de revenu ; fortune la plus flatteuse qu'un Savant puisse retirer de son travail, puisqu'il ne la doit qu'à lui seul.

Messieurs de Maupertuis & Clairaut, célèbres Géometres François, ont fait l'un & l'autre le voyage à Basle pour profiter des lumieres de M. Bernoulli; semblables à ces anciens Grecs qui alloient chercher les Sciences en Egypte, & revenoient ensuite les répandre dans leur patrie avec leurs propres richesses. Enfin, c'est à M. Bernoulli qu'on doit M. Euler, dont le nom retentit aujourd'hui dans toute l'Europe & à si juste titre; la reconnoissance de ce grand Géometre pour son illustre maître, égale la profondeur & la sagacité qu'on admire dans ses Ouvrages.

On a publié en 1743 (f) à Lausanne le Recueil de tous les écrits de M. Bernoulli: ce Recueil précieux, fait avec un soin & une intelligence qui méritent la reconnoissance de tous les Géometres, est dû à l'un des plus célèbres disciples de l'Auteur, feu M. Cramer Professeur de Mathématiques à Geneve, que l'étendue de ses connoissances dans la

(f) Nous disons 1743, quoique le titre porte 1742, parce qu'il est certain que le recueil n'a paru qu'en 1743; la Lettre de M. Bernoulli au Libraire, qu'on voit à la tête du premier volume, est datée du 9 Janvier de cette dernière année, & la Préface de l'Editeur est du 1 Mars suivant.

Géométrie , dans la Physique & dans les Belles-Lettres rendoit digne de toutes les Sociétés savantes , & dont l'esprit philosophique & les qualités personnelles relevoient encore les talens.

De toutes les Académies qui avoient l'avantage de compter M. Bernoulli parmi leurs membres , aucune ne lui a rendu des honneurs plus marqués que l'Académie Royale des Sciences de Prusse. Cette Compagnie chargea son Secrétaire de lui faire un éloge public , quoique ce ne soit point l'usage de prononcer celui des Académiciens étrangers. Elle n'a pas craint qu'un tel exemple l'engageât à accorder souvent de pareilles distinctions ; la mémoire d'un si grand homme méritoit cet hommage de la part d'un Corps où il comptoit des amis & des élèves illustres. Le Recueil des Œuvres de M. Bernoulli est dédié au Monarque , Protecteur de cette Académie célèbre ; & si elles méritoient de paroître sous les auspices d'un Prince Philosophe , osons dire à la gloire des Lettres , & plus encore à celle du Prince , qu'il étoit digne de voir son nom à la tête de cet immortel Ouvrage.



ÉLOGE

DE MONSIEUR

L'ABBÉ TERRASSON,

Mort au mois de Septembre 1750.

LES Ouvrages d'un grand génie, ou d'un Savant illustre, fixent assez par eux-mêmes le jugement qu'on doit porter de ses talens : mais le spectacle de sa conduite, de ses mœurs, de ses foibleffes même, est une Ecole de Philosophie ; sur-tout, quelle instruction ne peut-on pas en retirer, lorsque par son caractère & sa façon de penser, il a mérité de servir de modele à ceux qui courent la même carrière ?

Tel fut M. l'Abbé Terrasson. Il occupoit sans doute une place distinguée dans la Littérature, mais ce fut la moindre partie de sa gloire : ce qui le caractérise, c'est d'avoir été à la tête des Phi-

lofophes pratiques de fon fiecle : l'éloge est d'autant plus grand , qu'il est plus rare aujourd'hui de le mériter.

On l'a dit il y a long-temps ; la gloire & l'intérêt , quelquefois tous deux en-semble , quelquefois l'un aux dépens de l'autre , font les deux grands ressorts qui font mouvoir les hommes , & les Gens de Lettres ne font pas exempts de payer le tribut à l'humanité. Quoique leurs travaux menent rarement à la fortune , plusieurs d'entre eux ne laissent pas de s'y méprendre , & de s'engager dans une carrière si noble , par un motif qui ne l'est pas. Quelques-uns semblent avoir renoncé à l'intérêt ; sacrifice médiocre , lorsqu'ils n'ont aucun désir à satisfaire : mais ils n'en font ordinairement que plus vifs sur cet amour de la réputation , qui selon l'expression de Tacite , est la dernière passion des Sages. En vain se représentent-ils que le nombre des bons Juges est petit , il leur suffit de penser que le nombre des Juges est grand ; & par une contradiction , dont ils ont peine à se rendre raison , ils font avides de la réunion de ces suffrages , dont chacun en particulier , si on n'en excepte quelques-uns , ne les flatteroit

nullement. Heureux quand ils ne travaillent pas à se les procurer par les manœuvres & par l'intrigue.

M. l'Abbé Terrasson étoit bien éloigné de cette maniere de penser : il ne fut sujet, ni à cet amour propre si délicat qui fait quelquefois le supplice des Savans, ni à cette basse jalousie qui les dégrade : il ne regardoit ses Ouvrages que comme des enfans de son loisir qu'il abandonnoit à la censure publique ; content de l'approbation de quelques amis éclairés, il étoit fort tranquille sur le jugement des autres. On lui demandoit un jour ce qu'il pensoit d'une harangue qu'il devoit prononcer : *Elle est bonne*, répondit-il, *je dis très-bonne ; tout le monde n'en pensera peu-être pas comme moi ; mais cela ne m'inquiete guere.*

L'envie de s'enrichir ne le tourmentoit pas plus que celle de faire du bruit ; la fortune vint à lui sans qu'il la cherchât, elle se quitta sans qu'il songeât à la retenir, & il se trouva dans un état médiocre, avec cette même Philosophie qui ne l'avoit jamais abandonné. Cependant, quoiqu'il eût conservé au milieu des richesses la simplicité de mœurs qu'elles ont coutume d'ôter, il

n'étoit pas fans défiance de lui-même : *Je répons de moi*, disoit-il, *jusqu'à un million* : ceux qui le connoissoient auroient bien répondu de lui par de-là.

Il regrettoit le temps où les Gens de Lettres moins répandus & moins diftraits, vivoient davantage entre eux. Comme ils avoient moins d'intérêt de se nuire, ils étoient plus unis, & par conséquent plus respectés; leur société n'avoit peut-être pas les mêmes agrémens qui la font rechercher aujourd'hui; mais la politesse ne se perfectionne que trop souvent aux dépens des mœurs; la charlatanerie, qu'on me permette ce terme, si commune & si hardie maintenant, l'étoit alors beaucoup moins, parce qu'elle étoit moins sûre de réussir; ce n'est pas que le commerce du monde ne soit nécessaire aux Gens de Lettres, sur tout à ceux qui travaillent pour plaire à leur siècle ou pour le peindre; mais ce commerce, devenu général & sans choix, est aujourd'hui pour eux, ce que la découverte du nouveau monde a été pour l'Europe; il est fort douteux qu'il leur ait fait autant de bien que de mal.

Nullement empressé de faire sa cour,

M. l'Abbé Terrasson trouvoit plus aisé de ne point vivre avec la plupart des Grands, que d'être avec eux à sa place, sans se dégrader, & sans se compromettre. Il fuyoit sur-tout ceux dont l'orgueil perce à travers leur accueil même. Mais il estimoit beaucoup les grands d'une société simple & aimable, qui cultivent sans prétention les Sciences & les beaux Arts, qui les aiment sans vanité, & qui, s'il est permis de parler le jargon du temps, ne font point servir leur naissance & leurs titres de *sauve-garde* à leur esprit.

Ainsi étoit-il bien éloigné de confondre les amateurs véritablement éclairés, avec ceux qui en usurpent le nom, ordinairement occupés du soin de rabaisser les grands talens pour élever les médiocres, parce qu'ils ignorent que le mérite éminent honore ses protecteurs, & que le mérite médiocre avilit les siens. On n'aura pas de peine à croire qu'il n'étoit guere plus favorable à ces Sociétés particulières, si fort à la mode aujourd'hui qui s'érigent en arbitres des Auteurs. On avoit beau lui représenter que par le moyen de ces Sociétés, l'esprit se répand & se communique de

proche en prochê. Il répondoit par une comparaison plus énergique que recherchée, que l'esprit d'une nation ressemble à ces feuilles d'or qui deviennent plus minces à mesure qu'elles s'étendent, & qu'il perd ordinairement en profondeur ce qu'il gagne en superficie. Il craignoit sur-tout que ces Juges sans droit & sans titre, faits pour prendre le ton des Gens de Lettres, ne prétendissent un jour le leur donner, & ne cherchassent à se rendre par cette usurpation le fléau des bons livres, & l'asyle du mauvais goût. Selon lui, il ne falloit point attribuer à d'autres causes ce jargon qui se répand insensiblement dans les ouvrages modernes, & qui devenant de jour en jour plus étrange; semble nous annoncer la décadence prochaine des Lettres; car le faux bel-esprit tient de plus près qu'on ne croit à la barbarie.

Un homme qui pensoit comme M. l'Abbé Terrasson ne devoit guere solliciter de graces, même purement littéraires. Il eût fallu lui apprendre jusques aux noms de ceux qui les distribuoient; son mérite seul avoit brigué pour lui celles qu'on lui avoit accordées.

On ne doit pas trouver surprenant
qu'il

qu'il ait eu pour les autres l'indifférence qu'il avoit pour lui-même. Le spectacle si varié des passions qui agitent les hommes, amusement ordinaire de la plupart des Sages, n'étoit pas même un spectacle pour lui. Plus philosophe que Démocrite, il se contentoit de voir le ridicule de ses contemporains, & ne daignoit pas en rire : on eût dit qu'il contemploit de la planete de Saturne cette terre que nous habitons ; il est vrai que les hommes ne sont qu'un point pour qui les voit de-là ; mais ne s'y place pas qui veut.

Sur-tout, ce qui l'occupoit le moins, c'étoit les démêlés des Princes, & les affaires d'Etat, dont les Philosophes ne parlent guere que pour médire de ceux qui gouvernent, quelquefois mal-à-propos, & toujours inutilement. Il avoit coutume de dire avec Malherbe, (g) qu'il ne faut point se mêler du gouvernail dans un vaisseau où l'on n'est que passager. Ce parti est assurément le meilleur dans une Monarchie bien gouvernée, & le plus sûr au moins dans quelque Monarchie que ce puisse être.

(g) Voyez les *Mémoires pour la vie de Malherbe* par Racan, n. XXXII.

L'ignorance où il étoit sur la plupart des choses de la vie, lui donnoit cette naïveté, qui est un agrément quand elle n'est pas un ridicule, qui du moins annonce ordinairement la vertu, & dont par cette raison le vice emprunte quelquefois le masque. Comme elle le faisoit paroître simple aux yeux de bien des gens, elle a fait dire qu'il n'étoit homme d'esprit que de profil : on pourroit dire avec moins de finesse & plus de vérité, qu'il avoit un visage pour le peuple, & un autre pour les Philosophes.

Sans être extrêmement zélé pour aucun système ni physique ni métaphysique, le Cartésianisme étoit celui qu'il sembloit avoir adopté. C'étoit, pour ainsi dire, un pli qu'il avoit pris de jeunesse; mais il ne trouvoit point mauvais qu'on en eût pris un autre. Cependant cette secte, qui n'est pas aujourd'hui trop nombreuse, est volontiers intolérante comme bien des sectes opprimées ou négligées : peu s'en faut qu'elle ne décrie ses adversaires, comme de mauvais citoyens insensibles à la gloire de leur nation. Les partisans de Descartes seroient peut-être bien étonnés,

si ce grand homme revenoit au monde, de trouver en lui le plus redoutable ennemi du Cartésianisme.

Enfin, ce qui met le comble à l'Eloge de M. l'Abbé Terrasson, sa Philosophie étoit sans bruit, parce qu'elle étoit sans effort; peut-être en avoit-il eu moins de mérite à l'acquérir : mais les vertus qu'on loue le plus, sont souvent celles qui coûtent le moins. D'ailleurs, quelque ridicules que soient les préjugés, leur empire est si puissant, que ceux même qui lui résistent, s'applaudissent de leur courage; pour lui, sans se prévaloir d'un avantage si rare, il en jouissoit paisiblement; il n'avoit pas besoin d'avertir les autres qu'il n'étoit ni complaisant de personne, ni esclave de son amour-propre; tout le monde le voyoit assez, & il aimoit mieux renfermer sa Philosophie dans sa conduite, que de la borner à ses discours.

Il me reste à dire un mot de ses Ouvrages. Le premier fut sa Dissertation contre l'Iliade. Elle parut en 1715. dans le fort de la dispute sur Homere, dispute aussi peu utile que presque toutes les autres, & qui n'a rien appris au genre humain, si ce n'est que Madame Dacier

avoit encore moins de Logique que M. de la Motte ne favoit de Grec. Les coups que l'on portoit alors au Prince des Poëtes, lui firent peut-être moins de tort que la maniere dont ils étoient repouffés. Attaqué par des gens d'esprit & par des Philosophes, il n'avoit guere dans son parti que des gens de goût qui se taisoient, ou de pesans érudits qui auroient admiré la Pucelle, si Chapelain l'avoit écrite il y a trois mille ans. D'un autre côté les adversaires d'Homere, trop peu sensibles aux beautés de détail dont l'Iliade est remplie, & qui sont peut-être la partie la plus essentielle d'un Poëme Epique, s'attachoient trop à juger un Ouvrage de génie sur des regles d'où l'arbitraire n'est pas tout-à-fait exclu, & sur des usages qu'ils rapportoient trop à notre goût.

A l'égard de la querelle sur les Anciens & les Modernes, qui faisoit aussi partie de cette dispute, je ne prétends point la renouveler ici, encore moins la terminer: j'observerai seulement que si les Grecs & les Romains nous sont supérieurs à certains égards, & inférieurs à d'autres, c'est peut-être moins à la différence de génie qu'il faut l'attri-

buer, qu'à celle des circonstances, du gouvernement, des motifs d'émulation; & sur-tout à l'avantage qu'ils ont eu de parcourir avant nous certaines routes, & à celui que nous avons d'en trouver d'autres tout ouvertes qu'ils n'avoient fait qu'entrevoir.

Quoi qu'il en soit, l'Ouvrage de M. l'Abbé Terrasson eut un succès dont l'Auteur fut digne par sa modération, & sur-tout par le mérite qu'il eut d'avoir porté dans les Belles-Lettres cet esprit de lumière & de Philosophie, si utile dans les matieres même de goût, quand il remonte à leurs vrais principes. Le seul cas où il doit être dangereux, c'est lorsqu'égaré par une fausse Méta-physique, il analyse froidement ce qui doit être senti.

Madame Dacier qui ne pouvoit pas reprocher à M. l'Abbé Terrasson d'ignorer le Grec, ne jugea pas à propos de s'engager dans une réplique. M. Dacier s'en chargea, & accusa entre autres choses son adversaire d'avoir fait dans son Ouvrage l'apologie de la morale du Théâtre Lyrique; imputation aussi injuste que déplacée. M. l'Abbé Terrasson daigna cependant y répondre,

& il faut avouer que c'est la partie de sa Dissertation la plus inutile.

L'Ouvrage qui suivit, fut d'un goût bien différent. C'étoit des Réflexions sur le fameux système qui a ruiné parmi nous tant de familles, pour en enrichir tant d'autres. M. l'Abbé Terrasson eut le courage d'en prendre la défense, parce que l'ayant envisagé d'un œil philosophique, il le jugeoit utile, & qu'il en séparoit le principe d'avec ce qui n'étoit qu'accessoire. A la veille du désastre public & de la chute des fortunes qu'il ne pouvoit prévoir, il justifia, pour ainsi dire, d'avance ce qu'on alloit accuser bientôt d'être la cause de tant de malheurs; & aujourd'hui que les esprits ne sont plus échauffés sur cette matiere par un intérêt présent & personnel, l'opinion qu'il défendoit ne manqueroit peut-être pas de partisans éclairés. Au reste ce fut à cet Ouvrage qu'il dut l'opulence passagere dont nous avons parlé, & par bonheur pour lui elle ne fut que passagere: car quoiqu'il ne l'eût pas eue pour objet en écrivant, on auroit pu la lui reprocher, si le peu de durée de sa fortune n'avoit répondu de la droiture de ses motifs. Ce n'est pas

que pour être ruiné, on en soit toujours plus honnête homme : mais le Philosophe dont nous parlons, ruiné par le système qu'il avoit défendu, prouvoit au moins qu'il l'avoit défendu de bonne foi.

Il sembloit que M. l'Abbé Terrasson fût destiné à s'exercer sur les genres les plus opposés. En 1731 il publia le Roman de *Sethos*. Cet Ouvrage, quoique bien écrit, & estimable par beaucoup d'endroits, ne fit cependant qu'une fortune médiocre. Le mélange de physique & d'érudition que l'Auteur y avoit répandu, & par lequel il avoit cru instruire & plaire, ne fut point du goût d'une Nation qui sacrifie tout à l'agrément, & que M. l'Abbé Terrasson avoit moins étudié en homme du monde qu'en Philosophe. Mais si le Roman de *Sethos* est inférieur de ce côté-là au *Télémaque* son modele, il n'y a rien aussi dans le *Télémaque* qui approche d'un grand nombre de caractères, de traits de morale, de réflexions fines, & de discours quelquefois sublimes, qu'on trouve dans *Sethos*. Je n'en apporterai pour exemple que le seul portrait de la Reine d'Egypte en forme d'oraison su-

nebre (*), portrait que Tacite eût admiré, & dont Platon eût conseillé la lecture à tous les Rois.

Le dernier de ses ouvrages est sa traduction de Diodore de Sicile. Quoiqu'il népargne pas les éloges à son Auteur dans la Préface, on prétend qu'il n'entreprit cette traduction que pour prouver combien les admirateurs des Anciens sont aveugles. Ce n'est pourtant pas plaider de trop bonne foi la cause des Modernes, que de croire leur assurer la supériorité en les opposant à Diodore de Sicile, Historien crédule, Ecrivain du second ordre, & que d'ailleurs une traduction peut encore défigurer. C'est Homere qu'il faut comparer à Milton, Démosthene à Bossuet, Tacite à Guichardin ou peut-être à personne, Sénèque à Montagne, Archimede à Newton, Aristote à Descartes, Platon & Lucrece au Chancelier Bacon; & pour lors le procès des Anciens & des Modernes ne sera plus si facile à juger.

M. l'Abbé Terrasson étoit entré de bonne heure à l'Académie des Sciences pour en devenir un jour le Secrétaire.

(*) Voyez le premier volume, page 62. & beaucoup d'autres endroits.

L'étendue de ses connoissances, & le talent qu'il avoit pour écrire, donnoient tout lieu de croire qu'il rempliroit avec honneur cette place importante. Mais lorsque M. de Fontenelle sortit d'une carrière qu'il étoit encore en état de poursuivre après l'avoir parcourue durant quarante ans avec la plus grande réputation, ce successeur qu'il s'étoit destiné depuis long-temps, n'avoit plus assez de forces pour le remplacer.

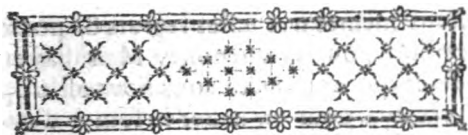
Un Philosophe tel que nous venons de le dépeindre savoit trop bien se suffire à lui-même, pour ne pas disparoître de dessus la scène, quand la vieillesse & les infirmités commencerent à l'y rendre inutile. Il se renferma donc absolument chez lui, & ne se monroit tout au plus que dans des lieux publics, où il ne pouvoit être à charge à personne. Il connoissoit trop bien sa nation pour n'avoir pas senti de bonne heure combien elle est ingrate envers ceux même qui ont le plus contribué à son instruction ou à ses plaisirs. Il savoit que l'avantage d'être recherché avec empressement jusqu'à la fin, est le privilege d'un petit nombre d'hommes rares : souvent même quoiqu'ils méritent cet empressement par

D v

82 *Eloge de M. l'Abbé Terrasson.*

leurs qualités personnelles, & par l'agrément de leur commerce; c'est à la vanité qu'ils en sont principalement redevables. M. l'Abbé Terrasson retira donc de bonne heure son ame de la presse, suivant le conseil de Montagne, & sa vieillesse fut aussi philosophique que sa vie.

L'espece de stoïcisme dont il faisoit profession, ne l'empêchoit pas d'avoir des amis auxquels il étoit fort attaché; M. le Marquis de Laffay & M. Falconet étoient de ce nombre; c'en est assez pour juger qu'il savoit les choisir, & sur-tout qu'il ne se trompoit pas en honnêtes gens. Au reste, il regardoit l'amitié comme un sentiment trop respectable & trop précieux pour être prodigué; il croyoit avec raison qu'on avoit très-peu d'amitié, quand on avoit beaucoup d'amis. Pleuré des siens, M. l'Abbé Terrasson est généralement regretté de tous ceux qui l'ont connu: on ne sauroit manquer de l'être, quand avec de l'esprit & des talens, on n'a jamais ni à l'amour-propre, ni à l'avidité des autres.



ÉLOGE

DE M. LE PRESIDENT DE MONTESQUIEU,

*Mis à la tête du cinquieme Volume
de l'Encyclopédie.*

L'INTÉRÊT que les bons Citoyens prennent à l'*Encyclopédie*, & le grand nombre de Gens de Lettres qui lui consacrent leurs travaux, semblent nous permettre de la regarder comme un des monumens les plus propres à être dépositaires des sentimens de la patrie, & des hommages qu'elle doit aux hommes célèbres qui l'ont honorée. Persuadés néanmoins que M. de Montesquieu étoit en droit d'attendre d'autres Panégyristes que nous, & que la douleur publique eût mérité des interpretes plus éloquens, nous eussions renfermé au dedans de

D vj

nous mêmes nos justes regrets & notre respect pour sa mémoire. Mais l'aveu de ce que nous lui devons nous est trop précieux pour en laisser le soin à d'autres. Bienfaiteur de l'humanité par ses Ecrits, il a daigné l'être aussi de cet Ouvrage; & notre reconnoissance ne veut que tracer quelques lignes au pied de sa statue.

Charles de Secondat, Baron de la Brede & de Montesquieu, ancien Président à Mortier au Parlement de Bordeaux, de l'Académie Française, de l'Académie Royale des Sciences & des Belles-Lettres de Prusse, & de la Société Royale de Londres, naquit au Château de la Brede près de Bordeaux, le 18 Janvier 1689, d'une Famille noble de Guyenne. Son trisaïeul, Jean de Secondat, Maître-d'hôtel d'Henri II. Roi de Navarre, & ensuite de Jeanne, fille de ce Roi, qui épousa Antoine de Bourbon, acquit la Terre de Montesquieu d'une somme de 10000 livres que cette Princesse lui donna par un acte authentique, en récompense de sa probité & de ses services. Henri III. Roi de Navarre, depuis Henri IV. Roi de France, érigea en Baronnie la Terre de Mon-

tesquieu , en faveur de Jacob de Secondat, fils de Jean, d'abord Gentilhomme ordinaire de la Chambre de ce Prince , & ensuite Mestre-de-Camp du Régiment de Châtillon. Jean Gaston de Secondat, son second fils , ayant épousé la fille du Premier Président du Parlement de Bordeaux , acquit dans cette Compagnie une Charge de Président à Mortier; il eut plusieurs enfans , dont un entra dans le Service , s'y distingua , & le quitta de fort bonne heure : ce fut le pere de Charles de Secondat, Auteur de l'Esprit des Lois. Ces détails paroîtront peut-être déplacés à la tête de l'éloge d'un Philosophe dont le nom a si peu besoin d'Ancêtres ; mais n'envions point à leur mémoire l'éclat que ce nom répand sur elle.

Les succès de l'enfance , présage quelquefois si trompeur , ne le furent point dans Charles de Secondat : il annonça de bonne heure ce qu'il devoit être ; & son pere donna tous ses soins à cultiver ce génie naissant, objet de son espérance & de sa tendresse. Dès l'âge de vingt ans , le jeune Montesquieu préparoit déjà les matériaux de l'Esprit des Lois, par un extrait raisonné des immenses

volumes qui composent le Corps du Droit Civil ; ainsi autrefois Newton avoit jeté dès sa première jeunesse les fondemens des ouvrages qui l'ont rendu immortel. Cependant l'étude de la Jurisprudence , quoique moins aride pour M. de Montesquieu que pour la plupart de ceux qui s'y livrent, parce qu'il la cultivoit en Philosophe, ne suffisoit pas à l'étendue & à l'activité de son génie ; il approfondissoit dans le même temps des matieres encore plus importantes & plus délicates , & les discutoit dans le silence avec la sagesse , la décence & l'équité qu'il a depuis montrées dans ses Ouvrages. (a).

Un Oncle paternel, Président à Mortier au Parlement de Bordeaux , Juge éclairé & citoyen vertueux, l'oracle de sa Compagnie & de sa Province, ayant perdu son fils unique, & voulant conserver dans son Corps l'esprit d'élévation qu'il avoit tâché d'y répandre, laissa ses biens & sa charge à M. de Montesquieu ; il étoit Conseiller au Parlement de Bordeaux depuis le 24 Février 1714, &

(a) Nous voulons parler ici d'un Ecrit qui n'a point paru, & dans lequel il se proposoit de prouver que l'idolâtrie de la plupart des Païens ne paroissoit pas mériter une damnation éternelle.

fut reçu Président à Mortier le 13 Juillet 1716. Quelques années après, en 1722, pendant la minorité du Roi, sa Compagnie le chargea de présenter des Remontrances à l'occasion d'un nouvel Impôt. Placé entre le Trône & le peuple, il remplit en sujet respectueux & en Magistrat plein de courage l'emploi si noble & si peu envié de faire parvenir au Souverain le cri des malheureux; & la misere publique représentée avec autant d'habileté que de force, obtint la justice qu'elle demandoit. Ce succès, il est vrai, par malheur pour l'Etat bien plus que pour lui, fut aussi passager que s'il eût été injuste; à peine la voix des peuples eut-elle cessé de se faire entendre, que l'Impôt supprimé fut remplacé par un autre; mais le Citoyen avoit fait son devoir.

Il fut reçu le 3 Avril 1716 dans l'Académie de Bordeaux, qui ne faisoit que de naître. Le goût pour la musique & pour les ouvrages de pur agrément avoit d'abord rassemblé les membres qui la formoient. M. de Montesquieu crut avec raison que l'ardeur naissante & les talens de ses Confreres pourroient s'exercer avec encore plus d'avantage

sur les objets de la Physique. Il étoit persuadé que la nature, si digne d'être observée par-tout, trouvoit aussi par-tout des yeux dignes de la voir; qu'au contraire les ouvrages de goût ne souffrant point de médiocrité, & la Capitale étant en ce genre le centre des lumières & des secours, il étoit trop difficile de rassembler loin d'elle un assez grand nombre d'Ecrivains distingués; il regardoit les Sociétés de bel esprit, si étrangement multipliées dans nos Provinces, comme une espece ou plutôt comme une ombre de luxe littéraire, qui nuit à l'opulence réelle sans même en offrir l'apparence. Heureusement M. le Duc de la Force, par un prix qu'il venoit de fonder à Bordeaux, avoit secondé des vues si éclairées & si justes. On jugea qu'une expérience bien faite seroit préférable à un discours foible ou à un mauvais Poëme; & Bordeaux eut une Académie des Sciences.

M. de Montesquieu, nullement empressé de se montrer au Public, sembloit attendre, selon l'expression d'un grand Génie, *un âge mûr pour écrire*; ce ne fut qu'en 1721, c'est-à-dire, âgé de trente-deux ans, qu'il mit au jour les

Lettres Persanes. Le Siamois des Amusemens sérieux & comiques pouvoit lui en avoir fourni l'idée ; mais il surpassa son modele. La peinture des mœurs orientales réelles ou supposées , de l'orgueil & du flegme de l'amour Asiatique , n'est que le moindre objet de ces Lettres ; elle n'y sert pour ainsi dire , que de prétexte à une satire fine de nos mœurs , & à des matieres importantes que l'Auteur approfondit en paroissant les effleurer. Dans cette espece de tableau mouvant , Usbek expose sur-tout avec autant de légéreté que d'énergie , ce qui a le plus frappé parmi nous ses yeux pénétrants ; notre habitude de traiter sérieusement les choses les plus futiles , & de tourner les plus importantes en plaisanteries ; nos conversations si bruyantes & si frivoles ; notre ennui dans le sein du plaisir même ; nos préjugés & nos actions en contradiction continuelle avec nos lumieres ; tant d'amour pour la gloire joint à tant de respect pour l'idole de la faveur ; nos Courtisans si rampans & si vains ; notre politesse extérieure & notre mépris réel pour les étrangers , ou notre prédilection affectée pour eux ; la bizarrerie de

nos goûts, qui n'a rien au dessous d'elle que l'empressement de toute l'Europe à les adopter ; notre dédain barbare pour deux des plus respectables occupations d'un citoyen , le Commerce & la Magistrature ; nos disputes littéraires si vives & si inutiles ; notre fureur d'écrire avant que de penser , & de juger avant que de connoître. A cette peinture vive, mais sans fiel, il oppose, dans l'apologue des Troglodites, le tableau d'un peuple vertueux, devenu sage par le malheur ; morceau digne du Portique. Ailleurs il montre la Philosophie long-temps étouffée, reparoissant tout-à-coup, regagnant par ses progrès le temps qu'elle a perdu, pénétrant jusques chez les Russes à la voix d'un Génie qui l'appelle, tandis que chez d'autres peuples de l'Europe, la superstition semblable à une atmosphère épaisse, empêche la lumière qui les environne de toutes parts, d'arriver jusqu'à eux. Enfin, par les principes qu'il établit sur la nature des Gouvernemens anciens & modernes, il présente le germe de ces idées lumineuses, qu'il a développées depuis dans son grand Ouvrage.

Ces différens sujets privés aujourd'hui

d'hui des graces de la nouveauté qu'ils avoient dans la naissance des Lettres Persanes, y conserveront toujours le mérite du caractère original qu'on a su leur donner : mérite d'autant plus réel, qu'il vient ici du génie seul de l'Ecrivain, & non du voile étranger dont il s'est couvert. Car Usbek a pris durant son séjour en France, non-seulement une connoissance si parfaite de nos mœurs, mais une si forte teinture de nos manières même, que son style fait souvent oublier son pays. Ce léger défaut de vraisemblance peut n'être pas sans dessein & sans adresse : en relevant nos ridicules & nos vices, il a voulu sans doute aussi rendre justice à nos avantages ; il a senti toute la fadeur d'un éloge direct, & il nous a plus finement loués en prenant si souvent notre ton pour médire plus agréablement de nous.

Malgré le succès de cet Ouvrage, M. de Montesquieu ne s'en étoit point déclaré ouvertement l'auteur. Peut-être croyoit-il échapper plus aisément par ce moyen à la satire littéraire, qui épargne plus volontiers les écrits anonymes ; parce que c'est toujours la personne & non l'ouvrage qui est le

but de ses traits ; peut-être craignoit-il d'être attaqué sur le prétendu contraste des Lettres Persanes avec l'austérité de sa place : espece de reproche, disoit il, que les critiques ne manquent jamais, parce qu'il ne demande aucun effort d'esprit. Mais son secret étoit découvert, & déjà le Public le monroit à l'Académie Françoise. L'événement fit voir combien le silence de M. de Montesquieu avoit été sage. Usbek s'exprime quelquefois assez librement, non sur le fond du Christianisme, mais sur des matieres que trop de personnes affectent de confondre avec le Christianisme même ; sur l'esprit de persécution dont tant de Chrétiens ont été animés ; sur les usurpations temporelles de la puissance ecclésiastique ; sur la multiplication excessive des Monasteres, qui enleve des sujets à l'Etat sans donner à Dieu des adorateurs ; sur quelques opinions qu'on a vainement tenté d'ériger en dogmes ; sur nos disputes de Religion, toujours violentes, & souvent funestes. S'il paroît toucher ailleurs à des questions plus délicates, & qui intéressent de plus près la Religion Chrétienne, ses réflexions appréciées avec justice, sont en effet

très-favorables à la révélation, puisqu'il se borne à montrer combien la raison humaine abandonnée à elle-même est peu éclairée sur ces objets. Enfin parmi les véritables Lettres de M. de Montesquieu, l'Imprimeur étranger en avoit inséré quelques-unes d'une autre main, & il eût fallu du moins, avant que de condamner l'Auteur, démêler ce qui lui appartenoit en propre. Sans égard à ces considérations, d'un côté la haine sous le nom de zele, de l'autre le zele sans discernement ou sans lumieres, se souleverent & se réunirent contre les Lettres Persanes. Des délateurs, espece d'homme dangereuse & lâche, que même dans un Gouvernement sage on a quelquefois le malheur d'écouter, alarmerent par un extrait infidele la piété du Ministère. M. de Montesquieu, par le conseil de ses amis soutenu de la voix publique, s'étant présenté pour la place de l'Académie Françoisse, vacante par la mort de M. de Sacy, le Ministre écrivit à cette Compagnie que S. M. ne donneroit jamais son agrément à l'Auteur des Lettres Persanes; qu'il n'avoit point lu ce Livre, mais que des personnes en qui il avoit confiance lui en avoient



fait connoître le poison & le danger. M. de Montesquieu sentit le coup qu'une pareille accusation pouvoit porter à sa personne, à sa famille, à la tranquillité de sa vie. Il n'attachoit pas assez de prix aux honneurs littéraires, ni pour les rechercher avec avidité, ni pour affecter de les dédaigner quand ils se présentoient à lui, ni enfin pour en regarder la simple privation comme un malheur; mais l'exclusion perpétuelle, & surtout les motifs de l'exclusion lui paroissoient une injure. Il vit le Ministre, lui déclara que par des raisons particulières il n'avoit point les Lettres Persanes, mais qu'il étoit encore plus éloigné de désavouer un Ouvrage dont il croyoit n'avoir point à rougir; & qu'il devoit être jugé d'après une lecture, & non sur une délation. Le Ministre prit enfin le parti par où il auroit dû commencer; il lut le Livre, aima l'Auteur, & apprit à mieux placer sa confiance: l'Académie Française ne fut point privée d'un de ses plus beaux ornemens; & la France eut le bonheur de conserver un Sujet que la superstition ou la calomnie étoient prêtes à lui faire perdre: car M. de Montesquieu avoit déclaré au

Gouvernement, qu'après l'espece d'outrage qu'on alloit lui faire, il iroit chercher chez les étrangers qui lui tendoient les bras, la sureté, le repos, & peut-être les récompenses qu'il auroit dû espérer dans son pays. La Nation eût déploré cette perte, & la honte en fût pourtant retombée sur elle.

Feu M. le Maréchal d'Estrées, alors Directeur de l'Académie Françoisse, se conduisit dans cette circonstance en Courtisan vertueux & d'une ame vraiment élevée : il ne craignit ni d'abuser de son crédit ni de le compromettre ; il soutint son ami & justifia Socrate. Ce trait de courage si précieux aux Lettres, si digne d'avoir aujourd'hui des imitateurs, & si honorable à la mémoire de M. le Maréchal d'Estrées, n'auroit pas dû être oublié dans son Eloge.

M. de Montesquieu fut reçu le 24 Janvier 1728 ; son discours est un des meilleurs qu'on ait prononcés dans une pareille occasion ; le mérite en est d'autant plus grand, que les Récipiendaires gênés jusqu'alors par ces formules & ces éloges d'usage auxquels une espece de prescription les assujettit, n'avoient encore osé franchir ce cercle

pour traiter d'autres sujets, ou n'avoient point pensé du moins à les y renfermer; dans cet état même de contrainte il eut l'avantage de réussir. Entre plusieurs traits dont brille son discours, on reconnoîtroit l'Ecrivain qui pense , au seul portrait du Cardinal de Richelieu, qui apprit à la France le secret de ses forces, & à l'Espagne celui de sa foiblesse; qui ôta à l'Allemagne ses chaînes, & lui en donna de nouvelles. Il faut admirer M. de Montesquieu d'avoir su vaincre la difficulté de son Sujet, & pardonner à ceux qui n'ont pas eu le même succès.

Le nouvel Académicien étoit d'autant plus digne de ce titre, qu'il avoit peu de temps auparavant renoncé à tout autre travail, pour se livrer entièrement à son génie & à son goût. Quelque importante que fût la place qu'il occupoit, avec quelques lumieres & quelque intégrité qu'il en eût rempli les devoirs, il sentoit qu'il y avoit des objets plus dignes d'occuper ses talens; qu'un Citoyen est redevable à sa Nation & à l'humanité de tout le bien qu'il peut leur faire; & qu'il seroit plus utile à l'une & à l'autre, en les éclairant par ses écrits, qu'il ne pouvoit
l'être

Théologien; que les conséquences condamnables auxquelles une-proposition peut donner lieu par des interprétations odieuses, ne rendent point blâmable la proposition en elle-même; que d'ailleurs nous vivons dans un siècle malheureux, où les intérêts de la Religion ont besoin d'être ménagés, & qu'on peut lui nuire auprès des simples, en répandant mal-à-propos sur des Génies du premier ordre le soupçon d'incrédulité; qu'enfin, malgré cette accusation injuste, M. de Montesquieu fut toujours estimé, recherché, accueilli par tout ce que l'Eglise a de plus respectable & de plus grand; eût-il conservé auprès des gens de bien la considération dont il jouissoit, s'ils l'eussent regardé comme un Ecrivain dangereux?

Pendant que des insectes le tourmentoient dans son propre pays, l'Angleterre élevoit un monument à sa gloire. En 1752, M. Daffier, célèbre par les Médailles qu'il a frappées à l'honneur de plusieurs hommes illustres, vint de Londres à Paris pour frapper la sienne. M. de la Tour, cet Artiste si supérieur par son talent, & si estimable par son désintéressement & l'élévation de son

ame, avoit ardemment désiré de donner un nouveau lustre à son pinceau, en transmettant à la postérité le portrait de l'Auteur de l'Esprit des Loix; il ne vouloit que la satisfaction de le peindre, & il méritoit comme Appelle, que cet honneur lui fût réservé: mais M. de Montesquieu, d'autant plus avare du temps de M. de la Tour que celui-ci en étoit plus prodigue, se refusa constamment & poliment à ses pressantes sollicitations. M. Daffier essuya d'abord des difficultés semblables: « Croyez-vous, » dit-il enfin à M. de Montesquieu, qu'il » n'y ait pas autant d'orgueil à refuser » ma proposition qu'à l'accepter » ? Désarmé par cette plaisanterie, il laissa faire à M. Daffier tout ce qu'il voulut.

L'Auteur de l'Esprit des Loix jouissoit enfin paisiblement de sa gloire, lorsqu'il tomba malade au commencement de Février 1755. Sa santé naturellement délicate commençoit à s'altérer depuis long-temps par l'effet lent & presque infailible des études profondes, par les chagrins qu'on avoit cherché à lui susciter sur son Ouvrage; enfin par le genre de vie qu'on le forçoit de mener à Paris, & qu'il sentoit lui être funeste.

Mais l'empressement avec lequel on recherchoit sa société étoit trop vif pour n'être pas quelquefois indiscret ; on vouloit sans s'en appercevoir, jouir de lui aux dépens de lui-même. A peine la nouvelle du danger où il étoit se fut-elle répandue, qu'elle devint l'objet des conversations & de l'inquiétude publique ; sa maison ne se désemplissoit point de personnes de tout rang qui venoient s'informer de son état, les unes par un intérêt véritable, les autres pour s'en donner l'apparence, ou pour suivre la foule. Sa Majesté pénétrée de la perte que son Royaume alloit faire, en demanda plusieurs fois des nouvelles : témoignage de bonté & de justice qui n'honore pas moins le Monarque que le sujet. La fin de M. de Montesquieu ne fut point indigne de sa vie. Accablé de douleurs cruelles, éloigné d'une famille à qui il étoit cher, & qui n'a pas eu la consolation de lui fermer les yeux, entouré de quelques amis, & d'un plus grand nombre de spectateurs, il conserva jusqu'au dernier moment la paix & l'égalité de son ame. Enfin, après avoir satisfait avec décence à tous ses devoirs, plein de confiance en l'Être

éternel auquel il alloit se rejoindre, il mourut avec la tranquillité d'un homme de bien, qui n'avoit jamais consacré ses talens qu'à l'avantage de la vertu & de l'humanité. La France & l'Europe le perdirent le 10 Février 1755, à l'âge de soixante-six ans révolus.

Toutes les nouvelles publiques ont annoncé cet événement comme une calamité. On pourroit appliquer à M. de Montesquieu ce qui a été dit autrefois d'un illustre Romain, que personne en apprenant sa mort n'en témoigna de joie, que personne même ne l'oublia dès qu'il ne fut plus. Les Etrangers s'empresserent de faire éclater leurs regrets; & Milord Chesterfield, qu'il suffit de nommer, fit imprimer dans un des papiers publics de Londres un article en son honneur, article digne de l'un & de l'autre; c'est le portrait d'Anaxagore tracé par Périclés (c). L'Académie

(c) Voici cet éloge en Anglois, tel qu'on le lit dans la gazette appelée *Evening-post*, ou *Poste du soir*.

On the 10th of this month, died at Paris, universally and sincerely regretted, Charles Secondat, Baron of Montesquieu, and President à mortier of the Parliament of Bourdeaux. His virtues did honour to human nature, his writings justice. A friend to mankind, he asserted their undoubted and inalienable rights with freedom, even in his own country, wose prejudices in matters

royale des Sciences & des Belles Lettres de Prusse, quoiqu'on n'y soit point dans l'usage de prononcer l'éloge des Associés étrangers, a cru devoir lui faire cet honneur, qu'elle n'a fait encore qu'à l'illustre Jean Bernoulli; M. de Maupe-tuis, tout malade qu'il étoit, a rendu lui-même à son ami ce dernier devoir, & n'a voulu se reposer sur personne d'un soin si cher & si triste. A tant de suffrages éclatans en faveur de M. de Montesquieu, nous croyons pouvoit joindre sans indiscretion les éloges que lui a donnés en notre présence le Monarque même auquel cette Académie célèbre doit son lustre, Prince fait pour sentir les pertes de la Philosophie, & pour l'en consoler.

Le 17 Février, l'Académie Française lui fit selon l'usage, un Service solennel, auquel malgré la rigueur de la saison, presque tous les Gens de Let-

of religion and government (il faut se ressouvenir que c'est un Anglois qui parle) he had long lamented, and endeavoured (not without some success) to remove. He well knew, and justly admired the happy constitution of this country, where fix'd and known Laws equally restrain Monarchy from Tyranny, and liberty from licentiousness. His Works will illustrate his name, and survive him, as long as right reason, moral obligation, and the true spirit of laws, shall be understood, respected and maintained.

F ij

très de ce Corps, qui n'étoient point absens de Paris, se firent un devoir d'assister. On auroit dû dans cette triste Cérémonie, placer l'Esprit des Lois sur son cercueil, comme on exposa autrefois vis-à-vis le cercueil de Raphaël son dernier tableau de la Transfiguration. Cet appareil simple & touchant eût été une belle Oraison funebre.

Jusqu'ici nous n'avons considéré M. de Montesquieu que comme Ecrivain & Philosophe; ce seroit lui dérober la moitié de sa gloire, que de passer sous silence ses agrémens & ses qualités personnelles.

Il étoit dans le commerce d'une douceur & d'une gaieté toujours égales. Sa conversation étoit légère, agréable & instructive par le grand nombre d'hommes & de peuples qu'il avoit connus. Elle étoit coupée comme son style, pleine de sel & de saillies, sans amertume & sans satyre. Personne ne racontoit plus vivement, plus promptement, avec plus de grace & moins d'apprêt; il savoit que la fin d'une histoire plaisante en est toujours le but; il se hâtoit donc d'y arriver, & produisoit l'effet sans l'avoir promis.

Ses fréquentes distractions ne le rendoient que plus aimable ; il en sortoit toujours par quelque trait inattendu qui réveillloit la conversation languissante ; d'ailleurs elles n'étoient jamais ni jouées, ni choquantes, ni importunes ; le feu de son esprit, le grand nombre d'idées dont il étoit plein, les faisoient naître, mais il n'y tomboit jamais au milieu d'un entretien intéressant ou sérieux ; le desir de plaire à ceux avec qui il se trouvoit, le rendoit alors à eux sans affectation & sans effort.

Les agrémens de son commerce tenoient non-seulement à son caractère & à son esprit, mais à l'espece de régime qu'il observoit dans l'étude. Quoique capable d'une méditation profonde & long-temps soutenue, il n'épuisoit jamais ses forces, il quittoit toujours le travail avant que d'en ressentir la moindre impression de fatigue.

Il étoit sensible à la gloire, mais il ne vouloit y parvenir qu'en la méritant ; jamais il n'a cherché à augmenter la sienne par ces manœuvres sourdes, par ces voies obscures & honteuses, qui déshonorent la personne sans ajouter au nom de l'Auteur.

F iv

Digne de toutes les distinctions & de toutes les récompenses, il ne demandoit rien, & ne s'étonnoit point d'être oublié; mais il a osé, même dans des circonstances délicates, protéger à la Cour des Hommes de Lettres persécutés, célèbres & malheureux, & leur a obtenu des graces.

Quoiqu'il vécût avec les grands, soit par nécessité, soit par convenance, soit par goût, leur société n'étoit pas nécessaire à son bonheur. Il fuyoit dès qu'il le pouvoit à sa terre; il y retrouvoit avec joie sa Philosophie, ses Livres & le repos. Entouré de gens de la campagne dans ses heures de loisir, après avoir étudié l'homme dans le commerce du monde & dans l'histoire des Nations, il l'étudioit encore dans ces ames simples que la Nature seule a instruites, & il y trouvoit à apprendre; il conversoit gaiement avec eux, il leur cherchoit de l'esprit comme Socrate; il paroissoit se plaire autant dans leur entretien que dans les Sociétés les plus brillantes, surtout quand il terminoit leurs différens & soulageoit leurs peines par ses bienfaits.

Rien n'honore plus sa mémoire que l'économie avec laquelle il vivoit, &

qu'on a osé trouver excessive dans un monde avare & fastueux, peu fait pour en pénétrer les motifs, & encore moins pour les sentir. Bienfaisant, & par conséquent juste, M. de Montesquieu ne vouloit rien prendre sur sa famille, ni des secours qu'il donnoit aux malheureux, ni des dépenses considérables auxquelles ses longs voyages, la foiblesse de sa vue & l'impression de ses Ouvrages l'avoient obligé. Il a transmis à ses enfans, sans diminution ni augmentation, l'héritage qu'il avoit reçu de ses peres; il n'y a rien ajouté que la gloire de son nom & l'exemple de sa vie.

Il avoit épousé en 1715 Demoiselle Jeanne de Lartigue, fille de Pierre de Lartigue, Lieutenant-Colonel au Régiment de Maulévrier; il en a eu deux filles & un fils, qui par son caractère, ses mœurs & ses ouvrages, s'est montré digne d'un tel pere.

Ceux qui aiment la vérité & la patrie ne seront pas fâchés de trouver ici quelques-unes de ses maximes: il pensoit,

Que chaque portion de l'Etat doit être également soumise aux Loix; mais que les Privileges de chaque portion de

F V



L'Etat doivent être respectés, lorsque leurs effets n'ont rien de contraire au droit naturel, qui oblige tous les Citoyens à concourir également au bien public; que la possession ancienne étoit en ce genre le premier des titres & le plus inviolable des droits, qu'il étoit toujours injuste & quelquefois dangereux de vouloir ébranler.

Que les Magistrats, dans quelque circonstance & pour quelque grand intérêt de Corps que ce puisse être, ne doivent jamais être que Magistrats, sans parti & sans passion comme les Lois, qui absolvent & punissent sans aimer ni haïr.

Il disoit enfin, à l'occasion des disputes ecclésiastiques qui ont tant occupé les Empereurs & les Chrétiens Grecs, que les querelles théologiques, lorsqu'elles cessent d'être renfermées dans les Ecoles, déshonorent infailliblement une Nation aux yeux des autres: en effet, le mépris même des Sages pour ces querelles ne la justifie pas; parce que les Sages faisant par-tout le moins de bruit & le plus petit nombre, ce n'est jamais sur eux qu'une Nation est jugée. L'importance des ouvrages dont nous

avons eu à parler dans cet Eloge, nous en a fait passer sous silence de moins considérables, qui servoient à l'Auteur comme de délassement, & qui auroient suffi pour l'Eloge d'un autre. Le plus remarquable est le *Temple de Gnide*, qui suivit d'assez près les Lettres Persanes. M. de Montesquieu, après avoir été dans celles-ci, Horace, Théophraste & Lucien, fut Ovide & Anacréon dans ce nouvel Essai: ce n'est plus l'amour despotique de l'Orient qu'il se propose de peindre; c'est la délicatesse & la naïveté de l'amour pastoral, tel qu'il est dans une ame neuve que le commerce des hommes n'a point encore corrompue. L'Auteur, craignant peut-être qu'un tableau si étranger à nos mœurs ne parût trop languissant & trop uniforme, a cherché à l'animer par les peintures les plus riantes; il transporte le Lecteur dans des lieux enchantés, dont à la vérité le spectacle intéresse peu l'amant heureux, mais dont la description flatte au moins l'imagination quand les desirs sont satisfaits. Emporté par son sujet, il a répandu dans sa prose ce style animé, figuré & poétique, dont le Roman de Télémaque a fourni parmi nous le pre-

mier modele. Nous ignorons pourquoi quelques Censeurs du Temple de Gnide ont dit à cette occasion, qu'il auroit eu besoin d'être en vers. Le style poétique, si on entend, comme on le doit, par ce mot, un style plein de chaleur & d'images, n'a pas besoin, pour être agréable, de la marche uniforme & cadencée de la versification; mais si on ne fait consister ce style que dans une diction chargée d'épithetes oisives, dans les peintures froides & triviales des ailes & du carquois de l'amour, & de semblables objets, la versification n'ajoutera presque aucun mérite à ces ornemens usés; on y cherchera toujours en vain l'ame & la vie. Quoi qu'il en soit, le Temple de Gnide étant une espece de Poëme en prose, c'est à nos Ecrivains les plus célèbres en ce genre à fixer le rang qu'il doit occuper; il mérite de pareils juges; nous croyons du moins que les peintures de cet Ouvrage soutiendroient avec succès une des principales épreuves des descriptions poétiques, celle de les représenter sur la toile. Mais ce qu'on doit sur-tout remarquer dans le Temple de Gnide, c'est qu'Anacréon même y est toujours

observateur & Philosophe. Dans le IV^e.
Chant, il paroît décrire les mœurs des
Sibarites, & on s'apperçoit aisément
que ces mœurs sont les nôtres. La Pré-
face porte sur tout l'empreinte de l'Au-
teur des Lettres Persanes. En présen-
tant le Temple de Gnide comme la
Traduction d'un Manuscrit Grec, plai-
santerie défigurée depuis par tant de
mauvais Copistes, il en prend occasion
de peindre d'un trait de plume l'ineptie
des Critiques & le pédantisme des Tra-
ducteurs, & finit par ces paroles dignes
d'être rapportées: « Si les gens graves
» desiroient de moi quelque Ouvrage
» moins frivole, je suis en état de les sa-
» tisfaire: il y a trente ans que je tra-
» vaille à un livre de douze pages, qui
» doit contenir tout ce que nous savons
» sur la Métaphysique, la Politique & la
» Morale, & tout ce que de très-grands
» Auteurs ont oublié dans les volumes
» qu'ils ont publiés sur ces matieres.

Nous regardons comme une des plus
honorables récompenses de notre tra-
vail, l'intérêt particulier que M. de
Montesquieu prenoit à l'Encyclopédie,
dont toutes les ressources ont été jus-
qu'à présent dans le courage & l'ému-

lation de ses Auteurs. Tous les Gens de Lettres, selon lui, devoient s'empreser de concourir à l'exécution de cette entreprise utile ; il en a donné l'exemple avec M. de Voltaire, & plusieurs autres Ecrivains célèbres. Peut-être les traverses que cet Ouvrage a effuyées, & qui lui rappelloient les siennes propres, l'intéressoient-elles en notre faveur. Peut-être étoit-il sensible, sans s'en appercevoir, à la justice que nous avons osé lui rendre dans le premier volume de l'Encyclopédie, lorsque personne n'osoit encore élever sa voix pour le défendre. Il nous destinoit un article sur *le Goût*, qui a été trouvé imparfait dans ses papiers ; nous le donnerons en cet état au Public, & nous le traiterons avec le même respect que Rome témoigna autrefois pour les dernières paroles de Sénèque. La mort l'a empêché d'étendre plus loin ses bienfaits à notre égard ; & en joignant nos propres regrets à ceux de l'Europe entière, nous pourrions écrire sur son tombeau :

*Finis vitæ ejus nobis luctuosus, Patriæ
tristis, Extraneis etiam ignotisque non
sine curâ fuit.*

Tacit. in *Agricol.* c. 43.

ANALYSE

DE L'ESPRIT DES LOIS,

*Pour servir de suite à l'Eloge de M. le
Président de Montesquieu.*

LA plupart des gens de Lettres qui ont parlé de *l'Esprit des Lois*, s'étant plus attachés à le critiquer qu'à en donner une idée juste, nous allons tâcher de suppléer à ce qu'ils auroient dû faire, & d'en développer l'objet, le caractère & le plan. Ceux qui en trouveront l'analyse trop longue jugeront peut-être après l'avoir lue, qu'il n'y avoit que ce seul moyen de bien faire saisir la méthode de l'Auteur. On doit se souvenir d'ailleurs que l'histoire des Ecrivains célèbres n'est que celle de leurs pensées & de leurs travaux, & que cette partie de leur éloge en est la plus essentielle & la plus utile.

Les hommes dans l'état de nature, abstraction faite de toute religion, ne connoissant dans les différens qu'ils peuvent avoir, d'autre loi que celle des animaux, le droit du plus fort, on doit regarder l'établissement des sociétés comme une espece de traité contre ce droit injuste; traité destiné à établir dans les différentes parties du genre humain une sorte de balance. Mais il en est de l'équilibre moral comme du physique, il est rare qu'il soit parfait & durable; & les traités du genre humain sont comme les traités entre nos Princes, une semence continuelle de divisions. L'intérêt, le besoin & le plaisir ont rapproché les hommes; mais ces

mêmes motifs les poussent sans cesse à vouloir jouir des avantages de la société sans en porter les charges ; & c'est en ce sens qu'on peut dire avec l'Auteur , que les hommes, dès qu'ils sont en société, sont en état de guerre. Car la guerre suppose dans ceux qui se la font , sinon l'égalité de force , au moins l'opinion de cette égalité, d'où naît le désir & l'espoir mutuel de se vaincre ; or dans l'état de société, si la balance n'est jamais parfaite entre les hommes, elle n'est pas non plus trop inégale : au contraire, dans l'état de nature les hommes ne seroient point en état de guerre proprement dite ; car ou ils n'auroient rien à se disputer, ou si la nécessité les y obligeoit, on ne verroit que la foiblesse fuyant devant la force, des oppresseurs sans combat & des opprimés sans résistance.

Voilà donc les hommes , réunis & armés tout à la fois, s'embrassant d'un côté, si on peut parler ainsi, & cherchant de l'autre à se blesser mutuellement. Les lois sont le lien plus ou moins efficace, destiné à suspendre ou à retenir leurs coups ; mais l'étendue prodigieuse du globe que nous habitons, la nature différente des régions de la Terre & des peuples qui la couvrent, ne permettant pas que tous les hommes vivent sous un seul & même gouvernement, le genre humain a dû se partager en un certain nombre d'Etats, distingués par la différence des lois auxquelles ils obéissent. Un seul gouvernement n'auroit fait du genre humain qu'un corps exténué & languissant, étendu sans vigueur sur la surface de la Terre ; les différens Etats sont autant de corps agiles & robustes, qui en se donnant la main les uns aux autres, n'en forment qu'un, dont l'action récipro-

que entretient par-tout le mouvement & la vie.

On peut distinguer trois sortes de gouvernemens ; le Républicain , le Monarchique , le Despotique. Dans le Républicain , le peuple en corps a la souveraine puissance ; dans le Monarchique , un seul gouverne par des lois fondamentales ; dans le Despotique , on ne connoît d'autre loi que la volonté du Maître , ou plutôt du Tyran. Ce n'est pas à dire qu'il n'y ait dans l'Univers que ces trois especes d'Etats ; ce n'est pas à dire même qu'il y ait des Etats qui appartiennent uniquement & rigoureusement à quelqu'une de ces formes ; la plupart sont , pour ainsi dire mi-partis ou nuancés les uns des autres : ici la Monarchie incline au Despotisme ; là le gouvernement Monarchique est combiné avec le Républicain : ailleurs ce n'est pas le peuple entier , c'est seulement une partie du peuple qui fait les lois. Mais la division précédente n'en est pas moins exacte & moins juste. Les trois especes de gouvernemens qu'elle renferme sont tellement distinguées , qu'elles n'ont proprement rien de commun ; & d'ailleurs tous les Etats que nous connoissons participent de l'une ou de l'autre. Il étoit donc nécessaire de former de ces trois especes des classes particulières , & de s'appliquer à déterminer les lois qui leur sont propres ; il sera facile ensuite de modifier ces lois dans l'application à quelque gouvernement que ce soit ; selon qu'il appartiendra plus ou moins à ces différentes formes.

Dans les divers Etats , les lois doivent être relatives à leur *nature* , c'est-à-dire , à ce qui les constitue , & à leur *principe* , c'est-à-dire , à ce qui les soutient & les fait agir ; distinction importante , la clef d'une infinité de lois , &

dont l'Auteur tire bien des conséquences :

Les principales lois relatives à la *nature* de la Démocratie, sont, que le peuple y soit à certains égards le Monarque, à d'autres le Sujet ; qu'il élise & juge ses Magistrats, & que les Magistrats en certaines occasions décident. La nature de la Monarchie demande qu'il y ait entre le Monarque & le Peuple beaucoup de pouvoirs & de rangs intermédiaires, & un Corps dépositaire des lois, médiateur entre les Sujets & le Prince. La nature du Despotisme exige que le Tyran exerce son autorité, ou par lui seul, ou par un seul qui le représente.

Quant au *principe* des trois gouvernemens, celui de la Démocratie est l'amour de la République, c'est-à-dire de l'égalité ; dans les Monarchies, où un seul est le dispensateur des distinctions & des récompenses, & où l'on s'accoutume à confondre l'Etat avec ce seul homme, le principe est l'honneur, c'est-à-dire l'ambition & l'amour de l'estime ; sous le Despotisme enfin, c'est la crainte. Plus ces principes sont en vigueur, plus le gouvernement est stable ; plus ils s'altèrent & se corrompent, plus il incline à sa destruction. Quand l'Auteur parle de l'égalité dans les Démocraties, il n'entend pas une égalité extrême, absolue, & par conséquent chimérique ; il entend cet heureux équilibre qui rend tous les citoyens également soumis aux lois, & également intéressés à les observer.

Dans chaque gouvernement les lois de l'éducation doivent être relatives au *principe* ; on entend ici par *éducation*, celle qu'on reçoit en entrant dans le monde, & non celle des parens & des maîtres, qui souvent y est contraire, sur-tout dans certains Etats. Dans les Monar-

chies, l'éducation doit avoir pour objet l'urbanité & les égards réciproques ; dans les Etats Despotiques, la terreur & l'avilissement des esprits ; dans les Républiques on a besoin de toute la puissance de l'éducation ; elle doit inspirer un sentiment noble, mais pénible, le renoncement à soi-même, d'où naît l'amour de la patrie.

Les Loix que le Législateur donne, doivent être conformes au *principe* de chaque gouvernement ; dans la République, entretenir l'égalité & la frugalité ; dans la Monarchie, soutenir la Noblesse sans écraser le Peuple ; sous le gouvernement Despotique, tenir également tous les Etats dans le silence. On ne doit point accuser M. de Montesquieu d'avoir ici tracé aux Souverains les principes du pouvoir arbitraire, dont le nom seul est si odieux aux Princes justes, & à plus forte raison aux citoyens sages & vertueux. C'est travailler à l'anéantir que de montrer ce qu'il faut faire pour le conserver : la perfection de ce gouvernement en est la ruine ; & le Code exact de la tyrannie, tel que l'Auteur le donne, est en même temps la satyre & le fléau le plus redoutable des Tyrans. A l'égard des autres gouvernemens, ils ont chacun leurs avantages ; le Républicain est plus propre aux petits Etats, le Monarchique aux grands ; le Républicain plus sujet aux excès, le Monarchique aux abus ; le Républicain apporte plus de maturité dans l'exécution des lois, le Monarchique plus de promptitude.

La différence des principes des trois gouvernemens doit en produire dans le nombre & l'objet des lois, dans la forme des jugemens & la nature des peines. La constitution des Monarchies étant invariable & fondamentale, exige

plus de lois civiles & de tribunaux ; afin que la justice soit rendue d'une manière plus uniforme & moins arbitraire. Dans les Etats modérés , soit Monarchies , soit Républiques , on ne sauroit apporter trop de formalités aux lois criminelles. Les peines doivent non-seulement être en proportion avec le crime , mais encore les plus douces qu'il est possible , sur-tout dans la Démocratie ; l'opinion attachée aux peines fera souvent plus d'effet que leur grandeur même. Dans les Républiques , il faut juger selon la loi , parce qu'aucun particulier n'est le maître de l'altérer. Dans les Monarchies , la clémence du Souverain peut quelquefois l'adoucir ; mais les crimes ne doivent jamais y être jugés que par les Magistrats expressément chargés d'en connoître. Enfin c'est principalement dans les Démocraties que les lois doivent être sévères contre le luxe , le relâchement des mœurs & la séduction des femmes. Leur douceur & leur foiblesse même les rend assez propres à gouverner dans les Monarchies ; & l'Histoire prouve que souvent elles ont porté la couronne avec gloire.

M. de Montesquieu ayant ainsi parcouru chaque gouvernement en particulier , les examine ensuite dans le rapport qu'ils peuvent avoir les uns aux autres , mais seulement sous le point de vue le plus général , c'est-à-dire sous celui qui est uniquement relatif à leur nature & à leur principe. Envisagés de cette manière les Etats ne peuvent avoir d'autres rapports que celui de se défendre ou d'attaquer. Les Républiques devant par leur nature renfermer un petit Etat , elles ne peuvent se défendre sans alliance , mais c'est avec des Républiques qu'elles doivent s'allier ; la force défensive de la Monarchie consiste

principalement à avoir des frontieres hors d'in-
sulte. Les Etats ont comme les hommes le droit
d'attaquer pour leur propre conservation : du
droit de la guerre dérive celui de conquête ;
droit nécessaire , légitime & malheureux , *qui*
laisse toujours à payer une dette immense pour s'ac-
quitter envers la nature humaine , & dont la loi
générale est de faire aux vaincus le moins de
mal qu'il est possible. Les Républiques peuvent
moins conquérir que les Monarchies ; des con-
quêtes immenses supposent le Despotisme ou
l'assurent. Un des grands principes de l'esprit de
conquête doit être de rendre meilleure , autant
qu'il est possible , la condition du peuple con-
quis ; c'est satisfaire tout à la fois la loi naturelle
& la maxime d'Etat. Rien n'est plus beau que le
traité de paix de Gelon avec les Carthaginois ,
par lequel il leur défendit d'immoler à l'avenir
leurs propres enfans. Les Espagnols , en con-
quérant le Pérou auroient dû de même obliger
lés habitans à ne plus immoler des hommes à
leurs Dieux : mais il crurent plus avantageux
d'immoler ces peuples mêmes ; ils n'eurent plus
pour conquête qu'un vaste désert : ils furent for-
cés à dépeupler leur pays , & s'affoiblirent pour
toujours par leur propre victoire. On peut être
obligé quelquefois de changer les lois du peu-
ple vaincu ; rien ne peut jamais obliger de lui
ôter ses mœurs ou même ses coutumes , qui sont
souvent toutes ses mœurs. Mais le moyen le plus
sûr de conserver une conquête , c'est de met-
tre , s'il est possible , le peuple vaincu au niveau
du peuple conquérant , de lui accorder les mê-
mes droits & les mêmes privileges : c'est ainsi
qu'en ont souvent usé les Romains , c'est ainsi
sur-tout qu'en usa César à l'égard des Gaulois.

Jusqu'ici, en considérant chaque gouvernement tant en lui-même que dans son rapport aux autres, nous n'avons eu égard ni à ce qui doit leur être commun, ni aux circonstances particulières tirées ou de la nature du pays, ou du génie des peuples: c'est ce qu'il faut maintenant développer.

La loi commune de tous les gouvernements du moins des gouvernements modérés, & par conséquent justes, est la liberté politique dont chaque citoyen doit jouir. Cette liberté n'est point la licence absurde de faire tout ce qu'on veut, mais le pouvoir de faire tout ce que les lois permettent. Elle peut être envisagée ou dans son rapport à la constitution, ou dans son rapport au citoyen.

Il y a dans la constitution de chaque Etat deux sortes de pouvoirs, la puissance législative & l'exécutrice; & cette dernière a deux objets, l'intérieur de l'Etat & le dehors. C'est de la distribution légitime & de la répartition convenable de ces différentes espèces de pouvoirs, que dépend la plus grande perfection de la liberté politique par rapport à la constitution. M. de Montesquieu en apporte pour preuve la constitution de la République Romaine, & celle de l'Angleterre. Il trouve le principe de celle-ci dans cette loi fondamentale du gouvernement des anciens Germains, que les affaires peu importantes y étoient décidées par les Chefs, & que les grandes étoient portées au tribunal de la Nation, après avoir été auparavant agitées par les Chefs. M. de Montesquieu n'examine point si les Anglois jouissent ou non de cette extrême liberté politique que leur constitution leur donne, il lui suffit qu'elle soit établie par leurs lois: il est

encore plus éloigné de vouloir faire la satire des autres États ; il croit au contraire que l'excès, même dans le bien, n'est pas toujours désirable, que la liberté extrême a ses inconvéniens comme l'extrême servitude, & qu'en général la nature humaine s'accommode mieux d'un état moyen.

La liberté politique considérée par rapport au citoyen, consiste dans la sûreté où il est à l'abri des lois, ou du moins dans l'opinion de cette sûreté, qui fait qu'un citoyen n'en craint point un autre. C'est principalement par la nature & la proportion des peines, que cette liberté s'établit ou se détruit. Les crimes contre la Religion doivent être punis par la privation des biens que la Religion procure ; les crimes contre les mœurs, par la honte ; les crimes contre la tranquillité publique, par la prison ou l'exil ; les crimes contre la sûreté, par les supplices. Les écrits doivent être moins punis que les actions, jamais les simples pensées ne doivent l'être ; accusations non juridiques, espions, lettres anonymes, toutes ces ressources de la tyrannie, également honteuses à ceux qui en font l'instrument & à ceux qui s'en servent, doivent être prosrites dans un bon gouvernement Monarchique. Il n'est permis d'accuser qu'en face de la loi, qui punit toujours ou l'accusé ou le calomniateur. Dans tout autre cas, ceux qui gouvernent doivent dire avec l'Empereur Constance : *Nous ne saurions soupçonner celui à qui il a manqué un accusateur, lorsqu'il ne lui manquoit pas un ennemi.* C'est une très-honne institution que celle d'une partie publique qui se charge au nom de l'Etat de poursuivre les crimes, & qui ait toute l'utilité des délateurs sans en avoir les vils intérêts, les inconvéniens & l'infamie.

La grandeur des impôts doit être en proportion directe avec la liberté. Ainsi dans les Démocraties ils peuvent être plus grands qu'ailleurs sans être onéreux, parce que chaque citoyen les regarde comme un tribut qu'il se paye à lui-même, & qu'il assure la tranquillité & le sort de chaque membre. De plus, dans un Etat Démocratique, l'emploi infidelle des deniers publics est plus difficile, parce qu'il est plus aisé de le connoître & de le punir, le dépositaire en devant compte, pour ainsi dire, au premier citoyen qui l'exige.

Dans quelque gouvernement que ce soit, l'espece de tribut la moins onéreuse, est celle qui est établie sur les marchandises, parce que le citoyen paye sans s'en appercevoir. La quantité excessive de troupes en temps de paix, n'est qu'un prétexte pour charger le peuple d'impôts, un moyen d'énerver l'Etat, & un instrument de servitude. La régie des tributs qui en fait rentrer le produit en entier dans le fisc public, est sans comparaison moins à charge au peuple, & par conséquent plus avantageuse, lorsqu'elle peut avoir lieu, que la ferme de ces mêmes tributs, qui laisse toujours entre les mains de quelques particuliers une partie des revenus de l'Etat. Tout est perdu sur-tout (ce sont ici les termes de l'Auteur) lorsque la profession de traitant devient honorable; & elle le devient dès que le luxe est en vigueur. Laisser quelques hommes se nourrir de la substance publique pour les déponiller à leur tour, comme on l'a quelquefois pratiqué dans certains Etats, c'est réparer une injustice par une autre, & faire deux maux au lieu d'un.

Venons maintenant, avec M. de Montesquieu,

quieu, aux circonstances particulières indépendantes de la nature du gouvernement, & qui doivent en modifier les Loix. Les circonstances qui viennent de la nature du pays sont de deux sortes; les unes ont rapport au climat, les autres au terrain. Personne ne doute que le climat n'influe sur la disposition habituelle des corps, & par conséquent sur les caractères; c'est pourquoi les Loix doivent se conformer au physique du climat dans les choses indifférentes, & au contraire le combattre dans les effets vicieux: ainsi dans les pays où l'usage du vin est nuisible, c'est une très-bonne Loi que celle qui l'interdit: dans les pays où la chaleur du climat porte à la paresse, c'est une très-bonne Loi que celle qui encourage au travail. Le gouvernement peut donc corriger les effets du climat, & cela suffit pour mettre l'esprit des Loix à couvert du reproche très-injuste qu'on lui a fait d'attribuer tout au froid & à la chaleur; car outre que la chaleur & le froid ne sont pas la seule chose par laquelle les climats soient distingués, il seroit aussi absurde de nier certains effets du climat, que de vouloir lui attribuer tout.

L'usage des esclaves établi dans les pays chauds de l'Asie & de l'Amérique, & réprouvé dans les climats tempérés de l'Europe, donne sujet à l'Auteur de traiter de l'esclavage civil. Les hommes n'ayant pas plus de droit sur la liberté que sur la vie les uns des autres, il s'ensuit que l'esclavage généralement parlant, est contre la Loi naturelle. En effet le droit d'esclavage ne peut venir ni de la guerre, puisqu'il ne pourroit alors être fondé que sur le rachat de la vie, & qu'il n'y a plus de droit

sur la vie de ceux qui n'attaquent plus ; ni de la vente qu'un homme fait de lui-même à un autre , puisque tout citoyen étant redevable de sa vie à l'État , lui est à plus forte raison redevable de sa liberté , & par conséquent n'est pas le maître de la vendre. D'ailleurs quel seroit le prix de cette vente ? ce ne peut être l'argent donné au vendeur , puisqu'au moment qu'on se rend esclave , toutes les possessions appartiennent au maître : or une vente sans prix est aussi chimérique qu'un contrat sans condition. Il n'y a peut-être jamais eu qu'une Loi juste en faveur de l'esclavage , c'étoit la Loi Romaine qui rendoit le débiteur esclave du créancier ; encore cette Loi , pour être équitable , devoit borner la servitude quant au degré & quant au temps. L'esclavage peut tout au plus être toléré dans les Etats despotiques , où les hommes libres , trop foibles contre le gouvernement , cherchent à devenir pour leur propre utilité , les esclaves de ceux qui tyrannisent l'État ; ou bien dans les climats dont la chaleur énerve si fort le corps & affoiblit tellement le courage , que les hommes n'y sont portés à un devoir pénible que par la crainte du châtement.

A côté de l'esclavage civil , on peut placer la servitude domestique , c'est-à-dire , celle où les femmes sont dans certains climats : elle peut avoir lieu dans ces contrées de l'Asie , où elles sont en état d'habiter avec les hommes avant que de pouvoir faire usage de leur raison ; nubiles par la Loi du climat , enfans par celle de la nature. Cette sujétion devient encore plus nécessaire dans les pays où la polygamie est établie ; usage que M. de Montesquieu ne

prétend pas justifier dans ce qu'il a de contraire à la Religion , mais qui dans les lieux où il est reçu (& à ne parler que politiquement) peut être fondé jusqu'à un certain point , ou sur la nature du pays , ou sur le rapport du nombre des femmes au nombre des hommes. M. de Montesquieu parle à cette occasion de la répudiation & du divorce ; & il établit sur de bonnes raisons , que la répudiation une fois admise , devoit être permise aux femmes comme aux hommes.

Si le climat a tant d'influence sur la servitude domestique & civile , il n'en a pas moins sur la servitude politique , c'est-à-dire , sur celle qui soumet un peuple à un autre. Les peuples du Nord sont plus forts & plus courageux que ceux du midi ; ceux-ci doivent donc en général être subjugués , ceux-là conquérans ; ceux-ci esclaves , ceux-là libres. C'est aussi ce que l'Histoire confirme : l'Asie a été conquise onze fois par les peuples du nord : l'Europe a souffert beaucoup moins de révolutions.

A l'égard des Loix relatives à la nature du terrain , il est clair que la Démocratie convient mieux que la Monarchie aux pays stériles , où la terre a besoin de toute l'industrie des hommes. La liberté d'ailleurs est en ce cas une espèce de dédommagement de la dureté du travail. Il faut plus de Loix pour un peuple agriculteur , que pour un peuple qui nourrit des troupeaux ; pour celui-ci , que pour un peuple chasseur ; pour un peuple qui fait usage de la monnoie , que pour celui qui l'ignore.

Enfin on doit avoir égard au génie particulier de la nation. La vanité qui grossit les objets , est un bon ressort pour le gouvernement :

l'orgueil qui les déprise est un ressort dangereux. Le Législateur doit respecter jusqu'à un certain point les préjugés, les passions, les abus. Il doit imiter Solon, qui avoit donné aux Athéniens, non les meilleures Lois en elles-mêmes, mais les meilleures qu'ils pussent avoir : le caractère gai de ces peuples demandoit des Lois plus faciles ; le caractère dur des Lacédémoniens, des Lois plus sévères. Les Lois sont un mauvais moyen pour changer les manieres & les usages ; c'est par les récompenses & l'exemple qu'il faut tâcher d'y parvenir. Il est pourtant vrai en même temps, que les Lois d'un peuple quand on n'affecte pas d'y choquer grossièrement & directement ses mœurs, doivent influencer insensiblement sur elles, soit pour les affermir, soit pour les changer.

Après avoir approfondi de cette maniere la nature & l'esprit des Lois, par rapport aux différentes especes de pays & de peuples, l'Auteur revient de nouveau à considérer les Etats, les uns par rapport aux autres. D'abord, en les comparant entr'eux d'une maniere générale, il n'avoit pu les envisager que par rapport au mal qu'ils peuvent se faire ; ici il les envisage par rapport aux secours mutuels qu'ils peuvent se donner. Or ces secours sont principalement fondés sur le commerce. Si l'esprit de commerce produit naturellement un esprit d'intérêt opposé à la sublimité des vertus morales, il rend aussi un peuple naturellement juste, & en éloigne l'oïveté & le brigandage. Les Nations libres qui vivent sous des gouvernemens modérés, doivent s'y livrer plus que les Nations esclaves. Jamais une Nation ne doit ex-

clure de son commerce une autre Nation , sans de grandes raisons. Au reste , la liberté en ce genre n'est pas une faculté absolue accordée aux Négocians de faire ce qu'ils veulent , faculté qui leur seroit souvent préjudiciable ; elle consiste à ne gêner les Négocians qu'en faveur du commerce. Dans la Monarchie, la Noblesse ne doit point s'y adonner , encore moins le Prince. Enfin , il est des Nations auxquelles le commerce est désavantageux ; ce ne sont pas celles qui n'ont besoin de rien , mais celles qui ont besoin de tout : Paradoxe que l'Auteur rend sensible par l'exemple de la Pologne , qui manque de tout , excepté de blé , & qui par le commerce qu'elle en fait , prive les Payfans de leur nourriture pour satisfaire au luxe des Seigneurs. M. de Montesquieu , à l'occasion des Loix que le Commerce exige , fait l'histoire de ses différentes révolutions ; & cette partie de son Livre n'est ni la moins intéressante , ni la moins curieuse. Il compare l'appauvrissement de l'Espagne , par la découverte de l'Amérique , au sort de ce Prince imbécille de la fable , prêt à mourir de faim , pour avoir demandé aux Dieux que tout ce qu'il toucheroit se convertît en or. L'usage de la monnoie étant une partie considérable de l'objet du Commerce , & son principal instrument , il a cru devoir en conséquence traiter des opérations sur la monnoie , du change , du paiement des dettes publiques , du prêt à intérêt , dont il fixe les lois & les limites , & qu'il ne confond nullement avec les excès si justement condamnés de l'usure.

La population & le nombre des habitans , ont avec le commerce un rapport immédiat ;

& les mariages ayant pour objet la population, M. de Montesquieu approfondit ici cette importante matiere. Ce qui favorise le plus la propagation, est la continence publique ; l'expérience prouve que les conjonctions illicites y contribuent peu, & même y nuisent. On a établi avec justice pour les mariages, le consentement des peres ; cependant on y doit mettre des restrictions : car la Loi doit en général favoriser les mariages. La Loi qui défend le mariage des meres avec les fils, est (indépendamment des préceptes de la Religion) une très-bonne Loi civile ; car sans parler de plusieurs autres raisons, les contractans étant d'âge très-différent, ces sortes de mariages peuvent rarement avoir la propagation pour objet. La Loi qui défend le mariage du pere avec la fille, est fondée sur les mêmes motifs ; cependant (à ne parler que civilement) elle n'est pas si indispensablement nécessaire que l'autre à l'objet de la population, puisque la vertu d'engendrer finit beaucoup plus tard dans les hommes ; aussi l'usage contraire a-t-il eu lieu chez certains peuples, que la lumiere du Christianisme n'a point éclairés. Comme la nature porte d'elle même au mariage, c'est un mauvais gouvernement que celui où on aura besoin d'y encourager. La liberté, la sureté, la modération des impôts, la proscription du luxe, sont les vrais principes & les vrais soutiens de la population ; cependant on peut avec succès faire des Lois pour encourager les mariages, quand malgré la corruption il reste encore des ressorts dans le peuple qui l'attachent à sa patrie. Rien n'est plus beau que les Lois d'Auguste pour favoriser la pro-

pagation de l'espece ; par malheur il fit ces Loix dans la décadence , ou plutôt dans la chute de la République ; & les citoyens découragés , devoient prévoir qu'ils ne mettroient plus au monde que des esclaves ; aussi l'exécution de ces Loix fut-elle bien foible durant tout le temps des Empereurs païens. Constantin enfin les abolit en se faisant Chrétien , comme si le Christianisme avoit pour but de dépeupler la société , en conseillant à un petit nombre la perfection du célibat.

L'établissement des hôpitaux , selon l'esprit dans lequel il est fait , peut nuire à la population , ou la favoriser. Il peut & il doit même y avoir des hôpitaux dans un Etat dont la plupart des citoyens n'ont que leur industrie pour ressource , parce que cette industrie peut quelquefois être malheureuse ; mais les secours que ces hôpitaux donnent , ne doivent être que passagers , pour ne point encourager la mendicité & la fainéantise. Il faut commencer par rendre le peuple riche , & bâtir ensuite des hôpitaux pour les besoins imprévus & pressans. Malheureux les pays où la multitude des hôpitaux & des monasteres , qui ne sont que des hôpitaux perpétuels , fait que tout le monde est à son aise , excepté ceux qui travaillent !

M. de Montesquieu n'a encore parlé que des Loix humaines : il passe maintenant à celles de la Religion , qui dans presque tous les Etats font un objet si essentiel du gouvernement. Par-tout il fait l'éloge du Christianisme , il en montre les avantages & la grandeur , il cherche à le faire aimer ; il soutient qu'il n'est pas impossible , comme Bayle l'a prétendu , qu'une

société de parfaits Chrétiens forme un Etat subsistant & durable. Mais il s'est cru permis aussi d'examiner ce que les différentes religions (humainement parlant) peuvent avoir de conforme ou de contraire au génie & à la situation des peuples qui les professent. C'est dans ce point de vue qu'il faut lire tout ce qu'il a écrit sur cette matière, & qui a été l'objet de tant de déclamations injustes. Il est surprenant surtout, que dans un siècle qui en appelle tant d'autres barbares, on lui ait fait un crime de ce qu'il dit de la tolérance; comme si c'étoit approuver une religion que de la tolérer; comme si enfin l'Évangile même ne proscrivoit pas tout autre moyen de répandre la foi, que la douceur & la persuasion. Ceux en qui la superstition n'a pas éteint tout sentiment de compassion & de justice, ne pourront lire sans être attendris, la remontrance aux Inquisiteurs, ce Tribunal odieux, qui outrage la Religion en paroissant la venger.

Enfin après avoir traité en particulier des différentes especes de Lois que les hommes peuvent avoir, il ne reste plus qu'à les comparer toutes ensemble, & à les examiner dans leur rapport avec les choses sur lesquelles elles statuent. Les hommes sont gouvernés par différentes especes de Lois; par le droit naturel, commun à chaque individu; par le droit divin, qui est celui de la Religion, par le droit ecclésiastique, qui est celui de la police de la Religion; par le droit civil, qui est celui des membres d'une même Société; par le droit politique, qui est celui du gouvernement de cette société; par le droit des gens, qui est celui des sociétés les unes par rapport aux autres. Ces

droits ont chacun leurs objets distingués, qu'il faut bien se garder de confondre. On ne doit jamais régler par l'un ce qui appartient à l'autre, pour ne point mettre de désordre ni d'injustice dans les principes qui gouvernent les hommes. Il faut enfin que les principes qui prescrivent le genre des Loix, & qui en circonscrivent l'objet, regne aussi dans la manière de les composer. L'esprit de modération doit, autant qu'il est possible, en dicter toutes les dispositions. Des Loix bien faites seront conformes à l'esprit du Législateur, mais en paroissant s'y opposer. Telle étoit la fameuse Loi de Solon, par laquelle tous ceux qui ne prenoient point de part dans les séditions, étoient déclarés infames. Elles prévenoient les séditions, ou les rendoient utiles en forçant tous les membres de la République à s'occuper de ses vrais intérêts. L'Ostracisme même étoit une très-bonne Loi; car d'un côté elle étoit honorable au citoyen qui en étoit l'objet, & de l'autre elle prévenoit les effets de l'ambition; il falloit d'ailleurs un très-grand nombre de suffrages, & on ne pouvoit bannir que tous les cinq ans. Souvent les Loix qui paroissent les mêmes, n'ont ni le même motif, ni le même effet, ni la même équité; la forme du gouvernement, les conjonctures & le génie du peuple change tout. Enfin le style des Loix doit être simple & grave: elles peuvent se dispenser de motiver, parce que le motif est supposé exister dans l'esprit du Législateur; mais quand elles motivent, ce doit être sur des principes évidens; elles ne doivent pas ressembler à cette Loi, qui défendant aux aveugles de plaider, apporte pour raison qu'ils

ne peuvent pas voir les ornemens de la Magistrature.

M. de Montesquieu , pour montrer par des exemples l'application de ses principes, a choisi deux différens peuples ; le plus célèbre de la Terre , & celui dont l'histoire nous intéresse le plus ; les Romains & les François. Il ne s'attache qu'à une partie de la Jurisprudence du premier ; celle qui regarde les successions. A l'égard des François, il entre dans le plus grand détail sur l'origine & les révolutions de leurs Loix civiles , & sur les différens usages abolis ou subsistans , qui en ont été la suite : il s'étend principalement sur les Loix féodales , cette espece de gouvernement inconnu à toute l'antiquité , qui le sera peut-être pour toujours aux siècles futurs , & qui a fait tant de bien & tant de mal. Il discute sur-tout ces Loix dans le rapport qu'elles ont à l'établissement & aux révolutions de la Monarchie Française ; il prouve , contre M. l'Abbé du Bos , que les Francs sont réellement entrés en conquérans dans les Gaules , & qu'il n'est pas vrai , comme cet Auteur le prétend , qu'ils aient été appelés par les peuples pour succéder aux droits des Empereurs Romains qui les opprimoient : détail profond , exact & curieux , mais dans lequel il nous est impossible de le suivre.

Telle est l'analyse générale , mais très-informe & très-imparfaite de l'Ouvrage de M. de Montesquieu ; nous l'avons séparé du reste de son Eloge , pour ne pas trop interrompre la suite de notre récit.



ÉLOGE

DE M. L'ABBÉ

MALLET,

*Mis à la tête du sixieme Volume
de l'Encyclopédie.*

EDMÉ MALLET, Docteur & Professeur Royal en Théologie de la Faculté de Paris, de la Maison & Société Royale de Navarre, naquit à Melun en 1713, d'une famille pleine de probité, & ce qui en est souvent la suite, peu accommodée des biens de la fortune.

Après avoir fait ses études avec succès au College des Barnabites de Montargis, fondé par les Ducs d'Orléans, il vint à Paris, & fut choisi par M. de

G vj

la Live de Bellegarde-Fermier Général, pour veiller à l'instruction de ses enfans. Les principes de goût, & les sentimens honnêtes qu'il eut soin de leur inspirer, produisirent les fruits qu'il avoit lieu d'en attendre. C'est aux soins de cet Instituteur, secondés d'un heureux naturel, que nous devons M. de la Live de Jully, Introduceur des Ambassadeurs, & Honoraire de l'Académie Royale de Peinture, qui cultive les beaux Arts avec succès; amateur sans ostentation, sans injustice & sans tyrannie.

M. l'Abbé Mallet passa de cet emploi pénible dans une carrière non moins propre à faire connoître ses talens; il entra en Licence en 1742. dans la Faculté de Théologie de Paris. Les succès par lesquels il s'y distingua ne furent pas équivoques. C'est l'usage en Sorbonne à la fin de chaque Licence de donner aux Licenciés les places, à peu près comme on le pratique dans nos Collèges: les deux premières de ces places sont affectées de droit aux deux Prieurs de Sorbonne; les deux suivantes (par un arrangement fondé sans doute sur de bonnes raisons) sont destinées aux deux

plus qualifiés de la Licence; le mérite dénué de titres n'a dans cette Liste que la cinquième place; elle fut donnée unanimement à M. l'Abbé Mallet.

Pendant sa Licence il fut agrégé à la Maison & Société Royale de Navarre. Les hommes illustres qu'elle a produits, Gerson, Duperron, Launoï, Bossuet, & tant d'autres, étoient bien propres à exciter l'émulation de M. l'Abbé Mallet, & avoient déterminé son choix en faveur de cette Maison célèbre.

Il Tout l'invitoit à demeurer à Paris; le séjour de la Capitale lui offroit des ressources assurées, & le succès de sa Licence des espérances flatteuses. Déjà la Maison de Rohan l'avoit choisi pour élever les jeunes Princes de Guemené Montbason; mais sa mère & sa famille avoient besoin de ses secours: aucun sacrifice ne lui coûta pour s'acquitter de ce devoir, ou plutôt il ne s'aperçut pas qu'il eût de sacrifice à faire; il alla remplir auprès de Melun en 1744 une Cure assez modique, qui en le rapprochant de ses parens le mettoit à portée de leur être plus utile. Il y passa environ sept années, dans l'obscurité, la retraite & le travail, partageant son peu de for-

tune avec les siens , enseignant à des hommes simples la morale de l'Évangile, & donnant le reste de son temps à l'étude : ces années furent de son aveu les plus heureuses de sa vie , & on n'aura pas de peine à le croire.

La mort de sa mere , & les mesures qu'il avoit prises pour rendre meilleure la situation de sa famille , lui permirent de revenir à Paris en 1751 , pour y occuper dans le College de Navarre une Chaire de Théologie , à laquelle le Roi l'avoit nommé sans qu'il le demandât. Il s'acquitta des fonctions de cette place en homme qui ne l'avoit point sollicitée. Néanmoins la maniere distinguée dont il la remplissoit ne l'empêchoit pas de trouver du temps pour d'autres occupations. Il mit au jour en 1753. son *Essai sur les bienséances Oratoires*, & ses *Principes pour la lecture des Orateurs*. La solitude où il vivoit dans sa Cure avoit déjà produit en 1745. ses *Principes pour la lecture des Poëtes*. Malgré le besoin qu'il avoit alors de Protecteurs, il n'en chercha pas pour cet Ouvrage ; il l'offrit à Messieurs de la Live ses elevés ; ce fut sa premiere & son unique Dédicace.

Ces différens écrits , & quelques autres du même genre qu'il a mis au jour étant principalement destinés à l'instruction de la jeunesse , il n'y faut point chercher , comme il nous en avertit lui-même , des analyses profondes & de brillans paradoxes : il croyoit , & ce sont ici ses propres paroles (a) , qu'en matière de goût les opinions établies depuis long-temps dans la République des Lettres , sont toujours préférables aux singularités & aux prestiges de la nouveauté ; maxime qu'on ne peut contester en général , pourvu qu'une superstition aveugle n'en soit pas le fruit. Ainsi dans les ouvrages dont nous parlons , l'Auteur se borne à exposer avec netteté les préceptes des grands Maîtres , & à les appuyer par des exemples choisis , tirés des Auteurs anciens & modernes.

Tant de travaux ne servoient , pour ainsi dire , que de prélude à de plus grandes entreprises. Il a laissé une traduction complète de l'excellente Histoire de Davila , qui a paru depuis sa mort , avec une Préface. Il avoit formé le projet de deux autres ouvrages con-

(a) Préface des Principes pour la lecture des Poètes , page 75.

fidérables , pour lesquels il avoit déjà recueilli bien des matériaux ; le premier étoit une Histoire générale de toutes nos guerres depuis l'établissement de la Monarchie jusqu'à Louis XIV. inclusivement ; le second étoit une Histoire du Concile de Trente qu'il vouloit opposer à celle de Fra-Paolo donnée par le P. le Courrayer. Ces deux savans hommes , si souvent combattus , & plus souvent injuriés , auroient enfin été attaqués sans fiel & sans amertume , avec cette modération qui honore & qui annonce la vérité.

Des circonstances que nous ne pouvions prévoir nous ayant placés à la tête de l'Encyclopédie , nous crumes que M. l'Abbé Mallet , par ses connoissances , par ses talens & par son caractère , étoit très-propre à seconder nos travaux. Il voulut bien se charger de deux parties considérables , celle des Belles-Lettres & celle de la Théologie. Tranquille comme il étoit sur la pureté de ses intentions & de sa doctrine , il ne craignit point de s'associer à une entreprise qui a le précieux avantage d'avoir tous les hommes de parti contre elle. Aussi malgré leur jalouse vigilance , les

articles nombreux que M. l'Abbé Mallet nous avoit donnés sur les matieres les plus importantes de la Religion, demeurèrent absolument sans atteinte. Mais si son travail fut à l'abri de la censure, sa personne n'échappa pas aux délateurs. Tandis que d'un côté les Auteurs d'une Gazette hebdomadaire qui prend le nom d'*Ecclésiastique* (b), cherchoient, suivant leur usage, à rendre sa religion suspecte, le parti opposé à ceux-ci l'accusoit de penser comme eux. De ces deux imputations, d'*Athéisme* d'une part, & de *Jansénisme* de l'autre, la dernière parut la plus importante au sévère dispensateur des Bénéfices, feu M. l'ancien Evêque de Mirepoix, que son âge avancé & sa délicatesse

(b) On peut juger par un trait peu remarquable en lui-même, mais décisif, du degré de croyance que cette gazette mérite. Nous avons dit dans l'éloge de M. de Montesquieu, que ce grand homme *quittoit son travail sans en ressentir la moindre impression de fatigue*, & nous avons dit quelques lignes auparavant, que *sa santé s'étoit altérée par l'effet LENT & presque infallible des études profondes*. Pourquoi en rapprochant des deux passages, a-t-on supprimé les mots *lent & presque infallible*, qu'on avoit sous les yeux ? c'est évidemment parce qu'on a senti qu'un effet *lent* n'est pas moins réel, pour n'être pas senti sur le champ, & que par conséquent ces mots détruisoient l'apparence même de la contradiction qu'on prétendoit faire remarquer. Telle est la bonne foi de ces Auteurs dans des bagatelles, & à plus forte raison dans des matieres plus sérieuses.



excessive sur l'objet de l'accusation rendoient facile à prévenir. Ce Prélat , à qui on ne reprochera pas d'avoir voulu favoriser les Auteurs de l'Encyclopédie , fit en cette occasion ce que les hommes en place devoient toujours faire ; il examina , reconnut qu'on l'avoit surpris , & récompensa d'un Canoniat de Verdun la doctrine & les mœurs de l'Accusé. Un événement si humiliant pour les ennemis de M. l'Abbé Mallet , montra clairement que leur crédit étoit égal à leurs lumières , & fort au-dessous de l'opinion qu'ils vouloient en donner.

Notre estimable Collegue méritoit sur-tout les bontés du Souverain par son attachement inviolable à nos libertés & aux maximes du Royaume , deux objets que les Auteurs de l'Encyclopédie se feront toujours une gloire d'avoir devant les yeux. On peut se convaincre par la lecture du mot *Excommunication* imprimé dans le VI^e. volume , que M. l'Abbé Mallet pensoit sur cette importante matière en Citoyen , en Philosophe , & même en Théologien éclairé sur les vrais intérêts de la Religion. Un autre de ses articles , le mot *Communion* , ne

doit pas faire moins d'honneur à sa modération & à sa bonne foi. Il s'y explique avec une égale impartialité, & sur le célèbre Arnauld, dont les talens & les lumieres ont si étrangement dégénéré dans ceux qui se disent ses disciples, & sur le fameux P. Pichon, pros crit par les Evêques de France, & abandonné enfin par ses Confreres même après la résistance la plus courageuse. M. l'Abbé Mallet, quoiqu'attaqué en différentes occasions par les Journalistes de Trévoux, ne chercha point à leur reprocher les éloges qu'ils avoient d'abord donnés au Livre de ce Religieux; son peu de ressentiment & son indulgence ordinaire le portoient à excuser une distraction si pardonnable. *Il est naturel, nous disoit-il avec un ancien, de louer les Athéniens en présence des Athéniens.*

Toute l'Europe a entendu parler de la These qui fit tant de bruit en Sorbonne en 1751, & dont l'Auteur étoit M. l'Abbé de Prades, alors Bachelier en Théologie, depuis Lecteur & Secrétaire des Commandemens de S. M. le Roi de Prusse, & Honoraire de l'Académie Royale des Sciences & des Belles-Lettres de Berlin. L'accusé de-

mandoit avec instance à être entendu ; il promettoit de se soumettre sans réserve : mais il se proposoit de représenter à ses Juges (& nous ne sommes ici qu'Historiens) qu'il avoit cru voir sa doctrine sur les miracles dans les ouvrages de deux Théologiens d'un grand poids dans la Faculté (c), & que cette ressemblance , apparente ou réelle , avoit causé son erreur. Plusieurs Docteurs craignirent , peut-être avec quelque fondement , les inconvéniens qui pouvoient résulter d'un examen de cette espece , dût-il se terminer à la décharge des deux Auteurs. Ils opinèrent donc à condamner le Bachelier sans l'entendre : M. l'Abbé Mallet , moins prévoyant & plus équitable , fut avec beaucoup d'autres d'un avis contraire ; mais le nombre l'emporta.

Il mourut le 25 Septembre 1755 , d'une esquinancie qui le conduisit en deux jours au tombeau.

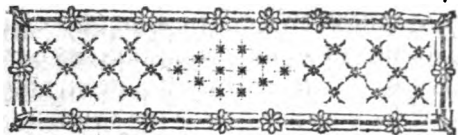
Son esprit ressembloit à son style : il l'avoit juste , net , facile & sans affectation ; mais ce qui doit principalement

(c) L'Auteur (désunt) du *Traité dogmatique sur les faux Miracles du temps* , & l'Auteur (aussi désunt) des *Lettres Théologiques* sur ces mêmes Miracles éphémères & sur ces convulsions qui déshonorent notre siècle.

faire le sujet de son Eloge , c'est l'attachement qu'il montra toujours pour ses amis , sa candeur, son caractère doux & modeste. Dès qu'il parut à Verdun , il y acquit l'estime & la confiance générale de son Chapitre , qui le chargea dès ce moment de ses affaires les plus importantes ; il fut toujours considéré de même par ses Supérieurs les plus respectables. Quoique très-attaché à la Religion par principes & par état , il ne cherchoit point à en étendre les droits au-delà des bornes qu'elle s'est prescrites elle-même. Les articles *Désisme* & *Enfer* pourroient servir à montrer combien il savoit distinguer dans ces matieres délicates les limites de la raison & de la foi. Il ne mérita jamais ni par ses discours , ni par sa conduite , le reproche qu'on a quelquefois fait aux Théologiens , d'être par leurs querelles une occasion de trouble (d). L'affliction que lui causoient les disputes présentes de l'Eglise, & le funeste triomphe

(d) Les Auteurs d'un Dictionnaire qui est entre les mains de tout le monde ont étendu ce reproche beaucoup au-delà de ce qu'ils pouvoient se permettre. Les *Théologiens* , dit le *dictionnaire de Trevoux* , au mot *PERTURBATEUR* , sont ordinairement les perturbateurs de l'Etat. Que de clameurs , si cette phrase se fût trouvée dans l'Encyclopédie !

qu'il voyoit en résulter pour les ennemis de la Religion, lui faisoient regretter que dès la naissance de ces disputes le Gouvernement n'eût pas imposé un silence efficace sur une matiere qui en est si digne. Pendant la dernière assemblée du Clergé, il fit à la prière d'un des principaux Membres de cette Assemblée plusieurs Mémoires théologiques qui établissoient de la maniere la plus nette & la plus solide la vérité, la concorde & la paix. Il paya son zele de sa vie, ce travail forcé ayant occasionné la maladie dont il est mort à la fleur de son âge. Ennemi de la persécution, tolérant même, autant qu'un Chrétien doit l'être, il ne vouloit employer contre l'erreur que les armes de l'Evangile, la douceur, la persuasion & la patience. Il ne cherchoit point sur-tout à grossir à ses propres yeux & à ceux des autres la Liste déjà trop nombreuse des incrédules, en y faisant entrer (par une mal-adresse si commune aujourd'hui) la plupart des Ecrivains célèbres. *Ne nous brouillons point, disoit-il, avec les Philosophes.*



ÉLOGE

DE

M. DU MARSAIS,

*Mis à la tête du septième Volume
de l'Encyclopédie.*

LA vie sédentaire & obscure de la plupart des Gens de Lettres offre pour l'ordinaire peu d'événemens, surtout quand leur fortune n'a pas répondu à ce qu'ils avoient mérité par leurs travaux. M. du Marfais a été de ce nombre ; il a vécu pauvre & presque ignoré dans le sein d'une patrie qu'il avoit instruite : le détail de sa vie n'occupera donc dans cet Eloge que la moindre place, & nous nous attacherons principalement à l'Analyse raisonnée de ses Ouvrages. Par-là nous acquitte-

rons autant qu'il est en nous, les obligations que l'Encyclopédie & les Lettres ont eues à ce Philosophe; nous devons d'autant plus d'honneurs à sa mémoire que le sort lui en a plus refusé de son vivant, & l'histoire de ses écrits est le plus beau monument que nous puissions lui consacrer. Cette Histoire remplira d'ailleurs le principal but que nous nous proposons dans nos Eloges, d'en faire un objet d'instructions pour nos Lecteurs, & un recueil de mémoires sur l'état présent de la Philosophie parmi nous.

CÉSAR CHESNEAU, sieur du Marfais, Avocat au Parlement de Paris, naquit à Marseille le 17 Juillet 1676. Il perdit son pere au berceau, & resta entre les mains d'une mere qui laissa dépérir la fortune de ses enfans par un défintéressement romanesque; sentiment louable dans son principe, estimable peut-être dans un Philosophe isolé, mais blâmable dans une mere de famille. Le jeune du Marfais étoit d'autant plus à plaindre, qu'il avoit aussi perdu en très-bas âge, & peu après la mort de son pere, deux oncles d'un mérite distingué, dont l'un, Nicolas Chesneau, savant Médecin,

cin , est auteur de quelques ouvrages. (a) Ces oncles lui avoient laissé une Bibliothèque nombreuse & choisie , qui bientôt après leur mort fut vendue presque en entier à un prix très-modique. L'enfant qui n'avoit pas encore atteint la septième année , pleura beaucoup de cette perte , & cachoit tous les Livres qu'il pouvoit soustraire. L'excès de son affliction engagea sa mere à mettre à part quelques Livres rares , pour les lui réserver quand il seroit en âge de les lire ; mais ces livres même furent dissipés peu de temps après : il sembloit que la fortune , après l'avoir privé de son bien , cherchât encore à lui ôter tous les moyens de s'instruire.

L'ardeur & le talent se fortifierent en lui par les obstacles ; il fit ses études

(a) Ces Ouvrages sont 1°. *La Pharmacie-Théorique.* Paris, Frédéric Léonard, 1679. in-4°. il en donna en 1682 une seconde édition fort augmentée.

2°. Un traité de Chimie à la suite de cette seconde édition.

3°. *Observationum Nicolai Chesneau, Massiliensis, Doctoris Medici, libri V.* in-8°. Paris, Léonard, 1672.

4°. Discours & abrégé des vertus & propriétés des eaux de Barbotan en la Comté d'Armagnac. *Bordeaux,* 1679. in-8°.

On a fait à Leyde en 1719. une nouvelle édition des Ouvrages de Chesneau ; mais on a oublié les deux premiers.

avec succès chez les Peres de l'Oratoire de Marfeille : il entra même dans cette Congrégation, une de celles qui ont le mieux cultivé les Lettres, & la seule qui ait produit un Philosophe célèbre, parce qu'on y est moins esclave que dans les autres, & moins obligé de penser comme ses supérieurs. Mais la liberté dont on y jouit n'étoit pas encore assez grande pour M. du Marfais. Il en sortit donc bientôt, vint à Paris à l'âge de vingt-cinq ans, s'y maria, & fut reçu Avocat le 10 Janvier 1704. Il s'attacha à un célèbre Avocat au Conseil, sous lequel il commençoit à travailler avec succès. Des espérances trompeuses qu'on lui donna, lui firent quitter cette profession. Il se trouva sans état & sans bien, chargé de famille, & ce qui étoit encore plus triste pour lui, accablé de peines domestiques. L'humeur chagrine de sa femme, qui croyoit avoir acquis par une conduite sage le droit d'être insociable, fit repentir plusieurs fois notre Philosophe d'avoir pris un engagement indissoluble; il regrette à cette occasion, dans un écrit de sa main trouvé après sa mort parmi ses papiers, que notre Religion, si attentive aux

besoins de l'humanité, n'ait pas permis le divorce aux Particuliers, comme elle l'a quelquefois permis aux Princes; il déplore la condition de l'homme, qui jeté sur la terre au hafard, ignorant les malheurs, les passions & les dangers qui l'attendent, n'acquiert d'expérience que par ses fautes, & meurt fans avoir eu le temps d'en profiter.

M. du Marfais aimant mieux se priver du nécessaire que du repos, abandonna à sa femme le peu qu'il avoit de bien, & par le conseil de ses amis entra chez M. le Président de Maisons, pour veiller à l'éducation de son fils; c'est le même que M. de Voltaire a célébré dans plusieurs endroits de ses Œuvres, qui dès l'âge de vingt-sept ans fut reçu dans l'Académie des Sciences, & dont les connoissances & les lumieres faisoient déjà beaucoup d'honneur à son Maître, lorsqu'il fut enlevé à la fleur de son âge.

Ce fut dans cette maison & à la priere du pere de son Eleve, que M. du Marfais commença son ouvrage sur les Libertés de l'Eglise Gallicane, qu'il acheva ensuite pour M. le Duc de la Feuillade, nommé par le Roi à l'am-

bassade de Rome. Il étoit persuadé que tout François doit connoître les principes de cette importante matiere, généralement adoptés dans le premier âge du Christianisme, obscurcis depuis par l'ignorance & la superstition, & que l'Eglise de France a eu le bonheur de conserver presque seule. Mais cet objet qui nous intéresse de si près, est rarement bien connu de ceux même que leur devoir oblige de s'en occuper. Les savans écrits de Messieurs Pithou & Dupuy sur nos Libertés, un peu rebutans par la forme, sont trop peu lus chez une Nation qui compte pour rien le mérite d'instruire, quand il n'est pas accompagné d'agrément, & qui préfère l'ignorance de ses droits à l'ennui de les apprendre. M. du Marfais plein du désir d'être utile à ses concitoyens, entreprit de leur donner sur ce sujet un ouvrage précis & méthodique, assez intéressant par les détails pour attacher la paresse même; où la Jurisprudence fût guidée par une Philosophie lumineuse, & fût appuyée d'une érudition choisie, répandue sobrement & placée à propos. Tel fut le plan qu'il se forma, & qu'il a exécuté avec succès: si néanmoins dans

le ſiecle où nous vivons tant de ſcience & de logique eſt néceſſaire pour prouver que le ſouverain Pontife peut ſe tromper comme un autre homme ; que le chef d'une Religion de paix & d'humilité ne peut diſpenſer ni les Peuples de ce qu'ils doivent à leurs Rois, ni les Rois de ce qu'ils doivent à leurs Peuples ; que tout uſage qui va au détriment de l'Etat eſt injuſte , quoique toléré ou même revêtu d'une autorité apparente ; que le pouvoir des Souverains eſt indépendant des Paſteurs ; que les Eccléſiaſtiques enfin doivent donner aux autres Citoyens l'exemple de la ſoumiſſion aux Loix.

Le Traité de M. du Marfais , ſous le titre d'*Expoſition de la Doctrine de l'Egliſe Gallicane par rapport aux prétentions de la Cour de Rome*, eſt diviſé en deux Parties. L'Auteur établit dans la première , les principes généraux ſur leſquels ſont fondées les deux Puiffances , la ſpirituelle & la temporelle : dans la ſeconde il fait uſage de ces principes pour fixer les bornes du pouvoir du Pape , de l'Egliſe & des Evêques. Un petit nombre de maximes générales appuyées par la raiſon , par nos Loix &

par nos Annales , & les conséquences qui résultent de ces maximes, font toute la substance de l'ouvrage.

Ceux qui croiront avoir besoin de recourir à l'Histoire Ecclésiastique pour se prémunir contre l'infailibilité que les Ultramontains attribuent , sans la croire , aux Souverains Pontifes , peuvent lire les preuves de la huitième maxime ; ils y verront S. Pierre repris par S. Paul , & reconnoissant qu'il s'étoit trompé ; le Pape Eleuthere approuvant d'abord les prophéties des Montanistes , qu'il proscrivit bientôt après ; Victor blâmé par S. Irénée , pour avoir excommunié mal-à-propos les Evêques d'Asie ; Libere souscrivant aux formules des Ariens ; Honorius anathématisé , comme Monothélite , au sixième Concile général , & ses écrits brûlés ; Jean XXII. au quatorzième siècle condamné par la Sorbonne sur son opinion de la vision béatifique , & obligé de se rétracter ; enfin le grand nombre de contradictions qui se trouvent dans les décisions des Papes , & l'aveu même que plusieurs ont fait de n'être pas infailibles , dans un temps où ils n'avoient point d'intérêt à le soutenir. Les faits

qui peuvent servir à combattre des prétentions d'un autre genre , sont recueillis dans cet ouvrage avec le même choix & la même exactitude. On y lit que Grégoire VII , celui qui a le premier levé l'étendard de la rebellion contre les Rois , se repentit en mourant de cette usurpation , & en demanda pardon à son Prince & à toute l'Eglise ; que Ferdinand , si mal-à-propos nommé le Pieux , & si digne du nom de traître , enleva la Navarre à la maison de France , sur une simple Bulle du Pape Jules II ; que la Cour de Rome , si on en croit nos Jurisconsultes , a évité pour cette raison , autant qu'elle l'a pu , de donner à nos Rois le titre de Rois de Navarre ; omission , au reste , peu importante en elle-même , & que nos Rois ont sans doute regardée comme indifférente à leur grandeur , le nom de Rois de France étant le plus beau qu'ils puissent porter. Enfin M. du Marfais ajoute que les Bulles de Sixte V. & de Grégoire XIV. contre Henri IV. furent un des plus grands obstacles que trouva ce Prince pour remonter sur le Trône de ses peres. Il fait voir encore , ce qui n'est pas difficile , que l'ab-

solution (réelle ou supposée) donnée à la Nation Française par le Pape Zacharie, du serment de fidélité qu'elle avoit fait aux descendans de Clovis, ne dispensoit point la Nation de ce serment : d'où il s'ensuit que la race de Hugues Capet a pu légitimement recevoir de cette même Nation une Couronne que la race de Charlemagne avoit enlevée aux héritiers légitimes.

Non-seulement, ajoute l'Auteur, les Papes n'ont aucun pouvoir sur les Empires ; ils ne peuvent même, sans la permission des Princes, rien recevoir des sujets, à quelque titre que ce puisse être. Jean XXII. ayant entrepris de faire une levée d'argent sur notre Clergé, Charles-le-Bel s'y opposa d'abord avec vigueur ; mais ensuite le Pape lui ayant donné la dixme des Eglises pendant deux ans, le Roi pour reconnoître cette condescendance par une autre, lui permit de lever l'argent qu'il vouloit. Les Chroniques de Saint Denys, citées par M. du Marfais, racontent cette convention avec la simplicité de ces temps-là :
 » Le Roi, disent-elles, considérant *don-*
nes m'en, je t'en donrai, octroya au
 » Pape de lever ; ainsi, sainte Eglise,

» quand l'un lui tolte, l'autre l'écorche.

L'Auteur prouve avec la même facilité, par le raisonnement & par l'Histoire, les maximes qui ont rapport à la Jurisdiction Ecclésiastique des Evêques, & qui font une partie si essentielle de nos Libertés. Selon l'aveu d'un des plus saints Pontifes de l'ancienne Eglise, les Evêques ne tiennent pas leur autorité du Pape, mais de Dieu même : ils n'ont donc pas besoin de recourir au S. Siege pour condamner des erreurs, ni, à plus forte raison, pour des points de discipline. Ils ont droit de juger avant le Pape & après le Pape ; ce n'a été qu'à l'occasion de l'affaire de Jansénius, en 1650, qu'ils se sont adressés à Rome, avant que de prononcer eux-mêmes. L'usage des appellations au Pape n'a jamais été reçu en Orient, & ne l'a été que fort tard en Occident. L'Evêque de Rome n'ayant de Jurisdiction immédiate que dans son Diocèse, ne peut excommunier ni nos Rois, ni leurs Sujets, ni mettre le Royaume en interdit. C'est par les Empereurs, & non par d'autres, que les premiers Conciles généraux ont été convoqués ; & le Pape même n'y a pas toujours assisté,

H v

soit en personne , soit par ses Légats. Ces Conciles ont besoin d'être autorisés , non par l'approbation du Pape , mais par la puissance séculière , pour faire exécuter leurs Lois. Enfin c'est aux Rois à convoquer les Conciles de leur Nation , & à les dissoudre.

Il faut au reste , comme M. du Marfais l'observe après plusieurs Ecrivains , distinguer avec soin la Cour de Rome , le Pape & le Saint Siege ; on doit toujours conserver l'unité avec celui-ci , quoiqu'on puisse désapprouver les sentimens du Pape , & l'ambition de la Cour de Rome. Il est triste , ajoute-t-il , qu'en France même on n'ait pas toujours su faire cette distinction si essentielle ; & que plusieurs Ecclésiastiques , & sur-tout certains Ordres Religieux , soient encore secrètement attachés parmi nous aux sentimens ultramontains , qui ne sont pas même regardés comme de foi dans les pays d'Inquisition.

M. du Marfais dit à la fin de son Livre , qu'il avoit eu dessein d'y joindre une Dissertation historique qui exposât par quels degrés les Papes sont devenus Souverains. Cette matière aussi curieuse que délicate , étoit bien digne d'être

traitée par un Philosophe qui fans doute auroit su se garantir également du fiel & de la flatterie : en avouant le mal que quelques Papes ont fait pour devenir Princes, il n'auroit pas laissé ignorer le bien que plusieurs ont fait après qu'ils le sont devenus : aux entraves funestes que la Philosophie a reçues par quelques Constitutions Apostoliques, il eût opposé la renaissance des Arts en Europe, presqu'uniquement due à la magnificence & au goût des Souverains Pontifes. Il n'eût pas manqué d'observer qu'aucune liste de Monarques ne présente, à nombre égal, autant d'hommes dignes de l'attention de la postérité. Enfin il se fût conformé sur cette matiere à la maniere de penser du Public, qui malgré sa malignité naturelle, est aujourd'hui trop éclairé sur la Religion, pour faire servir d'argumens contre elle les scandales donnés par quelques Chefs de l'Eglise. L'indifférence avec laquelle on recevoit maintenant parmi nous une satire des Papes, est une suite heureuse & nécessaire des progrès de la Philosophie dans ce siecle.

Nous savons, & nous l'apprenons avec regret au public, que M. du Mar-

H vj

fais se propofoit encore de joindre à fon ouvrage l'examen impartial & pacifique d'une querelle importante, qui tient de près à nos Libertés, & que tant d'Ecrivains ont agitée dans ces derniers temps avec plus de chaleur que de logique. L'Auteur, en Philofophe éclairé & en Citoyen fage, avoit réduit toute cette querelle aux queftions fuivantes, que nous nous bornerons fagement à énoncer, fans entreprendre de les réfoudre : Si une fociété d'hommes qui croit devoir fe gouverner à certains égards par des lois indépendantes de la puiffance temporelle, peut exiger que cette puiffance concoure au maintien de ces lois ? Si dans les pays nombreux où l'Eglife ne fait avec l'Etat qu'un même corps, la liberté abfolue que les Miniftres de la Religion réclament dans l'exercice de leur miniftère, ne leur donneroit pas un droit, qu'ils font bien éloignés de prétendre, fur les privilèges & fur l'état des Citoyens ? En cas que cet inconvenient fût réel, quel parti les Légiflateurs devroient prendre pour le prévenir : ou de mettre au pouvoir fpirituel de l'Eglife des bornes qu'elle croira toujours devoir franchir, ce qui entretiendra

dans l'Etat la division & le trouble ; ou de tracer entre les matieres spirituelles & les matieres civiles une ligne de séparation invariable ? Si les principes du Christianisme s'opposeroient à cette séparation , & si elle ne produiroit pas insensiblement & sans effort la tolérance civile , que la politique a conseillée à tant de Princes & à tant d'Etats ?

Telles étoient les questions que M. du Marfais se propofoit d'examiner , éloigné , comme il l'étoit , de tout fanatisme par son caractère , & de tout préjugé par ses réflexions , personne n'étoit plus en état de traiter cet important sujet avec la modération & l'équité qu'il exige. Mais comme ce n'est point par des livres qu'on ramene au vrai des esprits ulcérés ou prévenus , cette modération & cette équité n'eussent peut-être servi qu'à lui faire des ennemis puissans & implacables. Quoique les matieres qu'il a discutées dans son Ouvrage , soient beaucoup moins délicates que celles-ci , quoiqu'en traitant ces matieres il présente la vérité avec toute la prudence dont elle a besoin pour se faire recevoir , il ne jugea pas à propos de laisser paroître de son vivant son

Exposition des Libertés de l'Eglise Gallicane. Il craignoit, disoit-il, des persécutions semblables à celles que M. Dupuy, le défenseur de ces Libertés dans le dernier siècle, avoit eues à souffrir de quelques Evêques de France, défavoués sans doute en cela par leurs Confreres. La suite de cet éloge fera voir d'ailleurs que M. du Marfais avoit de grands ménagemens à garder avec l'Eglise, dont il avoit pourtant défendu les droits plus encore qu'ils ne les avoit bornés. Il se plaint dans une espece d'Introduction qui est à la tête de son Livre, qu'on ne puisse exposer impunément en France la doctrine constante du Parlement & de la Sorbonne sur l'indépendance de nos Rois, & sur les droits de nos Evêques; tandis que chez les nations imbues des opinions contraires, tout parle publiquement & sans crainte contre la justice & la vérité. Nous ignorons si ces plaintes étoient fondées dans les temps que M. du Marfais écrivoit; mais la France connoît mieux aujourd'hui ses vrais intérêts. Ceux entre les mains desquels le manuscrit de l'Auteur est tombé après sa mort, moins timides ou plus heureux que lui, en ont fait part

au public. Les ouvrages pleins de vérités hardies & utiles, dont le genre humain est de temps en temps redevable au courage de quelque Homme de Lettres, sont aux yeux de la postérité la gloire des Gouvernemens qui les protègent, la censure de ceux qui ne savent pas les encourager, & la honte de ceux qui les proscrivent.

La suppression de ce Livre eût été sans doute une perte pour les Citoyens; mais les Philosophes doivent regretter encore plus, que M. du Marfais n'ait pas publié sa *Réponse à la Critique de l'Histoire des Oracles*; on n'a trouvé dans ses papiers que des fragmens imparfaits de cette réponse, à laquelle il ne paroît pas avoir mis la dernière main. Pour la faire connoître en détail il faut reprendre les choses de plus haut.

Feu M. de Fontenelle avoit donné en 1686, d'après le Médecin Vandale, l'Histoire des Oracles, un de ses meilleurs ouvrages, & peut-être celui de tous auquel le suffrage (b) unanime de la

(b) Il n'y a peut-être qu'une phrase à retrancher de cet Ouvrage; ce sont ces trois lignes de la Préface: « Il me semble qu'il ne faudroit donner dans le sublime qu'à son corps défendant: il est si peu naturel! J'avoue que le style bas est encore quelque chose de pis.

postérité est le plus assuré. Il y soutient, comme tout le monde fait, que les oracles étoient l'ouvrage de la superstition & de la fourberie, & non celui des démons, & qu'ils n'ont point cessé à la venue de Jesus-Christ. Le P. Baltus, Jésuite, vingt ans après la publication de ce livre, crut qu'il étoit de son devoir d'en prévenir les effets dangereux, & se proposa de le réfuter. Il soutint, avec toute la modération qu'un Théologien peut se permettre, que M. de Fontenelle avoit attaqué une des principales preuves du Christianisme, pour avoir prétendu que les Prêtres Païens étoient des imposteurs ou des dupes. Cependant en avançant une opinion si singulière, le Critique avoit eu l'art de lier son systême à la Religion, quoiqu'il y soit réellement contraire par les armes qu'il peut fournir aux incrédules. La cause du Philosophe étoit juste, mais les dévots étoient soulevés, & s'il répondoit, il étoit perdu. Il eut donc la sagesse de demeurer dans le silence, & de s'abstenir d'une défense facile & dangereuse, dont le public l'a dispensé depuis en lisant tous les jours son ouvrage, & en ne lisant point celui de son adver-

faire. M. du Marfais, jeune encore, avide de se signaler, & n'ayant à risquer ni places ni fortune, entreprit de justifier M. de Fontenelle contre les imputations du P. Baltus. Il accusoit le Critique de n'avoir point entendu les Peres de l'Eglise, & de ne les avoir pas cités exactement; il lui reprochoit des méprises considérables, & un plagiat moins excusable encore du Professeur Moebius, qui avoit écrit contre Vandale. Assuré de la bonté de sa cause, le défenseur de M. de Fontenelle ne craignit point de faire part de son ouvrage à quelques Confreres du P. Baltus; il ne vouloit par cette démarche, que donner des marques de son estime à une Société long-temps utile aux Lettres, & qui se souvient encore aujourd'hui avec complaisance du crédit & des hommes célèbres qu'elle avoit alors. Nous avons peine à nous persuader que dans une matiere si indifférente en elle-même, cette Société se soit crue blessée par l'attaque d'un de ses Membres; nous ignorons par qui & comment la confiance de M. du Marfais fut trompée, mais elle le fut. On travailla efficacement à empêcher l'impression & même

l'examen de l'ouvrage ; on accusa fausement l'Auteur d'avoir voulu le faire paroître sans approbation ni privilege , quoique son adversaire eût pris la même liberté. Il représenta en vain que ce livre avoit été approuvé par plusieurs personnes savantes & pieuses , & qu'il demandoit à le mettre au jour , non par vanité d'Auteur , mais pour prouver son innocence : il effrit inutilement de le soumettre à la censure de la Sorbonne , de le faire même approuver par l'Inquisition , & imprimer avec *la permission des Supérieurs* dans les Terres du Pape : on étoit résolu de ne rien écouter , & M. du Marçais eut une défense expresse de faire paroître son livre , soit en France , soit ailleurs. Cet événement de sa vie fut la première époque , & peut-être la source des injustices qu'il essuya ; on n'avoit point eu de peine à prévenir contre lui un Monarque respectable , alors dans sa vieillesse , & d'une délicatesse louable sur tout ce qu'il croyoit blesser la Religion ; on lui avoit inspiré quelques soupçons sur la maniere de penser de l'Antagoniste du Pere Baltus ; espece d'armes dont on n'abuse que trop sou-

vent auprès des Princes , pour perdre le mérite fans appui , fans hypocrisie & fans intrigue. L'Auteur abandonna donc entièrement son ouvrage ; & le P. Baltus libre de la guerre dont il étoit menacé , entra dans une carrière plus convenable à son état ; il avoit trop légèrement sacrifié les prémices de sa plume à défendre fans le vouloir les oracles des Païens ; & l'employa plus heureusement dans la suite à un objet sur lequel il n'avoit point de contradictions à craindre , à la défense des prophéties de la Religion Chrétienne.

Comme l'Ouvrage de M. du Marfais sur les Oracles n'a point paru , nous tâcherons d'en donner quelque idée à nos Lecteurs d'après les fragmens qui nous ont été remis. La Préface contient quelques réflexions générales sur l'abus qu'on peut faire de la Religion en l'étendant à des objets qui ne sont pas de son ressort ; on y expose ensuite le dessein & le plan de l'Ouvrage , dans lequel il paroît qu'on s'est proposé trois objets ; de prouver que les démons n'étoient point les auteurs des oracles ; de répondre aux objections du P. Baltus ; d'examiner enfin le temps auquel

les oracles ont cessé, & de faire voir qu'ils ont cessé d'une manière naturelle.

Le désir si vif & si inutile de connoître l'avenir, donna naissance aux oracles des Païens. Quelques hommes adroits & entreprenans mirent à profit la curiosité du Peuple pour le tromper : il n'y eut point en cela d'autre magie ; l'imposture avoit commencé l'ouvrage, le fanatisme l'acheva : car un moyen infailible de faire des fanatiques, c'est de persuader avant que d'instruire ; quelquefois même certains Prêtres ont pu être la dupe des oracles qu'ils rendoient ou qu'ils faisoient rendre, semblables à ces Empiriques, dont les uns participent à l'erreur publique qu'ils entretiennent, les autres en profitent sans la partager.

C'est par la foi seule que nous savons qu'il y a des démons ; c'est donc par la foi seule que nous pouvons apprendre ce qu'ils sont capables de faire dans l'ordre surnaturel ; & puisque la révélation ne leur attribue pas les oracles, elle nous permet de croire que ces oracles n'étoient pas leur ouvrage. Lorsqu'Isaïe défia les dieux des Païens de prédire l'avenir, il ne mit point de restrictions

à ce défi , qui n'eût plus été qu'imprudent , si en effet les démons avoient eu le pouvoir de prophétiser. Daniel ne crut pas que le serpent des Babylo niens fût un démon : Il *rit* en Philosophe , dit l'Écriture , de la crédulité du Prince & de la fourberie des Prêtres , & empoisonna le serpent. D'ailleurs les partisans même des oracles conviennent qu'il y en a eu de faux , & par-là ils nous mettent en droit (s'il n'y a pas de preuve évidente du contraire) de les regarder sans exception comme supposés : tout se réduisoit à cacher plus ou moins adroitement l'imposture. Enfin les Païens mêmes n'ont pas cru généralement que les oracles fussent surnaturels. De grandes sectes de Philosophes , entr'autres les Epicuriens , se vantoient , comme les Chrétiens , de faire taire les oracles & de démasquer les Prêtres. Valere-Maxime & d'autres disent , il est vrai , que des statues ont parlé ; mais l'Écriture dément ce témoignage , en nous apprenant que les statues sont muettes. Les Historiens profanes , lorsqu'ils racontent sur un simple oui-dire des faits extraordinaires , sont moins croyables que les

Historiens de la Chine sur l'antiquité qu'ils donnent au monde. Casaubon se moque avec raison d'Hérodote, qui rapporte sérieusement plusieurs de ces oracles ridicules de l'antiquité, & d'autres prodiges de la même force.

Si les oracles n'eussent pas été une fourberie, l'idolâtrie n'eût plus été qu'un malheur excusable, parce que les Païens n'auroient eu aucun moyen de découvrir leur erreur par la raison, le seul guide qu'ils eussent alors. Quand une fausse religion, ou quelque secte que ce puisse être, vante les prodiges opérés en sa faveur, & qu'on ne peut expliquer ces prodiges d'une manière naturelle, il n'y a qu'un parti à prendre, celui de nier les faits. Rien n'est donc plus conforme aux principes & aux intérêts du Christianisme, que de regarder le Paganisme comme un pur ouvrage des hommes, qui n'a subsisté que par des moyens humains. Aussi l'Écriture ne donne à l'idolâtrie qu'une origine toute naturelle, & la plupart des Peres paroissent penser de même. Plusieurs d'entr'eux ont expressément traité les oracles d'impostures, & aucun n'a prétendu que ce

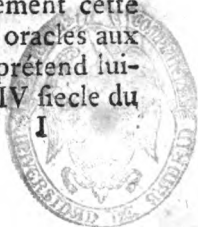
sentiment offensât la Religion. Ceux même qui n'ont pas été éloignés de croire qu'il y avoit quelque chose de surnaturel dans les oracles, paroissent n'y avoir été déterminés que par une façon particulière de penser tout à-fait indépendante des vérités fondamentales du Christianisme. Selon la plupart des Païens, les Dieux étoient les auteurs des oracles favorables, & les mauvais Génies l'étoient des oracles funestes ou trompeurs. Les Chrétiens profiterent de cette opinion pour attribuer les oracles aux démons : ils y trouvoient d'ailleurs un avantage ; ils expliquoient par cette supposition le merveilleux apparent qui les embarrassoit dans certains oracles. Un faux principe où ils étoient, servoit à les fortifier dans cette idée ; ils croyoient les démons corporels, & S. Augustin s'est expressément rétracté d'avoir donné de semblables explications. Les Chrétiens modernes ont eu des idées plus épurées & plus saines sur la nature des démons ; mais en rejetant le principe, plusieurs ont retenu la conséquence. C'est donc en vain que certains Auteurs Ecclésiastiques, qui n'ont pas dans

l'Eglise l'autorité des Peres, & qui croyoient que les démons étoient des animaux d'un esprit aërien, nous rapportent de faux oracles, dont ils prétendent tirer des argumens en faveur de la Religion. Il faut mettre ces faits, & les raisonnemens qui en font la suite, à côté des relations de la Légende dorée, du Corbeau excommunié, pour avoir volé la bague de l'Abbé Conrad, & des extravagances que l'imbécillité a débitées sur les prétendus hommages que les animaux ont rendus à nos redoutables Mysteres. Rien n'est plus propre à avilir la Religion (si quelque chose peut l'avilir) rien n'est du moins plus nuisible auprès des Peuples à une cause si respectable, que de la défendre par des preuves foibles ou absurdes ; c'est Osa qui croit que l'Arche chancele, & qui ose y porter la main.

Le P. Baltus abuse évidemment des termes, quand il prétend que l'opinion qui attribue les oracles aux malins esprits, est une vérité enseignée par la tradition ; puisqu'on ne doit regarder comme des vérités de tradition & par conséquent de foi, que celles qui ont été constamment reconnues pour telles
par

par l'Eglise. Le défenseur des oracles se contredit ensuite lui-même, quand il avoue que l'opinion qu'il soutient n'est que de foi humaine, c'est-à-dire du genre des choses qu'on peut se dispenser de croire sans cesser d'être Chrétien ; mais en cela il tombe dans une autre contradiction, puisque la foi humaine ne peut tomber que sur ce qui est de l'ordre naturel, & que les oracles, selon lui, n'en sont pas. Le témoignage des Historiens de l'Antiquité, ajoute M. du Marfais, est formellement contraire à ce que le P. Baltus prétend, que jamais les oracles n'ont été rendus par des statues creuses : mais quand cette prétention seroit fondée, elle seroit favorable à la cause de M. de Fontenelle, puisqu'il est encore plus aisé de faire parler un Prêtre qu'une statue. Il n'est point vrai, comme le dit encore le Critique, que ceux qui réduisent les oracles à des causes naturelles, diminuent par ce moyen la gloire de Jesus-Christ qui les a fait cesser ; ce seroit au contraire affoiblir véritablement cette gloire, que d'attribuer les oracles aux démons : car le P. Baltus prétend lui-même que Julien, dans le IV^e siècle du

Tome II.



Christianisme , en évoquant *efficacement* les enfers par la magie & par les enchantemens , en avoit obtenu réponse. Les permissions particulieres que l'Ecriture dit avoir été accordées au démon , ne nous donnent pas droit d'en supposer d'autres ; rien n'est plus ridicule dans l'ordre furnaturel que l'argument qui prouve l'existence d'un fait miraculeux par celle d'un fait semblable. Ajouter foi trop légèrement aux prodiges , dans un siecle où ils ne sont plus nécessaires à l'établissement du Christianisme , c'est ébranler , sans le vouloir , les fondemens de la croyance que l'on doit aux vrais miracles rapportés dans les Livres saints. On ne croit plus de nos jours aux possédés , quoiqu'on croye à ceux de l'Ecriture. Jesus-Christ a été transporté par le démon , il l'a permis pour nous instruire ; mais de pareils miracles ne se font plus. La métamorphose de Nabuchodonosor en bête , dont il ne nous est pas permis de douter , n'est arrivée qu'une fois. Enfin Saül a évoqué l'ombre de Samuel , & l'on n'ajoute plus de foi aux évocations. Le P. Baltus avoue que les prodiges même racontés par les Peres , ne sont pas de foi ; à

plus forte raison les prétendus miracles du Paganisme , qu'ils ont quelquefois daigné rapporter. Si le sentiment de ces Auteurs (d'ailleurs très-graves) sur des objets étrangers au Christianisme , devoit être la regle de nos opinions , on pourroit justifier par ce principe le traitement que les Inquisiteurs ont fait à Galilée.

On aura peine à croire que le Pere Baltus ait reproché sérieusement à M. de Fontenelle d'avoir adopté sur les oracles le sentiment de l'Anabaptiste Vandale ; comme si un Anabaptiste étoit condamné à déraisonner en tout , même sur une matiere étrangere aux erreurs de sa secte. La réponse de M. du Marfais à cette objection , est que le Religieux qui a pris la défense des oracles , a suivi aussi le sentiment du Luthérien Mœbius ; & qu'hérétique pour hérétique , un Anabaptiste vaut bien un Luthérien.

Ceux qui ont avancé que les oracles avoient cessé à la venue de Jesus-Christ , ne l'ont cru que d'après l'oracle supposé sur l'enfant Hébreu ; oracle regardé comme faux par le P. Baltus lui-même ; aussi prétend-il que les oracles n'ont pas fini précisément à la venue du Sauveur

du monde , mais peu à peu , à mesure que Jesus-Christ a été connu & adoré. Cette maniere de finir n'a rien de surprenant , elle étoit la suite naturelle de l'établissement d'un nouveau culte. Les faits miraculeux , ou plutôt qu'on peut donner pour tels , diminuent dans une fausse religion , ou à mesure qu'elle s'établit , parce qu'elle n'en a plus besoin , ou à mesure qu'elle s'affoiblit , parce qu'ils n'obtiennent plus de croyance. La pauvreté des peuples qui n'avoient plus rien à donner , la fourberie découverte dans plusieurs oracles , & conclue dans les autres , enfin les Edits des Empereurs Chrétiens , voilà les causes véritables de la cessation de ce genre d'imposture : des circonstances favorables l'avoient produit , des circonstances contraires l'ont fait disparaître ; ainsi les oracles ont été soumis à toute la vicissitude des choses humaines. On se retranche à dire que la naissance de Jesus-Christ est la premiere époque de leur cessation ; mais pourquoi certains démons ont-ils fui tandis que les autres restoient ? D'ailleurs l'Histoire ancienne prouve invinciblement que plusieurs oracles avoient été

détruits avant la venue du Sauveur du monde, par des guerres & par d'autres troubles : tous les oracles brillans de la Grece n'existoient plus ou presque plus, & quelquefois l'oracle se trouvoit interrompu par le silence d'un honnête Prêtre qui ne vouloit pas tromper le peuple. L'oracle de Delphes, dit Lucain, est demeuré muet depuis que les Princes craignent l'avenir; ils ont défendu aux Dieux de parler, & les Dieux ont obéi. Enfin tout est plein dans les Auteurs profanes, d'oracles qui ont subsisté jusqu'au IV & V siècles, & il y en a encore aujourd'hui chez les Idolâtres. Cette opiniâtreté incontestable des oracles à subsister encore après la venue de Jesus-Christ, suffiroit pour prouver qu'ils n'ont pas été rendus par les démons, comme le remarquent M. de Fontenelle & son défenseur; puisqu'il est évident que le Fils de Dieu descendant parmi les hommes, devoit tout-à-coup imposer silence aux enfers.

Telle est l'analyse de l'ouvrage de M. du Marçais sur les oracles. Revenons maintenant à sa personne. Il étoit destiné à être malheureux en tout; M. de Maisons le pere chez qui il étoit entré,

& qui en avoit fait son ami, étoit trop éclairé pour ne pas sentir les obligations qu'il avoit à un pareil gouverneur, & trop équitable pour ne pas les reconnoître ; mais la mort l'enleva dans le temps où l'éducation de son fils étoit prête à finir, & où il se proposoit d'assurer à M. du Marçais une retraite honnête, juste fruit de ses travaux & de ses soins. Notre Philosophe, sur les espérances qu'on lui donnoit de suppléer à ce que le pere de son Eleve n'avoit pu faire, resta encore quelque temps dans la maison ; mais le peu de considération qu'on lui marquoit, & les dégoûts même qu'il essuya, l'obligerent enfin d'en sortir, & de renoncer à ce qu'il avoit lieu d'attendre d'une famille riche à laquelle il avoit sacrifié les douze plus belles années de sa vie. On lui proposa d'entrer chez le fameux Law, pour être auprès de son fils, qui étoit alors âgé de seize ou dix-sept ans ; & M. du Marçais accepta cette proposition. Quelques amis l'accuserent injustement d'avoir eu dans cette démarche des vues d'intérêt ; toute sa conduite prouve assez qu'il n'étoit sur ce point ni fort éclairé, ni fort actif ; & il a plusieurs fois assuré qu'il n'eût

jamais quitté son premier Eleve , si par le refus des égards les plus ordinaires on ne lui avoit rendu sa situation insupportable.

La fortune qui sembloit l'avoir placé chez M. Law , lui manqua encore ; il avoit des actions qu'il vouloit convertir en un bien plus solide : on lui conseilla de les garder ; bientôt après tout fut anéanti , & M. Law obligé de sortir du Royaume , & d'aller mourir dans l'obscurité à Venise. Tout le fruit que M. du Marfais retira d'avoir demeuré dans cette maison , ce fut , comme il l'a écrit lui-même , de pouvoir rendre des services importans à plusieurs personnes d'un rang très-supérieur au sien , qui depuis n'ont pas paru s'en souvenir ; & de connoître (ce sont encore ses propres termes) la bassesse , la servitude & l'esprit d'adulation des Grands.

Il avoit éprouvé par lui-même combien cette profession si noble & si utile , qui a pour objet l'éducation de la jeunesse , est peu honorée parmi nous , tant nous sommes éclairés sur nos intérêts ; mais la situation de ses affaires , & peut-être l'habitude , lui avoient rendu cette ressource indispensable ; il ren-

tra donc encore dans la même carrière, & toujours avec un égal succès. La justice que nous devons à sa mémoire, nous oblige de repousser à cette occasion une calomnie qui n'a été que trop répandue. On a prétendu que M. du Marçais étant appelé pour présider à l'éducation de trois frères dans une des premières maisons du Royaume, avoit demandé *dans quelle religion on vouloit qu'il les élevât.* Cette question singulière avoit été faite à M. Law, alors de la Religion Anglicane, par un homme d'esprit qui avoit été pendant quelque temps auprès de son fils. M. du Marçais avoit su le fait, & l'avoit simplement raconté: il étoit absurde de penser qu'en France, dans le sein d'une famille Catholique, où personne ne le connoissoit encore, & où il avoit intérêt de donner bonne opinion de sa prudence, il eût hasardé un discours si extravagant, & qui pouvoit être regardé comme une injure; mais on trouva plaisant de le lui attribuer, & par cette raison on continuera peut-être à le lui attribuer encore, non-seulement contre la vérité, mais même contre la vraisemblance. Cependant nous ne devons pas

laisser ignorer à ceux qui liront cet Eloge, que ce conte ridicule, répété & même orné en passant de bouche en bouche, est peut-être ce qui a le plus nuï à M. du Marfais. Les plaisanteries que notre frivolité se permet si légèrement sans en prévoir les suites, laissent souvent après elles des plaies profondes; la haine profite de tout; & qu'il est doux pour cette multitude d'hommes que blesse l'éclat des talens, de trouver le plus léger prétexte pour se dispenser de leur rendre justice!

Cette imputation calomnieuse, & ce que nous avons rapporté au sujet de l'Histoire des oracles, ne sont pas les seules persécutions que M. du Marfais ait effuyées. Il nous est tombé entre les mains un fragment d'une de ses Lettres sur la légéreté des soupçons qu'on forme contre les autres en matiere de Religion: il ne lui étoit que trop permis de s'en plaindre, puisqu'il en avoit été si souvent l'objet & la victime. Nous apprenons par ce fragment, que des hommes qui se disoient Philosophes, l'avoient accusé d'impïété, pour avoir soutenu contre les Cartésiens que les bêtes n'étoient pas des automates. Ses

adversaires donnoient pour preuve de cette accusation, l'impossibilité qu'il y avoit, selon eux, de concilier l'opinion qui attribue du sentiment aux bêtes, avec les dogmes de la spiritualité & de l'immortalité de l'ame, de la liberté de l'homme, & de la justice divine dans la distribution des maux (*); M. du Marçais répondoit que l'opinion qu'il avoit soutenue sur l'ame des bêtes, n'étoit pas la sienne; qu'avant Descartes elle étoit absolument générale, comme conforme aux premières notions de l'expérience & du sens commun, & même au langage de l'Écriture; que depuis Descartes même elle avoit toujours prévalu dans la plupart des Ecoles, qui ne s'en étoient pas crues moins orthodoxes; enfin que c'étoit apparemment le sort de quelque opinion que ce fût sur l'ame des bêtes, de faire taxer d'irréligion ceux qui la soutenoient, puisque Descartes lui-même en avoit été accusé de son temps, pour avoir prétendu que les animaux étoient de pures machines. Il en a été de même parmi nous, d'abord des partisans des

(*) Voyez dans le septième volume de l'Encyclopédie l'article FORME SUBSTANTIELLE.

idées innées, & depuis peu de leurs adversaires; plusieurs autres opinions semblables ont eu cette singulière destinée, que le pour & le contre ont été successivement traités comme impies; tant le zele aveuglé par l'ignorance, est ingénieux à se forger des sujets de scandale, & à se tourmenter lui-même & les autres.

M. du Marfais, après la chute de M. Law, entra chez M. le Marquis de Beaufremont; le séjour qu'il y fit durant plusieurs années, est une des époques les plus remarquables de sa vie, par l'utilité dont il a été pour les Lettres. Il donna occasion à M. du Marfais de se dévoiler au Public pour ce qu'il étoit, pour un Grammairien profond & Philosophe, & pour un esprit créateur dans une matière sur laquelle se sont exercés tant d'excellens Ecrivains. C'est principalement en ce genre qu'il s'est acquis une réputation immortelle, & c'est aussi par ce côté important que nous allons désormais l'envisager.

Un des plus grands efforts de l'esprit humain, est d'avoir assujetti les Langues à des règles; mais cet effort n'a été fait que peu à peu. Les Langues,

formées d'abord sans principes, ont plus été l'ouvrage du besoin que de la raison; & les Philosophes réduits à débrouiller ce chaos informe, se sont bornés à en diminuer le plus qu'il étoit possible l'irrégularité, & à réparer de leur mieux ce que le peuple avoit construit au hasard: car c'est aux Philosophes à régler les Langues, comme c'est aux bons Ecrivains à les fixer. La Grammaire est donc l'ouvrage des Philosophes; mais ceux qui en ont établi les regles, ont fait comme la plupart des Inventeurs dans les Sciences: ils n'ont donné que les résultats de leur travail, sans montrer l'esprit qui les avoit guidés. Pour bien saisir cet esprit si précieux à connoître, il faut se remettre sur leurs traces; mais c'est ce qui n'appartient qu'à des Philosophes comme eux. L'étude & l'usage suffisent pour apprendre les regles, & un degré de conception ordinaire pour les appliquer; l'esprit philosophique seul peut remonter jusqu'aux principes sur lesquels les regles sont établies, & distinguer le Grammairien de génie du Grammairien de mémoire. Cet esprit apperçoit d'abord dans la Grammaire

de chaque Langue les principes généraux qui font communs à toutes les autres , & qui forment la Grammaire générale ; il démêle enfuite dans les ufages particuliers à chaque Langue , ceux qui peuvent être fondés en raifon , d'avec ceux qui ne font que l'ouvrage du hafard ou de la négligence : il obferve l'influence réciproque que les Langues ont eue les unes fur les autres , & les altérations que ce mélange leur a données , fans leur ôter entièrement leur premier caractère : il balance leurs avantages & leurs défavantages mutuels ; la différence de leur construction , ici libre , hardie & variée , là régulière , timide & uniforme ; la diverfité de leur génie , tantôt favorable , tantôt contraire à l'expreflion heureufe & rapide des idées , leur richeffe & leur liberté , leur indigence & leur fervitude. Le développement de ces différens objets eft la vraie Métaphyfique de la Grammaire. Elle ne confifte point , comme cette Philofophie ténébreufe qui fe perd dans les attributs de Dieu & les facultés de notre ame , à raifonner à perte de vue fur ce qu'on ne connoît pas , ou à prouver laborieufement par des argu-

mens foibles , des vérités dont la Foi nous dispense de chercher les preuves. Son objet est plus réel & plus à notre portée ; c'est la marche de l'esprit humain dans la génération de ses idées , & dans l'usage qu'il fait des mots pour transmettre ses pensées aux autres hommes. Tous les principes de cette Méta-physique appartiennent , pour ainsi dire , à chacun , puisqu'ils sont au dedans de nous ; il ne faut , pour les y trouver , qu'une analyse exacte & réfléchie ; mais le don de cette analyse n'est pas donné à tous. On peut néanmoins s'assurer si elle est bien faite , par un effet qu'elle doit alors produire infailliblement , celui de frapper d'une lumière vive tous les bons esprits auxquels elle sera présentée : en ce genre c'est presque une marque sûre de n'avoir pas rencontré le vrai , que de trouver des contradicteurs , ou d'en trouver qui le soient long-temps. Aussi M. du Marfais n'a-t-il effuyé d'attaques que ce qu'il en falloit pour assurer pleinement son triomphe ; avantage rare pour ceux qui portent les premiers le flambeau de la Philosophie dans les sujets qu'ils traitent.

Le premier fruit des réflexions de

M. du Marfais sur l'étude des Langues, fut son *Exposition d'une Méthode raisonnée pour apprendre la Langue Latine*; elle parut en 1722 : il la dédia à Messieurs de Beaufrémont ses élèves, qui en avoient fait le plus heureux essai, & dont l'un, commencé dès l'alphabet par son illustre Maître, avoit fait en moins de trois ans les progrès les plus singuliers & les plus rapides.

La méthode de M. du Marfais a deux parties, l'usage & la raison. Savoir une langue, c'est en entendre les mots, & cette connoissance appartient proprement à la mémoire, c'est-à-dire, à celle des facultés de notre ame qui se développe la première chez les enfans, qui est même plus vive à cet âge que dans aucun autre, & qu'on peut appeler l'esprit de l'enfance. C'est donc cette faculté qu'il faut exercer d'abord, & qu'il faut même exercer seule. Ainsi on fera d'abord apprendre aux enfans, sans les fatiguer, & comme par manière d'amusement, suivant différens moyens que l'Auteur indique, les mots latins les plus en usage. On leur donnera ensuite à expliquer un Auteur Latin rangé suivant la construction Françoisé, &

fans inversion. On substituera de plus dans le texte, les mots sous-entendus par l'Auteur, & on mettra sous chaque mot Latin le terme François correspondant : vis-à-vis de ce texte ainsi disposé pour en faciliter l'intelligence, on placera le texte de l'Auteur tel qu'il est ; & à côté du François littéral, une traduction François conforme au génie de notre Langue. Par ce moyen, l'enfant repassant du texte Latin altéré au texte véritable, & de la version interlinéaire à une traduction libre, s'accoutumera insensiblement à connoître par le seul usage les façons de parler propres à la Langue Latine & à la Langue François. Cette maniere d'enseigner le Latin aux enfans, est une imitation exacte de la façon dont on se rend familières les Langues vivantes, que l'usage seul enseigne beaucoup plus vite que toutes les méthodes. C'est d'ailleurs se conformer à la marche de la nature. Le langage s'est d'abord établi, & la Grammaire n'est venue qu'à la suite.

A mesure que la mémoire des enfans se remplit, que leur raison se perfectionne, & que l'usage de traduire leur fait appercevoir les variétés dans les

terminaifons des mots Latins & dans la construction, & l'objet de ces variétés, on leur fait apprendre peu à peu les déclinaifons, les conjugaiifons & les premieres regles de la Syntaxe, & on leur en montre l'application dans les Auteurs même qu'ils ont traduits : ainfi on les prépare peu à peu, & comme par une efpece d'infintt, à recevoir les principes de la Grammaire raifonnée, qui n'eft proprement qu'une vraie Logique, mais une Logique qu'on peut mettre à la portée des enfans. C'eft alors qu'on leur enseigne le mécanifme de la construction, en leur faifant faire l'anatomie de toutes les phrafes, & en leur donnant une idée juftte de toutes les parties du difcours.

M. du Marfais n'a pas de peine à montrer les avantages de cette méthode fur la méthode ordinaire. Les inconveniens de celle-ci font de parler aux enfans de cas, de modes, de concordance & de régime, fans préparation, & fans qu'ils puiffent fentir l'ufage de ce qu'on leur fait apprendre; de leur donner enfuite des regles de Syntaxe très-composées, dont on les oblige de faire l'application en mettant du François en

Latin ; de vouloir forcer leur esprit à produire , dans un temps où il n'est destiné qu'à recevoir ; de les fatiguer en cherchant à les instruire ; & de leur inspirer le dégoût de l'étude , dans un âge où l'on ne doit songer qu'à la rendre agréable. En un mot , dans la méthode ordinaire on enseigne le Latin à-peu-près comme un homme qui pour apprendre à un enfant à parler , commenceroit par lui montrer la mécanique des organes de la parole ; M. du Marfais imite au contraire celui qui enseigneroit d'abord à parler , & qui expliqueroit ensuite la mécanique des organes. Il termine son ouvrage par une application du plan qu'il propose , au Poème séculaire d'Horace : cet exemple doit suffire aux Maîtres intelligens , pour les guider dans la route qui leur est ouverte.

Rien ne paroît plus philosophique que cette méthode , plus conforme au développement naturel de l'esprit , & plus propre à abrégér les difficultés. Mais elle avoit deux grands défauts ; elle étoit nouvelle ; elle contenoit de plus une critique de la manière d'enseigner qu'on pratique encore parmi nous , & que la prévention , la paresse , l'indif-

férence pour le bien public s'obstinent à conserver, comme elles consacrent tant d'autres abus sous le nom d'usage. Aussi l'ouvrage fut-il attaqué; & principalement dans celui de nos Journaux dont les Auteurs avoient un intérêt direct à le combattre. Ils firent à M. du Marfais un grand nombre d'objections auxquelles il satisfit pleinement. Mais nous ne devons pas oublier de remarquer que lorsqu'il se chargea, près de trente ans après, de la partie de la Grammaire dans le Dictionnaire Encyclopédique, il fut célébré comme un grand Maître, & presque comme un oracle, dans le même Journal où ses premiers ouvrages sur cette matiere avoient été si mal accueillis. Cependant bien loin d'avoir changé de principes, il s'étoit confirmé par l'expérience & par les réflexions, dans le peu de cas qu'il faisoit de la méthode ordinaire. Mais sa réputation le mettoit alors au dessus de la critique; il touchoit d'ailleurs à la fin de sa carrière, & il n'y avoit plus d'inconvénient à le louer. La plupart des critiques de profession ont un avantage dont ils ne s'apperçoivent peut-être pas eux-mêmes, mais

dont ils profitent comme s'ils en connoissoient toute l'étendue ; c'est l'oubli auquel leurs décisions sont sujettes, & la liberté que cet oubli leur laisse d'approuver aujourd'hui ce qu'ils blâmoient hier, & de le blâmer de nouveau pour l'approuver encore.

M. du Marfais encouragé par le succès de ce premier essai, entreprit de le développer dans un ouvrage qui devoit avoir pour titre, *Les véritables principes de la Grammaire, ou nouvelle Grammaire raisonnée pour apprendre la Langue Latine.* Il donna en 1729 la Préface de cet ouvrage qui contient un détail plus étendu de sa Méthode, plusieurs raisons nouvelles en sa faveur, & le plan qu'il se proposoit de suivre dans la Grammaire générale. Il la divise en six articles ; savoir la connoissance de la proposition & de la période en tant qu'elles sont composées de mots, l'orthographe, la prosodie, l'étymologie, les préliminaires de la Syntaxe, & la Syntaxe même. C'est tout ce qu'il publia pour lors de son ouvrage, mais il en détacha l'année suivante un morceau précieux qu'il donna séparément au Public, & qui devoit faire le dernier

objet de la Grammaire générale. Nous voulons parler de son *Traité des Tropes*, ou des différens sens dans lesquels un même mot peut être pris dans une même Langue. L'Auteur expose d'abord dans cet ouvrage, à-peu-près comme il l'a fait depuis dans l'Encyclopédie, au mot *Figure*, ce qui constitue en général le style figuré, & montre combien ce style est ordinaire non-seulement dans les écrits, mais dans la conversation même; il fait sentir ce qui distingue les *figures de pensée*, communes à toutes les Langues, d'avec les *figures de mots*, qui sont particulières à chacune, & qu'on appelle proprement *Tropes*. Il détaille l'usage des Tropes dans le discours, & les abus qu'on peut en faire; il fait sentir les avantages qu'il y auroit à distinguer dans les Dictionnaires Latins-François, le sens propre de chaque mot, d'avec les sens figurés qu'il peut recevoir; il explique la subordination des Tropes ou les différentes classes auxquelles on peut les réduire, & les différens noms qu'on leur a donnés. Enfin pour rendre son ouvrage complet, il traite encore des autres sens dont un même mot est susceptible, outre le sens

figuré ; comme le sens adjectif ou substantif, déterminé ou indéterminé, actif, passif ou neutre, absolu ou relatif, collectif ou distributif, composé ou divisé, & ainsi des autres. Les observations & les regles sont appuyées par-tout d'exemples frappans, & d'une Logique dont la clarté & la précision ne laissent rien à désirer.

Tout mérite d'être lu dans le *Traité des Tropes*, jusqu'à l'*Errata* ; il contient des réflexions sur notre orthographe, sur ses bizarreries, ses inconséquences & ses variations. On voit dans ces réflexions un Ecrivain judicieux, également éloigné de respecter superstitieusement l'usage, & de le heurter en tout par une réforme impraticable.

Cet ouvrage, qu'on peut regarder comme un chef-d'œuvre en son genre, fut plus estimé qu'il n'eut un prompt débit ; il lui a fallu près de trente ans pour arriver à une nouvelle édition qui n'a paru qu'après la mort de l'Auteur. La matière, quoique traitée d'une manière supérieure, intéressoit trop peu ce grand nombre de Lecteurs oisifs qui ne veulent qu'être amusés : le titre même du Livre, peu entendu de

la multitude, contribua à l'indifférence du public, & M. du Marfais nous a rapporté sur cela lui-même une anecdote singulière. Quelqu'un voulant un jour lui faire compliment sur cet ouvrage, lui dit qu'il venoit d'entendre dire beaucoup de bien de son *Histoire des Tropes* : il prenoit les Tropes pour un nom de Peuple.

Cette lenteur de succès, jointe à des occupations particulières, & peut-être à un peu de paresse, a privé le public de la Grammaire que l'Auteur avoit promise ; perte très-difficile à réparer dans ce siècle même, où la Grammaire, plus que jamais cultivée par des Philosophes, commence à être mieux approfondie & mieux connue. M. du Marfais se contenta de publier en 1731 l'abrégé de la Fable du P. Jouvenci, disposé suivant sa Méthode ; le texte pur d'abord, ensuite le même texte sans inversion & sans mots sous-entendus ; au-dessous de ce texte la version interlinéaire, & au-dessous de cette version la vraie traduction en langue Française. C'est le dernier ouvrage qu'il a donné au Public ; on a trouvé dans ses papiers plusieurs versions de ce genre, qu'il

feroit facile de mettre au jour , si on les jugeoit-utiles.

Il avoit composé pour l'usage de ses Eleves ou pour le sien, d'autres ouyragés qui n'ont point paru. Nous ne citerons que sa *Logique* ou *Réflexions sur les opérations de l'esprit*. Ce Traité contient sur l'art de raisonner tout ce qu'il est utile d'apprendre, & sur la Métaphysique tout ce qu'il est permis de savoir. C'est dire que l'ouvrage est très-court, & peut-être pourroit-on l'abrégér encore.

L'éducation de Messieurs de Beaufrémont finie, M. du Marçais continua d'exercer le talent rare qu'il avoit pour l'éducation de la jeunesse. Il prit une Pension au Faubourg saint Victor, dans laquelle il élevoit suivant sa méthode un certain nombre de jeunes gens; mais des circonstances imprévues le forcèrent d'y renoncer. Il voulut se charger encore de quelques éducations particulières, que son âge avancé ne lui permit pas de conserver long-temps: obligé enfin de se borner à quelques leçons qu'il faisoit pour subsister, sans fortune, sans espérance, & presque sans ressource, il se réduisit à un genre de vie fort étroit.

étroit. Ce fut alors que nous eumes le bonheur de l'associer à l'Encyclopédie; les articles qu'il lui a fournis, & qui sont en grand nombre dans les six premiers volumes, feront à jamais un des principaux ornemens de cet Ouvrage, & sont supérieurs à tous nos éloges. La Philosophie saine & lumineuse qu'ils contiennent, le savoir que l'Auteur y a répandu, la précision des regles & la justesse des applications, ont fait regarder avec raison cette partie de l'Encyclopédie comme une des mieux traitées. Un succès si général & si juste ne pouvoit augmenter l'estime que les Gens de Lettres avoient depuis long-temps pour l'Auteur, mais le fit connoître d'un grand nombre de gens du monde, dont la plupart ignoroient jusqu'à son nom. Enhardi & soutenu par les marques les moins équivoques de l'approbation publique, il crut pouvoir en faire usage pour se procurer le nécessaire qui lui manquoit. Il écrivit à un Philosophe, du petit nombre de ceux qui habitent Versailles, pour le prier de s'intéresser en sa faveur auprès des distributeurs des

graces. Ses ouvrages & ses travaux ; recommandation trop inutile , étoient la seule qu'il pût faire parler pour lui. Il se comparoit dans sa Lettre , au Paralytique de trente-huit ans qui attendoit en vain que l'eau de la piscine fût agitée en sa faveur. Cette Lettre touchante eut l'effet qu'elle devoit avoir à la Cour , où les intérêts personnels étouffent tout autre intérêt , où le mérite a des amis timides qui le servent foiblement , & des ennemis ardens , attentifs aux occasions de lui nuire. Les services de M. du Marfais , sa vieilleffe , ses infirmités , les prieres de son ami , ne purent rien obtenir. On convint de la justice de ses demandes , on lui témoigna beaucoup d'envie de l'obliger ; ce fut tout le fruit qu'il retira de la bonne volonté apparente qu'on lui marquoit. La plus grande injure que les gens en place puissent faire à un homme de Lettres , ce n'est pas de lui refuser l'appui qu'il a droit d'attendre d'eux ; c'est de le laisser dans l'oppression ou dans l'oubli , en voulant paroître ses protecteurs. L'indiffé-

rente pour les talens ne les offense pas toujours , mais elle les révolte quand elle cherche à se couvrir d'un faux air d'intérêt; heureusement elle se démafque bientôt elle-même , & les moins clair-voyans n'y font pas long-temps trompés.

M. du Marfais , avec moins de délicatelle & plus de talens pour se faire valoir, eût peut-être trouvé chez quelques Citoyens riches & généreux , les secours qu'on lui refusoit d'ailleurs. Mais il avoit assez vécu pour apprendre à redouter les bienfaits , quand l'amitié n'en est pas le principe , ou quand on ne peut estimer la main dont ils viennent. C'est parce qu'il étoit très-capable de reconnoissance , & qu'il en connoissoit tous les devoirs , qu'il ne vouloit pas placer ce sentiment au hasard. Il racontoit à cette occasion avec une sorte de gaieté , que ses malheurs ne lui avoient point fait perdre , un trait que Moliere n'eût pas laissé échapper , s'il eût pu le connoître : *M. du Marfais , disoit un riche avare , est un fort honnête homme ; il y a quarante ans qu'il*

K ij

est mon ami ; il est pauvre , & il ne m'a jamais rien demandé.

Sur la fin de sa vie , il crut pouvoir se promettre des jours un peu plus heureux ; son fils qui avoit fait une petite fortune au Cap François , où il mourut il y a quelques années , lui donna par la disposition de son testament l'usufruit du bien qu'il laissoit. Peut-être un pere avoit-il droit d'en attendre davantage ; mais c'en étoit assez pour un vieillard & pour un Philosophe. Cependant la distance des lieux & le peu de temps qu'il survécut à son fils , ne lui permirent de toucher qu'une petite partie de ce bien. Dans ces circonstances M. le Comte de Lauragais , qui a su préférer dans l'Académie Royale des Sciences le simple titre d'Académicien à celui d'Honoraire , eut occasion de voir M. du Marfais , & fut touché de sa situation. Il lui assura une pension de 1000 liv. dont il a continué une partie à une personne qui avoit eu soin de la vieillesse du Philosophe : action de générosité qui aura parmi nous plus d'éloges que d'imitateurs.

Notre illustre Collegue , quoiqu'âgé de près de qu atre-vingts ans , paroissoit pouvoir se promettre encore quelques années de vie , lorsqu'il tomba malade au mois de Juin de l'année 1756. Il s'apperçut bientôt du danger où il étoit, & demanda les Sacremens qu'il reçut avec beaucoup de présence d'esprit & de tranquillité : il vit approcher la mort en sage qui avoit appris à ne la point craindre , & en homme qui n'avoit pas lieu de regretter la vie. La République des Lettres le perdit le 11 du même mois , après une maladie de trois ou quatre jours.

Les qualités dominantes de son esprit étoient la netteté & la justesse , portées l'une & l'autre au plus haut degré. Son caractere étoit doux & tranquille; & son ame toujours égale , paroissoit peu agitée par les différens événemens de la vie , même par ceux qui sembloient devoir l'affecter le plus. Quoiqu'accoutumé à recevoir des louanges , il en étoit très-flatté ; foiblesse , si c'en est une , pardonnable aux Philosophes même , & bien naturelle à un homme

K iij

de Lettres qui n'avoit point recueilli d'autre récompense de ses travaux. Peu jaloux d'en imposer par les dehors souvent grossiers d'une fausse modestie, il laissoit entrevoir sans peine l'opinion avantageuse qu'il avoit de ses Ouvrages; mais si son amour propre n'étoit pas toujours caché, il se monroit sous une forme qui ne pouvoit choquer celui des autres. Son extérieur & ses discours n'annonçoient pas toujours ce qu'il étoit; il avoit l'esprit plus sage que brillant, la marche plus sure que rapide, & plus propre aux matieres qui dépendent de la discussion & de l'analyse, qu'à celles qui demandent une impression vive & prompte. L'habitude qu'il avoit prise d'envisager chaque idée par toutes ses faces, & la nécessité où il s'étoit trouvé de parler presque toute sa vie à des enfans, lui avoient fait contracter dans la conversation une diffusion qui passoit quelquefois dans ses Ecrits, & qu'on y remarqua sur-tout à mesure qu'il avança en âge. Souvent dans ses entretiens il faisoit précéder ce qu'il avoit à dire

par des préambules dont on ne voyoit pas d'abord le but , mais dont on appercevoit ensuite le motif , & quelquefois la nécessité. Son peu de connoissance des hommes , son peu d'usage de traiter avec eux , & sa facilité à dire librement ce qu'il pensoit sur toutes sortes de sujets , lui donnoient une naïveté souvent plaisante , qui eût passé pour simplicité dans tout autre que lui ; & on eût pu l'appeller le La Fontaine des Philosophes. Par une suite de ce caractère , il étoit sensible au naturel , & blessé de tout ce qui s'en éloignoit ; aussi quoiqu'il n'eût aucun talent pour le Théâtre , on assure qu'il ne contribua pas peu par ses conseils à faire acquérir à la célèbre le Couvreur cette déclamation simple d'où dépend l'illusion du spectateur , & sans laquelle les représentations dramatiques , dénuées d'expressions & de vérité , ne sont que des plaisirs d'enfant. Enfin il étoit , dit M. de Voltaire , du nombre de ces sages obscurs dont Paris est plein , qui jugent sainement de tout , qui vivent entre eux dans la paix & dans la

communication de la raison, ignorés des Grands, & très-redoutés de ces Charlatans en tout genre qui veulent dominer sur les esprits. Il se félicitoit d'avoir vu deux événemens qui l'avoient beaucoup instruit, disoit-il, sur les maladies épidémiques de l'esprit humain, & qui le consoloient de n'avoir pas vécu sous Alexandre ou sous Auguste. Le premier de ces événemens étoit le fameux système dont il avoit été une des victimes; système très-utile en lui-même s'il eût été bien conduit, & si son Auteur & le Gouvernement n'avoient pas été séduits & entraînés par le fanatisme du Peuple. Le second événement étoit l'étrange folie des convulsions & des miracles qui les ont annoncées; autre espece de fanatisme qui auroit pu être dangereux s'il n'avoit pas été ridicule; qui a porté le coup mortel aux hommes parmi lesquels il est né, & qui les a fait tomber dans un mépris où ils resteront, si la persécution ne les en tire pas.

Nous avons tout lieu de craindre que la mort de M. du Marfais ne laissât

dans l'Encyclopédie un vuide immense & irréparable ; nous nous sommes heureusement adreffés pour le remplir à d'excellens Disciples de ce grand Maître , assez bien instruits de ses principes , non-seulement pour les développer avec netteté & les appliquer avec justesse , mais pour se les rendre propres , pour les étendre , & même pour oser quelquefois les combattre. M. Douchet , Professeur de Grammaire à l'Ecole Royale Militaire , & M. Beauzée son Collegue , ont bien voulu se charger à notre priere de continuer le travail de M. du Marfais. M. Paris de Meyzieu , Directeur général des études & Intendant en survivance de la même Ecole , Auteur de l'article ECOLE ROYALE MILITAIRE , a contribué , par l'intérêt qu'il prend à l'Encyclopédie , à nous procurer cet important secours ; il veut bien encore y joindre ses lumieres , & concourir , autant que ses occupations pourront le lui permettre , à la perfection d'une partie si utile de notre Ouvrage. Plusieurs des articles que MM. Douchet & Beauzée

K v

nous ont donnés , se trouvent dans le septieme volume de l'Encyclopédie ; & s'il nous étoit permis de prévenir le jugement du public sur ces nouveaux Collegues , nous oferions croire qu'il ne les trouvera pas indignes de leur illustre Prédécesseur.



MÉMOIRES ET RÉFLEXIONS

S U R

CHRISTINE, *REINE 'DE SUEDE.*

Descends du haut des Cieux, auguste Vérité:
Répands sur mes écrits ta force & ta clarté,
Que l'oreille des Rois s'accoutume à t'en-
tendre.

Henriad. Chant I.




MÉMOIRES

ET RÉFLEXIONS

SUR

CHRISTINE,

REINE DE SUEDE.


 A science de l'Histoire, quand elle n'est pas éclairée par la Philosophie, est la dernière des connoissances humaines. L'étude en seroit plus intéressante, si on eût un peu plus écrit l'histoire des hommes, & un peu moins celle des Princes qui n'est dans sa plus grande partie que les fastes du vice ou de la foiblesse. C'est bien pis quand on y mêle une multitude de faits encore moins dignes d'être connus. Un homme d'esprit, très-peu versé dans l'Histoire se consoloit de son ignorance,

en considérant que ce qui se passe sous nos yeux seroit l'Histoire un jour. Il seroit à souhaiter que tous les cent ans on fît un extrait des faits historiques réellement utiles, & qu'on brûlât le reste. Ce seroit le moyen d'épargner à notre postérité l'inondation dont elle est menacée, si on continue d'abuser de l'Imprimerie pour apprendre aux siècles futurs des choses dont on ne s'embarasse guere dans les siècles où elles se passent. Je ne doute point qu'un désir si raisonnable ne soit pour bien des Savans un crime de lese-érudition, digne des injures & des anathemes de tous les compilateurs; mais j'appelle de ces anathemes au jugement des sages. Eux seuls devroient être en droit de peindre les hommes comme de les gouverner. L'histoire & les hommes en vaudroient mieux.

Je n'ai pu m'empêcher de faire ces réflexions à la vue de deux gros volumes de Mémoires sur Christine, Reine de Suede, qu'on vient de publier en Hollande. Si l'Auteur de ces Mémoires a eu pour but de faire connoître son Héroïne, je doute qu'il y soit parvenu. Je connois plusieurs Savans, assez aguer-

ris aux lectures rebutantes, qui n'ont pu soutenir celle de son Ouvrage, ni dévorer paisiblement ce fatras d'érudition & de citations où l'histoire de Christine se trouve absorbée. C'est un portrait assez mal dessiné, déchiré par lambeaux & dispersé sous un monceau de décombres.

Cependant le désir que j'ai toujours eu de me former une idée de cette Princesse singulière dont on a parlé si diversément, m'a forcé de parcourir une si énorme compilation. Je l'ai envisagée comme ces perspectives, dans lesquelles le Peintre a dessiné d'une manière difforme une figure humaine, qu'on ne peut démêler qu'à un certain point de vue, où elle paroît avec ses justes proportions, & débarrassée de tous les objets étrangers dont le mélange la rendoit méconnoissable. J'ai tâché de saisir ce point de vue; mais je ne me flatte pas de l'avoir trouvé.

Quoi qu'il en soit, voici ce que j'ai pu recueillir de cette lecture. Si on juge mon ouvrage ennuyeux, je n'empêche personne de recourir à l'original même, & d'y trouver plus de plaisir. Je tâcherai du moins de rendre cet écrit utile, par

les principes que j'aurai soin d'y répandre , & sur-tout par les réflexions qu'il me donnera occasion de faire contre les deux plus grands fléaux du genre humain , la superstition & la tyrannie.

Mon premier dessein étoit de donner sur ces Mémoires une histoire abrégée de Christine. Mais la marche uniforme & le style un peu monotone auquel on a jugé à propos d'affujettir l'Histoire , auroit été pour moi une entrave continuelle. Je ne sai par quelle raison on est convenu presque généralement de réduire l'Histoire à une espece de gazette renforcée , exacte pour les faits & pour le style. On prétend que l'Historien doit s'abstenir des réflexions & les laisser faire à ceux qui lisent. Pour moi , je crois que le vrai moyen de suggérer des réflexions au Lecteur , c'est d'en faire. Tout consiste à savoir les ménager , les présenter avec art , les lier au sujet de maniere qu'elles augmentent l'intérêt au lieu de le refroidir. En un mot les réflexions me paroissent aussi essentielles pour rendre l'Histoire agréable , pour fixer même les faits dans la mémoire , que les démonstrations de Géométrie pour fixer dans l'esprit l'é-

noncé des propositions. L'Historien, dit-on, doit n'être qu'un témoin qui dépose, & les réflexions feroient soupçonner sa partialité. Mais il me semble que la manière seule de narrer les faits rend un Historien aussi suspect que le peuvent faire les réflexions; & partialité pour partialité, celle qui ennuie le moins est préférable. D'ailleurs ce soupçon de partialité ne peut jamais tomber que sur un Auteur qui écrit l'Histoire de son temps; j'aurois beau faire l'éloge ou la satire de Christine, on pourra m'accuser de m'être trompé, comme on le feroit si je m'en tenois au simple récit, mais jamais on ne me soupçonnera de lui avoir voulu ni bien ni mal.

Cependant, pour ne pas heurter de front un préjugé assez généralement établi, ce n'est pas l'Histoire de Christine que je vais donner; ce sont simplement des observations sur les principaux traits de la vie de cette Princesse; ce sera, si l'on veut, un extrait raisonné des Mémoires de Christine, une Lettre sur ces Mémoires, une conversation avec mon Lecteur; je lui laisse le choix du titre.

Je fais grace au Public des Lettres

que Christine, âgée de cinq ans, écrivoit au Roi son pere, & par lesquelles elle lui marquoit qu'elle tâchoit d'apprendre à bien prier Dieu; Lettres que le Compilateur avoue n'être pas fort intéressantes pour les Etrangers, mais qu'il croit l'être beaucoup pour les Suédois. Je fais grace aussi de son horoscope & de celui de Gustave Adolphe son pere, pour considérer quelques momens ce conquérant si fameux.

Tandis qu'un avec la France, & secrètement applaudi de la Cour de Rome jalouse de la puissance Autrichienne, il vengeoit de l'oppression de Ferdinand les Protestans de l'Empire, toute la Baviere retentissoit d'oraisons, d'exorcismes, de litanies & d'imprécations contre ce Prince; des Moines Allemands prouvoient qu'il étoit l'Antechrist, & des Ministres Luthériens qu'il ne l'étoit pas. Mon Auteur assure néanmoins que ce Prince usa modérément de ses victoires. On prétend que l'Allemagne en fut redevable aux sentimens que Gustave avoit conçus pour les Catholiques en étudiant dans sa jeunesse à Pavie sous le célèbre Galilée, que l'Inquisition traita depuis comme

hérétique, parce qu'il étoit Astronome. Mais outre que le voyage de Gustave en Italie est assez douteux, il ne paroît pas qu'un pays où l'on fait un article de foi du système de Ptolomée, fût bien propre à prévenir favorablement un Prince Luthérien. Quoi qu'il en soit, le Pape Urbain VIII. qui joignoit à tout le zele d'un souverain Pontife pour sa Religion une haine encore plus grande pour l'Empereur Ferdinand, assuroit que les Espagnols de Charles-Quint avoient fait plus de mal à l'Eglise Romaine, que les Suédois de Gustave n'en avoient fait à l'Allemagne. Il est à désirer pour l'honneur de Gustave & de l'humanité, qu'il ait mérité l'éloge qu'on fait ici de sa modération. Si quelque chose pouvoit rendre cet éloge suspect, ce seroit le prétendu goût que mon Auteur attribue à Gustave pour les Lettres, parce qu'il avoit lu des Livres de Tactique & d'Art Militaire. C'est comme s'il eût soutenu que le feu Roi de Prusse aimoit les Sciences, parce que son amour extrême pour ses troupes l'engageoit à accorder quelque protection aux Chirurgiens d'armée. Le Compilateur est si prévenu pour ses Souverains,

qu'il loue sur l'amour des Lettres jusqu'à Charles XII. qui n'avoit lu en sa vie que les Commentaires de César. C'est ainsi qu'en prodiguant les éloges aux Princes, on les dispense de les mériter. Mais la postérité qui juge les Ecrivains & les Rois, saura mettre à leur place ceux qui donnent les louanges, & ceux qui les reçoivent.

Ce qui me paroît le plus frappant dans toute l'histoire de Gustave, ce sont les réflexions sages qu'on lui attribue sur les Conquérans. On les croiroit de Socrate, & Gustave auroit dû joindre au mérite d'en être l'Auteur, la gloire de les mettre en pratique. Le mal qu'il a fait à la maison d'Autriche n'a pas rendu la Suede plus heureuse. Je ne connois presque que le Czar Pierre, dont les conquêtes aient tourné à l'avantage de ses peuples; encore seroit-ce une question de morale à décider, si un Prince pour augmenter le bonheur de ses sujets doit faire le malheur de ses voisins. Pour assurer le repos de l'Empire, & humilier la maison d'Autriche, il n'étoit pas nécessaire que Gustave envahît en un an les deux tiers de l'Allemagne, & qu'il donnât assez de jalousie & d'om-

brage à ses Alliés pour que Louis XIII. refusât d'avoir avec lui une entrevue dont tout l'honneur seroit demeuré au Roi de Suede. Gustave soutenoit avec raison qu'il n'y a de différence entre les Rois que celle du mérite ; mais le mérite principal d'un Souverain est l'amour de l'humanité, de la justice & de la paix. Les Rois qui n'ont que de la puissance ou même que de la valeur, toujours les premiers des hommes pour leurs courtisans, sont les derniers pour le sage.

Ce Prince ayant été tué, comme l'on ¹⁶³² fait, à la bataille de Lutzen par un coup assez singulier pour qu'on y ait cherché du mystere, Christine encore enfant lui succéda. Dans le plan que le célèbre Chancelier Oxenstiern donna pour la régence, on remarque un éloignement pour le despotisme, qui doit honorer la mémoire d'un Ministre d'Etat. Il paroît incliner pour un Gouvernement mêlé du monarchique & du républicain : & l'on ne peut disconvenir que cette forme n'ait plusieurs grands avantages, sans prétendre d'ailleurs toucher à la question délicate du meilleur gouvernement possible, dont la

solution peut recevoir différentes modifications par la différence des climats, de la situation, des circonstances, du génie des Rois & des Peuples. Mais on ne sauroit soupçonner un esprit aussi éclairé qu'Oxenstiern d'avoir donné la préférence, comme quelques-uns l'ont cru, au gouvernement Aristocratique, que le droit naturel & l'expérience démontrent être le pire de tous.

Ceux qui furent chargés de l'éducation de Christine, eurent ordre de lui inspirer de bonne heure de ne pas donner toute sa confiance à un seul; maxime excellente sans doute en elle-même, mais dont tant de Princes n'ont que trop abusé pour se défier également du vice & de la vertu, pour ne prendre jamais de conseils, & pour se croire prudents & fermes lorsqu'ils n'étoient qu'opiniâtres.

Christine montra de bonne heure une pénétration d'esprit singulière: on assure que dès son enfance elle lisoit en original Thucydide & Polybe, & qu'elle en jugeoit bien. On eût mieux fait de lui apprendre à connoître les hommes que les Auteurs Grecs. La vraie Philosophie est encore plus néces-

faire à un Prince que l'Histoire ; j'en excepte celle de la Bible , à laquelle les Etats de Suede vouloient qu'on lui fît donner beaucoup de temps , comme étant , disent-ils dans un Mémoire exprès , la source de toutes les autres. On ne peut que louer les Etats d'avoir insisté sur les principes de religion qu'on devoit inspirer à la jeune Reine ; mais il semble que tous les autres objets aient été un peu trop oubliés en faveur de celui-là ; la suite fit voir qu'on n'auroit pas dû les négliger.

Je n'entrerai dans aucun détail , ni sur la minorité de Christine , ni sur la maniere dont elle se conduisit avec la France quand elle eut pris les rênes du Gouvernement , ni sur les plaintes réciproques , & peut-être également justes , de la Reine & de ses Alliés. Eclaircir ces démêlés politiques , est sans doute un grand projet : mais l'incertitude des faits qui se passent sous nos yeux , doit rendre très-suspect le développement prétendu de quelques intrigues secretes & anciennes , dont l'histoire auroit peut-être été écrite fort différemment par les principaux Acteurs. Je garderai donc sur toutes ces

faits un silence prudent ; c'est l'histoire privée de Christine & non l'histoire de son Royaume que j'ai pour objet dans cet écrit , & je ne la considère même un moment sur le Thrône de Suède , que pour l'envisager ensuite plus à mon aise & de plus près dans la retraite.

Une des choses dont on doit savoir le plus de gré à Christine , c'est la considération qu'elle témoigna pour le célèbre Grotius. Cet homme illustre par ses ouvrages , mais dont la plus grande gloire est d'avoir été l'ami de Barneveldt , & le défenseur de la liberté de son pays , étoit allé chercher un asile en France contre la persécution des Gomaristes. Il déplut au Cardinal de Richelieu , parce qu'il ne le flattoit pas sur ses talens littéraires. Car il faut toujours que les grands hommes se rapprochent des autres par quelque foiblesse. Le protecteur de *Myrame* & de l'*Amour tyrannique* qui persécutoit & récompensoit tout à la fois Corneille , non-seulement ne fit rien pour Grotius , mais l'obligea à force de dégoûts de se retirer ; Gustave Adolphe l'accueillit , Oxenskiern le renvoya en France avec le titre d'Ambassadeur , & Christine bientôt après

après lui confirma ce titre ; elle trouvoit par-là le moyen de récompenser d'une manière digne d'elle un homme d'un mérite rare , de mortifier les Hollandois qu'elle n'aimoit pas , & de piquer le Cardinal dont elle croyoit avoir à se plaindre. Ainsi Grotius , que son génie & son naturel rendoient incapable de toute espèce de souplesse , & que son titre en dispensoit , jouit du plaisir de traiter en égal un Ministre qui l'avoit méprisé. C'est un honneur pour Christine que d'avoir pensé de Grotius comme la postérité ; sans doute ce suffrage de plus n'étoit pas nécessaire à la réputation d'un si grand homme ; mais il faut savoir gré aux Princes d'être justes , & même de connoître avec le Public les hommes illustres & vertueux. Quand Christine n'auroit témoigné de considération à Grotius que par vanité , on doit lui tenir compte de cette vanité même ; si c'est une foiblesse dans les Rois , comme dans les autres hommes , c'est du moins une foiblesse qui peut les mener aux grandes choses.

Après la victoire de Norlingue , où le Prince de Condé & Turenne , à la tête des troupes de France , vengerent

L'honneur des Suédois qui avoient été défaits quelques années auparavant au même lieu, Christine écrivit au Prince de Condé une lettre de remerciement. Quelques Historiens prétendent que ce Prince avoua dans sa réponse qu'il devoit une grande partie du succès au Vicomte de Turenne. Si le fait est vrai, le Prince de Condé auroit mis le comble à sa gloire en l'avouant : mais il n'en paroît dans sa réponse aucun vestige.

1647. On ne sera point surpris que Christine, aussi passionnée pour les Lettres & pour le repos que son pere l'étoit pour la guerre, ait hâté la conclusion de la paix de Westphalie. L'animosité & la jalousie des Ministres y mettoient un obstacle encore plus grand que le nombre prodigieux d'intérêts qu'il y avoit à régler. Les Plénipotentiaires de Suede, aussi divisés entr'eux que ceux de France, étoient le Comte Oxenstiern, fils du grand Chancelier de Suede, & Alder Salvius Chancelier de la Cour. Le premier se conduisoit en tout par les conseils de son pere qui déplaisoit à Christine, parce qu'il lui étoit trop nécessaire, & parce qu'il cherchoit

d'ailleurs, contre le désir de la Reine, à éloigner la conclusion de la paix. Il croyoit trouver dans la continuation de la guerre la gloire de la Suede, l'affoiblissement de la France qu'il craignoit comme une amie dangereuse, & l'avantage des Protestans d'Allemagne. C'est lui qui écrivoit à son fils, effrayé du chaos des affaires: « Ne fais-tu pas, » mon fils, combien le secret de gouverner le monde est peu de chose? »

Salvius, collegue d'Oxenstiern, & d'un caractère plus liant, avoit toute la confiance & toute la faveur de la Reine, & cependant n'étoit pas sans mérite: Christine, comme tous les Princes, aimoit mieux être flattée que servie, mais en même temps étoit assez éclairée pour ne pas sacrifier tout-à-fait à son amour propre l'honneur de son discernement & ses vrais intérêts. En faisant Salvius Sénateur de Suede, quoiqu'il ne fût pas d'une maison assez noble, elle avoit tenu au Sénat ce discours que tous les Rois devoient savoir par cœur. « Quand il est question de bons » avis & de sages conseils, on ne demande point seize quartiers, mais ce » qu'il faut faire. Salvius seroit sans

» doute un homme capable s'il étoit de
 » grande famille.... Si les enfans de
 » famille ont de la capacité, ils feront
 » fortune comme les autres, fans que
 » je prétende m'y restreindre.

1648. Cette paix de Westphalie tant désirée se fit enfin, à la satisfaction réciproque de la plupart des Puissances intéressées, mais au grand mécontentement d'Innocent X. Ce Pape auroit voulu trouver à la fois dans la paix deux avantages incompatibles, l'abaissement de la Maison d'Autriche, qu'il désiroit comme Prince temporel, & l'affoiblissement des Protestans, qu'il souhaitoit comme Souverain Pontife; il publia une Bulle où il refusoit le titre de Reine de Suede à Christine, pour la punir d'avoir trop influé dans l'ouvrage de la paix. Une telle démarche eût été bonne au douzieme siecle, lorsque les Princes croyoient avoir besoin pour l'être, de Brefs & de bénédictions; elle venoit trop tard 500 ans après. Le Nonce fit afficher à Vienne la Bulle de son maître, l'Empereur la fit arracher, Innocent se tut, & il n'en fut plus question.

L'amour de Christine pour la liberté

lui fit refuser tous les partis qui se présentoient pour elle, quoique plusieurs fussent très-avantageux, & que la Suede la pressât de se marier. Le Roi d'Espagne Philippe IV, un de ceux qui aspiraient à épouser la Reine, s'en défista bientôt, dans la crainte de se voir obligé par cette alliance à ne plus traiter les Protestans d'hérétiques. Celui de tous les prétendans qui parut le plus empressé, étoit Charles Gustave, cousin de Christine, Prince Palatin, à qui elle avoit été destinée dès l'enfance; elle fut aussi sourde pour lui que pour ses rivaux. Cependant, soit qu'il lui inspirât moins de dégoût, soit qu'elle méditât dès lors le dessein d'abdiquer le Trône, elle réussit à le faire déclarer par les Etats son successeur. Par cette démarche elle vint à bout, & de se conserver libre, & d'assurer le repos de la Suede, & de prévenir aussi l'ambition de quelques Maisons Suédoises qui auroient pu après sa mort disputer la Couronne. On assigna à Charles Gustave un certain revenu pour l'entretien de sa Cour. Mais la Reine dit que c'étoit un secret de la famille royale de ne donner aucune terre à un Prince



héréditaire ; secret qui ne mérite guere ce nom , & que les Princes despotiques les plus bornés auront toujours pour maxime. Christine , par le même motif , éloigna toujours des affaires le Prince Charles Gustave , pendant qu'elle gouverna la Suede ; quoiqu'elle aimât peu le Trône , son génie indépendant ne vouloit rien qui la gênât , tant qu'il lui plairoit de l'occuper.

Ce fut dans ce temps-là qu'arriverent les troubles de la France , la guerre de la fronde , cette guerre plus fameuse par le ridicule qui la couvrit que par les maux qu'elle pensa entraîner après elle , l'exil de Mazarin , son retour , son nouvel exil , l'emprisonnement des Princes , les assemblées bruyantes du Parlement , qui rendoit des Arrêts pendant qu'on donnoit des batailles , & décrétoit des armées de prise de corps. L'amour de Christine pour la tranquillité , la crainte que cette guerre civile ne fût l'occasion d'une nouvelle guerre au dehors , & peut-être le goût qu'elle avoit toujours conservé pour le Prince de Condé , l'engagerent à prendre part à ces troubles ; elle écrivit à la Reine Anne d'Autriche , au Duc d'Orléans , aux

Princes, au Parlement même des lettres qui n'eurent d'autre effet que d'attirer à son Résident des plaintes de la Cour de France, & des réprimandes de sa part, quoiqu'il n'eût fait que suivre ses ordres. Ces troubles, qui avoient commencé sans elle, finirent bientôt sans sa médiation. Le Parlement qui avoit été sur le point de traiter avec cette Princesse fut exilé à Pontoise, & trop heureux d'en revenir pour complimenter, quelques années après, ce même Cardinal dont il avoit mis la tête à prix. Le Prince de Condé fugitif chez les Espagnols, perdit tout excepté sa gloire; & Mazarin resta maître jusqu'à sa mort, de la Reine, du Roi & de l'Etat.

L'amour que Christine avoit ou affectoit pour les hommes illustres, lui fit souhaiter d'attirer auprès d'elle le célèbre Descartes, le restaurateur de la Philosophie, ignoré en France sa patrie, pour avoir été plus occupé des Sciences que de sa fortune, mis à l'index à Rome, pour avoir cru sur le mouvement de la terre les observations astronomiques plutôt que les Bulles des Papes, & persécuté en Hollande pour

avoir substitué au jargon des Scolaſtiques la vraie méthode de philoſopher. Chriſtine , charmée de quelques écrits de ce grand homme , lui avoit fait propoſer pluſieurs de ces queſtions de morale que les Philoſophes agitent depuis long-temps , ſans qu'elles ſoient décidées , & ſans que les hommes en ſoient meilleurs & plus heureux. Telle étoit entr'autres celle du ſouverain bien , que Descartes faiſoit conſiſter dans le bon uſage de notre volonté ; par la raiſon , diſoit-il , que les biens du corps & de la fortune , & même nos connoiſſances , ne dépendent pas de nous ; comme ſi le bon uſage de notre volonté étoit moins ſoumis que le reſte à l'Être tout-puiſſant. Cette ſolution , toute inſuffiſante qu'elle étoit , plut aſſez à Chriſtine pour qu'elle ſouhaitât ardemment d'en voir l'Auteur , comme un homme qu'elle croyoit heureux & dont elle envioit la condition. M. Chanut , Ambaſſadeur de France en Suede , & ami du Philoſophe , fut chargé de cette négociation , dans laquelle il eut d'abord de la peine à réuſſir. La différence des climats étoit une des raiſons principales qui détournoit Descartes de

ce voyage. Il écrivit à son ami : « qu'un
» homme né dans les jardins de la Tou-
» raine , & retiré dans une terre où il
» y avoit moins de miel , à la vérité ,
» mais peut-être plus de lait que dans
» la terre promise aux Israélites , ne
» pouvoit pas aisément se résoudre à la
» quitter pour aller vivre au pays des
» ours , entre des rochers & des gla-
» ces. » Cette raison étoit très-suffisante
pour un Sage , à qui la santé ne pouvoit
être trop précieuse , parce que c'est un
des biens qui ne dépendent point des
autres hommes. Mais ne seroit-il pas
permis de croire que Descartes , ami
de la solitude comme il l'étoit , & vou-
lant chercher à son aise la vérité , re-
doutoit un peu l'approche du Trône ?
Un Prince a beau être Philosophe , ou
affecter de l'être , la Royauté forme en
lui un caractère ineffaçable , toujours à
craindre pour ceux qui l'approchent ,
& incommode pour la Philosophie ,
quelque soin que le Monarque prenne
de la rassurer. Le Sage respecte les
Princes , les estime quelquefois , & les
fuit toujours (a). Nous sommes l'un

(a) S'il y a des exceptions à cette règle , heureux le
Souverain pour qui elles sont faites ! Socrate , accusé

pour l'autre un assez grand théâtre ; écrivoit Descartes à un Philosophe comme lui , qu'il exhortoit à venir partager sa retraite , dans le temps où Christine vouloit l'en faire sortir.

Cependant , comme l'amour même de la liberté ne résiste guere aux Rois quand ils insistent , Descartes se rendit bientôt après à Stockholm , dans la résolution , ainsi qu'il le disoit lui-même , de ne rien déguiser à cette Princesse de ses sentimens , ou de s'en retourner philosopher dans sa solitude. On voit par ses Lettres qu'il fut très-satisfait de l'accueil que lui fit la Reine ; elle-le dispensa de tous les assujettissemens des Courtisans , mais ce fut pour lui en imposer d'autres qui dérangerent tout-à-fait sa maniere de vivre , & qui joints à la rigueur du climat , le conduisirent au tombeau au bout de quatre mois. Descartes trouvoit à Christine beaucoup d'esprit & de sagacité ; néanmoins il paroît que le goût dominant du Philosophe fut toujours pour la malheureuse Princesse Palatine sa premiere Disciple ; soit que les malheurs qu'il

par Anitus devant l'Aréopage , se fût réfugié auprès de Marc-Aurele , s'il eût vécu de son temps.

avoit éprouvés lui-même redoublassent son attachement pour elle; soit qu'il lui trouvât plus de lumieres, ou de cette docilité qui est le premier hommage pour un chef de secte. Cette préférence qu'il laissa apparemment entrevoir, causa à Christine un peu de jalousie.

Descartes, qui en renonçant à tout autre avantage, avoit conservé l'ambition des Philosophes, le désir de voir adopter exclusivement ses opinions & ses goûts, n'approuvoit point que Christine partageât son temps entre la Philosophie & l'étude des Langues. Il se trouvoit mal à son aise au milieu de cette foule d'érudits dont Christine étoit environnée, & qui faisoit dire aux étrangers, que bientôt la Suede alloit être gouvernée par des Grammairiens. Il osa même lui faire sur ce point des représentations assez libres & assez fortes pour se brouiller sans retour avec le Maître de Grec de la Reine, le savant Isaac Vossius, ce Théologien incrédule & superstitieux, de qui Charles II. Roi d'Angleterre, disoit qu'il croyoit tout excepté la Bible. Les représentations de Descartes n'empêcherent pas la Reine d'apprendre le Grec, mais elles ne chang

gerent rien aux sentimens qu'elle avoit pour lui. Elle prenoit sur son sommeil le temps qu'elle lui donnoit; elle voulut le faire Directeur d'une Académie qu'elle songeoit à établir; enfin elle lui marqua tant de considération, qu'on prétendit que les Grammairiens de Stockholm avoient avancé par le poison la mort du Philosophe. Mais cette maniere de se défaire de ses ennemis, dit Sorbier, est un honneur que les Gens de Lettres n'envient pas aux Grands.

Néanmoins quelque passionnée que Christine se soit montrée pour la Philosophie de Descartes, il n'y a nulle apparence, comme quelques-uns l'ont cru, qu'elle l'ait consulté sur les affaires politiques. Elevée, comme elle l'étoit, à la meilleure école de l'Europe en ce genre, c'est-à-dire, dans le Sénat de Suede, quel secours auroit-elle pu tirer d'un Philosophe, qui par sa conduite en Hollande avoit montré combien peu il favoit traiter avec les hommes, & qu'une retraite de 30 ans avoit empêché de les connoître? On a même prétendu qu'elle montra aussi peu de zele pour les opinions de Descartes, qu'elle avoit témoigné d'estime pour sa

personne, & que le fruit qu'elle retira de l'étude de la Philosophie, fut de se persuader qu'en ce genre *les sottises anciennes valaient bien les nouvelles.*

Christine eut bientôt dans ses Etats ^{1651.} des affaires plus importantes que l'étude du Grec, des idées innées & des tourbillons. La résolution qu'elle avoit prise de ne se point marier, allarmoit des peuples qui craignoient de manquer de maître. L'épuisement des finances dérangées par ses profusions causoit un mécontentement général; ce fut alors qu'elle pensa pour la première fois à descendre du Trône. Elle se rendit en plein Sénat, déclara le dessein qu'elle avoit formé, & le fit savoir par lettres au Prince Charles Gustave. Celui-ci assez habile pour dissimuler, & craignant peut-être que la Reine ne fît sur son successeur une tentative dangereuse, rejeta les offres de Christine, pria Dieu & la Suede de la conserver long-temps, & se para avec beaucoup d'ostentation de sentimens qu'il n'avoit guere. La solitude où ce Prince affectoit de vivre après avoir accepté la succession, la précaution qu'il avoit prise de s'éloigner de la Cour, enfin l'extrême cir-

conspection qu'il mettoit dans tous ses discours & dans toutes ses démarches, étoient pour les moins clairvoyans une preuve du désir qu'il avoit de parvenir au Trône. Il se flattoit peut-être que le Sénat acceptant la démission de Christine, lui procureroit l'avantage de régner en lui laissant l'honneur de la modestie. Mais il fut trompé dans ses espérances. Soit que Christine eût simplement voulu calmer des Sujets mécontents, & s'affermir sur le Trône par leur suffrage, soit qu'elle vît son abdication jugée moins favorablement par les étrangers qu'elle ne s'y attendoit, soit enfin qu'après avoir voulu quitter le Trône par vanité elle voulût le conserver par caprice, elle se rendit ou fit semblant de se rendre aux sollicitations de son Successeur & de ses Sujets.

1652. Christine écrivit l'année suivante 1652, à M. Godeau, Evêque de Vence, dont nous avons tant de vers & si peu de Poésie. Ce Prélat l'avoit louée par lettres; la Reine de Suede lui dit dans sa réponse, « Que les honnêtes gens de » France sont si *accoutumés à louer*, » qu'elle n'ose se plaindre d'une coutume si générale, & qu'elle lui en est

» même obligée ». Il paroît que le même Prélat avoit marqué dans sa Lettre quel- qu'envie de convertir la Reine. En re- merciant l'Evêque de ses bonnes inten- tions , elle lui souhaite le bonheur de penser comme elle , & paroît surprise qu'on puisse être si éclairé & n'être pas Luthérien. Elle se montra aussi peu Ca- tholique dans une Lettre qu'elle écrivit vers le même temps au Prince Frédéric de Hesse , pour le détourner d'embrasser la Religion Romaine. Ces deux Lettres devroient surprendre de la part d'une Princesse qui se fit Catholique un an après , si l'on ne savoit combien peu de temps il faut aux hommes , & sur-tout aux Princes , pour changer dans leurs opinions comme dans leurs goûts. Un Auteur Protestant qui a parlé de ces deux Lettres , remarque avec plus de malignité que d'esprit , que l'heure de la grace n'étoit pas encore venue : on pourroit dire avec plus de raison , que peut-être Christine n'avoit pas encore été assez tourmentée par les Ministres pour prendre leurs dogmes en aversion. Car telle est l'injustice incroyable des hommes , que de la haine des Ministres à celle du culte qu'ils prêchent il n'y a

qu'un pas ; commence-t-on à se détacher d'eux , ce qui étoit respectable devient indifférent ; abusent-ils de leur pouvoir , ce qui n'étoit qu'indifférent cesse de l'être. Cette Logique n'est sans doute ni solide ni équitable : mais c'est la Logique des passions ; il faut les ménager comme on fait un malade ; & le plus sûr moyen d'apprendre aux hommes à être justes , c'est de commencer par l'être à leur égard.

Au reste , si on examine les raisons même que Christine proposoit au Prince de Hesse pour rester dans sa Religion , il est facile de juger qu'elle avoit pour la sienne un assez grand fond d'indifférence. Quoique Luthérienne , & par conséquent presque aussi éloignée du Calvinisme que de l'Eglise Romaine ; elle exhorte néanmoins ce Prince Calviniste à ne point changer. Elle paroît mépriser cette fureur stupide avec laquelle des hommes qui se disoient sages , ont tant écrit sur des choses qu'il ne falloit que croire. « Je laisse , dit-elle , à » ceux qui font profession de traiter les » controverses , à s'égorger là-dessus » selon leur plaisir ». Elle ne représente au Prince de Hesse que les motifs de

l'honneur, de la constance, de l'avantage de sa Maison & de ses États; motifs peu dignes de balancer l'intérêt de la vraie Religion, mais proportionnés à la vanité & à la foiblesse humaine.

Les libéralités de Christine prodiguées avec peu de discernement & de mesure, lui attirèrent bientôt des panégyriques de tous les Savans de Suede & des pays étrangers. Son Historien en compte deux cents qui sont oubliés aujourd'hui comme presque tous les panégyriques des Princes faits de leur vivant. Celui de Trajan par Pline le jeune, prononcé devant l'Empereur en plein Sénat, est presque le seul qui soit resté; le nom de l'Orateur & l'idée que nous donne son ouvrage de l'éloquence de ce temps-là, ont encore moins contribué à le conserver, que les vertus du Prince qui en étoit l'objet. Ce n'est point l'ouvrage qui a immortalisé le Monarque; c'est le Monarque qui a fait passer l'ouvrage à la postérité; peut-être même ce panégyrique eût-il fait tort à Trajan, si à force de le mériter, il n'eût fait oublier la foiblesse qu'il avoit eue de l'entendre.

Je passe sous silence toutes les mar-

ques de bonté que Christine donna à Saumaïse, cet homme si savant & si désagréable, qui en apprenant tant de choses, avoit aussi appris à interpréter les songes; la visite que Christine lui rendit, la lecture qu'ils firent ensemble du *Moyen de parvenir*, le combat à coups de poing entre Messieurs Bourdelot & Meibom, & d'autres anecdotes aussi intéressantes. Je passe sous silence aussi les noms de tous les Savans que Christine attira dans ses Etats ou qu'elle y trouva, & son commerce épistolaire avec eux. Elle eût mieux fait de ne pas tant écrire de lettres de complimens aux Savans, & d'envoyer un peu plus de lettres de change à Nicolas Heinsius qu'elle avoit chargé de lui acheter des livres, des manuscrits & des médailles, & qui ne put jamais parvenir à être remboursé de ses avances. Néanmoins l'Historien de Christine entreprend de la justifier sur cet article même, & fait presque un crime à Heinsius de s'être plaint. Les Monarques sont assez dans l'usage de se manquer de bonne foi entre eux, mais il ne leur est pas encore permis d'étendre cette règle aux particuliers.

1653. Ce qu'il y a de plus remarquable

dans les lettres dont il est question, c'est l'offre que Christine fit à Scuderi, si l'on en croit un Auteur moderne, de recevoir la dédicace de son Alaric, en y joignant un présent considérable, à condition qu'il effaceroit de ce Poëme l'éloge de M. de la Gardie qui avoit encouru la disgrâce de la Reine; Scuderi répondit à cette offre qu'il ne détruiroit jamais l'autel où il avoit sacrifié. Une réponse si noble fait regretter que le Poëme d'Alaric n'ait pas été meilleur.

Parmi les Savans que Christine ac-¹⁶⁵³cueilloit, on ne trouve pas un seul Anglois. Cette nation, devenue depuis si fameuse & si féconde en grands génies, étoit alors agitée de troubles & de guerres civiles peu favorables aux Lettres. Elle venoit de faire couper la tête à Charles I. & ne songeoit guere qu'à sa liberté, à son agrandissement & à son commerce. L'exécution récente de ce Prince faisoit beaucoup de bruit en Suede : plusieurs ne trouvoient pas mauvais, dit M. Chanut Ambassadeur de France, qu'il y eût un exemple public d'un Roi dépouillé de son autorité pour avoir violé le contrat fait avec ses sujets ; mais tous généralement blâ-

moient l'excès d'injustice & de fureur où la nation s'étoit portée. Il n'est guere vraisemblable que Christine aprenant cette nouvelle, ait tenu ce discours qu'on lui attribue. « Les Anglois ont fait couper la tête à leur Roi, qui n'en faisoit rien, & ils ont bien fait. » Comment concilier ce discours avec la lettre qu'elle écrivit en même temps au fils de l'infortuné Monarque, lettre dans laquelle elle se récrie contre cet Arrêt d'un Parlement sanguinaire? L'horreur que Christine en conçut fut une des causes qui retarderent la conclusion du Traité que l'Ambassadeur de Cromwell négocioit alors auprès d'elle. Cet Ambassadeur qui ne vint à bout de son entreprise qu'avec beaucoup de peine & de temps, se plaignit qu'on ne lui parloit à ses audiences que de Philosophie, de divertissemens & de ballets.

De tous les Ministres étrangers qui étoient à la Cour de Suede, Pimentel, Ministre d'Espagne, étoit celui que la Reine aimoit le plus. A la premiere Audience qu'il eut de Christine, il se retira sans dire un seul mot, & lui avoua le lendemain qu'il avoit été

interdit de la majesté qui brilloit dans toute sa personne. On peut juger s'il plut. Pimentel, Ministre habile, profita de ce premier avantage pour gagner la confiance de la Reine; il découvrit bientôt en elle beaucoup d'amour pour la nouveauté, de prévention pour les derniers venus, & de facilité à dire son secret, dès qu'elle avoit accordé ses bonnes graces. Mais la faveur de Pimentel, trop utile à l'Espagne, donna à la France & à la Suede même tant d'ombrage, que Christine fut bientôt obligée de le congédier.

Nous voici arrivés au moment où ¹⁶⁵⁴ elle abdiqua la Couronne. Le dessein qu'elle en avoit eu quelques années auparavant se réveilla en elle avec tant de force, que rien ne put l'en dissuader, Il y a apparence que le dégoût pour les affaires, & l'envie d'être libre, furent les principaux motifs qui l'y déterminèrent. « Je n'entends toujours que la » même chose, disoit-elle en parlant » des affaires; je vois bien qu'il faut » que je me remette à l'étude & à » la conversation des Savans. » Elle croyoit, pour employer une de ses expressions, *voir le diable*, quand ses

Secrétaires entroient pour lui faire signer des dépêches; & l'ennui du gouvernement lui causa une mélancolie si affreuse qu'on appréhenda que son esprit ne s'en affoiblît. Elle écrivit enfin à M. Chanut sur la résolution qu'elle avoit prise. Les discours que sa démarche alloit faire tenir ne paroissent pas l'occuper beaucoup. « Je ne m'inquiete » point, lui écrit-elle, du *plaudite*; il » est difficile qu'un dessein mâle & vi- » goureux plaise à tout le monde; je » me contenterai d'un seul approbateur, » je me passerai même d'en avoir. Que » j'aurai de plaisir à me souvenir d'a- » voir fait du bien aux hommes! » Pourquoi donc vouloit-elle cesser de leur en faire?

On a parlé fort diversement de l'abdication de Christine; elle auroit été plus généralement approuvée (sans le mériter peut-être) si la conversion de cette Princesse, qui arriva peu de temps après, n'avoit animé contre elle les ennemis de l'Eglise Romaine. Car en général on est toujours assez porté à louer les Souverains qui descendent du Trône; on a si peu d'idées des devoirs immenses d'un Prince, qu'on regarde

son abdication comme un sacrifice écla- tant. Précipiteroit - on ainsi son juge- ment si l'on vouloit approfondir ce que le nom de Monarque impose à celui qui le porte? Esclave de la justice & de la décence, obligé d'observer le premier les lois dont il est le dépositaire, il est comptable envers l'Etat de tout le mal qui se fait sous son nom & de tout le bien qui ne se fait pas. Com- bien peu de Rois voudroient l'être, à condition de l'être en effet? Si donc un Prince possède les talens nécessaires pour gouverner, c'est un crime de les rendre inutiles par une démission vo- lontaire. Il n'auroit d'excuse qu'en se donnant un successeur capable de le remplacer; mais outre qu'un tel succes- seur est bien rare, c'est souvent un motif tout contraire qui a déterminé quelques Princes, parce qu'ils n'ai- moient que leur gloire, & nullement les hommes. A l'égard des Rois qui ne quittent le Trône que par défaut de capacité, ils ne font en cela que s'ac- quitter d'un devoir essentiel. Cependant il est certains devoirs qu'il faut tenir compte aux hommes de remplir, lors- qu'en les remplissant ils renoncent à de

grands avantages. Le devoir dont nous parlons est de ce nombre, & les Princes qui ont quitté le Trône mériteroient des éloges, si cette démarche avoit été le fruit de la justice qu'ils se rendoient, & du peu de talens qu'ils se sentoient pour régner. Mais la plupart n'ont pas même eu l'avantage de faire cette action juste par un motif louable. L'amour de l'oïveté, le désir de satisfaire en paix à des goûts vils ou subalternes, sont presque toujours les principes de leur abdication. Ils croient que rien ne leur manque pour régner que la volonté; aussi cette volonté renaît-elle souvent en eux après leur retraite pour en être le tourment. Un des plus grands avantages que les Princes puissent se procurer en descendant du Trône, c'est de s'affurer par ce moyen de la réalité des éloges qu'on leur a prodigués dans le temps de leur pouvoir; de voir éclipser les flatteurs, & de se trouver seuls avec leur vertu, s'ils sont assez heureux pour en avoir. Mais il n'y a pas d'apparence qu'un tel avantage flatte beaucoup les Souverains, & l'exemple des Rois qui se prirent volontairement de leurs courtisans, n'est pas contagieux.

On

On assure que Christine avant que d'abdiquer la Couronne, eut dessein de faire avec le Prince Charles Gustave une espece de Traité qui eût été trop onéreux pour ce dernier. Elle vouloit se réserver la plus grande partie du Royaume, être absolument indépendante, avoir la liberté de voyager où de rester en tel endroit de Suede qu'il lui plairoit; enfin elle prétendoit que son successeur ne fît aucun changement dans les places qu'elle auroit données. Charles qui avoit cherché d'abord à dissuader Christine de son abdication, mais qui apparemment la voyoit alors en situation de ne plus reculer, rejeta ces conditions & répondit qu'il ne vouloit pas être un Roi titulaire. Christine ayant appris sa réponse, dit qu'elle ne lui faisoit ces propositions que pour connoître son caractère, qu'elle voyoit à présent combien Charles Gustave étoit digne de régner, puisqu'il connoissoit si bien les droits d'un Monarque: ce compliment forcé de Christine à son successeur étoit-il bien sincere?

Charles Gustave pour témoigner à la Reine sa reconnoissance, fit frapper alors une médaille, dont la légende

disoit qu'il tenoit le trône de Dieu & de Christine ; cette médaille déplut aux Etats, qui prétendoient avec raison que c'étoit par leur choix qu'il étoit parvenu au trône. On ne peut nier, puisque la Religion nous l'enseigne, que l'autorité légitime des Rois ne vienne de Dieu ; mais c'est le consentement des peuples qui est le signe visible de cette autorité légitime, & qui en assure l'exercice.

Le Clergé vouloit obliger Christine, à rester en Suede, de crainte qu'elle ne changeât de religion ; comme si cette Princesse, après avoir fait le sacrifice du trône à sa liberté, n'eût pas acquis le droit d'user de cette liberté toute entière, & n'eût pu aller à la Messe à Stockholm sans troubler l'Etat. Mais soit que la Reine voulût se mettre à l'abri des persécutions ecclésiastiques, si redoutables pour les Souverains même qui ont le pouvoir en main, soit qu'elle eût pris dès-lors la résolution d'aller passer le reste de ses jours hors de son Pays, elle quitta la Suede peu de jours après son abdication, & fit graver une médaille dont la légende étoit, *que le Parnasse vaut mieux que le Trône ; mé-*

daille qui fait aussi peu d'honneur à ses sentimens , que la légende en fait peu à son goût. Quand elle fut arrivée sur la frontiere de Suede à un petit ruisseau qui séparoit alors le Danemarck de ce Royaume : « me voilà enfin en liberté, » dit-elle , & hors de Suede où j'espere » ne retourner jamais ». Charles Gustave lui fit offrir encore son cœur & sa main ; mais elle répondit qu'il n'étoit plus temps.

Travestie en homme durant une partie de son voyage , elle traversa le Danemarck & l'Allemagne , peu occupée des discours que son abdication faisoit tenir , & montrant sur cela une philosophie supérieure à celle qui l'avoit portée à cette abdication même. Le Prince de Condé se trouvant à Bruxelles lorsque Christine y passa , demanda où étoit cette Reine , qui avoit si facilement abandonné la couronne , pour laquelle *nous autres* , disoit-il , *nous combattons* , & *après laquelle nous courons tout le temps de notre vie sans pouvoir l'atteindre*. Ses ennemis prétendoient que dès son arrivée à Bruxelles , elle commençoit déjà à se repentir d'avoir abdiqué : le bruit s'en répandit en Suede ;

& le grand Chancelier Oxenstiern, alors au lit de la mort, ne put s'empêcher de dire : « Je lui ait prédit qu'elle » se repentiroit de cette démarche ; » mais c'est toujours la fille de Gustave ». Ce furent les dernières paroles de ce grand homme.

Déjà Christine préparoit son changement de religion, en visitant tous les Monasteres & toutes les Eglises qui se trouvoient sur sa route, sur-tout lorsque ces bâtimens renfermoient quelques curiosités particulières. Enfin, après avoir embrassé la Religion Catholique à Bruxelles, elle abjura publiquement le Luthéranisme à Inspruck, & prit cette devise assez peu dévote : *Fata viam inuenient*, les destins dirigeront ma route.

1655. Cette action fut pour les Catholiques un grand triomphe ; comme si la manière de penser de cette Princesse eût ajouté quelque nouveau degré de force aux preuves sur lesquelles la Religion Romaine est fondée ; & comme si on ne pouvoit pas embrasser une religion vraie par des motifs purement humains. Les Protestans au contraire ont témoigné avec aussi peu de raison un

grand désespoir de cette démarche. Ils ont prétendu que *Christine* indifférente pour toutes les Religions, n'en avoit changé que par convenance, pour vivre plus à son aise en Italie où elle comptoit se retirer, & jouir des Arts que ce pays renferme. Ils alleguent pour preuve de cette indifférence quelques lettres ou quelques discours de *Christine*, dont il faudroit que la vérité fût bien attestée pour qu'on pût en rien conclure. On prétend par exemple que les Jésuites de Louvain lui promettant une place auprès de Sainte Brigitte de Suede, elle répondit: *J'aime bien mieux qu'on me mette entre les Sages*. On ne peut nier, & une expérience trop malheureuse le prouve, qu'il est bien rare d'embrasser par conviction une religion dont les principes n'ont pas été gravés en nous dès l'enfance. L'intérêt est si souvent le motif d'un tel changement, que les honnêtes gens refusent presque toujours leur estime à ceux même qui abjurent une Religion fausse, pour peu qu'ils soient soupçonnés d'avoir eu d'autres vues dans ce changement que l'amour de la vérité. Si *Christine* s'est faite Catholique pour voir plus à son

aîné des statues, elle ne mérite pas d'en avoir une; & si elle a renoncé pour des tableaux à faire du bien à ses peuples, elle est au-dessous des plus méprisables Monarques.

Il est certain que pendant son séjour à Rome, elle témoigna beaucoup de goût pour les ouvrages des grands Maîtres dont cette ville est remplie. Un jour qu'elle admiroit une statue de marbre du cavalier Bernin, qui représentoit la Vérité, un Cardinal qui étoit près d'elle en prit occasion de lui dire qu'elle aimoit plus la vérité que les autres Princes : *Toutes les vérités*, répondit-elle, *ne sont pas de marbre.*

Son changement de religion fut funeste à l'Evêque Jean Matthiœ, son précepteur, Luthérien modéré & pacifique, qui avoit proposé plusieurs projets pour la réunion des Eglises Protestantes. Les Réformés qui reprochent tant l'intolérance à l'Eglise Romaine, ne haïssent la persécution que quand elle les regarde, & nullement quand ils l'exercent. Matthiœ accusé, quoique sans raison, d'avoir eu part à la prétendue apostasie de Christine, fut déposé de son Evêché par les Etats du Royaume.

Cette Princesse qui n'avoit jamais eu ¹⁶⁵⁶ de goût pour la France, en prit tout-à-coup à l'occasion de quelques mauvais discours que tinrent d'elle des domestiques Espagnols qu'elle avoit renvoyés. On voit par-là que son amour & sa haine n'étoient pas difficiles en motifs. Ce goût pour la France devint si grand, qu'elle prit bientôt la résolution d'y aller faire un voyage; & de montrer à cette Nation passionnée pour la Monarchie, une Reine qui avoit quitté le trône pour philosopher. Elle effuya en traversant les Villes de France toutes les harangues & tous les honneurs auxquels les Souverains sont condamnés. Quoique nouvellement rentrée dans le sein de l'Eglise, Christine toujours femme & Princesse reçut assez mal un Orateur qui l'entretint des jugemens de Dieu & du mépris du monde. Elle arriva enfin à Fontainebleau; & étonnée du cérémonial de la Cour, elle demandoit pourquoi les Dames montroient tant d'empressement à la baiser: est-ce, disoit-elle, parce que je ressemble à un homme?

La célèbre Ninon, qu'elle voulut voir en passant à Senlis, fut la seule

de toutes les femmes Françoises à qui elle donna des marques d'estime. Cette personne singuliere , qui par son esprit , par sa maniere de penser & par sa conduite même étoit parvenue à jouer avec beaucoup de considération le rôle de courtisane , étoit plus propre qu'aucune autre femme à frapper l'esprit d'une Princesse aussi singuliere qu'elle. Il faut louer Ninon de l'accueil qu'elle reçut ; mais il ne faut pas blâmer Christine.

De Fontainebleau elle fut à Paris , où après avoir été complimentée par tous les Corps , elle esluya de nouveau de longs & tristes festins qu'on lui donna , & jusqu'à des tragédies de College dont elle se moqua plus hardiment. Elle se vengea sur elles de l'ennui que tout cet attirail de cérémonies & de réception lui avoit causé.

Christine vit à Paris beaucoup de Savans , reçut des pieces de vers sans nombre , & les apprécia ce qu'elles valaient. Elle avoit conçu depuis longtemps beaucoup d'estime pour le fameux Ménage , qui nous a laissé dans ses écrits tant de choses frivoles parmi quelques-unes d'utiles. Dans son voyage de Suede à Rome , elle lui avoit écrit en pas-

fant par Bruxelles de la venir trouver ; elle lui marquoit qu'elle avoit fait la moitié du chemin , & que c'étoit à lui à faire le reste. Ménage ne jugea pas à propos de se déplacer pour la satisfaction d'une Reine qui ne l'étoit plus. Elle ne lui en fut pas mauvais gré ; car dès qu'elle fut arrivée à Paris , comme elle n'y cherchoit que les hommes célèbres par leurs talens , elle donna à Ménage la place d'Introducteur auprès d'elle ; place qu'un Savant possédoit pour la premiere & apparemment pour la dernière fois. Comme c'étoit une espece de titre de célébrité que d'avoir été présenté à la Reine , Ménage ne pouvoit suffire à tous ceux qui l'en prioient , & ne refusoit personne : ce qui fit dire à Christine , que ce M. Ménage connoissoit bien des gens de mérite.

Elle eut plus lieu d'être satisfaite de Paris que de la Cour , où elle n'avoit que très-peu réussi. Les femmes & les courtisans ne purent goûter une Princesse qui s'habilloit en homme , qui brusquoit les flatteurs , qui faisoit compliment sur leur mémoire à ceux qui vouloient l'amuser par de jolis contes , & dont l'esprit enfin avoit quelque

M V

chose de trop mâle pour des êtres frivoles, auprès desquels toutes ses connoissances lui étoient inutiles. Ceux qui croyoient la mieux connoître, la comparoient au château de Fontainebleau, grand, mais irrégulier. On ne sera pas étonné du peu d'accueil qu'elle reçut, quand on songe au peu d'impression que fit en 1717 sur cette même Cour le Czar Pierre le Grand, bien supérieur à Christine; la plupart des Courtisans ne virent dans ce Monarque qu'un étranger qui n'avoit pas les manières de leur Pays, & nullement un Souverain plein de génie qui voyageoit pour s'instruire, & qui avoit quitté le trône pour s'en rendre digne. Il semble que notre Nation ait porté plus loin que les autres cette attention subalterne dont parle Tacite, qui cherche la réputation des grands hommes dans leur contenance, & s'étonne de ne l'y pas démêler.

1657. Christine avoit pris tant de goût pour la France, qu'à peine retournée en Italie, elle jugea à propos de faire dans ce Royaume un second voyage. On crut que des vues politiques l'y amenoient; mais ce voyage ne fut remar-

quable que par la mort tragique de Monaldeschi, son grand Ecuyer, qu'elle fit, comme l'on fait, assassiner presque en sa présence à Fontainebleau dans la galerie des Cerfs. Les circonstances de cette mort sont assez connues; mais ce qui l'est moins, & ce qui doit paroître encore plus étrange que la barbarie de Christine, ce sont les dissertations qu'écrivirent de savans Jurisconsultes pour la justifier. Ces dissertations, triste monument de la flatterie des Gens de Lettres envers les Rois, sont la honte de leurs Auteurs sans être l'apologie de celle qui en fut l'objet. Je suis fâché pour la mémoire de Leibnitz & pour l'humanité, de trouver le nom de ce grand homme parmi les défenseurs d'un assassinat; & je suis encore plus surpris de l'injustice qu'il fait à la Cour de France, en assurant que si on y fut blessé de l'action de Christine, c'est uniquement parce qu'on n'y avoit plus le même goût pour elle. La postérité trouvera bien étrange qu'au centre de l'Europe, dans un siècle éclairé, on ait agité sérieusement, si une Reine qui a quitté le trône, n'a pas *conservé* le droit de faire égorger ses domestiques sans

M vj

autre forme. Il auroit fallu demander plutôt si *Christine* sur le trône même de *Suede* auroit eu ce droit barbare ; question qui eût bientôt été décidée au tribunal de la *Loi Naturelle & des Nations*. L'Etat dont la constitution doit être sacrée pour les *Monarques*, parce qu'il subsiste toujours tandis que les *sujets & les Rois* disparoissent, a intérêt que tout homme soit jugé suivant les *Lois*. C'est l'intérêt des *Princes* même, dont les *Lois* font la force & la sureté. L'humanité leur permet quelquefois d'en adoucir la rigueur en pardonnant, mais jamais de s'en dispenser pour être cruels. Ce seroit faire injure aux *Rois* que d'imaginer que ces principes pussent les offenser, ou qu'il fallût même du courage pour les réclamer au sein d'une *Monarchie*. Ils sont le cri de la nature. Des maximes si vraies & si bien gravées dans le cœur de tous les hommes, nous dispensent de décider à quel tribunal *Christine* descendue du trône devoit faire juger *Monaldeschi* ; si c'étoit à celui de la *Suede*, ou de *Rome*, ou de la *France*. Peu importoit à quel tribunal, pourvu que ce ne fût pas au sien.

Il paroît encore moins essentiel d'examiner quelle a pu être la raison de l'assassinat de Monaldeschi ; peut-être même est-il nécessaire pour l'honneur de Christine de tirer le rideau sur ce mystère : il seroit affreux qu'une intrigue d'amour en eût été la cause, comme quelques Auteurs l'ont écrit. L'action de Christine n'a pas besoin d'un tel motif pour être odieuse.

Dégoûtée de la France, où ce meurtre avoit inspiré de l'horreur pour elle, elle voulut passer en Angleterre ; Cromwell qui gouvernoit alors ce Royaume avec un despotisme beaucoup plus grand que celui dont il avoit fait punir son Roi, ne jugea pas à propos de la recevoir. Cet homme aussi habile politique que citoyen dangereux, craignoit d'exposer le secret de ses affaires aux regards perçans d'une femme qui passoit pour intrigante ; il ne pouvoit d'ailleurs se résoudre à voir une Reine qui avoit quitté trois Couronnes pour une Religion qu'il haïssoit, & ne jugeoit pas à propos d'employer l'argent de l'Angleterre à une réception si inutile. Aussi Christine se dégoûta bientôt de ce voyage ; elle ne fit que celui de l'Acadé-

mie François, où l'on n'eut rien de meilleur à lui donner qu'une traduction faite par Cotin de quelques Vers de Lucrece contre la Providence, auxquels *le même opposa*, dit Patru, *une vingtaine de vers pour la soutenir*. Il n'est pas inutile de remarquer que dans la même assemblée on lut devant Christine quelques articles du Dictionnaire auquel l'Académie François travailloit dès-lors; on tomba sur le mot JEU, dans lequel se trouverent ces mots: JEUX de PRINCES, *qui ne plaisent qu'à ceux qui les font.*

1658. Enfin la Reine de Suedé retourna à Rome, où elle se livra dans la douceur de l'oisiveté à son goût pour les Arts & pour les Sciences, principalement pour la Chimie, les Médailles, & les Statues. Le Cardinal Azzolini qui prit pour elle un goût que la médisance ou la calomnie n'a pas épargné, rétablit le dérangement qui se trouvoit alors dans les finances de Christine, tant par ses profusions, que par le peu d'exactitude de la Suedé à lui payer la pension dont on étoit convenu. Ce Cardinal Azzolini resta son ami & son confident jusqu'à sa mort. Aussi disoit-on qu'il

n'y avoit que trois hommes qui eussent arraché l'estime de la Reine, le Prince de Condé par son courage, le Cardinal de Retz par son esprit, & le Cardinal Azzolini par ses complaisances. Au reste à en juger par le caractère de Christine, il ne paroît pas qu'elle ait été fort portée comme on l'a cru, au libertinage, ou même à l'amour. Une vanité, assez mal entendue, étoit son caractère dominant.

Elle ne fut pas long-temps à Rome sans avoir des démêlés avec Alexandre VII. qui occupoit alors le saint Siege, Ce Pape, homme vain & minutieux, avoit déjà voulu se faire honneur de la conversion de cette Princesse, dont il n'avoit reçu qu'une seule lettre quand une fois elle eut pris sa résolution. La part que Christine paroïssoit prendre aux intérêts de la France, mécontenta le Pontife qui n'aimoit pas Louis XIV; mais la Reine qui connoissoit l'esprit d'Alexandre VII, & qui avoit intérêt de le ménager, alloit de temps en temps calmer ce Pape en recevant sa bénédiction dans les processions publiques; elle alla jusqu'à se loger dans un couvent pour donner moins d'ombrage au Pape, qui ne laissa pas de la faire épier.

par des Ecclésiastiques & des Moines. Ce séjour dans un Couvent fit croire qu'elle pensoit à se faire Religieuse : « La Reine Christine , écrivoit à cette » occasion Guy Patin , fera toute sorte » de métiers dans sa vie, si elle ne meurt » bientôt ; elle a déjà joué bien des » personnages différens , & fort éloignés de son premier état , lorsqu'on » l'appelloit la dixieme Muse & la Sibylle du Septentrion ». Il est difficile de croire qu'une Princesse indignée contre le Souverain Pontife , ait voulu referrer d'une maniere si étrange les liens qui la mettoient dans la dépendance de Rome. Enfin les sujets de mécontentement qu'elle avoit ou croyoit avoir , 1660. augmenterent au point que le Roi Char- 1661. les Gustave étant mort , elle pensa à retourner en Suede. Ce voyage , dont on ignora les vrais motifs , fit beaucoup raisonner les politiques ; mais ne fut pas heureux. Les anciens sujets de Christine oubliant tout ce qu'elle avoit fait pour eux , & tout l'amour qu'ils lui avoient témoigné autrefois , ne virent en elle qu'une femme qui les avoit quittés pour aller vivre dans une terre étrangere au sein d'une Religion qu'ils

regardoient comme funeste à la Suede. La Messe qu'elle faisoit dire assez librement dans son Palais, ne déplut pas beaucoup à la Noblesse uniquement occupée de guerres & d'intrigues. Mais elle offensa les deux Ordres extrêmes du Royaume, le Clergé dont elle bravoit l'autorité, & l'Ordre des Paysans dont elle choquoit les préventions; ces deux Ordres refuserent de lui assurer ses revenus, persuadés qu'il falloit croire à Luther pour être digne de vivre. Christine eut beau dire que comme Souveraine elle n'étoit responsable de ses actions à personne; on lui répondit qu'elle n'étoit pas la maîtresse d'annuler les constitutions fondamentales du Royaume. Les Etats firent abattre sa Chapelle, & congédièrent les Aumôniers Italiens qui l'avoient suivie. Elle n'étoit plus Reine que de nom, dit un Historien, & celui qu'elle avoit fait Roi, & qui se vançoit de tenir tout de Dieu & de Christine, n'étoit plus.

Il y a apparence qu'elle se fût vengée de cette persécution par une autre, si elle eût réuffi dans le dessein qu'elle montra pour lors de remonter sur le trône. Mais ce dessein n'aboutit qu'à

un second acte de renonciation auquel on l'obligea. Elle retourna donc à Rome ; en passant par Hambourg elle y vit le célèbre Lambecius , qu'elle consola par l'accueil qu'elle lui fit , des persécutions qu'il esuyoit alors de la part des Théologiens Protestans de cette ville ; ces persécutions allèrent au point qu'il se fit Catholique , pour se justifier de l'Athéisme dont ses ennemis l'accusoient ; c'est-à-dire , qu'il changea de religion pour prouver qu'il en avoit une.

Le siege de Candie , dont les Princes Chrétiens étoient alors spectateurs sans daigner secourir cette ville , ne parut pas aussi indifférent à la Reine de Suède ; elle se donna de grands mouvemens pour procurer aux Vénitiens des secours d'argent & de troupes ; & ces mouvemens quoiqu'inutiles , furent si grands , qu'on les soupçonna d'être intéressés ; tant la malignité humaine est habile à empoisonner sans fondement les actions les plus louables.

1662. Peu de temps après arriva la fameuse affaire des Corfues , dont le Roi de France tira une satisfaction si humiliante pour la Cour de Rome. Christine dans cette

affaire eut tout à la fois l'honneur d'intercéder auprès du Roi pour le Pape qu'elle n'aimoit pas, & le plaisir d'intercéder inutilement. Le Pape qui auroit été fâché de lui devoir l'indulgence du Roi, & qui peut-être pénétrait dans ses motifs, se crut quitte de tout envers elle, parce qu'elle n'avoit point réuffi; il continua à la ménager si peu, que lassé enfin de ne recevoir du Souverain Pontife que des dégoûts & des absolutions, elle prit sérieusement le parti de retourner encore en Suede. Pendant ^{1663.} qu'elle faisoit sonder les Etats du Royaume sur cette démarche, elle s'occupoit dans Rome à la conversation des Gens de Lettres, & s'égayoit quelquefois à leurs dépens. Elle fit entr'autres frapper une médaille singulière, pour se divertir de l'embarras que leur causa la légende. Je ne fais si ce plaisir est fort convenable. Un Prince a tant d'intérêt d'aimer & de favoriser les Lettres, qu'il est moins fait que personne pour tourner en ridicule ceux qui les cultivent: c'est un soin qu'il faut leur laisser, & dont par malheur ils ne s'acquittent que trop bien.

Les conditions que le Sénat mit au

féjour de Christine en Suede , même lorsqu'elle fut partie pour y revenir une seconde fois , lui parurent si dures qu'elle jugea à propos d'aller attendre à Hambourg la prochaine Diète pour y faire valoir ses demandes. Ce fut de-là qu'elle écrivit au Sénateur Sevedt Baat, chargé de ses affaires à la Cour de Suede , que l'obligation où elle étoit de ménager de grands intérêts , lui avoit appris à souffrir & à dissimuler. Ce fut aussi dans ce voyage qu'ayant trouvé dans le cabinet d'un Antiquaire la médaille de son abdication , elle rejeta cette médaille & ne voulut point la voir. Cette action qui pouvoit n'être qu'un effet de son chagrin actuel , fut regardée avec assez de vraisemblance comme une vive expression du dépit qu'elle ressentoit d'avoir quitté la Couronne.

La Diète se tint , & il est à croire que les intérêts de Dieu avoient changé ; car de tous les Ordres de l'Etat , le Clergé fut le seul qui fut favorable à Christine. Il craignoit apparemment que si elle revenoit à la Cour solliciter par elle-même ce qu'elle demandoit , elle ne réussît au-delà de ses espérances ; &

les Prêtres Suédois pratiquerent en ce cas la maxime de faire un pont d'or à son ennemi. Mais le reste de la nation à qui tous ces voyages de Christine avoient inspiré peu d'estime pour elle , & qui ne voyoit plus dans sa conduite que beaucoup d'inconstances & d'intrigues, usa du droit qu'elle lui avoit donné , & lui refusa presque toutes ses demandes. Elle renonça donc à la Suede pour jamais , & revint à Rome , où elle passa le reste de ses jours mécontente & mal payée de ses anciens sujets , oubliée de la France , & assez peu considérée de la Nation même qu'elle avoit préférée aux autres. La reconnoissance & l'admiration avoient été , pour ainsi dire , le premier mouvement des Romains envers une Princesse qui avoit renoncé à régner pour vivre au milieu d'eux ; mais les hommes n'ont de sentiment continu que pour la grandeur & le pouvoir ; les Princes mêmes les plus estimés & les plus dignes de l'être , ignorent combien le trône leur est nécessaire pour faire rendre justice à leurs talens , & combien aux yeux du peuple , c'est-à-dire , de presque tous les hommes , ils tirent de mérite de leur

Couronne , même lorsqu'ils auroient le moins besoin d'elle. « *Christine* , dit » l'Historien *Nani* , s'aperçut bientôt » après son abdication qu'une Reine » sans Etats étoit une Divinité sans » temple , dont le culte est promptement abandonné.

Elle n'étoit pas encore arrivée à Rome , lorsqu'elle apprit la mort d'Alexandre VII. On peut donner par le fait suivant une idée du caractère de ce Pape. Il avoit témoigné dès le commencement de son Pontificat , beaucoup de sévérité & d'éloignement pour ce qu'on appelle à Rome le Népotisme. Ce désintéressement étoit l'objet d'une Epître que le Cardinal *Pallavicini* lui avoit adressée à la tête de son Histoire du Concile de Trente ; mais le Pape changea si brusquement ou de sentiment ou de conduite , & inonda tellement Rome de ses neveux , que *Pallavicini* sentant le ridicule de l'Epître , ne la publia pas quoiqu'elle fût déjà imprimée.

1667. Alexandre VII eut pour successeur
1669. Clément IX , dont le Pontificat trop court fut appelé l'âge d'or de Rome ; Pontife libéral , magnifique , ami des Lettres & des hommes , assez éclairé

pour vouloir rendre la Religion respectable en terminant toutes les disputes , & dont l'esprit pacifique auroit dû avoir plus d'imitateurs.

Christine continuoit toujours son commerce avec les Savans de Rome & les étrangers. L'Auteur des Mémoires nous donne à cette occasion une liste des Savans qui composoient alors l'Académie des Arcades , liste aussi inutile dans cette Histoire que celle qu'il donne des Savans de Suede durant le regne de Christine. Nous ne citerons de tout cet endroit de ses Mémoires que le titre d'un ouvrage de Nicolas Pallavicini : *La défense de la Providence divine par la grande acquisition qu'a faite la Religion Catholique en la personne de la Reine de Suede.* Ce traité ne fut pas imprimé à cause de cinquante-quatre hérésies que l'on prétendoit qui-s'y trouvoient. J'admire la patience qui les a comptées.

On voit par une lettre que Christine écrivit vers ce temps-là à Otto de Guericke , combien les préjugés contre le mouvement de la terre étoient enracinés à Rome. Cette Princesse qui avoit renoncé au trône pour être libre , ne l'étoit pas assez pour dire hardiment à

un étranger qu'elle croyoit l'immobilité du soleil.

1672. Bientôt après commença la fameuse guerre que Louis XIV. soutint avec tant de gloire contre toute l'Europe jalouse de l'humiliation des Hollandois, & qui fut terminée par le traité de Nimegue. Christine n'approuvoit point que la Suede fût entrée dans cette guerre, où en effet elle ne fut pas heureuse. Peut-être aussi son ressentiment étoit-il excité par un libelle qu'on venoit de publier contre elle en France, & dont elle n'avoit pu avoir satisfaction. Mais ce qui la touchoit le plus, c'étoit la crainte de voir retardé le paiement de ses revenus.
1678. Elle envoya à Nimegue, pour y veiller à ses intérêts, un Plénipotentiaire qui y fut écouté & reçu comme l'Ambassadeur d'une Reine sans pouvoir. Ce Plénipotentiaire étoit un jeune homme nommé Cedercrantz. Le peu de talent & de connoissance que Christine avoit remarqué en lui ne l'avoit pas empêché de lui confier le soin de ses affaires; elle disoit que son destin étoit de faire non-seulement la fortune, mais aussi l'esprit de ceux qui la servoient. Cependant la Suede fit remettre à Christine des sommes

mes assez considérables aussi-tôt après la conclusion de la paix. Mais cette Princesse rejeta absolument la proposition qu'on lui fit, de recevoir chaque année, à compte de ses prétentions, une certaine somme de la France. Quand on peut être son maître, répondit-elle, on ne doit pas en chercher un.

L'année suivante les opinions des ^{1679.}

Quiétistes, plus humiliantes encore pour la raison humaine que celles qui ont troublé la France dans ces derniers temps, firent grand bruit à Rome, où ces sortes de contestations sont méprisées pour le fond, & jugées avec beaucoup de solennité pour la forme. Le nouveau système avoit pour Auteur Michel Molinos Prêtre Espagnol, grand Directeur, & cependant homme de bien, selon la justice que lui rendit le Pape, deux titres pour avoir beaucoup d'ennemis. Ceux qui étoient jaloux de gouverner les consciences, ne manquèrent pas de voir un hérétique dangereux dans un homme dont les idées sur la spiritualité étoient plus dignes de pitié que d'indignation. Christine, soit par compassion naturelle, soit par haine pour les persécuteurs de Molinos, soit

Tome II.

N

enfin par le désir de jouer un rôle remarquable dans une affaire dont la Chrétienté étoit alors occupée, prit si hautement le parti de Molinos, qu'elle fut soupçonnée de favoriser même ses opinions; & peu s'en fallut qu'on ne fît un crime à cette Princesse de remplir envers un malheureux les devoirs de l'humanité. Le repos spirituel que prêchoit Molinos, & qui étoit alors l'objet de toute l'attention du saint Office, fit dire à Pasquin assez plaisamment: « Si nous » parlons, les galeres; si nous écrivons, » le gibet; si nous nous tenons en repos, le saint Office: que faire donc?

Molinos appuyé par Christine, avoit un adversaire redoutable dans la personne du Roi de France, qui animé par les ennemis d'un hérésiarque si peu dangereux, poursuivoit vivement à Rome sa condamnation. Elle fut enfin prononcée par le Pape innocent XI. qui étoit alors assis sur le saint Siege; & indépendamment de la justice avec laquelle le Pape agit en cette occasion, on croit lui devoir ce témoignage, qu'aucun motif humain ne l'y déterminoit. Il parut bien par toute sa conduite avec la France, qu'il n'avoit aucun dessein de la ména-

ger; ce Pontife vertueux, opiniâtre & borné, se comporta avec une inflexibilité, qui sous un Roi moins pieux que Louis XIV. auroit pu causer un schisme entre l'Eglise de France & celle de Rome. Ses successeurs obtinrent beaucoup plus par la douceur, qu'il ne put faire par une fermeté mal placée, & c'est une chose remarquable dans notre histoire, que la Cour de France, malgré son attachement au saint Siege, est celle qui a su le mieux tenir tête pour ses intérêts aux souverains Pontifes.

La célèbre Mademoiselle le Fevre, depuis Madame Dacier, envoya vers ce temps à Christine le *Florus ad usum* quelle venoit de mettre au jour. Christine en la remerciant l'exhorta à se faire Catholique, & Mademoiselle le Fevre profita quelque temps après de ses avis.

Je ne fais si je dois faire ici mention d'une autre lettre que mon Auteur rapporte, & par laquelle la Reine de Suede exhortoit un certain Comte Vasanau à se faire Moine. Le compilateur veut se servir de cette lettre pour prouver les sentimens de religion de Christine, quoiqu'il ait fait entendre en plusieurs endroits de son Ouvrage, qu'il soup-

çonne la sincérité de sa conversion ; car ce problème lui paroît fort important à résoudre , & semble toujours l'inquiéter beaucoup. Mais une lettre si peu digne de la Princesse & de celui à qui elle écrivoit , ne sert qu'à prouver combien Christine avoit de temps à perdre ; elle est du nombre de celles qu'on auroit dû retrancher de son histoire.

J'en dis autant de l'apologie qu'on fait de Christine sur son goût prétendu pour l'Astrologie. Dans un siècle où la Philosophie (qui finit ordinairement par les Trônes) n'avoit pas encore éclairé tous les États , il ne seroit pas surprenant que la Reine , avide des choses même qu'on ne peut savoir , eût quelque prévention pour une Science frivole , à laquelle de fort grands hommes s'étoient appliqués , & qui avoit occupé le célèbre Cassini dans sa jeunesse. Christine au moins témoigna quelque discernement & quelque connoissance des affaires de ce monde , lorsqu'elle dit que l'astrologie terrestre lui paroissoit encore plus sûre que la céleste pour juger des événemens , & que l'Astrologie est comme la Médecine , qu'il faut étudier pour n'être point dupe.

Cette Princesse comme Reine, com-¹⁶⁸³
me Catholique, & comme enthousiaste
des grandes actions, écrivit en 1683
une lettre au Roi de Pologne, Jean
Sobieski, qui en délivrant Vienne assié-
gée par les Turcs, & abandonnée par
Léopold, venoit de servir & d'humilier
l'Empereur. Christine dans sa lettre fait
entendre à Sobieski le reproche dont
on le chargeoit, d'avoir un peu trop
tourné à son profit les dépouilles de la
guerre : « Je n'envie point, lui dit-elle,
» à V. M. tant de trésors, je ne lui en-
» vie que le titre glorieux de Libérateur
» de la Chrétienté ; & quoique sans
» Royaume, je n'en suis pas dispensée
» de l'obligation que doivent vous
» avoir tous les Monarques.

Louis XIV. qui en humiliant le Pape
d'une main, songeoit à écraser de l'autre
le Calvinisme dans ses Etats, donna en
1685 le fameux Edit qui révoquoit celui
de Nantes. Christine écrivit à cette oc-
casion au Chevalier de Terlon, Ambas-
sadeur de France en Suede, une lettre
que Bayle inféra dans son Journal. Elle
y déplorait le sort des Calvinistes per-
sécutés, avec un intérêt & un air de
bonne foi, qui firent dire à ce fameux

Ecrivain, que la lettre de la Reine étoit un reste de Protestantisme. Mais ce reste de Protestantisme étoit au moins fort équivoque ; il y a bien de l'apparence que les droits seuls de l'humanité arracherent la lettre à Christine. La persécution contre les Réformés fut portée à un degré de violence qu'on ne doit point attribuer à Louis XIV ; elle fut l'effet funeste de l'animosité de ses Ministres. Il en auroit eu horreur s'il en avoit été témoin. Je n'entre point ici dans la question, si le Roi devoit souffrir le Calvinisme dans ses Etats ; si deux puissantes Religions, rivales l'une de l'autre, sont plus dangereuses à un Royaume, que ne le seroit l'extirpation de l'une des deux ; si dans l'état où étoient les choses il n'eût pas mieux valu employer la douceur que la force ouverte, & faire paisiblement & peu à peu des profélytes au Catholicisme à force de bienfaits, que des martyrs au Calvinisme. De tels problèmes de politique & de religion demanderoient une autre plume que la mienne, & un autre écrit que celui-ci. Mais au moins tout le monde convient aujourd'hui, que cette persécution fut d'une cruauté qui révolte également la

Religion & la justice ; en applaudissant à la droiture des intentions du Roi, on le plaint d'avoir été si inhumainement obéi.

Les sentimens que Christine montre dans sa lettre lui font honneur, & sont un des plus beaux monumens qui restent d'elle. « Etes-vous bien persuadé, » écrivoit-elle au Chevalier de Terlon, » de la sincérité de ces nouveaux convertis? Les gens de guerre sont » d'étranges apôtres. . . . Je plains tant » d'honnêtes gens réduits à l'aumône. . . . » Quoique dans l'erreur, ils sont plus » dignes de pitié que de haine. . . . Je » considère la France comme un malade » à qui on coupe le bras pour extirper » un mal que la patience & la douceur » auroient guéri ». Elle finit sa lettre par opposer la conduite de Louis XIV. envers ses sujets Protestans, à la conduite qu'il tenoit alors envers le Pape. Ce dernier article est de trop, ainsi que ses déclamations ultramontaines contre les Libertés de l'Eglise Gallicane, & contre les fameux articles de 1682.

Christine trouva très-mauvais que Bayle eût publié cette lettre, & fut encore plus choquée des réflexions qu'il y avoit jointes pour jeter sur la

conversion de la Reine une espece de doute. Ses plaintes furent le sujet d'une négociation assez longue entre le Philosophe & la Princesse; & cette négociation se termina à la satisfaction reciproque de l'une & de l'autre.

1687. L'affaire des franchises qui faisoit alors tant de bruit en France, n'en faisoit pas moins à Rome. Christine qui avoit d'abord renoncé à son droit, voulut annuler sa renonciation, par le mécontentement qu'elle eut de l'insolence des Officiers du Pape, qui avoient poursuivi & enlevé un criminel jusques dans sa maison. Mais cette affaire qui se traitoit à Paris avec beaucoup d'appareil, & qui produisoit de la part du Pape des excommunications, & de la part du Parlement des arrêts & des appels au futur Concile, se traitoit plus paisiblement entre Christine & le Pape, par le moyen de leurs Confesseurs. Néanmoins elle fut aussi difficile à accommoder que si Christine eût été redoutable.

Le Prince de Condé étoit mort l'année précédente; Christine, dont l'admiration pour ce Prince n'avoit jamais été refroidie par la disgrâce, écrivit à

Mademoiselle Scuderi pour l'engager à célébrer un Héros si digne d'éloge. Elle paroît dans cette lettre envisager sa fin avec assez de stoïcisme. « La mort, » dit-elle, qui s'approche & ne manque » jamais à son moment, ne m'inquiète » pas, je l'attends sans la désirer ni la » craindre.

Cependant la guerre recommençoit ^{1688.} en Europe. On voit par une des dernières lettres de Christine, qu'elle prévit quelle en seroit l'issue par rapport au Roi Jacques II. Ce Prince, plus louable dans une Oraison funebre que dans l'histoire, & dont l'esprit persécuteur sera toujours désapprouvé par un Christianisme bien entendu, avoit été chassé de son Trône pour avoir tourmenté une Nation qui le laissoit jouir en paix de ses Moines & de ses maîtresses, & pour avoir voulu faire croire aux Anglois par la force, ce qu'il auroit dû leur persuader par son exemple. Réfugié en France, peu estimé dans l'Europe, & en butte aux railleries de la Cour même où il s'étoit retiré, il fit, dit-on, des miracles après sa mort, n'ayant pu faire pendant sa vie celui de remonter sur le Trône. « Voici, écri-

» voit Christine au sujet de cette guerre,
 » un grand spectacle ouvert qui va faire
 » rire & pleurer bien des gens. Tout
 » tremble à Rome excepté moi seule.
 » Ma grande curiosité est d'observer la
 » contenance de la Suede ». Toujours
 animée contre la France, elle ne pa-
 roissoit pas désirer que la Suede s'unît à
 Louis XIV. On prétend aussi que lassé du
 Pape & des Romains, elle négocioit
 avec le grand Electeur de Brandebourg
 une retraite dans ses Etats. Quelques
 Ecrivains, sans examiner si cette négocia-
 tion est réelle, en ont conclu qu'elle
 méditoit de retourner à la Religion Lu-
 thérienne : mais Christine, si elle eut
 en effet ce dessein peu vraisemblable,
 1689. n'eut pas le temps de l'exécuter. Elle
 mourut peu de temps après, avec assez
 de tranquillité & de philosophie. On a
 prétendu que sa mort étoit supérieure
 à celle d'Elisabeth; il seroit à souhaiter
 qu'on en pût dire autant de sa vie. Elle
 ordonna par son testament qu'on ne
 mît sur son tombeau que ces mots,
D. O. M. vixit Christina ann. LXIII (b).
 La modestie & le faste des inscriptions

(b) C'est-à-dire, *A Dieu très-bon & très-grand. Christine a vécu 63 ans.*

sont également l'ouvrage de la vanité. La modestie convient mieux à la vanité qui a fait de grandes choses, le faste à la vanité qui n'en a fait que de petites. Si on juge sur cette règle l'épithaphe de *Christine*, on trouvera qu'elle n'est que vraie sans être grande. Les inégalités de sa conduite, de son humeur & de ses goûts, le peu de décence qu'elle mit dans ses actions, le peu d'avantage qu'elle tira de ses connoissances & de son esprit pour rendre les hommes heureux, sa fierté qui fut souvent déplacée, (car la fierté l'est toujours quand elle ne produit pas l'estime), ses discours équivoques sur la Religion qu'elle avoit quittée & sur celle qu'elle embrassoit, enfin la vie pour ainsi dire errante qu'elle a menée parmi des étrangers qui ne l'aimoient pas; tout cela justifie plus qu'elle ne l'a cru, la brièveté de son épithaphe.

Je ne dis rien de ses obseques, de sa bibliothèque, de ses tableaux, de ses curiosités, des médailles qui furent frappées à son sujet; & je laisse l'Auteur des Mémoires se livrer avec complaisance à ce détail; j'aime mieux faire mention de deux ouvrages qu'elle composa. L'un intitulé *Pensées diverses*, est

comme la plupart des ouvrages de ce genre , un recueil de lieux communs , que souvent même on n'a pas pris la peine de déguiser par un tour épigrammatique. Ce qui est le plus singulier dans cet écrit , ce sont quelques maximes sur la tolérance , qu'on y remarque précisément à côté des propositions les plus outrées sur l'infailibilité du Pape. Si elle a prétendu donner celles-ci pour le contrepoison des premières , ne pourroit-on pas dire que le remède est pire que le mal ? L'autre ouvrage de Christine est un éloge d'Alexandre , ce conquérant , l'idole de l'antiquité , l'objet de la critique de notre siècle , qui comme la plupart des Princes célèbres , ne mérita ni cet excès d'éloges dont la flatterie l'accabla , ni les satires que tant de Gens de Lettres en font aujourd'hui , parce qu'ils n'ont rien à en attendre ; Christine auroit dû louer moins ce Prince , & l'imiter davantage ; non dans son amour effréné de la gloire & des conquêtes , mais dans sa grandeur d'ame , dans son talent pour régner , dans la connoissance qu'il eut des hommes , dans l'étendue de ses vues , & dans son goût éclairé pour les Sciences & pour les Arts.

DISCOURS

DE

M. D'ALEMBERT

A L'ACADÉMIE

FRANÇOISE,

Lorsqu'il y fut reçu à la place de
M. l'Evêque de Vence, le Jeudi
19 Décembre 1754.



UNIVERSITÉ



DISCOURS

DE

M. D'ALEMBERT

A L'ACADÉMIE

FRANÇOISE.



MESSIEURS,

LIVRÉ dès mon enfance à des études abstraites, obligé depuis de m'y consacrer, par l'adoption qu'a daigné faire de moi une Compagnie savante & célèbre, je me contentois d'aimer & d'admirer vos travaux. C'est donc moins à mes Ecrits que vous avez accordé vos suffrages, qu'à mes sentimens

pour vous , à mon zele pour la gloire des Lettres , à mon attachement pour tous ceux qui à votre exemple les font respecter par leurs talens & par leurs mœurs. Tels sont les titres que j'apporte ici : ils m'honorent , & ne me coûteront point à conserver.

Mais c'est trop vous parler de moi , MESSIEURS ; le premier devoir que la reconnoissance m'impose est de m'oublier moi-même , pour m'occuper de ce qui vous intéresse , & pour partager vos justes regrets sur la perte que vous venez de faire. M. l'Evêque de Vence ne fut redevable qu'à lui-même de la réputation & des honneurs dont il a joui : il ignora la souplesse du manège , la bassesse de l'intrigue , & tous ces moyens méprisables qui menent aux dignités par l'avilissement ; il fut éloquent & vertueux , & ces deux qualités lui méritèrent l'Episcopat & vos suffrages. Permettez-moi , MESSIEURS , de commencer l'hommage que je dois à sa mémoire par quelques réflexions sur le genre dans lequel il s'est distingué ; j'ai puisé ces réflexions dans vos ouvrages , & je les sou mets à vos lumieres.

L'éloquence est le talent de faire

passer avec rapidité & d'imprimer avec force dans l'ame des autres le sentiment profond dont on est pénétré. Ce talent sublime a son germe dans une sensibilité rare pour le grand & pour le vrai. La même disposition de l'ame, qui nous rend susceptibles d'une émotion vive & peu commune, suffit pour en faire sortir l'image au dehors : il n'y a donc point d'art pour l'éloquence, puisqu'il n'y en a point pour sentir. Ce n'est point à produire des beautés, c'est à faire éviter les fautes, que les grands maîtres ont destiné les regles. La nature forme les hommes de génie, comme elle forme au sein de la terre les métaux précieux, bruts, informes, pleins d'alliage & de matieres étrangères : l'art ne fait pour le génie que ce qu'il fait pour ces métaux ; il n'ajoute rien à leur substance, il les dégage de ce qu'ils ont d'étranger, & découvre l'ouvrage de la nature.

Suivant ces principes, qui sont les vôtres, MESSIEURS, il n'y a de vraiment éloquent, que ce qui conserve ce caractère en passant d'une langue dans une autre : le sublime se traduit toujours, presque jamais le style. Pour-

quoi les Cicérons & les Démosthènes intéressent-ils celui même qui les lit dans une autre langue que la leur, quoique trop souvent dénaturés & travestis ? Le génie de ces grands hommes y respire encore, & si on peut parler ainsi, l'empreinte de leur ame y reste attachée.

Pour être éloquent, même sans aspirer à cette gloire, il ne faut à un génie élevé que de grands objets. Descartes & Newton (pardonnez, MESSIEURS, cet exemple à un Géometre qui ose parler de l'éloquence devant vous) Descartes & Newton, ces deux législateurs dans l'art de penser, que je ne prétends pas mettre au rang des Orateurs, sont éloquens lorsqu'ils parlent de Dieu, du temps & de l'espace. En effet ce qui nous élève l'esprit ou l'ame est la matière propre de l'éloquence, par le plaisir que nous ressentons à nous voir grands.

Mais ce qui nous anéantit à nos yeux n'y est pas moins propre, & peut-être par la même raison. Car quoi de plus capable de nous élever en nous humiliant, que le contraste entre le peu d'espace que nous occupons dans l'U-

nivers, & l'étendue immense que nos idées osent parcourir, en s'élançant, pour ainsi dire, du centre étroit où nous sommes placés ?

Rien n'est donc, MESSIEURS, plus favorable à l'éloquence que les vérités de la Religion : elles nous offrent le néant & la dignité de l'homme. Mais plus un sujet est grand, plus on exige de ceux qui le traitent ; & les lois de l'éloquence de la chaire compensent par leur rigueur les avantages de l'objet. Presque tout est écueil en ce genre ; la difficulté d'annoncer d'une manière frappante, & cependant naturelle, des vérités que leur importance a rendues communes ; la forme sèche & didactique, si ennemie des grands mouvemens & des grandes idées ; l'air de prétention & d'apprêt qui décele un Orateur plus occupé de lui-même que du Dieu qu'il représente ; enfin le goût des ornemens frivoles, qui outragent la majesté du sujet. Des différens styles qu'admet l'éloquence profane, il n'y a proprement que le style simple qui convienne à celle de la chaire ; le sublime doit toujours être dans le sentiment ou dans la pensée, & la simplicité dans l'expression.

Telle fut ; MESSIEURS , l'éloquence de l'Orateur qui est aujourd'hui l'objet de vos regrets ; elle fut touchante & sans art , comme la Religion & la Vérité ; il sembloit l'avoir formée sur le modele de ces discours nobles & simples , par lesquels un de vos plus illustres confreres (a) inspiroit au cœur tendre & sensible de notre Monarque encore enfant , les vertus dont nous goûtons aujourd'hui les fruits.

Qu'il seroit à souhaiter que l'Eglise & la nation , après avoir joui si longtemps de l'éloquence de mon prédécesseur , pussent en recueillir les restes après sa mort ? La lecture de ses ouvrages en eût sans doute assuré le succès. Mais M. l'Evêque de Vence , par un sentiment que nous oserions blâmer , si nous n'en respections le principe , se défia , comme il le disoit lui-même , de sa jeunesse & de ses partisans : il fut trop éclairé pour n'être pas modeste. Son ame ressembloit à son éloquence ; elle étoit simple & élevée. La simplicité est la suite ordinaire de l'élévation des sentimens ,

(a) M. Massillon , Evêque de Clermont , dans son *petit Carême* , prêché devant le Roi durant sa minorité.

parce que la simplicité consiste à se montrer tel que l'on est, & que les ames nobles gagnent toujours à être connues.

Enfin ce qui honore le plus, MESSIEURS, la mémoire de M. l'Evêque de Vence, c'est son attachement éclairé pour la Religion : il la respectoit assez pour vouloir la faire aimer aux autres ; il savoit que les opinions des hommes leur font du moins aussi chères que leurs passions, mais sont encore moins durables quand on les abandonne à elles-mêmes ; que l'erreur ne résiste que trop à l'épreuve des remèdes violens ; que la modération, la douceur & le temps détruisent tout, excepté la vérité. Il fut sur-tout bien éloigné de ce zèle aveugle & barbare, qui cherche l'impiété où elle n'est pas, & qui moins ami de la Religion qu'ennemi des sciences & des lettres, outrage & noircit les hommes irréprochables dans leur conduite & dans leurs écrits. Où pourrois-je, MESSIEURS, réclamer avec plus de force & de succès contre cette injustice cruelle, qu'au milieu d'une Compagnie qui renferme ce que la Reli-

gion a de plus respectable , l'Etat de plus grand , les Lettres de plus célèbre ? La Religion doit aux Lettres & à la Philosophie l'affermissement de ses principes ; les Souverains l'affermissement de leurs droits , combattus & violés dans des siècles d'ignorance ; les peuples cette lumière générale , qui rend l'autorité plus douce & l'obéissance plus fidelle.

Quel est notre bonheur , MESSIEURS, de vivre sous un Prince humain & sage , qui fait combien les Lettres sont propres à faire aimer à la nation ce que lui-même chérit le plus , la justice , la vérité , l'ordre & la paix ? Des dispositions si respectables dans notre auguste Monarque doivent nous être du moins aussi cheres , que tant d'actions éclatantes dont une seule suffiroit pour immortaliser son regne ; la grandeur de sa maison augmentée , deux Provinces conquises , & deux victoires remportées en personne , la paix rendue à l'Europe par sa modération , la noblesse accordée aux défenseurs de la Patrie , l'école des héros élevée à côté de leur asile , la terre mesurée de l'extrémité de l'Afrique à

la mer Glaciale , le goût pour l'agriculture & pour les arts utiles encouragé par les opérations les plus sagement combinées , le commerce le plus nécessaire rendu libre entre nos Provinces , la subsistance accordée par ce moyen à vingt millions d'hommes qui vont l'appeller leur pere.

C'est donc à nous, MESSIEURS, (le zele pour la patrie m'autorise à me mettre du nombre) c'est à nous à répondre aux intentions si droites & si pures du Prince équitable qui nous gouverne, en inspirant à tous les Citoyens dans nos écrits l'amour paisible de la Religion & des Lois. Ce fut aussi principalement dans cette vue, ce fut pour fixer dans la Nation par vos ouvrages la maniere de penser, bien plus que la langue, que votre illustre fondateur vous établit; il connoissoit toute la considération, & par conséquent toute l'autorité, qu'un homme de lettres peut tirer de son état; RICHELIEU vainqueur de l'Espagne, de l'hérésie & des grands, sentoit au milieu des hommages qu'il recevoit de toutes parts, que si le sage honoroit en lui le grand homme, la multitude n'honoroit que la place, &

que les applaudissemens arrachés par Corneille à la multitude & aux Sages, n'étoient donnés qu'à la personne. La forme & les lois que votre Fondateur vous prescrivit, MESSIEURS, étoient une suite de l'idée qu'il avoit de la dignité de vos travaux ; il vous fit le présent le plus précieux & le plus juste que puisse faire un grand Ministre à une Société d'hommes qui pensent, & qui s'assemblent pour s'éclairer mutuellement, l'égalité & la liberté ; par-là il écarta de vous cet esprit de fermentation & d'intrigue, qui est le poison lent des Sociétés littéraires ; par-là il prépara l'honneur que vous ont fait, & celui que se sont fait à eux-mêmes les premiers hommes de l'Etat, en venant parmi vous sacrifier aux lettres un rang qu'elles respectent toujours dans les grands même qui s'en souviennent, & à plus forte raison dans ceux qui l'oublient. Ainsi autrefois Pompée, (b) vainqueur de Mithridate, de l'Afrique & de l'Asie, prêt à

(b) *Pompeius, dit Pline, intraturus Posidonii Sapiëntiæ professione clari domum, fores percuti de more à licitore vetuit ; & fasces litterarum januæ submisit is, cui se Oriens Occidensque submiserat.* Hist. Natur. VII. 30.

disputer

disputer à César l'Empire du monde, dépoſoit ſes faisceaux, ſon ambition & ſes lauriers à la porte d'un Philoſophe avec lequel il alloit ſ'entretenir, & donnoit lieu de douter aux ſages même, quel étoit le plus grand en cette occaſion, du Philoſophe ou du Conquérant.

Mais l'honneur le plus diſtingué que vous avez jamais reçu, MESSIEURS, eſt la protection immédiate de vos Souverains. Ce titre eſt devenu trop grand pour tout autre que pour eux; les Lettres ne peuvent être dignement protégées que par les Rois, ou par elles-mêmes. L'Académie Françoisè verra à la tête de ſes protecteurs, ce Prince ſi célèbre dans les faſtes de la France, de l'Europe & de l'Univers, à la gloire duquel l'adverſité même a concouru; plus grand, lorsſque pour le ſoulagement de ſes peuples il engageoit à la paix les nations liguées contre lui, que lorsſqu'il les forçoit à la recevoir; enfin qui mérita de ſes ſujets, des étrangers & de ſes ennemis, l'honneur de donner ſon nom à ſon ſiècle.

Tels ſont, MESSIEURS, les objets immortels que vous devez célébrer;

tels sont les engagements de tous ceux que le talent appelle parmi vous ; pour moi je me bornerai à vous entendre & à vous lire ; je sentirai croître par votre exemple mon attachement pour ma patrie, déjà éprouvé par un Prince, l'allié & sur-tout l'ami de notre nation, & que l'Europe & mes actions me dispensent de louer ; j'apprendrai enfin de vous ce que les jeunes Lacédémoniens apprenoient de leurs maîtres, le respect pour les lois, l'amour de la vertu, l'horreur de toute action lâche & odieuse. Je finis, MESSIEURS, pénétré à la vue de vos bontés & de mes devoirs ; les sentimens dont mon ame est remplie, impatiens de se montrer, se nuisent les uns aux autres ; & je ferai une exception à la regle, qu'il suffit de sentir pour être éloquent.



RÉFLEXIONS

SUR

L'ÉLOCUTION

ORATOIRE,

ET SUR

LE STYLE EN GÉNÉRAL.

o ij





RÉFLEXIONS

SUR

L'ÉLOCUTION

ORATOIRE,

ET

SUR LE STYLE EN GÉNÉRAL.

CES réflexions sont destinées à développer les principes qu'on a établis sur l'éloquence dans le Discours précédent ; les éloges de justice & de devoir , auxquels on a été obligé dans ce Discours , & les bornes qui lui étoient d'ailleurs prescrites , n'ont pas permis d'y traiter avec l'étendue convenable cette matière importante.

L'Éloquence , fille du génie & de la liberté , est née dans les Républiques.

O iij

Les Orateurs ont appliqué d'abord aux grands objets du gouvernement le talent de la parole ; & comme dans ces occasions il falloit en même temps convaincre & remuer le peuple , ils appellerent l'Eloquence l'art de *persuader* , c'est-à-dire de prouver & d'émouvoir tout ensemble.

Nos Ecrivains modernes , pour la plupart copistes superstitieux & serviles de l'antiquité , ont adopté cette définition , sans faire attention que les anciens qui nous l'ont laissée , y bornoient l'éloquence à sa partie la plus noble & la plus étendue , & que par conséquent la définition étoit incomplète. En effet combien de traits vraiment éloquens qui n'ont pour but que d'émouvoir , & nullement de convaincre ? Penser autrement , ce seroit ressembler à ce Mathématicien sévère , qui après avoir lu la scène admirable du délire de Phedre , demandoit froidement *qu'est ce que cela prouve ?*

La définition que nous avons donnée de l'éloquence renferme l'idée la plus générale qu'on puisse en avoir. C'est , avons-nous dit , le talent de faire passer avec rapidité & d'imprimer avec

force dans l'ame des autres le sentiment profond dont on est pénétré. Cette définition convient à l'éloquence même du silence, langage énergique & quelquefois sublime des grandes passions; à l'éloquence du geste, qu'on peut appeler l'éloquence du peuple, par le pouvoir qu'elle a pour subjuguier la multitude, toujours plus frappée de ce qu'elle voit que de ce qu'elle entend; enfin à cette éloquence adroite & tranquille, qui se borne à convaincre sans émouvoir, & qui ne cherche point à arracher le consentement, mais à l'obtenir. Cette dernière espece d'éloquence n'est peut-être pas la moins puissante; on est moins en garde contre l'insinuation que contre la force. Néanmoins comme le talent d'émouvoir est le caractère principal de l'*Eloquence*, c'est aussi sous ce point de vue que nous allons principalement la considérer.

Le propre de l'éloquence est non-seulement de remuer, mais d'élever l'ame; c'est l'effet même de celle qui ne paroît destinée qu'à nous arracher des larmes; le pathétique & le sublime se tiennent; en se sentant attendri, on se trouve en même-temps plus grand,

parce qu'on se trouve meilleur ; la tristesse délicate & douce, que produisent en nous un discours, un tableau touchant, nous donne bonne opinion de nous-mêmes par le témoignage qu'elle nous rend de la sensibilité de notre ame ; ce témoignage est une des principales sources du plaisir qu'on goûte en aimant, & en général de celui que les sentimens tendres & profonds nous font éprouver.

Nous appelons l'éloquence *un talent* & non pas *un art*, comme l'ont appelée la plupart des Rhéteurs ; car tout art s'acquiert par l'étude & par l'exercice, & l'éloquence est un don de la nature. Les regles ne sont destinées qu'à être le frein du génie qui s'égare, & non le flambeau du génie qui prend l'essor ; leur unique usage est d'empêcher que les traits vraiment éloquens ne soient défigurés par d'autres, ouvrage de la négligence ou du mauvais goût. Ce ne sont point les regles qui ont inspiré à Shakespear le monologue admirable d'Hamlet ; mais elles nous auroient épargné la scene barbare & dégoûtante des fossoyeurs.

On rend avec netteté ce que l'on

conçoit bien ; de même on énonce avec chaleur ce que l'on sent avec enthousiasme, & les mots viennent aussi aisément pour exprimer une émotion vive, qu'une idée claire. Le sentiment s'affoibliroit, s'éteindroit même dans l'Orateur, par le soin froid & étudié qu'il se donneroit pour le rendre ; & tout le fruit de ses efforts seroit de persuader à ses Auditeurs qu'il ne ressentoit pas ce qu'il a voulu leur inspirer. *Aimez & faites tout ce qu'il vous plaira*, dit un Pere de l'Eglise aux Chrétiens ; *sentez vivement, & dites tout ce que vous voudrez*, voilà la devise des Orateurs. Qu'on interroge les Ecrivains de génie sur les plus beaux endroits de leurs ouvrages, ils avoueront presque toujours que ces endroits sont ceux qui leur ont coûté le moins, parce qu'ils ont été comme inspirés en les produisant. Débarrassée de toute contrainte, & bravant quelquefois les regles même, la nature produit alors ses plus grands miracles ; on éprouve alors la vérité de ce passage de Quintilien : *C'est l'ame seule qui nous rend éloquens, & les ignorans même, quand une violente passion les agite, ne cherchent point ce qu'ils ont à dire. Tel*

Q V

Y LET

étoit l'enthousiasme qui animoit autrefois le Paysan du Danube, & qui le fit admirer dans le sanctuaire de l'éloquence par le Sénat de Rome. C'est ce même enthousiasme prompt à se communiquer à l'Auditeur, qui met tant de différence entre l'éloquence *parlée*, si on peut se servir de cette expression, & l'éloquence *écrite*. L'éloquence dans les livres est à peu près comme la musique sur le papier, muette, nulle, & sans vie; elle y perd du moins sa plus grande force, & elle a besoin de l'action pour se déployer. Nous ne pouvons lire sans être attendris les peroraisons touchantes de Cicéron pour Flaccus, pour Fonteius, pour Sextius, pour Plancius & pour Sylla, les plus admirables modèles d'éloquence que l'antiquité nous ait laissés dans le genre pathétique : qu'on imagine l'effet qu'elles devoient produire dans la bouche de ce grand homme : qu'on se représente Cicéron au milieu du Barreau, animant par ses pleurs le discours le plus touchant, tenant le fils de *Flaccus* (c) entre

(c) Voyez la peroraison pour *Flaccus*. C'est peut-être après la peroraison pour *Milon* qui ne fut pas prononcée, la plus belle de Cicéron.

ses bras , le présentant aux Juges , & implorant pour lui l'humanité & les lois ; sera-t-on surpris de ce qu'il nous apprend lui-même qu'il fut interrompu par les gémissemens & les sanglots de l'auditoire ? Sera-t-on surpris que ce tableau ait séduit & entraîné les Juges ? Sera-t-on surpris enfin , que l'éloquence de Cicéron lui ait servi tant de fois à sauver des cliens coupables ? Aussi l'Aréopage qui ne vouloit qu'être juste , avoit interdit sévèrement l'éloquence aux Avocats. On y demandoit, comme dans nos Tribunaux , plus de raisons que de pathétique ; & les Juges d'Athènes , ainsi que les nôtres , eussent fait perdre à Cicéron la plupart des causes qu'il avoit gagnées à Rome.

Non-seulement il faut sentir pour être éloquent , mais il ne faut pas sentir à demi , comme il ne faut pas concevoir à demi pour s'énoncer avec clarté. Pleurez , si vous voulez me tirer des pleurs , dit Horace dans cet admirable Art poétique , qu'on doit appeller le *code du bon goût* ; on peut ajouter à ce précepte , tremblez & frémissez , si vous voulez me faire trembler & frémir. Il faut avouer cependant , que si

O vj

l'agitation qui anime l'Orateur au moment de la production doit toujours être très-vive, il n'est pas nécessaire qu'elle soit semblable par sa nature à celle qu'il se propose d'exciter. Notre ame a deux ressorts par lesquels on la met en mouvement, le sentiment & l'imagination. Le premier de ces deux ressorts a sans doute le plus de force; mais l'imagination peut quelquefois en jouer le rôle & en tenir la place. C'est par-là qu'un Orateur, sans être réellement affligé, fera verser des pleurs à son Auditoire & en répandra lui-même; C'est par-là qu'un Comédien, en se mettant à la place du personnage qu'il représente, agite & trouble les Spectateurs au récit animé des malheurs qu'il n'a pas ressentis; c'est enfin par-là que des hommes nés avec une imagination sensible, peuvent inspirer dans leurs écrits l'amour des vertus qu'ils n'ont pas. L'imagination ne supplée jamais au sentiment par l'impression qu'elle fait sur nous-mêmes; mais elle peut y suppléer par l'impulsion qu'elle donne aux autres. L'effet du sentiment en nous est plus concentré; celui de l'imagination est plus fait pour se répandre au dehors;

l'action de celle-ci est plus violente & plus courte, celle du sentiment est plus forte & plus constante.

Ainsi l'émotion qui doit animer l'Orateur, doit réparer par sa véhémence ce qu'elle pourra ne pas avoir en durée; elle ne ressemblera pas à cette agitation superficielle que l'éloquence excite dans les âmes froides; impression purement mécanique, produite par l'exemple ou par le ton qu'on a donné à la multitude; plus l'Auditeur aura de génie, plus aussi son impression ressemblera à celle de l'Orateur; plus il sera capable d'imiter ce qu'il admire.

Si l'effet de l'éloquence est de faire passer dans l'âme des autres le mouvement qui nous anime, il s'ensuit que plus le discours sera simple dans un grand sujet, plus il sera éloquent, parce qu'il représentera le sentiment avec plus de vérité. Je ne sais par quelle raison tant d'Ecrivains modernes nous parlent de *l'éloquence des choses*, comme s'il y avoit une *éloquence des mots*. L'éloquence, on ne sauroit trop le redire, n'est jamais que dans le sujet; & le caractère du sujet, ou plutôt du sentiment qu'il produit, passe de lui-même au discours.

L'éloquence ne consiste donc point, comme quelques anciens l'ont dit, & comme tant d'échos l'ont répété, à dire les grandes choses d'un style sublime, mais d'un style simple. C'est affoiblir une grande idée que de chercher à la relever par la pompe des paroles. Le Psalmiste a dit, *les cieux racontent la gloire de Dieu, & le firmament annonce l'ouvrage de ses maux* : voyez comment un de nos plus grands Poètes a défiguré cette pensée sublime en voulant l'étendre & l'orner.

Les Cieux instruisent la terre
 A révérer leur Auteur,
 Tout ce que leur globe enferme
 Célèbre un Dieu Créateur.
 Quel plus sublime cantique
 Que ce concert magnifique
 De tous les célestes corps ?
 Quelle grandeur infinie,
 Quelle divine harmonie
 Résulte de leurs accords ?

L'exemple, dira-t-on peut-être, est mal choisi ; cette strophe presque toute entière est mauvaise en elle-même, & indigne d'être comparée à son modèle.

Prenons-en donc une autre dont on ne puisse contester la beauté, la première du cantique d'Ezéchias traduit par le même Poète ; & rapprochons-la de l'original.

J'ai vu mes tristes journées
Décliner vers leur penchant ;
Au *midi* de mes années
Je touchois à mon *couchant* ;
La mort *déployant ses ailes* ,
Couvroit d'ombres éternelles
La clarté dont je jouis ;
Et dans cette nuit funeste .
Je cherchois en vain le reste
De mes jours évanouis.

Quelqu'admirables que soient ces vers , on y reconnoît encore le Poète ; *le midi & le couchant des années , les journées qui déclinent vers leur penchant , les ailes de la mort déployées.* Ces images , belles à la vérité , mais l'ouvrage de l'esprit qui cherche à peindre , & non du sentiment qui ne veut qu'exprimer , peuvent-elles être comparées à la simplicité touchante de l'écriture , à la tristesse profonde & vraie avec laquelle le Prince jeune & mourant se

représente aux portes de la mort ? *J'ai dit au milieu de mes jours, je vais mourir ; & j'ai cherché le reste de mes ans.*

Allons plus loin ; comparons le Poëte à lui-même dans le même ouvrage ; & quelque belle que soit la strophe que nous venons de citer , nous ne balancerons point à y préférer la suivante , par cette seule raison que l'expression y est plus naturelle & moins étudiée :

Ainsi de cris & d'alarmes
 Mon mal sembloit se nourrir ;
 Et mes yeux noyés de larmes
 Étoient lassés de s'ouvrir.
 Je disois à la nuit sombre ,
 O nuit ! tu vas dans ton ombre
 M'ensevelir pour toujours ;
 Je redisois à l'aurore ,
 Le jour que tu fais éclore
 Est le dernier de mes jours.

Rien ne seroit plus beau que cette strophe , si l'original ne l'étoit davantage , parce qu'il est plus simple : *J'ai dit, je ne verrai plus mon peuple ; & mes yeux las de se tourner vers le ciel, se sont fermés.*

On connoît les éloges justement donnés par Longin à ce passage sublime de

la Genese : Dieu dit ; que la lumiere se fasse : & la lumiere se fit. Quelques Ecrivains modernes ont prétendu que ce passage , bien loin d'être un exemple de sublime , en étoit un *au contraire* de simplicité ; ils prenoient pour l'opposé du sublime , ce qui en fait le véritable caractère , l'expression simple d'une grande idée.

Mais passons un moment du sacré au profane , & donnons encore un exemple des avantages de la simplicité d'expression , pour rendre avec autant de vérité que d'énergie les idées nobles ou pathétiques ; rappelions-nous de quelle maniere Virgile dépeint Orphée , seul avec sa douleur sur le rivage de la mer , pleurant sa chere Eurydice depuis la naissance jusqu'au déclin du jour. Un Poète médiocre , un grand Poète même qui auroit eu moins de goût , auroit décrit dans une Phrase poétique le lever & le coucher du soleil ; Ovide n'y eût pas manqué ; mais écoutons Virgile.

*Te dulcis conjux , te solo in littore secum ;
Te veniente die , te decedente canebat.*

Si quelque chose est au-dessus de ces

vers admirables, c'est peut-être le commencement du Pseaume qui peint d'une maniere si touchante & si vraie les Juifs en captivité. *Sur le bord des fleuves de Babylone, nous nous sommes assis & nous avons pleuré, en nous ressouvenant de Sion.*

Le style naturel & simple, dit Pascal, nous enchante avec raison; car on s'attendoit à trouver un Auteur, & on trouve un homme. L'expression même la plus brillante perd de son mérite dès que la recherche s'y laisse appercevoir. Cette recherche nous fait sentir que l'Auteur s'est occupé de lui, & a voulu nous en occuper; & dès-lors il a d'autant moins de droit à notre suffrage, que nous l'accordons toujours le plus tard & le moins qu'il nous est possible. L'affectation du style nuit d'ailleurs à l'expression du sentiment, & par conséquent à la vérité. Un Ecrivain justement célèbre par ses ouvrages, mais modele quelquefois dangereux & juge quelquefois suspect en matiere de goût, donne des éloges à cette phrase de M. de la Rochefoucault, *l'esprit a été en moi la dupe du cœur, pour dire; j'ai cru ma maîtresse fidelle parce que je le souhaitois.*

Cette dernière expression est pourtant celle de la nature ; c'est la seule qui se présente à un Amant affligé ; la première est d'un bel esprit qui n'aime point, ou qui n'aime plus.

Un des moyens les plus sûrs pour juger si le style a cette simplicité si précieuse & si rare, c'est de se mettre à la place de l'Auteur, de supposer qu'on ait eu la même idée à rendre que lui, & de voir si sans effort & sans apprêt on l'auroit rendue de même.

Ô malheureux Phocas ! Ô trop heureux Maurice !

Tu retrouves deux fils pour mourir après toi,

Et je n'en puis trouver pour régner après moi.

L'homme le plus ordinaire ayant ce sentiment à exprimer, l'auroit-il énoncé en d'autres termes que Corneille ? La seule différence entre l'homme ordinaire & le grand homme, c'est que le dernier a trouvé ce sentiment dans son ame, & que l'autre auroit eu besoin qu'on le lui suggérât.

Aussi les traits vraiment éloquens sont ceux qui se traduisent avec le moins de

peine ; parce que la grandeur de l'idée subsiste toujours sous quelque forme qu'on la présente , & qu'il n'est point de langue qui se refuse à l'expression naturelle & simple d'un sentiment sublime.

Les hommes, dit un Philosophe moderne, ont tous à-peu-près le même fond de pensées ; ils ne different guere que par la maniere dont ils les rendent. Il y a, ce me semble, du vrai & du faux dans cette maxime. Tous les hommes ont le même fond de pensées communes, que l'homme ordinaire exprime sans agrément, & l'homme d'esprit avec grace ; une grande idée n'appartient qu'aux grands génies ; les esprits médiocres ne l'ont que par emprunt ; ils montrent même, par les ornemens qu'ils lui prêtent, qu'elle n'étoit point chez eux dans son terroir naturel, & s'y trouvoit dénaturée & transplantée.

Mais, dira-t-on, si l'éloquence proprement dite, celle qui se propose de nous remuer par de grands objets, a si peu besoin des regles de l'élocution, si elle ne doit avoir d'autre expression que celle qui est dictée par la nature, pourquoi donc les anciens, dans leurs

écrits sur l'éloquence , ont-ils donné tant de regles de l'élocution oratoire? Cette question mérite d'être approfondie.

L'éloquence ne consiste proprement que dans des traits vifs & rapides ; son effet est d'émouvoir vivement, & toute émotion s'affoiblit par la durée. L'éloquence proprement dite ne peut donc régner que par intervalles dans un discours de quelqu'étendue, l'éclair part & la nue se réferme. Mais si les ombres du tableau sont nécessaires, elles ne doivent pas être trop fortes ; il faut sans doute à l'Orateur & à l'Auditeur des endroits de repos , mais dans ces endroits l'Auditeur doit respirer & non s'endormir , & c'est aux charmes tranquilles de l'élocution à le tenir dans cette situation douce & agréable. Ainsi (ce qui semblera paradoxe , sans en être moins vrai) les regles de l'élocution ne sont nécessaires que pour les morceaux qui ne sont pas proprement éloquens , & où la nature a besoin de l'art. L'homme de génie ne doit craindre de tomber dans un style foible & négligé , que lorsqu'il n'est point soutenu par sa matière ; c'est alors qu'il doit songer à

l'élocution & s'en occuper ; dès qu'il aura de grandes choses à dire , son élocution sera telle qu'elle doit être sans qu'il y pense. Les anciens , si je ne me trompe , ont senti cette vérité , & c'est pour cette raison qu'ils ont traité de l'élocution avec tant de détail ; c'est aussi dans la même idée que nous allons en tracer légèrement les principes.

L'élocution a deux parties qu'il est nécessaire de distinguer , quoique souvent on les confonde , la diction & le style. La diction n'a proprement de rapport qu'aux qualités grammaticales du discours , la correction & la clarté : le style au contraire renferme les qualités de l'élocution plus particulières , plus difficiles & plus rares , qui marquent le génie ou le talent de celui qui écrit ou qui parle ; telles sont la propriété des termes , la noblesse , l'harmonie & la facilité. Parcourons successivement ces différens objets.

Quoique la correction soit une qualité si essentielle , qu'il est inutile de la recommander , l'Orateur ne doit pas néanmoins s'en rendre tellement esclave , qu'elle nuise à la vivacité nécessaire du discours ; de légères fautes sont

alors une licence heureuse ; c'est un défaut d'être incorrect ; mais c'est un vice d'être froid. Lorsque Racine a dit, *je t'aimois inconstant, qu'eussé-je fait fidele!* il a mieux aimé être inexact que languissant, & manquer à la Grammaire qu'à l'expression.

La clarté, cette loi fondamentale, aujourd'hui négligée par tant d'Ecrivains, qui croient être profonds & qui ne sont qu'obscurs, consiste à éviter non-seulement les constructions louches, & les phrases trop chargées d'idées accessoires à l'idée principale, mais encore les tours épigrammatiques dont la multitude ne peut sentir la finesse ; car l'Orateur ne doit jamais oublier que c'est à la multitude qu'il parle, que c'est elle qu'il doit émouvoir, attendrir, entraîner. L'éloquence qui n'est pas pour le grand nombre, n'est pas de l'éloquence. Cependant si l'Orateur doit bannir de son discours la finesse épigrammatique, qui n'est souvent que l'art puéril & méprisable de faire paroître les choses plus ingénieuses qu'elles ne sont, il est une autre espèce de finesse qui lui est permise, quelquefois même nécessaire, & qu'il ne faut pas

confondre avec l'obscurité. L'obscurité consiste à ne point offrir de sens net à l'esprit, la finesse à en présenter deux, un clair & simple pour le vulgaire, un plus adroit & plus détourné que les gens d'esprit apperçoivent & saisissent; & pourquoi n'y auroit-il pas dans un discours d'éloquence des traits uniquement réservés aux seuls hommes dont l'Orateur doit réellement ambitionner l'estime? C'est aux gens d'esprit à le juger, & à la multitude à lui obéir. Qu'il soit néanmoins sobre & circonspect dans l'usage de cette finesse même; sur-tout qu'il se l'interdise sévèrement dans les sujets susceptibles d'élévation ou de véhémence, qui n'exigent qu'un coloris mâle & des traits forts & marqués; la finesse d'expression dans ces sortes de sujets en banniroit la noblesse, & ne serviroit qu'à les énerver sans les embellir. Il en est du style comme du caractère; la grandeur & la finesse y sont incompatibles.

Si on prend à la lettre ce qui se dit communément, que le caractère de notre langue est la clarté, on croira qu'il n'en est aucune plus favorable à l'Orateur; il ne faut pour se détromper qu'a-
voir

voir écrit en françois, ou qu'interroger ceux qui ont pris cette peine. Aucune langue sans exception n'est plus sujette à l'obscurité que la nôtre, & ne demande dans ceux qui en font usage plus de précautions minutieuses pour être entendus. Ainsi la clarté est l'appanage de notre langue en ce seul sens, qu'un Ecrivain François ne doit jamais perdre la clarté de vue, comme étant prête à lui échapper sans cesse. On demandera sans doute comment une langue sujette à ce défaut importun, timide d'ailleurs, sourde & peu abondante, a fait dans l'Europe une si prodigieuse fortune? Plusieurs raisons y ont contribué, la grandeur où la France est parvenue sous le dernier regne; la supériorité de nos bons Ecrivains en matière de goût sur ceux des autres Nations; & peut-être aussi cette destinée quelquefois bizarre, qui décide apparemment de la fortune des langues comme de celle des hommes.

Outre la clarté & la correction purement grammaticales, qui n'ont de rapport qu'à la diction, il est une autre sorte de clarté & de correction non moins essentielles, qui appartiennent

nent au style; elles consistent dans la propriété des termes. Chez les Auteurs médiocres, l'expression est, pour ainsi dire, toujours à côté de l'idée; la lecture de leurs ouvrages fait aux bons esprits le même genre de peine que feroit à des oreilles délicates un chanteur dont la voix seroit entre le faux & le juste. La propriété des termes est au contraire le caractere distinctif des grands Ecrivains; c'est par-là que leur style est toujours au niveau de leur sujet; c'est à cette qualité qu'on reconnoît le vrai talent d'écrire, & non à l'art futile de déguiser par un vain coloris des idées communes.

C'est aussi la nécessité d'employer partout le terme propre, qui rend les bons vers si rares, par la contrainte que la Poésie impose, & qui oblige à tout moment les versificateurs médiocres de ne rendre que foiblement ou imparfaitement leur pensée, quand ils ont le bonheur d'en avoir une. Mais dans ceux qui ont le talent de la Poésie, cette contrainte même devient une source de beautés. L'obligation où se trouve le Poète de chercher l'expression, lui fait souvent rencontrer la plus énergique

& la plus propre, qu'il n'eût peut-être pas trouvée s'il eût écrit en prose, parce que la paresse naturelle l'eût porté à se contenter du premier mot qui se seroit offert à sa plume. Cette contrainte & les avantages qui en naissent, sont peut-être la meilleure raison qu'on puisse apporter en faveur de la loi si rigoureusement observée jusqu'ici, qui veut que les Tragédies soient en vers; mais il resteroit à examiner si l'observation de cette loi n'a pas produit plus de mauvais vers que de bons; & si elle n'a pas été nuisible à d'excellens esprits, qui sans avoir le talent de la Poésie, possédoient supérieurement celui du Théâtre.

De la propriété des termes naissent la précision, l'élégance & l'énergie, suivant la nature des sujets qu'on traite, ou des objets qu'on doit peindre; la précision dans les matieres de discussion, l'élégance dans les sujets agréables, l'énergie dans les sujets grands ou pathétiques.

Ces qualités, en rendent le style convenable au sujet, lui donneront nécessairement de la noblesse, puisque l'Orateur doit écarter avec soin les idées populaires & les sujets bas. Il est vrai que

la bassesse des idées & des sujets est trop souvent arbitraire. Les anciens se donnoient là-dessus beaucoup plus de liberté que nous, qui en bannissant de nos mœurs la délicatesse, l'avons portée jusqu'à l'excès dans nos écrits & dans nos discours. Mais quelque peu Philosophe qu'une nation puisse être sur ce point, l'Orateur qui veut réussir auprès d'elle, doit se conformer aux préjugés qui la dominant, & qu'on peut appeler la Philosophie du vulgaire; le génie même les braverait en vain, sur-tout chez un peuple léger & frivole, plus frappé du ridicule que sensible au grand, sur qui une expression sublime peut manquer son effet, mais à qui une expression populaire ou triviale n'échappe jamais, & qui à la suite de plusieurs pages de génie, pardonne à peine une ligne de mauvais goût.

Venons à l'harmonie, un des ornemens les plus indispensables du discours oratoire. Demander s'il y a une harmonie du style, c'est à-peu-près la même chose que de demander s'il y a une Musique; & vouloir le prouver, est presque aussi ridicule que de le mettre en question. Il y a sans doute des oreil-

les qui ne sont pas faites pour l'harmonie oratoire, comme il en est d'insensibles à l'harmonie musicale; mais c'est à la nature à les refaire, & non au raisonnement à les corriger. Les anciens étoient extrêmement délicats sur cette qualité du discours; on le voit sur-tout par un passage de Cicéron (b), où en rapportant le trait éloquent d'un Tribun du peuple, qui invoquoit les manes d'un citoyen contre un fils féditieux, il paroît encore plus occupé de l'arrangement des mots que de la grande idée qu'ils expriment. Cette attention de Cicéron à l'harmonie dans un morceau pathétique, ne contredit nullement ce que nous avons avancé, que les idées fortes & grandes dispensent

(b) J'étois présent, dit Cicéron, lorsque C. Carbon s'écria dans une harangue au Peuple: » O Mar-
 » ce Drusus (patrem appello) tu dicere solebas sacram
 » esse Rempublicam; quicumque eam violavisset, ab
 » omnibus esse ei pœnas persolutas; patris dictum sa-
 » piens, temeritas filii comprobavit. Cette chute *com-*
 » *probavit*, ajoute Cicéron, excita par son harmonie un
 » cri d'admiration dans toute l'assemblée. Qu'on change
 » l'ordre des mots, & qu'on mette *comprobavit filii te-*
 » *meritas*, il n'y aura plus rien, *jam nihil erit.* » Voilà,
 pour le dire en passant, de quoi ne se feroient pas doutés
 nos Latinistes modernes, qui prononcent le Latin aussi
 mal qu'ils le parlent. Mais cet exemple suffit pour prou-
 ver combien les anciens étoient sensibles à l'harmonie.

du soin de chercher les termes : il s'agit ici, non de l'expression en elle-même, mais de la disposition mécanique des mots. La première est dictée par la nature ; c'est ensuite à l'oreille & à l'art d'arranger les termes de la manière la plus harmonieuse. Il en est de l'Orateur comme du Musicien, à qui le génie seul inspire le chant, mais que l'oreille & l'art conduisent dans l'enchaînement des modulations.

Quoique notre Poésie & notre Prose soient moins susceptibles d'harmonie que ne l'étoient la Prose ou la Poésie des anciens, elles ont cependant chacune une sorte de mélodie qui leur est propre. Peut-être même celle de la Prose a-t-elle un avantage, en ce qu'elle est moins monotone, & par conséquent moins fatigante. La difficulté vaincue est le grand mérite de la Poésie, & la principale source du plaisir qu'elle nous cause. Ne seroit-ce point par cette raison qu'il est rare de lire de suite & sans dégoût un long ouvrage en vers ; & que les charmes de la versification nous touchent moins à mesure que nous avançons en âge ?

Quoi qu'il en soit, comme ce sont

les Poètes qui ont formé les langues , c'est aussi l'harmonie de la Poésie qui a fait naître celle de la Prose. Malherbe faisoit parmi nous des Odes harmonieuses , lorsque notre Prose étoit encore barbare & grossiere ; c'est à Balzac que nous avons l'obligation de lui avoir le premier donné de l'harmonie. « L'élo-
» quence , dit très-bien M. de Voltaire ,
» a tant de pouvoir sur les hommes ,
» qu'on admira Balzac de son temps ,
» pour avoir trouvé cette petite partie
» de l'art ignorée & nécessaire , qui con-
» siste dans le choix harmonieux des pa-
» roles , & même pour l'avoir souvent
» employée hors de sa place. » Le style de Thucydide , auquel il ne manque que l'harmonie , ressemble , selon Cicéron , au bouclier de Minerve par Phidias , qu'on auroit mis en pieces.

Deux choses charment l'oreille dans le discours ; le son , & le nombre : le son par la qualité des mots , le nombre par leur arrangement. Il est difficile à l'Orateur , pour peu qu'il ait d'oreille & d'organe , de se méprendre sur ces deux points. La prononciation seule lui fera aisément distinguer les mots doux & sonores , de ceux qui sont rudes &

sourds, & par la même raison les mots dont la liaison est harmonieuse & facile, de ceux dont l'union est dure & raboteuse. Mais il est dans l'harmonie une autre condition, non moins nécessaire que le choix & la succession des mots, & qui demande une oreille plus délicate & plus exercée. Comme dans la Musique l'agrément de la mélodie vient non-seulement du rapport des sons, mais de celui que les phrases de chant doivent avoir entr'elles, de même l'harmonie oratoire (plus analogue qu'on ne pense à l'harmonie musicale) consiste à ne pas mettre trop d'inégalité entre les membres d'une même phrase, & sur-tout à ne pas faire ses derniers membres trop courts par rapport aux premiers; à éviter également les périodes trop longues, & les phrases trop étranglées, & pour ainsi dire à demi écloses; le style qui fait perdre haleine, & celui qui oblige à chaque instant de la reprendre, & qui ressemble à une sorte de marqueterie; à savoir enfin entremêler les périodes arrondies & soutenues, avec d'autres qui le soient moins, & qui servent comme de repos à l'oreille. On ne sauroit croire,

& je ne crains point là-dessus d'être démenti par les bons juges, combien un mot plus ou moins long à la fin d'une phrase, une chute masculine ou féminine, & quelquefois une syllabe de plus ou de moins dans le corps de la phrase, produit de différence dans l'harmonie. L'étude réfléchie des grands maîtres, & sur-tout un organe sensible & sonore, en apprendront plus sur cela que toutes les règles.

Au reste l'affectation & la contrainte, ennemies des beautés en tout genre, ne le sont pas moins dans celui-ci. Cicéron si difficile d'ailleurs sur-tout ce qui avoit rapport à l'harmonie du style, condamne avec raison Théopompe, pour avoir porté jusqu'à l'excès le soin minutieux d'éviter le concours des voyelles (c). C'est à l'usage & à l'oreille à procurer d'eux-mêmes cet avantage sans qu'on le cherche avec fatigue.

(c) Je remarquerai à cette occasion une des bizarreries de notre Poésie; c'est de ne permettre la rencontre des voyelles que dans les cas où elle a le plus de dureté. Dans *immolée à mes yeux* le concours des voyelles est certainement plus sensible, & par conséquent plus rude que dans *immolé à mes yeux*. Cependant l'un est permis en Poésie, & l'autre ne l'est pas. De même le concours des voyelles est permis en Poésie devant l'h aspirée, quoique cette aspiration rende le concours plus marqué.

P y

L'Orateur exercé apperçoit par une espece d'instinct la succession harmonieuse des mots, comme un bon Lecteur voit d'un coup d'œil les syllabes qui précédent & celles qui suivent.

A l'exemple des anciens, nous avons banni avec raison les grands vers de notre Prose; mais on a remarqué que la Prose la plus sonore contient beaucoup de vers d'une plus petite mesure, qui étant d'ailleurs entremêlés & sans rime, donnent à la Prose un des agréments de la Poésie sans lui communiquer la monotonie & l'uniformité qu'on reproche à nos vers. La Prose de Moliere est toute pleine de vers de cette espece; en voici un exemple tiré de la premiere scene du *Sicilien*.

Chut, n'avancez pas davantage,
 Et demeurez en cet endroit
 Jusqu'à ce que je vous appelle.
 Il fait noir comme dans un four;
 Le ciel s'est habillé ce soir en scaramouche,
 Et je ne vois pas une étoile,
 Qui montre le bout de son nez.
 Soite condition que celle d'un esclave!
 De ne vivre jamais pour soi,
 Et d'être toujours tout entier
 Aux passions d'un maître, &c.

Le reste de la piece est à peu près semblable à ce début.

L'arrangement harmonique des mots ne peut quelquefois se concilier avec leur arrangement logique ; quel parti faut-il prendre alors ? Un Philosophe rigide ne balanceroit pas ; la raison est son maître , je dirois presque son tyran. L'Orateur soumis à l'oreille autant que le Philosophe l'est à la raison , sacrifie suivant les cas , tantôt l'harmonie , tantôt la justesse ; l'harmonie quand il veut frapper par les choses , la justesse quand il ne veut que séduire par l'expression. Mais ces sacrifices , quels qu'ils soient , doivent toujours être très-rares , & sur-tout très-légers.

La réunion de la justesse & de l'harmonie étoit vraisemblablement le talent supérieur de Démosthene. Mais dans une langue morte , le mérite de ces deux qualités disparoît en grande partie : on le suppose plutôt qu'on ne le sent (*d*).

(*d*) En veut-on la preuve par rapport à l'harmonie ? En prononçant des vers Latins , nous estropions à tout moment la prosodie & la mesure , nous faisons bref ce qui est long , & long ce qui est bref ; nous appuyons sur des voyelles qui devoient dispaître par l'élision , nous scandons enfin les vers à contre-sens ; cependant nous trouvons dans les vers Latins de l'harmonie ; est ce rai-

Il ne faut donc pas s'étonner si quelques modernes, en rendant justice d'ailleurs à l'Eloquence de Démosthène, n'en ont pas paru échauffés au même degré que les Athéniens. Cette nation délicate & sensible, qui connoissoit l'éloquence & sa langue, avoit raison sans doute d'écouter Démosthène avec admiration; la nôtre ne seroit qu'un enthousiasme outré, si elle étoit au même degré que la leur. L'estime raisonnée d'un Philosophe honore plus les grands Ecrivains que les exclamations de College; & la prévention des Pédans. Pindare fut certainement un grand Poète; plus à portée que nous d'en décider, toute l'antiquité l'a jugé tel, & elle s'y connoissoit; mais est-ce une raison pour que nous l'admirions comme des enfans jusques dans ses écarts même? Peut-on

son ou préjugé? J'ai dit que nous scandions les vers à contre-sens; la démonstration en est facile. En scandant par exemple les vers hexametres, nous nous arrêtons sur la dernière syllabe des dactyles; cependant cette dernière syllabe est une breve; c'est comme si dans une mesure composée d'une noire & de deux croches; on s'arrêtoit & on appuyoit sur la dernière croche; on scande nos vers comme si les dactyles au lieu d'être une longue suivie de deux breves, étoient deux breves suivies d'une longue. Les Musiciens m'entendront, & il faudroit trop de paroles pour me faire entendre aux autres.

rien lire de plus ridicule que le commentaire de Despréaux sur la première Ode de cet Auteur, & ses efforts pour travestir en sublime le mélange bizarre que le Poète Grec fait dans la même strophe, de l'eau, de l'or, & du soleil avec les jeux olympiques ? Si Perrault ou Chapelain avoient fait une pareille strophe, quelle matière de plaisanterie ils eussent fournie au satirique ?

Revenons à notre sujet. Quelqu'agréable que l'harmonie soit en elle-même, elle perdra beaucoup de son prix, si elle n'est employée qu'à orner un style lâche & diffus. Le style serré, quand il n'est d'ailleurs ni décousu ni obscur, a le premier de tous les mérites, celui de rendre le discours semblable à la marche de l'esprit, & à cette opération rapide par laquelle des intelligences se communiqueroient leurs idées. Il arrive souvent d'être aussi obscur en fuyant la brièveté qu'en la cherchant ; on perd sa route en voulant prendre la plus longue ; la vraie manière d'arriver à un but, c'est d'y aller par le plus court chemin, pourvu qu'on y aille en marchant, & non pas en sautant d'un lieu à un autre. La brièveté

ne consiste donc pas à omettre des idées nécessaires, mais à ranger chaque idée à sa place, & à la rendre par le terme convenable; par ce moyen le style aura le double avantage d'être concis sans être fatigant, & développé sans être lâche.

On peut juger sur ces principes, combien il y a loin de la véritable éloquence à cette *loquacité* si ordinaire au barreau, qui consiste à dire si peu avec tant de paroles. Deux raisons contribuent à ce défaut, le plus insupportable de tous aux bons esprits; les fausses idées qu'on donne de l'éloquence dans nos Collèges, en apprenant aux jeunes gens à noyer une pensée commune dans un déluge de périodes insipides; & si on ose le dire, l'exemple de Cicéron, quelquefois un peu trop verbeux. *Ce qu'il a de vif & de moëlle*, dit Montagne, *est étouffé par ses longueries*. Il est vrai que Cicéron fait oublier ce défaut par les autres qualités de l'Orateur qu'il possède au suprême degré. Mais les défauts des grands Ecrivains sont tout ce que les Auteurs médiocres en imitent.

Il ne suffit point au style de l'Orateur d'être clair, correct, noble, harmonieux,

vif & ferré; il faut encore qu'il soit facile, c'est-à-dire, que le travail ne s'y fasse point sentir. Cicéron, déjà tant cité, & qui ne fauroit trop l'être dans un écrit sur l'éloquence, doit un de ses plus grands charmes à la facilité inimitable de son style: si on y apperçoit quelque légère étude, c'est dans le soin d'arranger les mots; mais on sent que ce soin même lui a peu coûté, & que les mots, après s'être offerts à son esprit sans qu'il les cherchât, sont venus d'eux-mêmes & sans effort s'arranger sous sa plume. Le caractère de l'éloquence de Cicéron est, ce me semble, la réunion toujours heureuse de la facilité & de l'harmonie. C'est aussi cette réunion, si difficile à imiter, qui rend ce grand Orateur si difficile à traduire; surtout dans une langue comme la nôtre, où l'inversion n'est point permise, & où l'arrangement forcé des mots est l'écueil continuel de l'harmonie.

L'habitude & l'usage d'écrire en vers produit souvent dans la prose cette empreinte d'affectation & de travail que l'Orateur doit avoir tant de soin d'éviter. La plupart des Poètes, accoutumés au langage ordinaire de la versification,

le transportent comme malgré eux dans leur prose ; ou s'ils font des efforts pour la rendre simple, elle devient contrainte & sèche ; & s'ils s'abandonnent à la négligence de leur plume , leur style est traînant & sans ame. Aussi nos Poètes ont-ils pour l'ordinaire assez mal réussi dans la Prose. Les Préfaces de Racine sont foiblement écrites ; celles de Corneille sont aussi défectueuses par le langage , qu'excellentes par le fond des choses ; la Prose de Rousseau est dure , celle de Despréaux pesante , celle de La Fontaine insipide.

Rien n'est donc plus opposé au style facile , & par conséquent au bon goût , que ce langage figuré , poétique , chargé de métaphores & d'antithèses , qu'on appelle , je ne fais par quelle raison , *style Académique* , quoique les plus illustres membres de l'Académie Française l'ayent évité avec soin & proscriit hautement dans leurs ouvrages. On l'appelleroit avec bien plus de raison *style de la chaire* ; c'est en effet celui de la plupart de nos Prédicateurs modernes ; il fait ressembler leurs Sermons , non à l'épanchement d'un cœur pénétré des vérités qu'il doit persuader aux autres ,

mais à une espece de représentation ennuyeuse & monotone, où l'Acteur s'applaudit sans être écouté. Que dirions-nous d'un homme qui ayant à nous entretenir sur la chose du monde qui nous intéresseroit le plus, s'en acquitteroit par un discours étudié, compassé, chargé de figures & d'ornemens? Ce Rhéteur à contre-temps ne nous paroîtroit-il pas jouer un rôle bien ridicule ou bien insipide? Voilà l'image de la foule des Prédicateurs. Leurs fades déclamations doivent paroître encore au-dessous des pieuses comédies de nos Missionnaires, où les gens du monde vont rire, & d'où le peuple sort en pleurant. Ces Missionnaires semblent du moins pénétrés de ce qu'ils annoncent; & leur élocution brusque & grossiere produit son effet sur l'espece d'hommes à qui elle est destinée (e).

Faut-il s'étonner après cela que l'éloquence de la chaire soit regardée comme un mauvais genre par un grand nombre de gens d'esprit, qui confondent le genre avec l'abus? Le *petit Carême* du

(e) On fait le jugement que portoit le P. Bourdaloue d'un fameux Missionnaire de son temps: *ce Prédicateur, disoit il, est bien plus éloquent que moi; car ses sermons font rendre ce qui a été volé aux miens.*

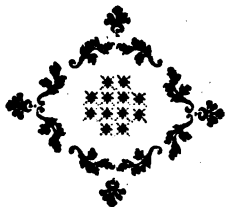
Pere Massillon suffira pour apprendre à nos Orateurs chrétiens & à leurs juges, combien la véritable éloquence de la chaire est opposée à l'affectation du style; nous les renvoyons sur-tout au Sermon sur *l'humanité des grands*, que les Prédicateurs devoient lire sans cesse pour se former le goût, & les Princes pour apprendre à être hommes.

La simplicité & le naturel de Massillon me paroissent, si j'ose le dire, plus propres à faire entrer dans l'ame les vérités du Christianisme, que toute la dialectique de Bourdaloue. La logique de l'Évangile est dans nos cœurs; c'est là qu'on doit la chercher; les raisonnemens les plus pressans sur le devoir indispensable d'assister les malheureux, ne toucheront guere celui qui a pu voir souffrir son semblable sans en être ému; une ame insensible est un clavecin sans touches, dont on chercheroit en vain à tirer des sons. Si la dialectique est nécessaire, c'est seulement dans les matieres de dogme; mais ces matieres sont plus faites pour les livres que pour la chaire, qui doit être le théâtre des grands mouvemens, & non pas de la discussion. La sévérité de la controverse re-

jette & proscriit tout ce qui n'est pas preuve & raison; instruire & convaincre, voilà son unique objet. Ce n'est, ni dans un sermon, ni en vers, qu'il faut entreprendre de prouver aux incrédulités la vérité du Christianisme; le recueillement du cabinet & l'austérité de la Prose n'ont rien de trop pour une matière si sérieuse.

En exposant les règles de l'élocution oratoire, nous avons presque donné celles du style en général. L'Orateur, l'Historien & le Philosophe (car on peut réduire tous les Ecrivains à ces trois genres) différent principalement entre eux par la nature des sujets qu'ils traitent; & c'est la différence dans les sujets qui doit en mettre dans leur style: l'Historien doit penser & peindre, le Philosophe sentir & penser, l'Orateur penser, peindre & sentir. Mais l'élocution n'a pour tous qu'une même règle; c'est d'être claire, précise, harmonieuse, & sur-tout facile & naturelle. L'affectation du style, toujours pénible & choquante l'est principalement dans les matières philosophiques, qui doivent briller de leur propre beauté, où l'ornement est le sujet même, & qui rejettent

comme indigne d'elles toute parure empruntée d'ailleurs : c'est principalement à ces matières qu'on doit appliquer le beau passage de Petrone ; *Grandis, & ut ita dicam, pudica oratio, naturali pulchritudine exurgit.* En un mot, la vérité, la simplicité, la nature ; voilà ce que tout Écrivain doit avoir sans cesse devant les yeux. Le point essentiel pour bien écrire, est d'être riche en idées ; mais les idées sont rares, & la rhétorique commune.



DESCRIPTION

A B R É G É E

DU GOUVERNEMENT

DE GENEVE.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

LIBRARY

PHYSICS DEPARTMENT

5712 S. UNIVERSITY AVE.



DESCRIPTION

A B R É G É E

DU GOUVERNEMENT

DE GENEVE.

L'article GENEVE de l'Encyclopédie ayant été l'occasion de la Lettre de M. Rousseau à l'Auteur, & des réflexions que M. d'Alembert lui adresse sur cette Lettre, nous croyons devoir remettre cet article sous les yeux du Lecteur.



A ville de Geneve est située sur deux collines, à l'endroit où finit le Lac qui porte aujourd'hui son nom, & qu'on appelloit autrefois *Lac Lemán*. La situation en est très-agréable; on voit d'un côté le Lac, de l'autre le Rhône, aux environs une campagne riante, des

côteaux couverts de maisons de campagne le long du Lac, & à quelques lieues les sommets toujours glacés des Alpes, qui paroissent des montagnes d'argent lorsqu'ils sont éclairés par le soleil dans les beaux jours. Le port de *Geneve* sur le Lac avec des jetées, ses barques, ses marchés, & sa position entre la France, l'Italie & l'Allemagne, la rendent industrielle, riche & commerçante. Elle a plusieurs beaux édifices & des promenades agréables; les rues sont éclairées la nuit, & on a construit sur le Rhône une machine à pompes fort simple, qui fournit de l'eau jusqu'aux quartiers les plus élevés, à cent pieds de haut. Le lac est d'environ dix-huit lieues de long, & de quatre à cinq dans sa plus grande largeur. C'est une espece de petite mer qui a ses tempêtes, & qui produit d'autres phénomènes curieux.

Jules César parle de *Geneve* comme d'une ville des Allobroges, alors Province Romaine; il y vint pour s'opposer au passage des Helvétiens, qu'on a depuis appelés *Suisses*. Dès que le Christianisme fut introduit dans cette ville, elle devint un siège Episcopal, suffragant

gant de Vienne. Au commencement du V^e. siecle, l'Empereur Honorius la céda aux Bourguignons qui en furent déposés en 534 par les Rois Francs. Lorsque Charlemagne, sur la fin du VIII^e. siecle, alla combattre les Rois des Lombards, & délivrer de ces Tyrans les Souverains Pontifes (qui l'en récompensèrent bien dans la suite par la Couronne Impériale) ce Prince passa à *Geneve*, & en fit le rendez-vous général de son armée. Cette ville fut ensuite annexée par héritage à l'Empire Germanique, & Conrad y vint prendre la Couronne en 1034. Mais les Empereurs ses successeurs, occupés d'affaires très-importantes, que leur suscitèrent les Papes pendant plus de trois cents ans, ayant négligé d'avoir les yeux sur cette ville, elle secoua insensiblement le joug, & devint une ville Impériale qui eut son Evêque pour Prince, ou plutôt pour Seigneur; car l'autorité de l'Evêque étoit tempérée par celle des Citoyens. Les armoiries qu'elle prit dès-lors exprimoient cette constitution mixte; c'étoit une Aigle Impériale d'un côté, & de l'autre une clef représentant le pouvoir de l'Eglise, avec cette devise, *Post*

tenebras lux. La ville de *Geneve* a conservé ces armes après avoir renoncé à l'Eglise Romaine ; elle n'a plus de commun avec la Papauté que les clefs qu'elle porte dans son écusson ; il est même assez singulier qu'elle les ait conservées, après avoir brisé avec une espece de superstition tous les liens qui pouvoient l'attacher à Rome ; elle a pensé apparemment que la devise , *Post tenebras lux* , qui exprime parfaitement , à ce qu'elle croit , son état actuel par rapport à la Religion, lui permettoit de ne rien changer au reste de ses armoiries.

Les Ducs de Savoye voisins de *Geneve* , appuyés quelquefois par les Evêques , firent insensiblement & à différentes reprises des efforts pour établir leur autorité dans cette ville ; mais elle y résista avec courage , soutenue de l'alliance de Fribourg & de celle de Berne. Ce fut alors , c'est-à-dire vers 1526 , que le Conseil des deux cents fut établi. Les opinions de Luther & de Zuingle , commençoient à s'introduire ; Berne les avoit adoptées , *Geneve* les goûtoit ; elle les admit enfin en 1535 ; la Papauté fut abolie ; & l'Evêque qui prend toujours le titre d'*Evêque de Geneve* , sans y avoir

plus de Juridiction que l'Evêque de Babilone n'en a dans son Diocèse, est résident à Annecy depuis ce temps-là.

On voit encore entre les deux portes de l'Hôtel-de-Ville de *Geneve*, une inscription latine en mémoire de l'abolition de la Religion Catholique. Le Pape y est appelé l'*Antechrist*: cette expression que le fanatisme de la liberté & de la nouveauté s'est permise dans un siècle encore à demi barbare, nous paroît peu digne aujourd'hui d'une Ville si Philosophe. Nous osons l'inviter à substituer à ce monument injurieux & grossier, une inscription plus vraie, plus noble, & plus simple. Pour les Catholiques, le Pape est le chef de la véritable Eglise, pour les Protestans sages & modérés, c'est un Souverain qu'ils respectent comme Prince sans lui obéir : mais dans un siècle tel que le nôtre, il n'est plus l'*Antechrist* pour personne.

Geneve pour défendre sa liberté contre les entreprises des Ducs de Savoye & de ses Evêques, se fortifia encore de l'alliance de Zurich, & sur-tout de celle de la France. Ce fut avec ces secours qu'elle résista aux armes de Charles Emmanuel, & aux trésors de Philippe

II. Prince dont l'ambition, le despotisme, la cruauté & la superstition, assurent à sa mémoire l'exécration de la postérité. Henri IV. qui avoit secouru *Geneve* de 300 soldats, eut bientôt après besoin lui-même de ses secours; elle ne lui fut pas inutile dans le temps de la ligue & dans d'autres occasions: de-là sont venus les privilèges dont les *Genevois* jouissent en France comme les Suisses.

Ces peuples voulant donner de la célébrité à leur Ville, y appellerent Calvin qui jouissoit avec justice d'une grande réputation, homme de Lettres du premier ordre, écrivant en Latin aussi bien qu'on le peut faire dans une langue morte, & en François avec une pureté singulière pour son temps; cette pureté que nos habiles Grammairiens admirent encore aujourd'hui, rend ses écrits bien supérieurs à presque tous ceux du même siècle, comme les ouvrages de MM. de Port-Royal se distinguent par la même raison, des rhapsodies barbares de leurs adversaires & de leurs contemporains. Calvin Jurisconsulte habile, & Théologien aussi éclairé qu'un hérétique le peut être,

dressa de concert avec les Magistrats un recueil de Lois Civiles & Ecclésiastiques, qui fut approuvé en 1543 par le peuple, & qui est devenu le Code fondamental de la République. Le superflu des biens ecclésiastiques, qui servoit avant la réforme à nourrir le luxe des Evêques & de leurs subalternes, fut appliqué à la fondation d'un Hôpital, d'un College, & d'une Académie: mais les guerres que Geneve eut à soutenir pendant près de soixante ans, empêcherent les Arts & le Commerce d'y fleurir autant que les Sciences. Enfin le mauvais succès de l'escalade tentée en 1602 par le Duc de Savoye, a été l'époque de la tranquillité de cette République. Les Genevois repousserent leurs ennemis qui les avoient attaqués par surprise; & pour dégoûter le Duc de Savoye d'entreprises semblables, ils firent pendre treize des principaux Généraux ennemis. Ils crurent pouvoir traiter comme des voleurs de grand chemin, des hommes qui avoient attaqué leur Ville sans déclaration de guerre; car cette politique singuliere & nouvelle, qui consiste à faire la guerre sans l'avoir déclarée, n'étoit pas encore

connue en Europe; & eût-elle été pratiquée dès-lors par les grands Etats, elle est trop préjudiciable aux petits, pour qu'elle puisse jamais être de leur goût.

Le Duc Charles Emmanuel se voyant repoussé & ses Généraux pendus, renonça à s'emparer de *Geneve*. Son exemple servit de leçon à ses successeurs; & depuis ce temps, cette Ville n'a cessé de se peupler, de s'enrichir & de s'embellir dans le sein de la paix. Quelques dissensions intestines, dont la dernière a éclaté en 1738, ont de temps en temps altéré légèrement la tranquillité de la République; mais tout a été heureusement pacifié par la médiation de la France & des Cantons confédérés; & la sûreté est aujourd'hui établie au dehors plus fortement que jamais, par deux nouveaux Traités, l'un avec la France en 1749, l'autre avec le Roi de Sardaigne en 1754.

C'est une chose très-singulière; qu'une Ville qui compte à peine 24000 ames, & dont le territoire morcelé ne contient pas trente villages, ne laisse pas d'être un Etat souverain, & une des Villes les plus florissantes de l'Europe. Riche par sa liberté & par son com-

merce, elle voit souvent tout en feu autour d'elle sans jamais s'en ressentir; les événemens qui agitent l'Europe ne sont pour elle qu'un spectacle, dont elle jouit sans y prendre part: attachée à la France par ses traités & par son commerce, aux Anglois par son commerce & par la religion, & trop sage pour prendre d'ailleurs aucune part aux guerres que ces deux nations puissantes se font l'une à l'autre, elle prononce avec impartialité sur la justice de ces guerres, & juge tous les Souverains de l'Europe, sans les flatter, sans les blesser, & sans les craindre.

La Ville est bien fortifiée, sur-tout du côté du Prince qu'elle redoute le plus, du Roi de Sardaigne. Du côté de la France, elle est presque ouverte & sans défense. Mais le service s'y fait comme dans une ville de guerre; les arsenaux & les magasins sont bien fournis; chaque citoyen y est soldat comme en Suisse & dans l'ancienne Rome. On permet aux *Genevois* de servir dans les Troupes étrangères; mais l'Etat ne fournit à aucune Puissance des compagnies avouées, & ne souffre dans son territoire aucun enrôlement.

Q iv

Quoique la Ville soit riche, l'Etat est pauvre par la répugnance que témoigne le peuple pour les nouveaux impôts, même les moins onéreux. Le revenu de l'Etat ne va pas à cinq cents mille livres monnoie de France; mais l'économie admirable avec laquelle il est administré, suffit à tout, & produit même des sommes en réserve pour les besoins extraordinaires.

On distingue dans *Geneve* quatre ordres de personnes : les *Citoyens* qui sont fils de Bourgeois & nés dans la Ville; eux seuls peuvent parvenir à la Magistrature : les *Bourgeois* qui sont fils de Bourgeois ou de Citoyens, mais nés en pays étranger, ou qui étant étrangers ont acquis le droit de Bourgeoisie que le Magistrat peut conférer; ils peuvent être du Conseil général, & même du grand Conseil, appelé *des Deux-cents*. Les *Habitans* sont des étrangers qui ont permission du Magistrat de demeurer dans la Ville, & qui n'y font rien autre chose. Enfin les *Natifs* sont les fils des habitans; ils ont quelques privileges de plus que leurs peres, mais ils sont exclus du Gouvernement.

A la tête de la République sont qua-

tre Syndics, qui ne peuvent l'être qu'un an, & ne le redevenir qu'après quatre ans. Aux Syndics est joint le petit Conseil, composé de vingt Conseillers, d'un Trésorier & de deux Secrétaires d'Etat, & un autre corps qu'on appelle *de la Justice*. Les affaires journalières & qui demandent expédition, soit criminelles, soit civiles, sont l'objet de ces deux Corps.

Le Grand-Conseil est composé de deux cents cinquante Citoyens ou Bourgeois : il est Juge des grandes causes civiles, il fait grace, il bat monnoie, il élit les membres du Petit-Conseil, il délibère sur ce qui doit être porté au Conseil général. Ce Conseil général embrasse le Corps entier des Citoyens & des Bourgeois ; excepté ceux qui n'ont pas vingt-cinq ans, les Banqueroutiers, & ceux qui ont eu quelque flétrissure. C'est à cette assemblée qu'appartiennent le pouvoir législatif, le droit de la guerre & de la paix, les alliances, les impôts, & l'élection des principaux Magistrats, qui se fait dans la Cathédrale avec beaucoup d'ordre & de décence, quoique le nombre des Votans soit d'environ 1500 personnes.

Q V

On voit par ce détail que le gouvernement de *Geneve* a tous les avantages & aucun des inconvéniens de la Démocratie ; tout est sous la direction des Syndics , tout émane du Petit-Conseil pour la délibération , & tout retourne à lui pour l'exécution : ainsi il semble que la ville de *Geneve* ait pris pour modèle cette loi si sage du gouvernement des anciens Germains : *De minoribus rebus Principes consultant , de majoribus omnes ; ita tamen , ut ea quantum penes plebem arbitrium est , apud Principes praeferantur.* Tacite , de mor. German.

Le droit civil de *Geneve* est presque tout tiré du droit Romain , avec quelques modifications : par exemple , un pere ne peut jamais disposer que de la moitié de son bien en faveur de qui il lui plaît , le reste se partage également entre ses enfans. Cette loi assure d'un côté la dépendance des enfans , & de l'autre elle prévient l'injustice des peres.

M. de Montesquieu appelle avec raison une *belle loi* , celle qui exclut des charges de la République les Citoyens qui n'acquittent pas les dettes de leur

père après sa mort , & à plus forte raison ceux qui n'acquittent pas leurs dettes propres.

On n'étend point les degrés de parenté qui prohibent le mariage , au-delà de ceux que marque le Lévitique : ainsi les cousins germains peuvent se marier ensemble ; mais aussi point de dispense dans les cas prohibés. On accorde le divorce en cas d'adultère ou de désertion malicieuse , après des proclamations juridiques.

La justice criminelle s'exerce avec plus d'exactitude que de rigueur. La question , déjà abolie dans plusieurs Etats , & qui devoit l'être par-tout comme une cruauté inutile , est proscrite à *Geneve* ; on ne la donne qu'à des criminels déjà condamnés à mort , pour découvrir leurs complices , s'il est nécessaire. L'accusé peut demander communication de la procédure , & se faire assister de ses parens , & d'un Avocat pour plaider sa cause devant les Juges à huis ouverts. Les Sentences criminelles se rendent dans la place publique par les Syndics , avec beaucoup d'appareil.

On ne connoît point à *Geneve* de dignité héréditaire ; le fils d'un premier

Magistrat reste confondu dans la foule, s'il ne s'en tire par son mérite. La noblesse ni la richesse ne donnent ni rang, ni prérogatives, ni facilité pour s'élever aux charges : les brigues sont sévèrement défendues. Les emplois sont si peu lucratifs, qu'ils n'ont pas de quoi exciter la cupidité ; ils ne peuvent tenter que des ames nobles, par la considération qui y est attachée.

On voit peu de procès ; la plupart sont accommodés par des amis communs, par les Avocats même, & par les Juges.

Des lois somptuaires défendent l'usage des pierreries & de la dorure, limitent la dépense des funérailles, & obligent tous les Citoyens à aller à pied dans les rues : on n'a de voitures que pour la campagne. Ces lois, qu'on regarderoit en France comme trop sévères, & presque comme barbares & inhumaines, ne sont point nuisibles aux véritables commodités de la vie, qu'on peut toujours se procurer à peu de frais ; elles ne retranchent que le faste, qui ne contribue point au bonheur, & qui ruine sans être utile.

Il n'y a peut-être point de ville où

il y ait plus de mariages heureux. *Geneve* est sur ce point à deux cents ans de nos mœurs. Les réglemens contre le luxe font qu'on ne craint point la multitude des enfans ; ainsi le luxe n'y est point , comme en France , un des grands obstacles à la population.

On ne souffre point à *Geneve* de Comédie ; ce n'est pas qu'on y désapprouve les spectacles en eux-mêmes ; mais on craint , dit-on , le goût de parure , de dissipation & de libertinage que les troupes de Comédiens répandent parmi la jeunesse. Cependant ne seroit-il pas possible de remédier à cet inconvénient , par des lois séveres & bien exécutées sur la conduite des Comédiens ? Par ce moyen *Geneve* auroit des spectacles & des mœurs, & jouiroit de l'avantage des uns & des autres : les représentations théâtrales formeroient le goût des Citoyens , & leur donneroient une finesse de tact, une délicatesse de sentiment qu'il est très-difficile d'acquérir sans ce secours. La Littérature en profiteroit , sans que le libertinage fût des progrès , & *Geneve* réuniroit à la sagesse de Lacédémone la politesse d'Athenes. Une autre considération, digne

d'une République si sage & si éclairée, devrait peut-être l'engager à permettre les spectacles. Le préjugé barbare contre la profession de Comédien, l'espece d'avilissement où nous avons mis ces hommes si nécessaires au progrès & au soutien des Arts, est certainement une des principales causes qui contribue au dérèglement que nous leur reprochons : ils cherchent à se dédommager par les plaisirs, de l'estime que leur état ne peut obtenir. Parmi nous, un Comédien qui a des mœurs est doublement respectable, mais à peine lui en savons-nous gré. Le Traitant qui insulte à l'indigence publique & qui s'en nourrit, le Courtisan qui rampe & qui ne paye point ses dettes, voilà l'espece d'hommes que nous honorons le plus. Si les Comédiens étoient non-seulement soufferts à *Geneve*, mais contenus d'abord par des réglemens sages, protégés ensuite, & même considérés dès qu'ils en seroient dignes, enfin absolument placés sur la même ligne que les autres Citoyens, cette Ville auroit bientôt l'avantage de posséder ce qu'on croit si rare, & ce qui ne l'est que par notre faute, une troupe de Comédiens esti-

mable. Ajoutons que cette troupe deviendroit bientôt la meilleure de l'Europe; plusieurs personnes pleines de goût & de disposition pour le théâtre, & qui craignent de se déshonorer parmi nous en s'y livrant, accourroient à *Geneve* pour cultiver non-seulement sans honte, mais même avec estime, un talent si agréable & si peu commun. Le séjour de cette Ville, que bien des François regardent comme triste par la privation des spectacles, deviendroit alors le séjour des plaisirs honnêtes; comme il est celui de la Philosophie & de la liberté; & les Etrangers ne seroient plus surpris de voir que dans une ville où les spectacles décens & réguliers sont défendus, on permette des farces grossieres & sans esprit, aussi contraires au bon goût qu'aux bonnes mœurs. Ce n'est pas tout: peu à peu l'exemple des Comédiens de *Geneve*, la régularité de leur conduite, & la considération dont elle les feroit jouir, serviroient de modele aux Comédiens des autres Nations, & de leçon à ceux qui les ont traités jusqu'ici avec tant de rigueur, & même d'inconséquence. On ne les verroit pas d'un côté pensionnés par le Gouverne-

ment, & de l'autre un objet d'anathème; nos Prêtres perdroient l'habitude de les excommunier, & nos Bourgeois de les regarder avec mépris; & une petite République auroit la gloire d'avoir réformé l'Europe sur ce point, plus important peut-être qu'on ne pense.

Geneve a une Université qu'on appelle *Académie*, où la jeunesse est instruite gratuitement. Les Professeurs peuvent devenir Magistrats, & plusieurs le sont en effet devenus, ce qui contribue beaucoup à entretenir l'émulation & la célébrité de l'Académie. Depuis quelques années on a établi aussi une École de Dessin. Les Avocats, les Notaires, les Médecins, forment des Corps auxquels on n'est agrégé qu'après des examens publics; & tous les Corps de métiers ont aussi leurs réglemens, leurs apprentissages, & leurs chef-d'œuvres.

La Bibliothèque publique est bien assortie; elle contient vingt-six mille volumes, & un assez grand nombre de manuscrits. On prête ces Livres à tous les Citoyens, ainsi chacun lit & s'éclaire; aussi le peuple est-il beaucoup plus instruit à *Geneve* que par-tout ailleurs. On ne s'apperçoit pas que ce soit

un mal, comme on prétend que c'en feroit un parmi nous. Peut-être les Genevois & nos Politiques ont-ils également raison.

Après l'Angleterre, *Geneve* a reçu la premiere l'inoculation de la petite vérole, qui a tant de peine à s'établir en France, & qui pourtant s'y établira, quoique plusieurs de nos Médecins la combattent encore, comme leurs prédécesseurs ont combattu la circulation du sang, l'émétique & tant d'autres vérités incontestables ou de pratiques utiles.

Toutes les Sciences & presque tous les Arts ont été si bien cultivés à *Geneve*, qu'on feroit surpris de voir la liste des Savans & des Artistes en tout genre que cette Ville a produits depuis deux siècles. Elle a eu même quelquefois l'avantage de posséder des étrangers célèbres, que sa situation agréable, & la liberté dont on y jouit, ont engagés à s'y retirer; M. de Voltaire, qui depuis 1755 y a établi son séjour, retrouve chez ces Républicains les mêmes marques d'estime & de considération qu'il a reçues de plusieurs Monarques.

La fabrique qui fleurit le plus à

Geneve, est celle de l'horlogerie; elle occupe plus de cinq mille personnes, c'est-à-dire plus de la cinquième partie des Citoyens. Les autres arts n'y sont pas négligés, entr'autres l'agriculture; on remédie au peu de fertilité du terroir à force de soin & de travail.

Toutes les maisons sont bâties de pierre, ce qui prévient très-souvent les incendies, auxquels l'on apporte d'ailleurs un prompt remède, par le bel ordre établi pour les éteindre.

Les Hôpitaux ne sont point à *Geneve*, comme ailleurs, une simple retraite pour les pauvres malades & infirmes: on y exerce l'hospitalité envers les pauvres passans; mais sur-tout on en tire une multitude de petites pensions qu'on distribue aux pauvres familles, pour les aider à vivre sans se déplacer, & sans renoncer à leur travail. Les Hôpitaux dépendent par an plus du triple de leur revenu, tant les aumônes de toute espèce sont abondantes.

Il nous reste à parler de la Religion de *Geneve*; c'est la partie de cet article qui intéresse peut-être le plus les Philosophes. Nous allons donc entrer dans ce détail; mais nous prions nos Lec-

teurs de se souvenir que nous ne sommes ici qu'Historiens, & non Controversistes, & que raconter n'est pas approuver.

La constitution Ecclésiastique de *Geneve* est purement presbytérienne; point d'Evêques, encore moins de Chanoines : ce n'est pas qu'on désapprouve l'Episcopat; mais comme on ne le croit pas de droit divin, on a pensé que des Pasteurs moins riches & moins importants que des Evêques, convenoient mieux à une petite République.

Les Ministres sont ou *Pasteurs* comme nos Curés, ou *Postulans*, comme nos Prêtres sans bénéfice. Le revenu des Pasteurs ne va pas au-delà de 1200 liv. sans aucun casuel; c'est l'Etat qui le donne, car l'Eglise n'a rien. Les Ministres ne sont reçus qu'à vingt-quatre ans, après des examens qui sont très-rigides, quant à la science & quant aux mœurs, & dont il seroit à souhaiter que la plupart de nos Eglises Catholiques suivissent l'exemple.

Les Ecclésiastiques n'ont rien à faire dans les funérailles; c'est un acte de simple police qui se fait sans appareil; on croit à *Geneve* qu'il est ridicule d'être

fastueux après la mort. On enterre dans un vaste cimetiére assez éloigné de la Ville, usage qui devroit être suivi partout.

Le Clergé de *Geneve* a des mœurs exemplaires : les Ministres vivent dans une grande union ; on ne les voit point, comme dans d'autres pays , disputer entr'eux avec aigreur sur des matieres inintelligibles , se persécuter mutuellement , s'accuser indécemment auprès des Magistrats : il s'en faut cependant beaucoup qu'ils pensent tous de même sur les articles qu'on regarde ailleurs comme les plus importans de la Religion. Plusieurs ne croient plus la divinité de Jésus-Christ , dont Calvin leur Chef étoit si zélé défenseur , & pour laquelle il fit brûler Servet. Quand on leur parle de ce supplice , qui fait quelque tort à la charité & à la modération de leur Patriarche , ils n'entreprennent point de le justifier ; ils avouent que Calvin fit une action très-blâmable , & ils se contentent (si c'est un Catholique qui leur parle) d'opposer au supplice de Servet cette abominable journée de la S. Barthelemy, que tout bon François désireroit effacer de notre histoire avec

son sang, & ce supplice de Jean Hus, que les Catholiques même, disent-ils, n'entreprennent plus de justifier, où l'humanité & la bonne foi furent également violées, & qui doit couvrir la mémoire de l'Empereur Sigismond d'un opprobre éternel.

« Ce n'est pas, dit M. de Voltaire, » un petit exemple du progrès de la raison humaine, qu'on ait imprimé à » Geneve avec l'approbation publique (dans l'*essai sur l'Histoire générale* du même Auteur), que Calvin avoit une » ame atroce, aussi bien qu'un esprit » éclairé. Le meurtre de Servet paroît aujourd'hui abominable ». Nous croyons que les éloges dûs à cette noble liberté de penser & d'écrire, sont à partager également entre l'Auteur, son siècle & Geneve. Combien de pays où la Philosophie n'a pas fait moins de progrès, mais où la vérité est encore captive, où la raison n'ose élever la voix pour foudroyer ce qu'elle condamne en silence, où même trop d'Écrivains pusillanimes, qu'on appelle *sages*, respectent les préjugés qu'ils pourroient combattre avec autant de décence que de sûreté ?

L'enfer, un des points principaux de notre croyance, n'en est pas un aujourd'hui pour plusieurs Ministres de *Geneve*; ce seroit, selon eux, faire injure à la Divinité, d'imaginer que cet Être plein de bonté & de justice, fût capable de punir nos fautes par une éternité de tourmens : ils expliquent le moins mal qu'ils peuvent les passages formels de l'Écriture qui sont contraires à leur opinion, prétendant qu'il ne faut jamais prendre à la lettre dans les Livres saints, tout ce qui paroît blesser l'humanité & la raison. Ils croient donc qu'il y a des peines dans une autre vie, mais pour un temps ; ainsi le Purgatoire, qui a été une des principales causes de la séparation des Protestans d'avec l'Église Romaine, est aujourd'hui la seule peine que plusieurs d'entr'eux admettent après la mort : nouveau trait à ajouter à l'histoire des contradictions humaines.

Pour tout dire en un mot, plusieurs Pasteurs de *Geneve* n'ont d'autre religion qu'un Socinianisme parfait, rejetant tout ce qu'on appelle *mysteres*, & s'imaginant que le premier principe d'une religion véritable, est de ne rien

proposer à croire qui heurte la raison ; aussi quand on les presse sur la nécessité de la révélation , ce dogme si essentiel du Christianisme , plusieurs y substituent le terme d'*utilité* , qui leur paroît plus doux : en cela s'ils ne sont pas orthodoxes , ils sont au moins conséquens à leurs principes.

Un Clergé qui pense ainsi doit être tolérant , & l'est assez en effet pour n'être pas regardé de bon œil par les Ministres des autres Eglises réformées. On peut dire encore , sans prétendre approuver d'ailleurs la religion de *Geneve* , qu'il y a peu de pays où les Théologiens & les Ecclésiastiques soient plus ennemis de la superstition. Mais en récompense , comme l'intolérance & la superstition ne servent qu'à multiplier les incrédules , on se plaint moins à *Geneve* qu'ailleurs des progrès de l'incrédulité , ce qui ne doit pas surprendre : la religion y est presque réduite à l'adoration d'un seul Dieu , du moins chez presque tout ce qui n'est pas peuple : le respect pour Jesus-Christ & pour les Ecritures , est peut-être la seule chose qui distingue d'un pur Déisme le Christianisme de *Geneve*.

Les Ecclésiastiques font encore mieux à *Geneve* que d'être tolérans; ils se renferment uniquement dans leurs fonctions, en donnant les premiers aux Citoyens l'exemple de la soumission aux lois. Le Consistoire établi pour veiller sur les mœurs, n'inflige que des peines spirituelles. La grande querelle du Sacerdoce & de l'Empire, qui dans des siècles d'ignorance a ébranlé la Couronne de tant d'Empereurs, & qui comme nous ne le savons que trop, cause des troubles fâcheux dans des siècles plus éclairés, n'est point connue à *Geneve*; le Clergé n'y fait rien sans l'approbation des Magistrats.

Le Culte est fort simple; point d'images, point de luminaire, point d'ornemens dans les Eglises. On vient pourtant de donner à la Cathédrale un portail d'assez bon goût; peut-être parviendra-t-on peu à peu à décorer l'intérieur des Temples. Où seroit en effet l'inconvénient d'avoir des tableaux & des statues, en avertissant le peuple, si l'on vouloit, de ne leur rendre aucun culte, & de ne les regarder que comme des monumens destinés à retracer d'une manière frappante & agréable
les

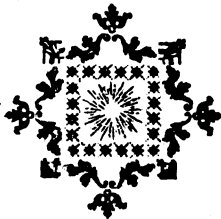
les principaux événemens de la Religion ? Les Arts y gagneroient sans que la superstition en profitât. Nous parlons ici, comme le Lecteur doit le sentir, dans les principes des Pasteurs *Genevois*, & non dans ceux de l'Eglise Catholique.

Le Service Divin renferme deux choses; les Prédications, & le Chant. Les Prédications se bornent presque uniquement à la morale, & n'en valent que mieux. Le Chant est d'assez mauvais goût; & les vers François qu'on chante, plus mauvais encore. Il faut espérer que *Geneve* se réformera sur ces deux points. On vient de placer une orgue dans la Cathédrale; & peut-être parviendra-t-on à louer Dieu en meilleur langage & en meilleure musique. Du reste la vérité nous oblige de dire, que l'Être suprême est honoré à *Geneve* avec une décence & un recueillement qu'on ne remarque point dans nos Eglises.

Nous ne donnerons peut-être pas d'aussi grands articles aux plus vastes Monarchies; mais aux yeux du Philosophe la République des Abeilles n'est pas moins intéressante que l'histoire des grands Empires; & ce n'est peut-être

que dans les petits Etats qu'on peut trouver le modele d'une parfaite administration politique. Si la Religion ne nous permet pas de penser que les Genevois ayent efficacement travaillé à leur bonheur dans l'autre monde, la raison nous oblige de croire qu'ils sont à-peu-près aussi heureux qu'on le peut être dans celui-ci.

O fortunatos nimum, sua si bona norint!



LETTRE

A

M. ROUSSEAU,
CITOYEN DE GENEVE.

*Quittez-moi votre serpe, instrument de
dommage.*

LA FONT. L. XII. Fab. XX.

R ij



LETTRE

A

M. ROUSSEAU,
CITOYEN DE GENEVE.



A Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, **MONSIEUR**, sur l'article *Geneve* de l'Encyclopédie, a eu tout le succès que vous deviez en attendre. En intéressant les Philosophes par les vérités répandues dans votre ouvrage, & les gens de goût par l'éloquence & la chaleur de votre style, vous avez encore su plaire à la multitude par le mépris même que vous témoignez pour elle, & que vous eussiez peut-être marqué davantage en affectant moins de le montrer.

R iij

Je ne me propose pas de répondre précisément à votre Lettre, mais de m'entretenir avec vous sur ce qui en fait le sujet, & de vous communiquer mes réflexions bonnes ou mauvaises; il seroit trop dangereux de lutter contre une plume telle que la vôtre, & je ne cherche point à écrire des choses brillantes, mais des choses vraies.

Une autre raison m'engage à ne pas demeurer dans le silence; c'est la reconnaissance que je vous dois des égards avec lesquels vous m'avez combattu. Sur ce point seul je me flatte de ne vous point céder. Vous avez donné aux Gens de Lettres un exemple digne de vous, & qu'ils imiteront peut-être enfin, quand ils connoîtront mieux leurs vrais intérêts. Si la satire & l'injure n'étoient pas aujourd'hui le ton favori de la critique, elle seroit plus honorable à ceux qui l'exercent, & plus utile à ceux qui en font l'objet. On ne craindroit point de s'avilir en y répondant; on ne songeroit qu'à s'éclairer avec une candeur & une estime réciproque; la vérité seroit connue, & personne ne seroit offensé; car c'est moins la vérité qui blesse, que la manière de la dire.

Vous avez eu dans votre lettre trois objets principaux, d'attaquer les spectacles pris en eux-mêmes; de montrer que quand la morale pourroit les tolérer, la constitution de Geneve ne lui permettroit pas d'en avoir; de justifier enfin les Pasteurs de votre Eglise sur les sentimens que je leur ai attribués en matiere de religion. Je suivrai ces trois objets avec vous, & je m'arrêterai d'abord sur le premier, comme sur celui qui intéresse le plus grand nombre des Lecteurs. Malgré l'étendue de la matiere, je tâcherai d'être le plus court qu'il me sera possible; il n'appartient qu'à vous d'être long & d'être lu, & je ne dois pas me flatter d'être aussi heureux en écarts.

Le caractère de votre philosophie, Monsieur, est d'être ferme & inexorable dans sa marche. Vos principes posés, les conséquences sont ce qu'elles peuvent; tant pis pour nous si elles sont fâcheuses; mais à quelque point qu'elles le soient, elles ne vous le paroissent jamais assez pour vous forcer à revenir sur les principes. Bien loin de craindre les objections qu'on peut faire contre vos paradoxes, vous prévenez

R iv.

ces objections en y répondant par des paradoxes nouveaux. Il me semble voir en vous (la comparaison ne vous offensa pas sans doute) ce chef intrépide des Réformateurs, qui pour se défendre d'une hérésie en avançoit une plus grave; qui commença par attaquer les Indulgences, & finit par abolir la Messe. Vous avez prétendu que la culture des Sciences & des Arts est nuisible aux mœurs; on pouvoit vous objecter que dans une société policée cette culture est du moins nécessaire jusqu'à un certain point, & vous prier d'en fixer les bornes; vous vous êtes tiré d'embarras en coupant le nœud, & vous n'avez cru pouvoir nous rendre heureux & parfaits, qu'en nous réduisant à l'état de bêtes. Pour prouver ce que tant d'Opéras françois avoient si bien prouvé avant vous, que nous n'avons point de musique, vous avez déclaré *que nous ne pouvions en avoir, & que si nous en avions une, ce seroit tant pis pour nous.* Enfin dans la vue d'inspirer plus efficacement à vos compatriotes l'horreur de la Comédie, vous la représentez comme une des plus pernicieuses inventions des hommes, & pour me.

fervir de vos propres termes, comme un divertissement *plus barbare que les combats des gladiateurs.*

Vous procédez avec ordre, & ne portez pas d'abord les grands coups. A ne regarder les spectacles que comme un amusement, cette raison seule vous paroît suffire pour les condamner. *La vie est si courte, dites-vous, & le temps si précieux!* Qui en doute, Monsieur? Mais en même temps la vie est si malheureuse, & le plaisir si rare! Pourquoi envier aux hommes, destinés presque uniquement par la nature à pleurer & à mourir, quelques délassemens passagers, qui les aident à supporter l'amertume ou l'insipidité de leur existence! Si les spectacles, considérés sous ce point de vue, ont un défaut à mes yeux, c'est d'être pour nous une distraction trop légère & un amusement trop foible, précisément pour cette raison qu'ils se présentent trop à nous sous la seule idée d'amusement, & d'amusement nécessaire à notre oisiveté. L'illusion se trouvant rarement dans les représentations théâtrales, nous ne les voyons que comme un jeu qui nous laisse presque entièrement à nous. D'ailleurs le plaisir superfi-

ciel & momentan e qu'elles peuvent produire, est encore affoibli par la nature de ce plaisir m eme, qui tout imparfait qu'il est, a l'inconv enient d' tre trop recherch e, & si on peut parler de la sorte, appell e de trop loin. Il a fallu, ce me semble, pour imaginer un pareil genre de divertissement, que les hommes en eussent auparavant essay e & us e de bien des esp eces; quelqu'un qui s'ennuyoit cruellement (c' etoit vraisemblablement un Prince) doit avoir eu la premiere id ee de cet amusement raffin e, qui consiste   repr esenter sur des planches les infortunes & les travers de nos semblables pour nous consoler ou nous gu erir des n otres, &   nous rendre spectateurs de la vie, d'acteurs que nous y sommes, pour nous en adoucir le poids & les malheurs. Cette r eflexion triste vient quelquefois troubler le plaisir que je go ute au th eatre;   travers les impressions agr eables de la sc ene, j'apper ois de temps en temps malgr e moi & avec une sorte de chagrin l'empreinte f acheuse de son origine; sur-tout dans ces momens de repos, o  l'action suspendue & refroidie laissant l'imagination tranquille, ne montre plus que la repr esentation au

lieu de la chose , & l'acteur au lieu du personnage. Telle est, Monsieur, la triste destinée de l'homme jusques dans les plaisirs même ; moins il peut s'en passer , moins il les goûte ; & plus il y met de soins & d'étude , moins leur impression est sensible. Pour nous en convaincre par un exemple encore plus frappant que celui du Théâtre , jetons les yeux sur ces maisons décorées par la vanité & par l'opulence , que le vulgaire croit un séjour de délices , & où les raffinemens d'un luxe recherché brillent de toutes parts : elles ne rappellent que trop souvent au riche blasé qui les a fait construire, l'image importune de l'ennui qui lui a rendu ces raffinemens nécessaires.

Quoi qu'il en soit , Monsieur , nous avons trop besoin de plaisirs , pour nous rendre difficiles sur le nombre ou sur le choix. Sans doute tous nos divertissemens forcés & factices , inventés & mis en usage par l'oisiveté , sont bien au dessous des plaisirs si purs & si simples que devoient nous offrir les devoirs de citoyen , d'amis , d'époux , de fils , & de pere : mais rendez-nous donc , si vous le pouvez , ces devoirs moins pénibles & moins tristes ; ou

souffrez qu'après les avoir remplis de notre mieux, nous nous consolions de notre mieux aussi des chagrins qui les accompagnent. Rendez les peuples plus heureux, & par conséquent les Citoyens moins rares, les amis plus sensibles & plus constans, les peres plus justes, les enfans plus tendres, les femmes plus fidelles & plus vraies; nous ne chercherons point alors d'autres plaisirs que ceux qu'on goûte au sein de l'amitié, de la patrie, de la nature & de l'amour. Mais il y a long-temps, vous le savez, que le siecle d'Astrée n'existe plus que dans les fables, si même il a jamais existé ailleurs. Solon disoit qu'il avoit donné aux Athéniens, non les meilleures lois en elles-mêmes, mais les meilleures qu'ils pussent observer. Il en est ainsi des devoirs qu'une saine Philosophie prescrit aux hommes, & des plaisirs qu'elle leur permet. Elle doit nous supposer & nous prendre tels que nous sommes, pleins de passions & de foiblesses, mécontens de nous-mêmes & des autres, réunissant à un penchant naturel pour l'oïveté, l'inquiétude & l'activité dans les desirs. Que reste-t-il à faire à la Philosophie,

que de pallier à nos yeux par les distractions qu'elle nous offre, l'agitation qui nous tourmente ou la langueur qui nous consume ? Peu de personnes ont, comme vous, Monsieur, la force de chercher leur bonheur dans la triste & uniforme tranquillité de la solitude. Mais cette ressource ne vous manque-t-elle jamais à vous même ? N'éprouvez-vous jamais au sein du repos, & quelquefois du travail, ces momens de dégoût & d'ennui qui rendent nécessaires les délassemens ou les distractions ? La société seroit d'ailleurs trop malheureuse, si tous ceux qui peuvent se suffire ainsi que vous, s'en bannissoient par un exil volontaire. Le sage en fuyant les hommes, c'est-à-dire, en évitant de s'y livrer, (car c'est la seule manière dont il doit les fuir), leur est au moins redevable de ses instructions & de son exemple ; c'est au milieu de ses semblables que l'Être suprême lui a marqué son séjour, & il n'est pas plus permis aux Philosophes qu'aux Rois d'être hors de chez eux.

Je reviens aux plaisirs du théâtre. Vous avez laissé avec raison aux déclamateurs de la chaire, cet argument si

rebattu contre les spectacles, qu'ils sont contraires à l'esprit du Christianisme, qui nous oblige de nous mortifier sans cesse. On s'interdiroit sur ce principe les délassemens que la religion condamne le moins. Les solitaires austères de Port-Royal, grands prédicateurs de la mortification chrétienne, & par cette raison grands adversaires de la comédie, ne se refusoient pas dans leur solitude, comme l'a remarqué Racine, le plaisir de faire des sabots, & celui de tourner les Jésuites en ridicule.

Il semble donc que les spectacles, à ne les considérer encore que du côté de l'amusement, peuvent être accordés aux hommes, du moins comme un jouet qu'on donne à des enfans qui souffrent. Mais ce n'est pas seulement un jouet qu'on a prétendu leur donner, ce sont des leçons utiles, déguisées sous l'apparence du plaisir. Non-seulement on a voulu distraire de leurs peines ces enfans adultes; on a voulu que ce théâtre, où ils ne vont en apparence que pour rire ou pour pleurer, devînt pour eux, presque sans qu'ils s'en apperçussent, une école de mœurs & de vertu. Voilà, Monsieur, de quoi vous croyez le théâ-

tre incapable; vous lui attribuez même un effet absolument contraire, & vous prétendez le prouver.

Je conviens d'abord avec vous, que les Ecrivains dramatiques ont pour but principal de plaire, & que celui d'être utiles est tout au plus le second; mais qu'importe, s'ils sont en effet utiles, que ce soit leur premier ou leur second objet? Soyons de bonne foi, Monsieur, avec nous-mêmes, & convenons que les Auteurs de théâtre n'ont rien en cela qui les distingue des autres. L'estime publique est le but principal de tout Ecrivain; & la première vérité qu'il veut apprendre à ses Lecteurs, c'est qu'il est digne de cette estime. En vain affecteroit-il de la dédaigner dans ses ouvrages, l'indifférence se tait, & ne fait point tant de bruit; les injures même dites à une nation ne sont quelquefois qu'un moyen plus piquant de se rappeler à son souvenir. Et le fameux Cynique de la Grece eût bientôt quitté ce tonneau d'où il bravoit les préjugés & les Rois, si les Athéniens eussent passé leur chemin sans le regarder & sans l'entendre. La vraie Philosophie ne consiste point à fouler aux pieds la

gloire , & encore moins à le dire ; mais à n'en pas faire dépendre son bonheur , même en tâchant de la mériter. On n'écrit donc , Monsieur , que pour être lu , & on ne veut être lu que pour être estimé ; j'ajoute , pour être estimé de la multitude , de cette multitude même , dont on fait d'ailleurs (& avec raison) si peu de cas. Une voix secrète & importune nous crie , que ce qui est beau , grand & vrai , plaît à tout le monde , & que ce qui n'obtient pas le suffrage général , manque apparemment de quelqu'une de ces qualités. Ainsi quand on cherche les éloges du vulgaire , c'est moins comme une récompense flatteuse en elle-même , que comme le gage le plus sûr de la bonté d'un ouvrage. L'amour-propre qui n'annonce que des prétentions modérées , en déclarant qu'il se borne à l'approbation du petit nombre , est un amour-propre timide qui se console d'avance , ou un amour-propre mécontent qui se console après coup. Mais quel que soit le but d'un Ecrivain , soit d'être loué , soit d'être utile , ce but n'importe guere au public ; ce n'est point là ce qui regle son jugement ;

c'est uniquement le degré de plaisir ou de lumière qu'on lui a donné. Il honore ceux qui l'instruisent, il encourage ceux qui l'amuse, il applaudit ceux qui l'instruisent en l'amusant. Or les bonnes piéces de théâtre me paroissent réunir ces deux derniers avantages. C'est la morale mise en action, ce sont les préceptes réduits en exemples; la tragédie nous offre les malheurs produits par les vices des hommes; la comédie les ridicules attachés à leurs défauts; l'une & l'autre mettent sous les yeux ce que la morale ne montre que d'une manière abstraite & dans une espèce de lointain. Elles développent & fortifient par les mouvemens qu'elles excitent en nous, les sentimens dont la nature a mis le germe dans nos âmes.

On va, selon vous, s'isoler au spectacle, on y va oublier ses proches, ses concitoyens & ses amis. Le spectacle est au contraire celui de tous nos plaisirs qui nous rappelle le plus aux autres hommes, par l'image qu'il nous présente de la vie humaine, & par les impressions qu'il nous donne & qu'il nous laisse. Un Poète dans son enthousiasme,

un Géometre dans ses méditations profondes, sont bien plus isolés qu'on ne l'est au théâtre. Mais quand les plaisirs de la scène nous feroient perdre pour un moment le souvenir de nos semblables, n'est-ce pas l'effet naturel de toute occupation qui nous attache, de tout amusement qui nous entraîne? Combien de momens dans la vie où l'homme le plus vertueux oublie ses compatriotes & ses amis sans les aimer moins; & vous-même, Monsieur, n'auriez-vous renoncé à vivre avec les vôtres que pour y penser toujours?

Vous avez bien de la peine, ajoutez-vous, à concevoir cette règle de la Poétique des anciens, que le théâtre purge les passions en les excitant. La règle, ce me semble, est vraie, mais elle a le défaut d'être mal énoncée, & c'est sans doute par cette raison qu'elle a produit tant de disputes, qu'on se seroit épargnées si on avoit voulu s'entendre. Les passions dont le théâtre tend à nous garantir ne sont pas celles qu'il excite; mais il nous en garantit en excitant en nous les passions contraires; j'entends ici par *passion*; avec la plupart des Ecrivains de mo-

rale, toute affection vive & profonde, qui nous attache fortement à son objet. En ce sens la tragédie se sert des passions utiles & louables, pour réprimer les passions blâmables & nuisibles; elle emploie, par exemple, les larmes & la compassion dans Zaire, pour nous précautionner contre l'amour violent & jaloux: l'amour de la patrie dans Brutus, pour nous guérir de l'ambition; la terreur & la crainte de la vengeance céleste dans Sémiramis, pour nous faire haïr & éviter le crime. Mais si avec quelques Philosophes on n'attache l'idée de passion qu'aux affections criminelles, il faudra pour lors se borner à dire, que le théâtre les corrige en nous rappelant aux affections naturelles ou vertueuses, que le Créateur nous a données pour combattre ces mêmes passions.

« Voilà, objectez vous, un remède bien
» foible & cherché bien loin: l'homme
» est naturellement bon; l'amour de la
» vertu, quoi qu'en disent les Philoso-
» phes, est inné dans nous; il n'y a per-
» sonne, excepté les scélérats de profes-
» sion, qui avant que d'entendre une
» tragédie ne soit déjà persuadé des vé-

» rités dont elle va nous instruire ; & à
» l'égard des hommes plongés dans le
» crime , ces vérités sont bien inutiles à
» leur faire entendre , & leur cœur n'a
» point d'oreilles ». L'homme est natu-
rellement bon , je le veux ; cette ques-
tion demanderoit un trop long examen ;
mais vous conviendrez du moins que la
société , l'intérêt , l'exemple , peuvent
faire de l'homme un être méchant. J'a-
voue que quand il voudra consulter sa
raison , il trouvera qu'il ne peut être
heureux que par la vertu ; & c'est en
ce seul sens que vous pouvez regarder
l'amour de la vertu comme inné dans
nous ; car vous ne croyez pas apparem-
ment que le *fœtus* & les enfans à la ma-
melle ayent aucune notion du juste &
de l'injuste. Mais la raison ayant à com-
battre en nous des passions qui étouf-
fent sa voix , emprunte le secours du
théâtre pour imprimer plus profondé-
ment dans notre ame les vérités que
nous avons besoin d'apprendre. Si ces
vérités glissent sur les scélérats décidés ,
elles trouvent dans le cœur des autres
une entrée plus facile ; elles s'y forti-
fient quand elles y étoient déjà gravées ;
incapables peut-être de ramener les

hommes perdus , elles sont au moins propres à empêcher les autres de se perdre. Car la Morale est comme la Médecine ; beaucoup plus sûre dans ce qu'elle fait pour prévenir les maux , que dans ce qu'elle tente pour les guérir.

L'effet de la morale du Théâtre est donc moins d'opérer un changement subit dans les cœurs corrompus , que de prémunir contre le vice les âmes foibles par l'exercice des sentimens honnêtes , & d'affermir dans ces mêmes sentimens les âmes vertueuses. Vous appelez passagers & stériles les mouvemens que le Théâtre excite , parce que la vivacité de ces mouvemens semble ne durer que le temps de la pièce ; mais leur effet , pour être lent & comme insensible , n'en est pas moins réel aux yeux du Philosophe. Ces mouvemens sont des secousses par lesquelles le sentiment de la vertu a besoin d'être réveillé dans nous ; c'est un feu qu'il faut de temps en temps ranimer & nourrir pour l'empêcher de s'éteindre.

Voilà , Monsieur , les fruits naturels de la morale mise en action sur le Théâtre ; voilà les seuls qu'on en puisse attendre. Si elle n'en a pas de plus

marqués , croyez-vous que la Morale réduite aux préceptes en produise beaucoup davantage ? Il est bien rare que les meilleurs Livres de Morale rendent vertueux ceux qui n'y sont pas disposés d'avance ; est-ce une raison pour proscrire ces Livres ? Demandez à nos Prédicateurs les plus fameux , combien ils font de conversions par an ? ils vous répondront qu'on en fait une ou deux par siècle , encore faut-il que le siècle soit bon : sur cette réponse leur défendez-vous de prêcher , & à nous de les entendre ?

« Belle comparaison ! direz-vous ; je
 » veux que nos Prédicateurs & nos Mo-
 » ralistes n'aient pas des succès brillans ;
 » au moins ne font-ils pas grand mal , si
 » ce n'est peut-être celui d'ennuyer quel-
 » quefois ; mais c'est précisément parce
 » que les Auteurs de Théâtre nous en-
 » nuient moins , qu'ils nous nuisent da-
 » vantage. Quelle morale , que celle qui
 » présente si souvent aux yeux des spec-
 » tateurs des monstres impunis & des cri-
 » mes heureux ? Un Atrée qui s'applau-
 » dit des horreurs qu'il a exercées contre
 » son frere ; un Néron qui empoisonne
 » Britannicus pour régner en paix ; une

» Médée qui égorge ses enfans , & qui
» part en insultant au désespoir de leur
» pere ; un Mahomet qui séduit & qui
» entraîne tout un Peuple , victime &
» instrument de ses fureurs ? Quel affreux
» spectacle à montrer aux hommes , que
» des scélérats triomphans » ! Pourquoi
non , Monsieur , si on leur rend ces scé-
lérats odieux dans leur triomphe même ?
Peut-on mieux nous instruire à la vertu,
qu'en nous montrant d'un côté les suc-
cès du crime , & en nous faisant envier
de l'autre le sort de la vertu malheu-
reuse ? Ce n'est pas dans la prospérité
ni dans l'élévation qu'on a besoin d'ap-
prendre à l'aimer , c'est dans l'abjection
& dans l'infortune. Or sur cet effet du
théâtre , j'en appelle avec confiance à
votre propre témoignage ; interrogez
les spectateurs l'un après l'autre au sor-
tir de ces Tragédies que vous croyez
une école de vice & de crime ; deman-
dez-leur lequel ils aimeroient mieux
être , de Britannicus ou de Néron , d'A-
trée ou de Thieste , de Zopire ou de
Mahomet ; hésiteront-ils sur la réponse ?
Et comment hésiteroient-ils ? Pour nous
borner à un seul exemple , quelle leçon
plus propre à rendre le fanatisme exé-

crable , & à faire regarder comme des monstres ceux qui l'inspirent , que cet horrible tableau du quatrieme acte de Mahomet , où l'on voit Séide , égaré par un zele affreux , enfoncer le poignard dans le sein de son pere ? Vous voudriez , Monsieur , bannir cette Tragédie de notre Théâtre ? Plût à Dieu qu'elle y fût plus ancienne de deux cens ans ! L'esprit philosophique qui l'a dictée , seroit de même date parmi nous , & peut-être eût épargné à la Nation Françoise , d'ailleurs si paisible & si douce , les horreurs & les atrocités religieuses auxquelles elle s'est livrée. Si cette Tragédie laisse quelque chose à regretter aux Sages , c'est de n'y voir que les forfaits causés par le zele d'une fausse Religion , & non les malheurs encore plus déplorables , où le zele aveugle pour une Religion vraie peut quelquefois entraîner les hommes.

Ce que je dis ici de Mahomet , je crois pouvoir le dire de même des autres Tragédies qui vous paroissent si dangereuses. Il n'en est , ce me semble , aucune qui ne laisse dans notre ame après la représentation , quelque grande & utile leçon de Morale plus ou moins développée.

développée. Je vois dans Œdipe un Prince, fort à plaindre sans doute, mais toujours coupable, puisqu'il a voulu, contre l'avis même des dieux, braver sa destinée; dans Phedre, une femme que la violence de sa passion peut rendre malheureuse, mais non pas excusable, puisqu'elle travaille à perdre un Prince vertueux dont elle n'a pu se faire aimer; dans Catilina, le mal que l'abus des grands talens peut faire au genre humain; dans Médée & dans Atrée les effets abominables de l'amour criminel & irrité, de la vengeance & de la haine. D'ailleurs quand ces pieces ne nous enseigneroient directement aucune vérité morale, seroient-elles pour cela blâmables ou pernicieuses? Il suffiroit pour les justifier de ce reproche, de faire attention aux sentimens louables, ou tout au moins naturels, qu'elles excitent en nous; Œdipe & Phedre l'attendrissement sur nos semblables, Atrée & Médée le frémissement & l'horreur. Quand nous irions à ces Tragédies, moins pour être instruits que pour être remués, quel seroit en cela notre crime & le leur? Elles seroient pour les honnêtes gens, s'il est permis

d'employer cette comparaison, ce que les supplices sont pour le peuple, un spectacle où ils assisteroient par le seul besoin que tous les hommes ont d'être émus. C'est en effet ce besoin, & non pas, comme on le croit communément, un sentiment d'inhumanité qui fait courir le peuple aux exécutions des criminels. Il voit au contraire ces exécutions avec un mouvement de trouble & de pitié, qui va quelquefois jusques à l'horreur & aux larmes. Il faut à ces ames rudes, concentrées & grossières, des secousses fortes pour les ébranler. La Tragédie suffit aux ames plus délicates & plus sensibles; quelquefois même, comme dans *Médée* & dans *Atrée*, l'impression est trop violente pour elles. Mais bien loin d'être alors dangereuse, elle est au contraire importune; & un sentiment de cette espece peut-il être une source de vices & de forfaits? Si dans ces piéces où l'on expose le crime à nos yeux, les scélérats ne sont pas toujours punis, le spectateur est affligé qu'ils ne le soient pas: quand il ne peut en accuser le Poëte, toujours obligé de se conformer à l'Histoire, c'est alors, si je puis parler ainsi,

l'Histoire elle-même qu'il accuse ; & il se dit en sortant :

Faisons notre devoir , & laissons faire aux Dieux.

Aussi dans un spectacle qui laisseroit plus de liberté au Poëte , dans notre Opéra , par exemple , qui n'est d'ailleurs ni le Spectacle de la vérité ni celui des mœurs , je doute qu'on pardonnât à l'Auteur de laisser jamais le crime impuni. Je me souviens d'avoir vu autrefois en manuscrit un Opéra d'Atrée , où ce monstre périssoit écrasé de la foudre , en criant avec une satisfaction barbare ,

Tonnez , Dieux impuissans , frappez , je suis vengé ,

Cette situation vraiment théâtrale , secondée par une musique effrayante , eût produit , ce me semble , un des plus heureux dénouemens qu'on puisse imaginer au théâtre lyrique.

Si dans quelques Tragédies on a voulu nous intéresser pour des scélérats , ces Tragédies ont manqué leur objet ; c'est la faute du Poëte & non du genre ; vous trouverez des Historiens même qui ne sont pas exempts de ce reproche ; en accuserez-vous l'Histoire ? Rappelez-

vous , Monsieur , un de nos chefs-d'œuvres en ce genre , la Conjuración de Venise de l'Abbé de Saint - Réal , & l'espece d'intérêt qu'il nous inspire (sans l'avoir peut-être voulu) pour ces hommes qui ont juré la ruine de leur patrie ; on s'afflige presque après cette lecture de voir tant de courage & d'habileté devenu inutile ; on se reproche ce sentiment , mais il nous saisit malgré nous , & ce n'est que par réflexion qu'on prend part au salut de Venise. Je vous avouerai à cette occasion (contre l'opinion assez généralement établie) que le sujet de *Venise sauvée* me paroît bien plus propre au Théâtre que celui de Manlius Capitolinus , quoique ces deux pieces ne different guere que par les noms & l'état des personnages ; des malheureux qui conspirent pour se rendre libres , sont moins odieux que des Sénateurs qui cabalent pour se rendre maîtres.

Mais ce qui paroît , Monsieur , vous avoir choqué le plus dans nos pieces , c'est le rôle qu'on y fait jouer à l'amour. Cette passion , le grand mobile des actions des hommes , est en effet le ressort presque unique du Théâtre François ;

& rien ne vous paroît plus contraire à la saine morale que de réveiller par des peintures & des situations séduisantes un sentiment si dangereux. Permettez-moi de vous faire une question avant que de vous répondre. Voudriez-vous bannir l'amour de la société ? Ce seroit je crois pour elle un grand bien & un grand mal. Mais vous cherchiez en vain à détruire cette passion dans les hommes ; il ne paroît pas d'ailleurs que votre dessein soit de la leur interdire , du moins si on en juge par les descriptions intéressantes que vous en faites , & auxquelles toute l'austérité de votre philosophie n'a pu se refuser. Or si on ne peut , & si on ne doit peut-être pas étouffer l'amour dans le cœur des hommes , que reste-t-il à faire , sinon de le diriger vers une fin honnête , & de nous montrer dans des exemples illustres ses fureurs & ses foiblesses , pour nous en défendre ou nous en guérir ? Vous convenez que c'est l'objet de nos Tragédies ; mais vous prétendez que l'objet est manqué par les efforts même que l'on fait pour le remplir , que l'impression du sentiment reste , & que la morale est bientôt oubliée. Je prendrai , Mon-

seur , pour vous répondre , l'exemple même que vous apportez de la Tragédie de Bérénice , où Racine a trouvé l'art de nous intéresser pendant cinq actes avec ces seuls mots , *je vous aime , vous êtes Empereur , & je pars ;* & où ce grand Poëte a su réparer par les charmes de son style le défaut d'action & la monotonie de son sujet. Tout spectateur sensible , je l'avoue , sort de cette Tragédie le cœur affligé , partageant en quelque maniere le sacrifice qui coûte si cher à Titus , & le désespoir de Bérénice abandonnée. Mais quand ce spectateur regarde au fond de son ame , & approfondit le sentiment triste qui l'occupe , qu'y apperçoit-il , Monsieur ? Un retour affligeant sur le malheur de la condition humaine , qui nous oblige presque toujours de faire céder nos passions à nos devoirs. Cela est si vrai , qu'au milieu des pleurs que nous donnons à Bérénice , le bonheur du monde attaché au sacrifice de Titus , nous rend inexorables sur la nécessité de ce sacrifice même dont nous le plaignons ; l'intérêt que nous prenons à sa douleur , en admirant sa vertu , se changeroit en indignation s'il succomboit à sa foiblesse.

En vain Racine même, tout habile qu'il étoit dans l'éloquence du cœur, eut essayé de nous représenter ce Prince, entre Bérénice d'un côté & Rome de l'autre, sensible aux prières d'un Peuple qui embrasse ses genoux pour le retenir, mais cédant aux larmes de sa maîtresse; les adieux les plus touchans de ce Prince à ses Sujets ne le rendroient que plus méprisable à nos yeux; nous n'y verrions qu'un Monarque vil, qui pour satisfaire une passion obscure, renonce à faire du bien aux hommes, & qui va dans les bras d'une femme oublier leurs pleurs. Si quelque chose au contraire adoucit à nos yeux la peine de Titus, c'est le spectacle de tout un Peuple devenu heureux par le courage du Prince: rien n'est plus propre à consoler de l'infortune, que le bien qu'on fait à ceux qui souffrent, & l'homme vertueux suspend le cours de ses larmes en essuyant celles des autres. Cette Tragédie, Monsieur, a d'ailleurs un autre avantage, c'est de nous rendre plus grands à nos propres yeux en nous montrant de quels efforts la vertu nous rend capables. Elle ne réveille en nous la plus puissante & la plus douce de toutes les

passions , que pour nous apprendre à la vaincre , en la faisant céder , quand le devoir l'exige , à des intérêts plus pressans & plus chers. Ainsi elle nous flatte & nous élève tout à la fois , par l'expérience douce qu'elle nous fait faire de la tendresse de notre ame , & par le courage qu'elle nous inspire pour réprimer ce sentiment dans ses effets ; en conservant le sentiment même.

Si donc les peintures qu'on fait de l'amour sur nos théâtres étoient dangereuses , ce ne pourroit être tout au plus que chez une Nation déjà corrompue , à qui les remedes même serviroient de poison ; aussi suis-je persuadé, malgré l'opinion contraire où vous êtes, que les représentations théâtrales sont plus utiles à un Peuple qui a conservé ses mœurs , qu'à celui qui auroit perdu les siennes. Mais quand l'état présent de nos mœurs pourroit nous faire regarder la Tragédie comme un nouveau moyen de corruption , la plupart de nos pieces me paroissent bien propres à nous rassurer à cet égard. Ce qui devroit , ce me semble , vous déplaire le plus dans l'amour que nous mettons si fréquemment sur nos théâtres , ce n'est

pas la vivacité avec laquelle il est peint, c'est le rôle froid & subalterne qu'il y joue presque toujours. L'amour, si on en croit la multitude, est l'ame de nos Tragédies; pour moi il me paroît presque aussi rare que dans le monde. La plupart des personnages de Racine même ont à mes yeux moins de passion que de métaphysique, moins de chaleur que de galanterie. Qu'est-ce que l'amour dans Mithridate, dans Iphigénie, dans Britannicus, dans Bajazet même & dans Andromaque, si on en excepte quelques traits des rôles de Roxane & d'Hermione? Phedre est peut-être le seul ouvrage de ce grand homme, où l'amour soit vraiment terrible & tragique; encore y est-il défiguré par l'intrigue obscure d'Hippolite & d'Aricie. Arnaud l'avoit bien senti, quand il disoit à Racine : *Pourquoi cet Hippolite amoureux?* Le reproche étoit moins d'un casuiste que d'un homme de goût; on fait la réponse que Racine lui fit; *eh, Monsieur, sans cela qu'auroient dit les petits-mâtres?* Ainsi c'est à la frivolité de la nation que Racine a sacrifié la perfection de sa piece. L'amour dans Corneille, est encore plus languissant

& plus déplacé : son génie semble s'être épuisé dans le Cid à peindre cette passion , & il faut avouer qu'il l'a peinte en Maître ; mais il n'y a presque aucune de ses autres Tragédies que l'amour ne dépare & ne refroidisse. Ce sentiment exclusif & impérieux , si propre à nous consoler de tout ou à nous rendre tout insupportable , à nous faire jouir de notre existence ou à nous la faire détester , veut être sur le théâtre comme dans nos cœurs , y régner seul & sans partage. Par-tout où il ne joue pas le premier rôle , il est dégradé par le second. Le seul caractère qui lui convienne dans la Tragédie , est celui de la véhémence , du trouble & du désespoir : ôtez-lui ces qualités , ce n'est plus , si j'ose parler ainsi , qu'une passion commune & bourgeoise. Mais , dira-t-on , en peignant l'amour de la sorte , il deviendra monotone , & toutes nos pièces se ressembleront. Et pourquoi s'imaginer , comme ont fait presque tous nos Auteurs , qu'une pièce ne puisse nous intéresser sans amour ? Sommes-nous plus difficiles ou plus insensibles que les Athéniens ? & ne pouvons-nous pas trouver à leur exemple une infinité d'autres sujets ca-

pables de remplir dignement le théâtre, les malheurs de l'ambition, le spectacle d'un héros dans l'infortune, la haine de la superstition & des tyrans, l'amour de la patrie, la tendresse maternelle ? Ne faisons point à nos Françaises l'injure de penser que l'amour seul puisse les émouvoir, comme si elles n'étoient ni citoyennes ni meres. Ne les avons-nous pas vues s'intéresser à la mort de César, & verser des larmes à Mérope ?

Je viens, Monsieur, à vos objections sur la Comédie. Vous n'y voyez qu'un exemple continuel de libertinage, de perfidie & de mauvaises mœurs ; des femmes qui trompent leurs maris, des enfans qui volent leurs peres, d'honnêtes bourgeois dupés par des fripons de Cour. Mais je vous prie de considérer un moment sous quel point de vue tous ces vices nous sont représentés sur le théâtre. Est-ce pour les mettre en honneur ? Nullement, il n'est point de spectateur qui s'y méprenne ; c'est pour nous ouvrir les yeux sur la source de ces vices, pour nous faire valoir dans nos propres défauts (dans des défauts qui en eux-mêmes ne blessent point

l'honnêteté) une des causes les plus communes des actions criminelles que nous reprochons aux autres. Qu'apprenons-nous dans *George Dandin*? que le dérèglement des femmes est la suite ordinaire des mariages mal assortis où la vanité a présidé; dans *Le Bourgeois Gentilhomme* qu'un Bourgeois qui veut sortir de son état, avoir une femme de la Cour pour maîtresse, & un grand Seigneur pour ami, n'aura pour maîtresse qu'une femme perdue, & pour ami qu'un honnête voleur; dans les scènes d'*Harpagon* & de son fils? que l'avarice des peres produit la mauvaise conduite des enfans; enfin dans toutes, cette vérité si utile, que les ridicules de la société y sont une source de désordres. Et quelle maniere plus efficace d'attaquer nos ridicules, que de nous montrer qu'ils rendent les autres méchans à nos dépens? En vain diriez-vous que dans la Comédie nous sommes plus frappés du ridicule qu'elle joue, que des vices dont ce ridicule est la source. Cela doit être, puisque l'objet naturel de la Comédie est la correction de nos défauts par le ridicule, leur antidote le plus puissant, & non la correction de nos vices qui demande

des remèdes d'un autre genre. Mais son effet n'est pas pour cela de nous faire préférer le vice au ridicule; elle nous suppose pour le vice cette horreur qu'il inspire à toute ame bien née; elle se sert même de cette horreur pour combattre nos travers; & il est tout simple que le sentiment qu'elle suppose nous affecte moins (dans le moment de la représentation) que celui qu'elle cherche à exciter en nous; sans que pour cela elle nous fasse prendre le change sur celui de ces deux sentimens qui doit dominer dans notre ame. Si quelques Comédies en petit nombre s'écartent de cet objet louable, & sont presque uniquement une école de mauvaises mœurs, on peut comparer leurs Auteurs à ces hérétiques, qui pour débiter le mensonge, ont abusé quelquefois de la chaire de vérité.

Vous ne vous en tenez pas à des imputations générales. Vous attaquez, comme une satire cruelle de la vertu, le *Misanthrope* de Moliere, ce chef-d'œuvre de notre théâtre comique; si néanmoins le *Tartufe* ne lui est pas encore supérieur, soit par la vivacité de l'action, soit par les situations théâtrales,

soit enfin par la variété & la vérité des caracteres. Je ne fais, Monsieur, ce que vous pensez de cette dernière pièce ; elle étoit bien faite pour trouver grace devant vous ; ne fût-ce que par l'averfion dont on ne peut se défendre pour l'espece d'hommes si odieuse que Moliere y a joués & démasqués. Mais je viens au Misanthrope. Moliere, selon vous, a eu dessein dans cette Comédie de rendre la vertu ridicule. Il me semble que le sujet & les détails de la pièce, que le sentiment même qu'elle produit en nous, prouvent le contraire. Moliere a voulu nous apprendre, que l'esprit & la vertu ne suffisent pas pour la société, si nous ne savons compatir aux foiblesses de nos semblables, & supporter leurs vices même ; que les hommes sont encore plus bornés que méchants, & qu'il faut les mépriser sans le leur dire. Quoique le Misanthrope divertisse les spectateurs, il n'est pas pour cela ridicule à leurs yeux : il n'est personne au contraire qui ne l'estime ; qui ne soit porté même à l'aimer & à le plaindre. On rit de sa mauvaise humeur, comme de celle d'un enfant bien né & de beaucoup d'esprit. La seule chose que j'ose-

rois blâmer dans le rôle du Misanthrope, c'est qu'Alceste n'a pas toujours tort d'être en colere contre l'ami raisonnable & philosophe, que Moliere a voulu lui opposer comme un modele de la conduite qu'on doit tenir avec les hommes. Philinte m'a toujours paru, non pas absolument, comme vous le prétendez, un caractère odieux, mais un caractère mal décidé, plein de sagesse dans ses maximes, & de fausseté dans sa conduite. Rien de plus sensé que ce qu'il dit au Misanthrope dans la premiere scene sur la nécessité de s'accommoder aux travers des hommes; rien de plus foible que sa réponse aux reproches dont le Misanthrope l'accable sur l'accueil affecté qu'il vient de faire à un homme dont il ne fait pas le nom. Il ne disconvient pas de l'exagération qu'il a mise dans cet accueil, & donne par-là beaucoup d'avantage au Misanthrope. Il devoit répondre au contraire, que ce qu'Alceste avoit pris pour un accueil exagéré, n'étoit qu'un compliment ordinaire & froid, une de ces formules de politesse dont les hommes sont convenus de se payer réciproquement lorsqu'ils n'ont rien à se dire. Le Misanthrope a encore

plus beau jeu dans la scene du sonnet. Ce n'est point Philinte qu'Oronte vient consulter, c'est Alceste, & rien n'oblige Philinte de louer comme il fait le sonnet d'Oronte à tort & à travers, & d'interrompre même la lecture par ses fades éloges. Il devoit attendre qu'Oronte lui demandât son avis, & se borner alors à des discours généraux, & à une approbation foible, parce qu'il sent qu'Oronte veut être loué, & que dans des bagatelles de ce genre on ne doit la vérité qu'à ses amis, encore faut il qu'ils aient grande envie ou grand besoin qu'on la leur dise. L'approbation foible de Philinte n'en eût pas moins produit ce que vouloit Moliere, l'emportement d'Alceste, qui se pique de vérité dans les choses les plus indifférentes, au risque de blesser ceux à qui il la dit. Cette colere du Misanthrope sur la complaisance de Philinte n'en eût été que plus plaisante, parce qu'elle eût été moins fondée; & la situation des personnages eût produit un jeu de théâtre d'autant plus grand, que Philinte eût été partagé entre l'embarras de contredire Alceste & la crainte de choquer Oronte. Mais je m'apperçois, Monsieur, que je donne des leçons à Moliere.

Vous prétendez que dans cette scene du sonnet, le Misanthrope est presque un Philinte, & *ses je ne dis pas cela* répétés avant que de déclarer franchement son avis, vous paroissent hors de son caractère. Permettez - moi de n'être pas de votre sentiment. Le Misanthrope de Moliere n'est pas un homme grossier, mais un homme vrai; *ses je ne dis pas cela*, sur-tout de l'air dont il les doit prononcer, font suffisamment entendre qu'il trouve le sonnet détestable; ce n'est que quand Oronte le presse & le pousse à bout, qu'il doit lever le masque & lui rompre en visiere. Rien n'est, ce me semble, mieux ménagé & gradué plus adroitement que cette scene; & je dois rendre cette justice à nos spectateurs modernes, qu'il en est peu qu'ils écoutent avec plus de plaisir. Aussi je ne crois pas que ce chef - d'œuvre de Moliere (supérieur peut-être de quelques années à son siècle) dût craindre aujourd'hui le sort équivoque qu'il eut à sa naissance; notre Parterre plus fin & plus éclairé qu'il ne l'étoit il y a soixante ans, n'auroit plus besoin du Médecin malgré lui pour aller au Misanthrope. Mais je crois en même temps

avec vous, que d'autres chef-d'œuvres du même Poëte & de quelques autres, autrefois justement applaudis, auroient aujourd'hui plus d'estime que de succès; notre changement de goût en est la cause; nous voulons dans la Tragédie plus d'action, & dans la Comédie plus de finesse. La raison en est, si je ne me trompe, que les sujets communs sont presque entièrement épuisés sur les deux théâtres; & qu'il faut d'un côté plus de mouvement pour nous intéresser à des héros moins connus, & de l'autre plus de recherche & plus de nuance pour faire sentir des ridicules moins apparents.

Le zèle dont vous êtes animé contre la Comédie, ne vous permet pas de faire grâce à aucun genre, même à celui où l'on se propose de faire couler nos larmes par des situations intéressantes, & de nous offrir dans la vie commune des modèles de courage & de vertu; *autant vaudroit*, dites-vous, *aller au Sermon*. Ce discours me surprend dans votre bouche. Vous prétendiez, un moment auparavant, que les leçons de la Tragédie nous sont inutiles, parce qu'on n'y met sur le théâtre que des

héros , auxquels nous ne pouvons nous flatter de ressembler ; & vous blâmez à présent des piéces où l'on n'expose à nos yeux que nos citoyens & nos semblables ; ce n'est plus comme pernicieux aux bonnes mœurs , mais comme infidèle & ennuyeux que vous attaquez ce genre. Dites , Monsieur , si vous le voulez , que c'est le plus facile de tous ; mais ne cherchez pas à lui enlever le droit de nous attendrir ; il me semble au contraire qu'aucun genre de piéces n'y est plus propre ; & s'il m'est permis de juger de l'impression des autres par la mienne , j'avoue que je suis encore plus touché des scènes pathétiques de *l'Enfant prodigue* , que des pleurs d'*Andromaque* & d'*Iphigénie*. Les Princes & les Grands sont trop loin de nous , pour que nous prenions à leurs revers le même intérêt qu'aux nôtres. Nous ne voyons , pour ainsi dire , les infortunes des Rois qu'en perspective ; & dans le temps même où nous les plaignons , un sentiment confus semble nous dire pour nous consoler , que ces infortunes sont le prix de la grandeur suprême , & comme les degrés par lesquels la nature rapproche les Princes des autres

hommes. Mais les malheurs de la vie privée n'ont point cette ressource à nous offrir ; ils sont l'image fidelle des peines qui nous affligent ou qui nous menacent ; un Roi n'est presque pas notre semblable , & le sort de nos pareils a bien plus de droits à nos larmes.

Ce qui me paroît blâmable dans ce genre , ou plutôt dans la manière dont l'ont traité nos Poètes , est le mélange bizarre qu'ils y ont presque toujours fait du pathétique & du plaisant ; deux sentimens si tranchans & si disparates ne sont pas faits pour être voisins ; & quoiqu'il y ait dans la vie quelques circonstances bizarres où l'on rit & où l'on pleure à la fois , je demande si toutes les circonstances de la vie sont propres à être représentées sur le théâtre , & si le sentiment *trouble* & mal décidé qui résulte de cet alliage des ris avec les pleurs , est préférable au plaisir seul de pleurer , ou même au plaisir seul de rire ? *Les hommes sont tous de fer !* s'écrie l'Enfant prodigue , après avoir fait à son valet la peinture odieuse de l'ingratitude & de la dureté de ses anciens amis ; & *les femmes ?* lui répond le valet , qui ne veut que faire rire le Parterre ;

j'ose inviter l'illustre Auteur de cette piece à retrancher ces trois mots , qui ne sont là que pour défigurer un chef-d'œuvre. Il me semble qu'ils doivent produire sur tous les gens de goût le même effet qu'un son aigre & discordant qui se feroit entendre tout-à-coup au milieu d'une musique touchante.

Après avoir dit tant de mal des Spectacles , il ne vous restoit plus , Monsieur , qu'à vous déclarer aussi contre les personnes qui les représentent & contre celles qui , selon vous , nous y attirent ; & c'est de quoi vous vous êtes pleinement acquitté par la maniere dont vous traitez les Comédiens & les femmes. Votre philosophie n'épargne personne , & on pourroit lui appliquer ce passage de l'Écriture , & *manus ejus contra omnes*.

Selon vous , l'habitude où sont les Comédiens de revêtir un caractère qui n'est pas le leur , les accoutume à la fausseté. Je ne saurois croire que ce reproche soit sérieux. Vous feriez le procès sur le même principe à tous les Auteurs de Pieces de Théâtre , bien plus obligés encore que le Comédien de se transformer dans les personnages

qu'ils ont à faire parler sur la scène. Vous ajoutez qu'il est vil de s'exposer aux sifflets pour de l'argent ; qu'en faut-il conclure ? Que l'état de Comédien est celui de tous où il est le moins permis d'être médiocre. Mais en récompense, quels applaudissemens plus flatteurs que ceux du Théâtre ? C'est-là où l'amour propre ne peut se faire illusion ni sur les succès, ni sur les chutes ; & pourquoi refuserions-nous à un Acteur accueilli & désiré du Public, le droit si juste & si noble de tirer de son talent sa subsistance ? Je ne dis rien de ce que vous ajoutez (pour plaisanter sans doute) que les valets en s'exerçant à voler adroitement sur le théâtre, s'instruisent à voler dans les maisons & dans les rues.

Supérieur, comme vous l'êtes, par votre caractère & par vos réflexions, à toute espèce de préjugés, étoit-ce là, Monsieur, celui que vous deviez préférer pour vous y soumettre & pour le défendre ? Comment n'avez-vous pas senti, que si ceux qui représentent nos pièces méritent d'être déshonorés, ceux qui les composent mériteroient aussi de l'être ; & qu'ainsi en élevant les uns & en avilissant les autres, nous avons été

• tout à la fois bien inconféquens & bien barbares ? Les Grecs l'ont été moins que nous , & il ne faut point chercher d'autres causes de l'estime où les bons Comédiens étoient parmi eux. Ils considéroient Esopus par la même raison qu'ils admiroient Euripide & Sophocle. Les Romains , il est vrai , ont pensé différemment ; mais chez eux la Comédie étoit jouée par des esclaves ; occupés de grands objets , ils ne vouloient employer que des esclaves à leurs plaisirs.

La chasteté des Comédiennes , j'en conviens avec vous , est plus exposée que celle des femmes du monde ; mais aussi la gloire de vaincre en doit être plus grande ; il n'est pas rare d'en voir qui résistent long temps , & il seroit plus commun d'en trouver qui résistassent toujours , si elles n'étoient comme découragées de la continence par le peu de considération réelle qu'elles en retirent. Le plus sûr moyen de vaincre les passions , est de les combattre par la vanité : qu'on accorde des distinctions aux Comédiennes sages , & ce sera , j'ose le prédire , l'ordre de l'état le plus sévère dans ses mœurs. Mais quand elles

voient que d'un côté , on ne leur fait aucun gré de se priver d'amans , & que de l'autre il est permis aux femmes du monde d'en avoir , sans en être moins considérées , comment ne chercheroient-elles pas leur consolation dans des plaisirs qu'elles s'interdiroient en pure perte ?

Vous êtes du moins , Monsieur , plus juste ou plus conséquent que le Public ; votre sortie sur nos Actrices en a valu une très-violente aux autres femmes. Je ne fais si vous êtes du petit nombre des sages qu'elles ont su quelquefois rendre malheureux , & si par le mal que vous en dites , vous avez voulu leur restituer celui qu'elles vous ont fait. Cependant je doute que votre éloquente censure vous fasse parmi elles beaucoup d'ennemies ; on voit percer à travers vos reproches le goût très-pardonnable que vous avez conservé pour elles , peut-être même quelque chose de plus vif ; ce mélange de sévérité & de foiblesse (pardonnez-moi ce dernier mot) vous fera aisément obtenir grace ; elles sentiront du moins , & elles vous en sauront gré , qu'il vous en a moins coûté pour déclamer contre elles avec chaleur ,

chaleur, que pour les voir & les juger avec une indifférence philosophique. Mais comment allier cette indifférence avec le sentiment si séduisant qu'elles inspirent ? Qui peut avoir le bonheur ou le malheur de parler d'elles sans intérêt ? Essayons néanmoins, pour les apprécier avec justice, sans adulation comme sans humeur, d'oublier en ce moment combien leur société est aimable & dangereuse ; relisons Epictète avant que d'écrire, & tenons-nous fermes pour être austeres & graves.

Je n'examinerai point, Monsieur, si vous avez raison de vous écrier, *où trouvera-t-on une femme aimable & vertueuse ?* comme le Sage s'écrioit autrefois, *où trouvera-t-on une femme forte ?* Le genre humain seroit bien à plaindre, si l'objet le plus digne de nos hommages étoit en effet aussi rare que vous le dites. Mais si par malheur vous aviez raison, quelle en seroit la triste cause ? L'esclavage & l'espece d'avilissement où nous avons mis les femmes ; les entraves que nous donnons à leur esprit & à leur ame ; le jargon futile, & humiliant pour elles & pour nous, auquel nous avons réduit notre commerce avec elles,

comme si elles n'avoient pas une raison à cultiver , ou n'en étoient pas dignes ; enfin l'éducation funeste , je dirois presque meurtrière , que nous leur prescrivons , sans leur permettre d'en avoir d'autre ; éducation où elles apprennent presque uniquement à se contrefaire sans cesse , à n'avoir pas un sentiment qu'elles ne contraignent , une opinion qu'elles ne cachent , une pensée qu'elles ne déguisent. Nous traitons la nature en elles comme nous la traitons dans nos jardins , nous cherchons à l'orner en l'étouffant. Si la plupart des nations ont agi comme nous à leur égard , c'est que par-tout les hommes ont été les plus forts , & que par-tout le plus fort est l'oppressé & le tyran du plus foible. Je ne fais si je me trompe , mais il me semble que l'éloignement où nous tenons les femmes de tout ce qui peut les éclairer & leur élever l'ame , est bien capable , en mettant leur vanité à la gêne , de flatter leur amour propre. On diroit que nous sentons leurs avantages , & que nous voulons les empêcher d'en profiter. Nous ne pouvons nous dissimuler que dans les ouvrages de goût & d'agrément , elles réussiroient mieux

que nous, sur-tout dans ceux dont le sentiment & la tendresse doivent être l'ame ; car quand vous dites, qu'elles ne savent ni décrire, ni sentir l'amour même, il faut que vous n'ayez jamais lu les Lettres d'Héloïse, ou que vous ne les ayez lues que dans quelque Poëte qui les aura gâtées. J'avoue que ce talent de peindre l'amour au naturel, talent propre à un temps d'ignorance, où la nature seule donnoit des leçons, peut s'être affoibli dans notre siècle, & que les femmes, devenues à notre exemple plus coquettes que passionnées, sauront bientôt aimer aussi peu que nous & le dire aussi mal ; mais sera-ce la faute de la nature ? A l'égard des ouvrages de génie & de sagacité, mille exemples nous prouvent que la foiblesse du corps n'y est pas un obstacle dans les hommes ; pourquoi donc une éducation plus solide & plus mâle ne mettroit-elle pas les femmes à portée d'y réussir ? Descartes les jugeoit plus propres que nous à la Philosophie, & une Princesse malheureuse a été son plus illustre disciple. Plus inexorable pour elles, vous les traiterez, Monsieur, comme ces peuples vaincus, mais redoutables, que leurs conquérans

désarment ; & après avoir soutenu que la culture de l'esprit est pernicieuse à la vertu des hommes , vous en concluez qu'elle le seroit encore plus à celle des femmes. Il me semble au contraire que les hommes devant être plus vertueux à proportion qu'ils connoîtront mieux les véritables sources de leur bonheur, le genre humain doit gagner à s'instruire. Si les siècles éclairés ne sont pas moins corrompus que les autres, c'est que la lumière y est trop inégalement répandue , qu'elle est resserrée & concentrée dans un trop petit nombre d'esprits ; que les rayons qui s'en échappent dans le peuple ont assez de force pour découvrir aux ames communes l'attrait & les avantages du vice , & non pour leur en faire voir les dangers & l'horreur : le grand défaut de ce siècle philosophe est de ne l'être pas encore assez. Mais quand la lumière sera plus libre de se répandre , plus étendue & plus égale , nous en sentirons alors les effets bienfaisans ; nous cesserons de tenir les femmes sous le joug & dans l'ignorance , & elles de séduire , de tromper & de gouverner leurs maîtres. L'amour sera pour lors entre les deux

sexes ce que l'amitié la plus douce & la plus vraie est entre les hommes vertueux ; ou plutôt ce sera un sentiment plus délicieux encore , le complément & la perfection de l'amitié ; sentiment qui dans l'intention de la nature , devoit nous rendre heureux , & que pour notre malheur nous avons su altérer & corrompre.

Enfin ne nous arrêtons pas seulement , Monsieur , aux avantages que la société pourroit tirer de l'éducation des femmes ; ayons de plus l'humanité & la justice de ne pas leur refuser ce qui peut leur adoucir la vie comme à nous. Nous avons éprouvé tant de fois combien la culture de l'esprit & l'exercice des talens font propres à nous distraire de nos maux , & à nous consoler dans nos peines : pourquoi refuser à la plus aimable moitié du genre humain , destinée à partager avec nous le malheur d'être , le soulagement le plus propre à le lui faire supporter ? Philosophes que la nature a répandus sur la surface de la terre , c'est à vous à détruire , s'il vous est possible , un préjugé si funeste ; c'est à ceux d'entre vous qui éprouvent la douceur ou le chagrin d'être peres , d'oser les

premiers secouer le joug d'un barbare usage, en donnant à leurs filles la même éducation qu'à leurs autres enfans. Qu'elles apprennent seulement de vous en recevant cette éducation précieuse à la regarder uniquement comme un préservatif contre l'oïveté, un rempart contre les malheurs, & non comme l'aliment d'une curiosité vaine, & le sujet d'une ostentation frivole. Voilà tout ce que vous devez & tout ce qu'elles doivent à l'opinion publique, qui peut les condamner à paroître ignorantes, mais non pas les forcer à l'être. On vous a vus si souvent, pour des motifs très-légers, par vanité ou par humeur, heurter de front les idées de votre siècle; pour quel intérêt plus grand pouvez-vous le braver, que pour l'avantage de ce que vous devez avoir de plus cher au monde, pour rendre la vie moins amère à ceux qui la tiennent de vous, & que la nature a destinés à vous survivre & à souffrir; pour leur procurer dans l'infortune, dans les maladies, dans la pauvreté, dans la vieillesse, des ressources dont notre injustice les a privées? On regarde communément, Monsieur, les femmes comme très-sensibles

& très-foibles ; je les crois au contraire ou moins sensibles ou moins foibles que nous. Sans force de corps , sans talens , sans étude qui puisse les arracher à leurs peines , & les leur faire oublier quelques momens , elles les supportent néanmoins , elles les dévorent , & savent quelquefois les cacher mieux que nous ; cette fermeté suppose en elles ou une ame peu susceptible d'impressions profondes , ou un courage dont nous n'avons pas l'idée. Combien de situations cruelles auxquelles les hommes ne résistent que par le tourbillon d'occupation qui les entraîne ? Les chagrins des femmes seroient-ils moins pénétrants & moins vifs que les nôtres ! Ils ne le devroient pas être. Leurs peines viennent ordinairement du cœur , les nôtres n'ont souvent pour principe que la vanité & l'ambition. Mais ces sentimens étrangers , que l'éducation a portés dans notre ame , que l'habitude y a gravés , & que l'exemple y fortifie , deviennent (à la honte de l'humanité) plus puissans sur nous que les sentimens naturels ; la douleur fait plus périr de Ministres déplacés que d'amans malheureux.

T iv,

Voilà, Monsieur, si j'avois à plaider la cause des femmes, ce que j'oserois dire en leur faveur; je les défendrois moins sur ce qu'elles sont que sur ce qu'elles pourroient être. Je ne les louerois point en soutenant avec vous que la pudeur leur est naturelle; ce seroit prétendre que la nature ne leur a donné ni besoins ni passions; la réflexion peut réprimer les désirs, mais le premier mouvement (qui est celui de la nature) porte toujours à s'y livrer. Je me bornerai donc à convenir que la société & les lois ont rendu la pudeur nécessaire aux femmes; & si je fais jamais un Livre sur le pouvoir de l'éducation, cette pudeur en sera le premier chapitre. Mais en paroissant moins prévenu que vous pour la modestie de leur sexe, je serai plus favorable à leur conservation; & malgré la bonne opinion que vous avez de la bravoure d'un régiment de femmes, je ne croirai pas que le principal moyen de les rendre utiles, soit de les destiner à recruter nos troupes.

Mais je m'apperçois, Monsieur, & je crains bien de m'en appercevoir trop tard, que le plaisir de m'entretenir avec vous, l'apologie des femmes, & peut-

être cet intérêt secret qui nous séduit toujours pour elles, m'ont entraîné trop loin & trop long-temps hors de mon sujet. En voilà donc assez, & peut-être trop, sur la partie de votre Lettre qui concerne les Spectacles en eux-mêmes, & les dangers de toute espece dont vous les rendez responsables. Rien ne pourra plus leur nuire, si votre Ecrit n'y réussit pas; car il faut avouer qu'aucun de nos Prédicateurs ne les a combattus avec autant de force & de subtilité que vous. Il est vrai que la supériorité de vos talens ne doit pas seule en avoir l'honneur. La plupart de nos Orateurs Chrétiens en attaquant la Comédie, condamnent ce qu'ils ne connoissent pas; vous avez au contraire étudié, analysé, composé vous-même (pour en mieux juger les effets) le poison dangereux dont vous cherchez à nous préserver; & vous décriez nos Pièces de Théâtre avec l'avantage non-seulement d'en avoir vu, mais d'en avoir fait. Néanmoins cet avantage même forme contre vous une objection incommode que vous paroissez avoir sentie en n'osant vous la faire, & à laquelle vous avez indirectement

T v

tâché de répondre. Les Spectacles, selon vous, sont nécessaires dans une ville aussi corrompue que celle que vous avez habitée long-temps; & c'est apparemment pour ces habitans pervers, (car ce n'est pas certainement pour votre patrie) que vos Pièces ont été composées. C'est-à-dire, Monsieur, que vous nous avez traités comme ces animaux expirans, qu'on acheve dans leurs maladies de peur de les voir trop long-temps souffrir. Assez d'autres sans vous n'auroient-ils pas pris ce soin; & votre délicatesse n'aura-t-elle rien à se reprocher à notre égard? Je le crains d'autant plus, que le talent dont vous avez montré au Théâtre Lyrique de si heureux essais, comme Musicien & comme Poëte, est du moins aussi propre à faire aux Spectacles des partisans, que votre éloquence à leur en enlever. Le plaisir de vous lire ne nuira point à celui de vous entendre; & vous aurez long-temps la douleur de voir le *Devin du Village* détruire tout le bien que vos Ecrits contre la Comédie auroient pu nous faire.

Il me reste à vous dire un mot sur les deux autres articles de votre Lettre, & en premier lieu sur les raisons

que vous apportez contre l'établissement d'un théâtre de Comédie à Geneve. Cette partie de votre ouvrage, je dois l'avouer, est celle qui a trouvé à Paris le moins de contradicteurs. Très-indulgens envers nous-mêmes, nous regardons les Spectacles comme un aliment nécessaire à notre frivolité; mais nous décidons volontiers que Geneve ne doit point en avoir: pourvu que nos riches oisifs aillent tous les jours pendant trois heures se soulager au théâtre du poids du temps qui les accable, peu leur importe qu'on s'amuse ailleurs; parce que Dieu, pour me servir d'une de vos plus heureuses expressions, les a doués d'une douceur très-méritoire à supporter l'enau des autres. Mais je doute que les Genevois, qui s'intéressent un peu plus que nous à ce qui les regarde, applaudissent de même à votre sévérité. C'est d'après un désir qui m'a paru presque général dans vos concitoyens, que j'ai proposé l'établissement d'un théâtre dans leur ville; & j'ai peine à croire qu'ils se livrent avec autant de plaisir aux amusemens que vous y substituez. On m'assure même que plusieurs de ces amusemens,

quoiqu'en simple projet , allarment déjà vos graves Ministres ; qu'ils se récrient sur-tout contre les danses que vous voulez mettre à la place de la Comédie , & qu'il leur paroît plus dangereux encore de se donner en spectacle que d'y assister.

Au reste , c'est à vos compatriotes seuls à juger de ce qui peut en ce genre leur être utile ou nuisible. S'ils craignent pour leurs mœurs les effets & les suites de la Comédie , ce que j'ai déjà dit en sa faveur ne les déterminera point à la recevoir , comme tout ce que vous dites contre elle ne la leur fera pas rejeter , s'ils imaginent qu'elle puisse leur être de quelqu'avantage. Je me contenterai donc d'examiner en peu de mots les raisons que vous apportez contre l'établissement d'un théâtre à Geneve , & je soumets cet examen au jugement & à la décision des Genevois.

Vous vous transportez d'abord dans les montagnes du Valais , au centre d'un petit pays dont vous faites une description charmante ; vous nous montrez ce qui ne se trouve peut-être que dans ce seul coin de l'Univers , des peuples tranquilles & satisfaits au sein

de leur famille & de leur travail ; & vous prouvez que la Comédie ne seroit propre qu'à troubler le bonheur dont ils jouissent. Personne , Monsieur , ne prétendra le contraire : des hommes assez heureux pour se contenter des plaisirs offerts par la nature , ne doivent point en substituer d'autres : les amusemens qu'on cherche sont le poison lent de amusemens simples ; & c'est une loi générale de ne pas entreprendre de changer le bien en mieux : qu'en conclurez-vous pour Geneve ? L'état présent de cette République est-il susceptible de l'application de ces regles ? Je veux croire qu'il n'y a rien d'exagéré ni de romanesque dans la description de ce canton fortuné du Valais , où il n'y a ni haine , ni jalousie , ni querelles , & où il y a pourtant des hommes. Mais si l'âge d'or s'est réfugié dans les rochers voisins de Geneve , vos Citoyens en sont pour le moins à l'âge d'argent ; & dans le peu de temps que j'ai passé parmi eux , ils m'ont paru assez avancés , ou si vous voulez assez perversis , pour pouvoir entendre *Brutus & Rome sauvée* sans avoir à craindre d'en devenir pires.

La plus forte de toutes vos objections contre l'établissement d'un théâtre à Geneve, c'est l'impossibilité de supporter cette dépense dans une petite ville. Vous pouvez néanmoins vous souvenir, que des circonstances particulieres ayant obligé vos Magistrats il y a quelques années de permettre dans la ville même de Geneve un Spectacle public, on ne s'apperçut point de l'inconvénient dont il s'agit, ni de tous ceux que vous faites craindre. Cependant quand il seroit vrai que la recette journaliere ne suffiroit pas à l'entretien du Spectacle, je vous prie d'observer que la ville de Geneve est, à proportion de son étendue, une des plus riches de l'Europe; & j'ai lieu de croire que plusieurs citoyens opulens de cette ville, qui désireroient d'y avoir un théâtre, fourniroient sans peine à une partie de la dépense; c'est du moins la disposition où plusieurs d'entr'eux m'ont paru être, & c'est en conséquence que j'ai hasardé la proposition qui vous allarme. Cela supposé, il seroit aisé de répondre en deux mots à vos autres objections. Je n'ai point prétendu qu'il y eût à Ge-

neve un spectacle tous les jours ; un ou deux jours de la semaine suffiroient à cet amusement , & on pourroit prendre pour un de ces jours celui où le peuple se repose ; ainsi d'un côté le travail ne seroit point ralenti, de l'autre la troupe pourroit être moins nombreuse , & par conséquent moins à charge à la Ville ; on donneroit l'hiver seul à la Comédie , l'été aux plaisirs de la campagne , & aux exercices militaires dont vous parlez. J'ai peine à croire aussi qu'on ne pût remédier par les lois sévères aux alarmes de vos Ministres sur la conduite des Comédiens , dans un Etat aussi petit que celui de Geneve , où l'œil vigilant des Magistrats peut s'étendre au même instant d'une frontiere à l'autre , où la législation embrasse à la fois toutes les parties , où elle est enfin si rigoureuse & si bien exécutée contre les désordres des femmes publiques , & même contre les désordres secrets. J'en dis autant des lois somptuaires , dont il est toujours facile de maintenir l'exécution dans un petit Etat : d'ailleurs la vanité même ne sera guere intéressée à les violer , parce qu'elles obligent

également tous les Citoyens, & qu'à Geneve les hommes ne sont jugés ni par les richesses, ni par les habits. Enfin rien, ce me semble, ne souffriroit dans votre patrie de l'établissement d'un théâtre, pas même l'ivrognerie des hommes & la médisance des femmes, qui trouvent l'une & l'autre tant de faveur auprès de vous. Mais quand la suppression de ces deux derniers articles produiroit, pour parler votre langage, *un affoiblissement d'Etat*, je serois d'avis qu'on se consolât de ce malheur. Il ne falloit pas moins qu'un Philosophe exercé comme vous aux paradoxes, pour nous soutenir qu'il y a moins de mal à s'enivrer & à médire, qu'à voir représenter *Cinna* & *Polyeucte*. Je parle ici d'après la peinture que vous avez faite vous-même de la vie journaliere de vos Citoyens; car je n'ignore pas qu'ils se récrient fort contre cette peinture; le peu de séjour, disent-ils, que vous avez fait parmi eux, ne vous a pas laissé le temps de les connoître, ni d'en fréquenter assez les différens états; & vous avez représenté comme l'esprit général de cette sage République, ce qui n'est

tout au plus que le vice obscur & méprisé de quelques sociétés particulières.

Au reste vous ne devez pas ignorer, Monsieur, que depuis nombre d'années une troupe de Comédiens s'est établie aux portes de Geneve, & que Geneve & les Comédiens s'en trouvent à merveille. Prenez votre parti avec courage, la circonstance est urgente & le cas difficile. Corruption pour corruption, celle qui laissera aux Genevois leur argent dont ils ont besoin, est préférable à celle qui le fait sortir de chez eux.

Je me hâte de finir sur cet article dont la plupart de nos Lecteurs ne s'embarassent guere, pour en venir à un autre qui les intéresse encore moins, & sur lequel par cette raison je m'arrêterai moins encore. Ce sont les sentimens que j'attribue à vos Ministres en matière de Religion. Vous savez, & ils le savent encore mieux que vous, que mon dessein n'a point été de les offenser; & ce motif seul suffiroit aujourd'hui pour me rendre sensible à leurs plaintes, & circonspect dans

ma justification. Je serois très-affligé du soupçon d'avoir *violé leur secret*, sur-tout si ce soupçon venoit de votre part ; permettez-moi de vous faire remarquer que l'énumération des moyens par lesquels vous supposez que j'ai pu juger de leur doctrine, n'est pas complete. Si je me suis trompé dans l'exposition que j'ai faite de leurs sentimens (d'après leurs ouvrages, d'après des conversations *publiques* où ils ne m'ont pas paru prendre beaucoup d'intérêt à la *Trinité* ni à l'*Enfer*, enfin d'après l'opinion de leurs concitoyens, & des autres Eglises réformées) tout autre que moi, j'ose le dire, eût été trompé de même. Ces sentimens sont d'ailleurs une suite nécessaire des principes de la Religion Protestante ; & si vos Ministres ne jugent pas à propos de les adopter ou de les avouer aujourd'hui, la logique que je leur connois doit naturellement les y conduire, ou les laissera à moitié chemin. Quand ils ne seroient pas *Sociniens* ; il faudroit qu'ils le devinssent, non pour l'honneur de leur Religion, mais pour celui de

leur Philosophie. Ce mot de *Sociniens* ne doit pas vous effrayer ; mon dessein n'a point été de donner un *nom de parti* à des hommes dont j'ai d'ailleurs fait un juste éloge , mais d'exposer par un seul mot ce que j'ai cru être leur doctrine , & ce qui sera infailliblement dans quelques années leur doctrine *publique*. A l'égard de leur profession de foi , je me borne à vous y renvoyer & à vous en faire juge ; vous avouez que vous ne l'avez pas lue , c'étoit peut-être le moyen le plus sûr d'en être aussi satisfait que vous me le paraissez. Ne prenez point cette invitation pour un trait de satire contre vos Ministres ; eux-mêmes ne doivent pas s'en offenser ; en matière de profession de foi , il est permis à un Catholique de se montrer difficile , sans que des Chrétiens d'une Communion contraire puissent légitimement en être blessés. L'Eglise Romaine a un langage consacré sur la divinité du Verbe , & nous oblige à regarder impitoyablement comme Ariens tous ceux qui n'emploient pas ce langage. Vos Pasteurs diront qu'ils ne reconnoissent pas l'Eglise Romaine

pour leur juge ; mais ils souffriront apparemment que je la regarde comme le mien. Par cet accommodement nous serons réconciliés les uns avec les autres, & j'aurai dit vrai sans les offenser. Ce qui m'étonne, Monsieur, c'est que des hommes qui se donnent pour zélés défenseurs des vérités de la Religion *Catholique*, qui voient souvent l'impiété & le scandale où il n'y en a pas même l'apparence, qui se piquent sur ces matieres d'entendre finesse & de n'entendre point raison, & qui ont lu cette profession de foi de Geneve, en ayant été aussi satisfaits que vous, jusqu'à se croire même obligés d'en faire l'éloge. Mais il s'agissoit de rendre tout à la fois ma probité & ma religion suspecte ; tout leur a été bon dans ce dessein ; & ce n'étoit pas aux Ministres de Geneve qu'ils vouloient nuire. Quoi qu'il en soit, je ne fais si les Ecclésiastiques Genevois que vous avez voulu justifier sur leur croyance, seront beaucoup plus contens de vous qu'ils l'ont été de moi, & si votre mollesse à les défendre leur plaira plus que ma franchise. Vous semblez m'accuser presque

uniquement d'imprudencè à leur égard ; vous me reprochez de ne les avoir point loués à leur maniere , mais à la mienne , & vous marquez d'ailleurs assez d'indifférence sur ce Socinianisme dont ils craignent tant d'être soupçonnés. Permettez-moi de douter que cette maniere de plaider leur cause les satisfasse. Je n'en serois pourtant point étonné , quand je vois l'accueil extraordinaire que les dévots ont fait à votre ouvrage. La rigueur de la morale que vous prêchez les a rendus indulgens sur la tolérance que vous professez avec courage & sans détour. Est-ce à eux qu'il faut en faire honneur , ou à vous , ou peut-être aux progrès inattendus de la Philosophie dans les esprits même qui en paroissent les moins susceptibles ? Mon article *Geneve* n'a pas reçu de leur part le même accueil que votre Lettre ; nos Prêtres m'ont presque fait un crime des sentimens hétérodoxes que j'attribuois à leurs ennemis. Voilà ce que ni vous ni moi n'aurions prévu ; mais quiconque écrit , doit s'attendre à ces légères injustices , heureux quand il n'en effluie point de plus graves.

454 *Lettre à M. Rousseau.*

Je suis , avec tout le respect que
méritent votre vertu & vos talens,
& avec plus de vérité que le Philinte
de Moliere ,

MONSIEUR ,

Votre très-humble &
très-obéissant serviteur ,

D'ALEMBERT.

Fin du Tome second.

T A B L E

De ce qui est contenu dans ce
second Volume.

R ÉFLEXIONS sur les Eloges Académiques ,	page 1
Eloge historique de M. Jean Ber- noulli ,	11
Eloge de M. l'Abbé Terrasson ,	67
Eloge de M. le Président de Mon- tesquieu ,	83
Analyse de l'Esprit des Lois , pour servir de suite à l'Eloge de M. de Montesquieu ,	135
Eloge de M. l'Abbé Mallet ,	155
Eloge de M. du Marsais ,	167
Mémoires & Réflexions sur Chris- tine , Reine de Suede ,	229
Discours de M. d'Alembert à l'A- cadémie Françoise ,	303

<i>Réflexions sur l'Elocution oratoire, & sur le Style en général,</i>	page 317
<i>Description abrégée du Gouvernement de Geneve,</i>	359
<i>Lettre à M. Rousseau, Citoyen de Geneve,</i>	389

Fin de la Table.





